(N°. 5.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHÉNIER,

DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HALLÉ, HAUY, HERMAN, LACEPEDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLÈS, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, L'HERITIER, MENTELLE, MORELLET, NOEL, OBERLIN, PASTORET, SICARD, SUARD, etc. etc. contribuent, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et de gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau du Magasin Encyclopédique, rue S. Honoré, N°. 94, vis-à-vis le passage S. Roch.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

SECONDE ANNÉE.

TOME SECOND.

$. 1000.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Conservateur du Muséum des antiques à la Bibliothèque nationale, Professeur d'Histoire et d'Antiquités, des Sociétés d'Histoire Naturelle et Philomatique de Paris, de l'Académie des Curieux de la Nature à Erlang; de l'Académie de Dublin, de la Société Linnéene de Londres, de celle de Médecine de Bruxelles, et de celle des Sciences physiques de Zurich.

SECONDE ANNÉE.

TOME SECOND.

A PARIS,

De l'Imprimerie du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, rue S. Honoré, vis-à-vis S. Roch, n°. 94.

L'an quatrième.
1796.

A

PAUL USTERI,

MÉDECIN A ZURICH,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,

NATURALISTE ARDENT,

BOTANISTE CÉLEBRE,

AMI ZÉLÉ

DES LETTRES,

DES FRANÇAIS,

DES HOMMES.

A. L. MILLIN

Aux Souscripteurs du Magasin encyclopédique.

Voici le second volume de cette seconde année du Magasin encyclopédique. Quelques personnes auroient désiré qu'on n'eût point recommencé à numéroter les volumes, et que le dernier eût été appelé le septième, comme il l'est en effet; mais j'ai pensé que cet ordre seroit plus convenable à ceux qui ne voudroient commencer qu'avec l'année; il faudra seulement avoir la précaution, en faisant relier, de mettre sur le dos première ou seconde année.

Je remercie de nouveau les savans et les

hommes-de-lettres qui veulent bien enrichir ce journal de leurs productions. Le plus grand nombre de ceux qui ont consenti être désignés publiquement pour y coopérer de cette manière nous ont fourni des morceaux. Je citerai, à cet égard, les citoyens *Cabanis*, *Chénier*, *Daubenton*, *Delille*, *Dolomieu*, *Fontanes*, *Hallé*, *Herman*, *Lacépède*, *la Harpe*, *Langlès*, *le Brun*, *l'Héritier*, *Morellet*, *Noël*, *Oberlin*, *Pastoret*, *Sicard* et *Suard*.

Beaucoup d'autres, dont les talens sont également distingués, ont de même contribué à le rendre plus intéressant: ceux à qui je dois, sous ce rapport, une reconnoissance particulière sont les citoyens *Boisjoslin*, qui a donné plusieurs articles littéraires très-bien faits; le citoyen *Dubois*, de la commission d'agriculture, au-

teur de la notice sur Malesherbes ; le citoyen *Chardon-la-Rochette*, un de nos plus habiles hellenistes et de nos plus savans critiques ; le citoyen *Sainte-Croix*, dont l'érudition philologique est si bien connue ; le citoyen *Saint-Léger*, qu'on regarde, avec raison, comme un des plus habiles bibliographes ; les citoyens *Cuvier* et *Geoffroy*, zoologistes très-instruits ; le citoyen *Ventenat*, botaniste distingué ; le citoyen *Barbier*, excellent géographe, etc.

Plusieurs autres hommes-de-lettres d'un grand talent, et que je ne puis nommer, ont encore enrichi ce recueil.

Parmi les savans qui concourent le plus, par leur correspondance, à procurer des nouvelles littéraires, je citerai particulièrement les citoyens *Noël*, à la Haye ; *Brez*, à Utrecht ; *Van-Mons*, à Bruxelles ; *Usteri*, à Zurich.

Un des hommes-de-lettres à qui je dois

le plus de reconnoissance pour le grand nombre de notices biographiques et littéraires qu'il a fournies est le citoyen Marron, qui a si bien mérité de la poésie latine et de la littérature française.

On voit, par ces détails, que les littérateurs et les savans les plus distingués concourent à soutenir une entreprise qu'ils regardent comme très-utiles aux progrès des sciences, des arts et des lettres; c'est sous ce rapport que je leur demande la continuation de leur bienveillance.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

PHYSIQUE.

Lettre du C..... à A. L. Millin.

La Haye, 20 prairial.

Vous cherchez principalement, citoyen, dans votre Journal, à réunir et à conserver tout ce qui peut être utile au progrès des arts et des lettres. Je crois servir vos vues en vous envoyant le catalogue des dissertations insérées dans un journal allemand très-peu connu en France, et où cependant les savans français trouveroient d'excellens mémoires à consulter. Je vous adresse donc cette notice, afin que chacun puisse y puiser ce qui convient au genre de travail dont il s'occupe.

L. C. H.

Chemisch den Physiche Deffeningen, c'est-à-dire, *Journal de Chymie et de Physique*,

par P. J. Kasteteyn. Amsterdam, 1793, 6 vol. *in*-8°.

Les trois derniers volumes de cet ouvrage, dont la mort de l'auteur a interrompu la continuation, contiennent les articles suivans :

TOME PREMIER.

1. Dissertation sur l'acide oxalique ; sa préparation raisonnée, et sa combinaison avec les alkalis et les métaux, par *P. J. Kasteteyn.*

2. Expériences et observations sur la préparation de la teinture noire d'antimoine, par *T. Lowitz* de Pétersbourg.

3. Analyse de la suie de tourbe, par *Hoffmann* de Léer.

4. Méthode de réduire le résidu de la distillation de la liqueur anodine minérale en acide sulfurique, par *Piepenbring* de Buckeburg.

5. Préparation de la liqueur anodine martiale, par *Liphard.*

6. Manière de brûler économiquement du bois dans les fourneaux à capsule, et description d'un fourneau favorable à cet usage, par *Mandenberg* de Berlin.

7. Expériences sur les degrés du pouvoir conducteur de la chaleur des fluides, par *Achard* de Berlin.

8. Procédé pour obtenir un oxyde rouge de mercure par l'acide nitrique fortement coloré, d'un beau brillant et très-chargé d'oxygène, par *Van-Mons* de Bruxelles.

9. Préparation de l'encre de la Chine.

10. Annonces des découvertes chymiques de Brugnatelli.

11. Introduction à la préparation économique de carbonate de soude, de sulfure de potasse, d'acide muriatique et de magnésie dans une seule opération, par *P. J. Kasteteyn.*

12. Examen du quinquina royal, par le même.

13. Expériences et observations dans la vue d'obtenir des principes certains pour l'usage et la préparation du tartrite de potasse et d'antimoine, par *Bindheim* de Moscow.

14. Examen des méthodes de préparer les teintures d'antimoine en général, et celle de Theden en particulier, par *Gottling* de Gena.

15. Expériences sur l'action du fluide électrique sur le mercure, par *Baudins.*

16. Méthode facile et économique de préparer

de la levure en quantité, par un anonyme de Londres.

17. Expériences sur la chaleur que l'acide muriatique oxygéné produit avec différentes substances, par *Pickel* de Bursburg.

18. Sur les règles du raisonnement en physique, par *Kirwan* de Dublin.

19. Préparation du malt.

20. Annonces des découvertes physiques et chymiques de Van-Mons, Westrumb, Kels, Van-Gulpen.

21. Expériences et observations sur la meilleure méthode de préparer les oxydes blanc et rouge, le muriate, et le muriate oxygéné de mercure, par *P. J. Kasteleyn.*

22. Manière de concentrer au plus haut degré l'acide acéteux, et de l'obtenir crystallisé, par *Lowitz* de Pétersbourg.

23. Recherches dans la vue de déterminer avec plus de précision le poids des huiles aromatiques qu'on distil e en grand, par *Bindheim* de Moscow.

24. Expériences sur les parties constituantes du tartrite acidule de potasse de France, par *Kimsemuller* de Hambourg.

25. Procédé pour teindre les toiles et les cotons en noir très-beau et très-solide, par *Vogler.*

26. Procédé le plus avantageux pour teindre les étoffes avec le bois rouge de Sandal, par le même.

27. Composition propre à éteindre le feu.

28. Description d'un remède fortement antiseptique.

29. Sur la putréfaction des substances animales dans différentes espèces de gaz, par *Brugnatelli* de Pavie.

30. Moyen de perfectionner l'aréomètre, par *Gattey.*

31. Observations sur la volatilité du camphre à l'air libre, par *Kunsenmuller* de Hambourg.

32. Sur la teinture du bleu de Saxe, par *P. J. Kasteteyn.*

33. Annonces de découvertes de Deiman, Van-Trooftnyk, Kirwan, Westrumb, Van-Mons et Hermann.

34. Suite du mémoire sur la concentration du vinaigre, par *Lonitz.*

35. Expériences sur quelques phénomènes qui ont lieu pendant la dissolution et la précipitation des résines dans l'alcool, par *Tartelin.*

36. Sur les causes des altérations et du changement des couleurs des huiles distillées, et sur la manière de les ramener à leurs couleurs primitives, par *Beinlein.*

37. Observations sur la préparation du carbonate d'ammoniac liquide avec l'alcool.

38. Annonce relative à un nouveau quinquina, appelé *angustura*, par *Crel-Dhermbstadt.*

39. Manière de séparer l'amalgame d'étain et de mercure, par *Van Angestrom.*

40. Expériences sur l'union du plomb avec le zinc, par *Gmelin.*

41. Expériences sur la matière colorante de la petite fleur de couleur rouge foncé qui se trouve dans *l'Ombelle du Daucus Carota de* Linnéus, par *Vogler.*

42. Expériences sur l'utilité de la semence de treffle dans la teinture, par le même.

43. Préparation de l'encre avec la racine de tormentille, par *Vogler.*

44. Sur quelques nouvelles compositions d'encre sympathique, par *Brugnatelli.*

45. Matériaux pour servir à la réponse sur la question proposée, si les airs artificiels influent sur la végétation, par *Buckert de Ingelfingel.*

46.

46. Sur la décomposition de l'eau en gaz hydrogène et gaz oxygène, au moyen de l'étincelle électrique.

47. Procédé avantageux pour préparer à-la-fois, par la voie humide, le muriate de mercure doux et le muriate oxygené du même métal, par *J. B. Van-Mons.*

48. Découvertes sur la force dissolvante de l'alcool par rapport aux huiles aromatiques, par *O. J. Kasteleyn.*

49. Annonces de la Pharmacopée belgique, rédigée dans les principes de la nouvelle chymie, par *J. B. Van-Mons.*

50. Annonces des découvertes de Girtanner, Van-Mons et Kasteleyn.

51. Démonstration fondamentale de la doctrine épurée de Stahl, et théorie de Lavoisier mal fondée, par *Wiegleb de Langensalt.*

52. Liqueur propre à découvrir dans les vins les métaux nuisibles à la santé, par *Hahnemann.*

53. Sur la préparation du sulfate de soude par le sulfate d'alumine et le muriate de soude, par *Crell.*

54. Manière de conserver et de concentrer l'acide citrique, par *Brugnatelli.*

55. Méthode corrigée de préparer l'éther par l'acide muriatique, par *J. B. Van-Mons.*

56. Annonces des nouvelles découvertes de Gren, Brugnatelli, Schroder, Scocolof et Van-Mons.

TOME DEUXIÈME.

1. Discours sur l'influence de la chymie dans le commerce, par *J. B. Kasteleyn*

2. Préparations de l'esprit de vinaigre dulcifié et de l'éther par l'acide acéteux, par *Christiani*, de Kiel.

3. Préparation de l'acide acéteux concentré, par *Laurenz.*

4. Expériences sur une nouvelle méthode de préparer l'acide tartareux, par *Zobel.*

5. Réflexions et opinions sur la nature et les principes constituans du borate alcalin de soude et de l'acide boracique, par *Treffz*, de Setlingen.

6. Observations sur la combinaison des oxydes métalliques avec les parties astringentes et colorantes des végétaux, par *Berthollet.*

7. Annonce touchant la teinture nervinne de Bestuchef, par *Bucholz.*

8. Sur quelques circonstances qui accompagnent le refroidissement des corps échauffés, par *Achard.*

9. Analyse chymique du quinquina angustura, par *Brandt*, de Londres.

10. Préparation et utilité du *kumisz* retiré du lait des chevaux, suivant Grive.

11. Analyse des observations physiques et chymiques de Driessen.

12. Dissertation couronnée sur le moyen le plus simple et le plus sûr de reconnoître la présence de l'alun dans le vin, et sur-tout dans le vin rouge, par *Bertaud.*

13. Annonces concernant le nouveau ciment d'Amsterdam, par *P. J. Kasteleyn.*

14. Nouvelles observations sur l'art de la teinture, consistant dans un grand nombre de recettes éprouvées propres à teindre des draps et autres étoffes de laine, par *P. J. Kasteleyn.*

15. Formule raisonnée pour la préparation de l'oxyde blanc de mercure, du muriate, et muriate oxygéné du même métal, afin que leurs principes soient toujours dans la même proportion, par *Nyhoff*, de Arnheim.

16. Expériences sur la vertu anti-septique du quinquina augustura, par *Brande.*

17. Préparation du verd de Brunswick, par *P. J. Kasteleyn.*

18. Manière de réunir les fentes dans les instrumens de fer, par le même.

19. Analyse d'une dissertation sur l'éther par l'acide sulfurique, par *Hulsenkamp.*

20. Analyse d'une dissertation sur quelques observations pharmaceutiques, par *Ticbout.*

21. Annonces des nouvelles découvertes par *P. J. Kasteleyn.*

22. Continuation des nouvelles observations sur l'art de la teinture, etc., par *Kasteleyn.*

23. Expériences et observations sur la dissolution et la précipitation des métaux dans les acides. On y a joint l'annonce d'un nouveau meustme acide composé, propre, en plusieurs occasions, à séparer l'argent d'avec les autres métaux, par *Keir*, de Londres.

24. Procédé pour préparer le sulfure oxydé d'antimoine et de mercure noir : œthiops antimonial, par la voie humide, par *J. B. Van-Mons.*

25. Extrait d'une lettre de *J. B. Van-Mons* à P. J. Kasteleyn sur la sur-oxygénation de l'acide sulfurique.

26. Sur la décomposition de l'acide carbonique, par *Teland.*

27. Extrait d'une lettre de Pearson à Hassenfratz

sur la décomposition de l'acide carbonique, et sur celle de l'eau par la phosphure de chaux.

28. Avis sur l'usage et la préparation du muriate de Baryte, par *P. J. Kasteleyn.*

29. Analyse d'une dissertation sur l'antimoine, par *Westra.*

30. Rage chymique.

31. Sur les différentes opinions des chymistes par rapport à l'oxydation et la réduction des métaux, par *P. J. Kasteleyn.*

32. Mémoire sur la préparation des acides phosphoriques et phosphoreux, et observation sur le site du phosphate de soude, par *Pelletier*, de Paris.

33. Note sur la conservation des préparations mercurielles, par *P. J. Kasteleyn.*

34. Formule pour préparer avantageusement le muriate de Mercure, par *Hermbstadt*, de Berlin.

35. Réflexions sur le blanchissage au moyen de l'acide muriatique oxygéné, par *Delametherie.*

36. Sur la purification des gommes-résines au moyen de la collation, par *J. B. Van-Mons.*

37. Passage subit de deux corps liquides à l'état de solidité par leur simple mélange, par *P. J. Kasteleyn.*

38. Continuation des nouvelles observations dans l'art de la teinture, par le même.

39. Continuation du mémoire sur les différentes opinions des chymistes, etc., par le même. Lettre de Van-Mons à Kasteleyn à ce sujet. *Item* de Van-Mons à Gren.

40. Différentes observations sur la dissolution du mercure dans l'acide nitreux, par *Hildebrandt.*

41. Préparation de l'oxyde rouge du mercure par l'acide nitrique, par le même.

42. Préparation d'un véritable oxyde blanc de mercure, par *J. B. Van-Mons.*

43. Quelques nouvelles découvertes et observations, par le même.

44. Procédé de la fabrication de l'eau-forte en grand, par *Wurser.*

45. Préparation du mercure soluble d'Hahnemann.

46. Nouvelles découvertes pour faire du vinaigre.

47. Nouvelles préparations de teinture d'antimoine.

48. Essai pour la beauté du coton.

49. Dissolution de l'étain dans l'alcali.

50. Annonces d'un ouvrage de Leonardi.

51. Avis sur la réception de deux lettres de *J. B. Van-Mons.*

TOME TROISIÈME.

1. Continuation du mémoire sur les différentes opinions des chymistes, etc. Lettre de Gren à Van-Mons. Réfutation de cette lettre par P. J *Kasteleyn.*

2. Méthode corrigée de préparer l'ammoniac et le sulfure d'ammoniac liquides par distillation, par *Gottling.*

3. Description d'un aéromètre particulier, par *Schmidt.*

4. Bases principales des théories phlogistique et antiphlogistique, par *Hildebrandt.*

5. Sur la préparation de la liqueur probatoire d'Hahnemann, par *Kasteleyn.*

6. Purification et amélioration des huiles.

7. Nouvelle couleur blanche durable, par *Kasteleyn.*

8. Continuation du mémoire sur les différentes opinions des chymistes, etc. Extrait d'une lettre de Van-Mons à Gren.

9. Mémoire sur la préparation du carbonate de potasse, remède lithontriptique proposé par Colburn, par *J. B. Van-Mons.*

10. Mémoire sur l'action et la nature des engrais, par *Parmentier.*

11. Description des expériences de la société des chymistes d'Amsterdam sur la combustion des sulphures métalliques sans le concours du gaz oxygène.

12. Préparation des cendres bleues, par *Pelletier.*

13. Réflexion sur la liqueur probatoire de Hahnemann, par *Gottling.*

14. Nouvelles découvertes de Klaproth, Gmelin, Pelletier, Lavoisier et Ribancourt.

15. Continuation du mémoire sur les différentes opinions des chymistes, etc. Deux lettres de Gren à Van-Mons; lettre de Hermbstad à Van-Mons.

16. Mémoire sur le muriate de Baryte, par *Van-Derkolk.*

17. Mémoire sur le phosphate de soude, par le même.

18. Recherches sur la question si les plantes possèdent une chaleur végétale, et comment elles supportent dans nos climats les froids de l'hiver.

19. Lettre de la société des chymistes d'Amsterdam sur la combinaison des métaux avec le soufre par la voie humide.

20. Addition à la méthode corrigée de préparer

l'ammoniac caustique liquide de Gottling, par *J. B. Van-Mons.*

21. Préparation et propriétés de l'acide gallique, par *Kasteleyn.*

22. Annonces et découvertes chymiques de Rouppe et de Van-Mons.

23. Observations sur la combustibilité du phosphore dans le vuide, par *Van-Marum.*

24. Nouveau rapport sur la liqueur d'Hahnemann.

25. Notice sur la personne et les écrits de Mayou, par *Kasteleyn.*

26. Essai sur l'opinion chymique actuelle de Tromsdorff et Westrums, par le même.

La mort de l'auteur a laissé ce volume incomplet.

ZOOLOGIE.

Description de deux nouvelles espèces d'Animaux, lue à la société d'Histoire naturelle par le citoyen Bosc.

Corvus Coerulescens.

C. Cinereus, *capite, collo, alis, caudaque cæruleis.*

Hab. *in Amer. Septentrionali.*

Bec noir, gorge blanchâtre, pieds noirs, longueur 10 pouces.

Acarus Manicatus.

A. *Subovatus, rufus, pedibus anticis crassissimis manicatis.*

Hab. *in Amer. Sep. in avibus.*

Corps presque ovale à anneaux fortement marqués.

Tête avancée, pointue, rétractile, sans yeux ni antennes.

Pattes, huit, les antérieures longues, terminées par un crochet qui s'abaisse sur une épine.

Cet insecte peut faire un nouveau genre entre les Pous et les Acarus.

Il a été trouvé vivant sur une peau de l'oiseau précédent, que le C. Bosc a reçu de l'Amérique Septentrionale.

ORNITHOLOGIE.

Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par François Levaillant, première livraison. A Paris, de l'imprimerie de H. J. Jansen, et compagnie, place du Muséum.

Cet ouvrage, composé d'environ 600 planches, offrant à-peu-près huit cents espèces, paroîtra régulièrement tous les mois, par cahiers de six planches, avec leurs descriptions, savoir : *in-folio*, sur papier vélin, nom de Jesus, avec figures coloriées et en noir ; *in-quarto*, sur papier vélin, nom de Jésus, avec figures coloriées ; *in-quarto*, sur beau papier fin nom de Jésus, avec figures en noir.

Il y a sous presse une édition *in-douze* avec figures, pour faire suite à l'histoire naturelle des oiseaux par Buffon.

Le citoyen Levaillant peut être regardé, ainsi que nous l'avons déja dit dans le compte que nous avons rendu de son dernier voyage, comme un des plus habiles collecteurs, et son cabinet est sans contredit le plus riche en espèces d'Afrique pour le règne animal ; la détermination exacte, une description bien faite de sa nombreuse collection d'oiseaux, de ses amphibies et de ses insectes pourront avancer beaucoup nos connoissances zoologiques.

C'est dans ce lut qu'il publie aujourd'hui son ornithologie, ouvrage attendu depuis si long-temps.

Il commence par une courte préface, dans laquelle il se plaint des injustices littéraires qu'il a éprouvées, sur-tout de celles relatives à l'acquisition de son cabinet, qui n'a pu s'effectuer. Sa collection n'ayant pu devenir nationale, il veut la rendre européenne, et c'est dans ce but qu'il publie son ornithologie.

Ce premier cahier contient ses oiseaux. Leur exécution, relativement au dessin et à la gravure en noir et en couleur, mérite beaucoup d'éloges.

Les six espèces que le citoyen Levaillant décrit sont appelées par lui le *Griffard*, le *Huppart*, le *Blanchart*, le *Vocifer*, le *Blagre* et le *Cafre*. Chaque planche est accompagnée d'une description.

C'est avec peine que nous sommes forcés de redire encore ce que nous avons dit plusieurs fois; mais ce que notre amour pour la science de la nature, à laquelle nous avons consacré nos premières études, nous oblige de répéter, sur-tout au moment où l'ouverture des écoles nationales exige qu'on pénètre les jeunes gens de la nécessité de bien approfondir la théorie de cette aimable science, sans laquelle on pourra connoître beaucoup d'espèces, mais on ne sera jamais naturaliste. On ne peut, sans regret, voir que le citoyen Levaillant ait donné à ses espèces des noms aussi bisarres, aussi contraires à la philosophie du langage de l'histoire naturelle. Le *blagre* ne signifie rien; le *cafre* feroit croire que cet oiseau est le seul qui habite la Cafrerie.

On doit bien plus regretter que le citoyen Levaillant, avant ses longues descriptions dans lesquelles on cherchera vainement le *caractère différentiel*, n'ait pas, selon l'usage établi parmi les vrais naturalistes, désigné l'oiseau qu'il fait connoître par un nom *trivial*, et sur-tout par une bonne *phrase spécifique*, seul moyen de se retrouver dans l'histoire naturelle, qui, sans ce moyen, est un dédale, et de déterminer si une espèce est nouvelle ou si elle est déjà connue.

Que le citoyen Levaillant nous pardonne ces réflexions, qui ne sont dictées que par le zèle le plus pur et le plus vrai pour les progrès de l'histoire naturelle ; nous reconnoissons d'ailleurs ce qu'elle doit à son ardeur infatigable ; certes, les méthodistes ne feroient rien si des collecteurs intelligens ne bravoient les dangers et de longues souffrances pour rassembler des espèces ; mais les espèces qui ne sont pas bien déterminées, qui n'ont pas une place assignée dans le grand inventaire de la nature sont comme si elles n'existoient pas.

L'ouvrage du citoyen Levaillant n'en sera pas moins recherché, parce qu'il est infiniment précieux. Les ornithologistes théoriciens démêleront le vrai caractère spécifique, composeront des descriptions conformes aux principes reçus, et il restera toujours au citoyen Levaillant la gloire de s'être rendu utile comme inventeur, et d'avoir fourni sur ces animaux des détails relatifs à leurs mœurs, qu'aucun autre que lui n'aura donnés.

MEDECINE.

Extrait d'un mémoire du citoyen Lassus sur le prolapsus de la langue, lu à l'Institut national.

Le citoyen *Lassus* a lu un mémoire sur une maladie qu'il désigne sous le nom de *prolapsus linguæ*, dans laquelle la langue extrêmement volumineuse sort de la bouche, et tombe en dehors, entraînant souvent par son poids, hors de leur situation naturelle, l'os hyoïde et le larynx. Cette maladie a déjà été décrite, et est ordinairement un vice de naissance. *Sandifort*, chirurgien suédois, a fait l'amputation de la partie excédente de cet organe. Le C. Lassus prouve que cette méthode est très-mauvaise, et démontre par plusieurs observations que l'on parvient à une guérison parfaite en commençant par dégorger les vaisseaux au moyen de l'application des sangsues au col, replaçant ensuite la langue, et la contenant avec un bandage qui tient unies les deux mâchoires, et renferme la langue dans les bornes dans lesquelles elle doit être retenue. Dans les enfans nouveaux-nés, il ne faut pas faire têter l'enfant, ce qui augmente le mal, mais l'habituer à avaler en le nourrissant avec du lait pris au biberon. Le temps assure le succès de ce traitement simple, auquel il est étonnant que des hommes justement célèbres aient subs-

tué une opération douloureuse, et dont les traces doivent entraîner des incommodités très-désagréables.

Observations sur un tetanos survenu à la suite d'une plaie au doigt, communiquées par le citoyen Léveillé à la société philomatique.

David Seron voulant arracher un crampon de fer fixé dans un mur, l'échelle qui lui servoit glissa, et pour éviter de tomber il se saisit de ce morceau de fer, et y resta suspendu quelque temps. La pointe du crampon lui déchira la peau de la partie antérieure du doigt du milieu, et le perça profondément sans fracturer la phalange. Cette plaie se cicatrisa en peu de jours. — Quatre jours après cette guérison, ce malade vint à l'hôtel-dieu de Paris; il disoit éprouver des douleurs vives dans la face et les parois du bas-ventre; il avoit de la peine à ouvrir la bouche. On le mit à l'usage des boissons antispasmodiques. Le deuxième jour le tetanos ne fut plus douteux. Les mâchoires étoient totalement fermées, les muscles droits durs, tendus et saillans, le dos concave, la poitrine bombée. Quand on touchoit au ventre, les muscles du col entroient en contraction. Le citoyen Pelletan employa pour traitement des bains de trois à cinq heures de durée deux fois par jour, trente gouttes de *laudanum* le soir, et pour boisson l'eau de chiendent émulsionnée. Le quatrième jour du traitement, le mieux se manifesta, les mâchoires

s'écartèrent, et les muscles droits se détendirent; mais ils reprenoient leur contraction dès qu'on y touchoit, ou même qu'on ouvroit les rideaux du lit du malade. Ce traitement fut continué jusqu'au vingtième jour, époque de la guérison totale.

GRAMMAIRE.

De la nécessité d'instruire les Sourds-Muets pour les rétablir dans le droit de la Nature et dans ceux de la Société, par le C. Sicard.

En voyant la Nation française s'occuper des moyens de procurer l'instruction et des secours aux sourds-muets de naissance, qui pourroit ne pas applaudir avec transport à des vues de bienfaisance faites pour honorer une nation juste et généreuse, qui témoigne un si grand respect pour le malheur? Quels motifs pourroient justifier la plus légère réclamation? Diroit-on qu'il ne manque rien au bonheur du sourd-muet lorsqu'il a de quoi se nourrir; qu'il suffit, d'ailleurs, que, docile aux signes impératifs de ceux qui le gouvernent, il devine leur intention, et qu'obéissant machinalement, il la remplisse avec une espèce d'instinct? C'est néanmoins à cela que se termineroit tout ce qu'on pourroit attendre de cet infortuné qui n'auroit reçu aucune instruction. Le plus intelligent, abandonné à lui-même et à ses propres ressources, ne seroit guères au-dessus de la brute:

borné

borné à des opérations purement mécaniques, ce seroit une espèce d'automate dont les mouvemens s'embarrasseroient et se contrarieroient s'ils n'étoient constamment les mêmes. Cependant il est, comme nous, doué de la raison, cette étincelle précieuse dont la perfectibilité de l'homme atteste l'existence, qui le place au-dessus de tous les êtres et qui fait de lui le roi de l'univers. Seroit-il donc indifférent de former et d'exercer la raison dans cet infortuné, réduit, si on ne vient à son secours, à ne jamais marcher à sa lumière, et de lui apprendre à bien user d'un instrument si dangereux quand il est méconnu, et cependant si utile quand on sait en régler l'usage? Souffriroit-on sans peine qu'il y eût dans une société, où tous les droits sont réglés et tous les devoirs prescrits, des hommes condamnés à ne jamais connoître ni les uns ni les autres? Pourroit-on regarder comme une fondation de luxe celle qui donneroit à des êtres disgraciés par la nature, non des savans pour en faire des savans, mais des instituteurs sensibles, qui, par des procédés heureux, répareroient le malheur de leur naissance, et les rendroient à la société?

Ceux-là se méprennent étrangement qui croient que l'instruction des sourds-muets peut être comparée à celle de ceux qui ne le sont pas. La source de cette erreur vient de ce qu'on met les sourds-muets dans la classe des hommes ordinaires. Il en est, dit-on, un très-grand nombre qui, appliqués à l'agriculture, aux arts et aux métiers, s'en acquittent bien sans le secours de l'éducation: pourquoi, pour y réussir, les sourds-muets auroient-ils besoin d'instituteurs? Cette

objection qui, au premier coup-d'œil, paroît spécieuse, s'évanouit lorsqu'on veut bien faire attention que ceux qui entendent et parlent reçoivent une instruction continuelle de tout ce qui les entoure, au lieu que ce qui entoure le sourd-muet est pour lui sans action et sans vie. Il faut suppléer à ce qui lui manque, pour lui rendre possible la communication des lumières communes, de ces lumières générales dont l'objet est la connoissance des premiers et des plus simples rapports de la société, de nos usages, de nos coutumes, de nos lois, de nos devoirs. Ce n'est donc pas pour en faire des métaphysiciens et des philosophes qu'on veut les instruire; mais l'instruction leur est nécessaire pour qu'ils puissent être des agriculteurs, des ouvriers, des artistes, des hommes, des citoyens.

Pour arriver à ce but, il n'y a presque rien à faire pour ceux qui ne sont privés ni de la faculté de la parole, ni du sens de l'ouïe; ils trouvent dans leur famille, auprès de leurs proches, dans leur voisinage, dans leurs premières liaisons autant d'instituteurs. Une tradition dont la chaîne touche au berceau du monde, et dont rien jusqu'à eux n'a rompu le fil, leur communique toutes les connoissances nécessaires aux différens usages de la vie: mais pour les sourds-muets, le monde n'a qu'un jour; point de tradition pour eux, point de communication avec les autres hommes. Réduits à une affreuse solitude, un silence éternel règne autour d'eux; ils ne peuvent interroger personne, ni par conséquent s'instruire de rien parmi ceux qui les environnent.

Ceux qui n'ont pas vécu avec eux ne peuvent se faire une idée de leur triste existence. Donnons-en un apperçu, d'après la connoissance que nous en avons, pour intéresser à leur malheur les ames sensibles. Il n'est pas besoin de rien exagérer ; il suffira de les peindre comme nous les avons toujours vus.

Un sourd-muet est sur la terre un être isolé que personne ne peut entendre, et à qui personne ne peut répondre ; car, comment parler à celui à qui le son ne peut jamais être connu, parce qu'il est à une distance infinie des objets sonores ? Né comme les autres enfans, mais privé, en naissant, de ces douces et tendres impressions que font dans l'ame de ceux qui, sans même qu'ils s'en apperçoivent, les accens maternels, rien ne réveille en lui le premier sentiment de la nature. Aussi méconnoît-il, à l'exemple des animaux, les auteurs de ses jours, presqu'aussitôt que leurs soins cessent de lui être nécessaires : ces douces étreintes de la tendresse maternelle, ces aimables retours de la piété filiale, ce commerce enchanteur d'amour et de reconnoissance des parens et des enfans, il ne les connoît pas. Orphelin éternel sur la terre, où tout le rapproche de la brute, et où rien ne l'élève à la dignité de l'homme, accoutumé à ne rien deviner des causes qui produisent les effets dont il est toujours témoin, le monde physique est le seul sur lequel il porte ses regards, sans y rien appercevoir ; il n'existe pas même pour lui de monde moral : il est absolument sans vertu et presque sans vice. Placé au milieu de la société, et jamais avec elle, la vie est une carrière laborieuse sur laquelle aucune espèce de bon-

heur ne verse ses douces influences pour en adoucir les peines. Défiant à l'excès, il ne se rassure jamais sur les témoignages extérieurs d'affection qu'on lui donne : il interroge les regards, non pour y découvrir l'expression de la bienveillance dont il n'a aucune idée, mais plutôt des signes d'un mépris qu'il soupçonne et qu'il redoute. Toujours triste, toujours timide et effrayé de tout, il voit les hommes doués des sens que la nature lui a refusés, comme une espèce supérieure dans laquelle l'infortuné ne croit pas mériter d'être compté : voilà, au naturel, quel est le sourd-muet sans instruction. Concevroit-on qu'au moment où toutes les espèces de servitudes sont à jamais abolies sur le sol de la France, la Convention nationale eût laissé subsister une si déplorable dégradation, une inégalité et une servitude aussi monstrueuses dans un grand nombre d'individus de l'espèce humaine?

Il n'est point, en effet, d'esclavage plus honteux pour l'homme que celui que lui imposeroit le défaut absolu de lumière et de raison. Oui, le sourd-muet seroit l'esclave de quiconque voudroit l'asservir. S'il avoit eu le bonheur de naître de parens compâtissans, ceux-ci auroient pourvu, sans doute, autant qu'ils l'auroient pû, à son bien-être, en assurant ses droits : mais peut-on assez compter sur la justice des hommes pour se rassurer entièrement sur le sort de cet infortuné? Quelle certitude peut-on avoir que des droits qu'il ne connoît point lui seront toujours conservés, lorsque ses oppresseurs auront intérêt de les violer, sans qu'il sache jamais qu'il peut se plaindre et ré-

c'amer? Qu'on l'instruise donc, et alors il les défendra lui-même ces droits sacrés de la nature ; la nation qui l'adopte, pour les lui garantir, va l'entourer d'instituteurs qui les lui révéleront de sa part. Quelle mission auguste elle nous donne ! O vous tous qui naquites avec une ame sensible et la passion du bien, venez être les pères de ces infortunés. En quel autre genre d'instruction pourroit vous offrir des objets aussi intéressans que celui qui donne rigoureusement à des êtres, vos semblables, la VÉRITABLE VIE, la VIE MORALE ? Je l'ai déjà dit, et je ne puis trop le redire, avant d'avoir reçu cette instruction, le sourd-muet n'a presque qu'une organisation physique ; l'exercice de cette faculté intelligente dont il n'auroit jamais fait usage, c'est son instituteur qui la lui donne ; sans lui, il n'eût été qu'un sauvage jeté dès sa naissance dans une île déserte, sans avoir jamais communiqué avec un être vivant. C'est un enfant disgracié, dont les frères ne cessent point de jouir de tous les biens qu'une mère tendre leur prodigue, tandis que, rejeté loin d'elle, celui-ci n'en reçoit que des traitemens rigoureux. C'est son instituteur qui, à force d'art, de patience et de bonté, répare l'injustice de sa marâtre ; il a recours au sens de la vue, puisque celui de l'ouïe est absolument nul ; il donne un corps à la pensée ; il rend visible ce qu'on peut à peine concevoir ; il lui tient lieu de la société toute entière jusqu'à ce qu'il puisse y être introduit ; il a pour lui les entrailles d'un père, la tendre sollicitude d'une mère, les complaisances d'un

ami ; car il faut être l'ami de celui que vous voulez instruire ; et quand l'éducation sera achevée, vous n'aurez fait pour lui que ce qui se fait naturellement pour les enfans ordinaires dont personne n'a commencé l'éducation. Le sourd-muet sera bien loin encore d'être un savant, mais il aura cessé d'être un sauvage ; il ne sera plus étranger dans la grande famille des hommes, devenus ses semblables, il aura la conscience et le sentiment intime de son intelligence ; une raison qu'il commencera à exercer sur la nature des êtres qui l'environnent succédera à cette inertie, à ce long sommeil dans lequel il demeuroit plongé au milieu des miracles de la nature, et à l'aspect des chefs-d'œuvres des arts. Il n'aura plus cette défiance, ces soupçons, ces erreurs qui empoisonnent sa malheureuse vie. Les hommes donés de tous leurs sens n'auront au-dessus de lui d'autre supériorité qu'un moyen de plus d'exprimer leurs idées. Ils auront des signes PARLÉS, et celui-ci des signes ÉCRITS. Mieux instruit que la plupart d'entr'eux des principes généraux d'une langue universelle, et les ayant appliqués à celle de son pays, le sourd-muet aura une langue et des oreilles artificielles ; il ne sera plus sourd pour ceux qui sauront, comme lui, traduire les signes manuels et les signes parlés par les signes écrits ; il ne sera plus muet pour ceux qui connoîtront la nature de ceux-ci.

Là finira l'éducation du sourd-muet, dont l'instruction eût été bornée, s'il fût né *entendant*, aux notions les plus nécessaires, et là commencera celle

de l'enfant qui, né dans une classe plus aisée, eût été consacré à des études propres à orner et à perfectionner l'esprit.

Mais quels seront les premiers moyens de communication qu'employera son instituteur?

Je ne saurois trop le redire, tout est à faire pour commencer l'éducation des sourds-muets: aucun livre déjà connu, quelqu'élémentaire qu'on le suppose, ne peut fournir à cet égard la moindre idée. L'alphabet que nous mettrions dans les mains de nos enfans est lui-même un livre, et il ne faut aucun livre pour cette éducation si extraordinaire. Ce n'est pas que notre but ne soit d'apprendre à lire au sourd-muet, et qu'il ne faille employer pour cela les lettres dont nous nous servons dans l'imprimerie et dans l'écriture courante; mais la connoissance des lettres doit être amenée, comme toutes les autres connoissances, par les lois de la nécessité et par l'avantage que la paresse de l'élève retirera de ces moyens commodes d'exprimer les idées. Mais pourquoi, dira-t-on, ne pas commencer ce cours d'instruction, dont la lecture doit être un jour le résultat, comme le cours d'instruction de tous les autres enfans? Peut-il y avoir un élément plus simple qu'une lettre, un simple caractère? Y a-t-il un point de départ plus près de la nature? et en parlant de discours, qui est le dernier degré de l'instructio trouve-t-on quelque chose avant la simple lettre l'alphabet? Oui sans doute; car s'il n'y avoit avant, comment expliquer au sourd-muet la r de ces lettres, la nécessité de tel nombre et

motifs des diverses combinaisons qui forment tous les signes de rappel de toutes les idées. Sans doute cette explication n'est pas nécessaire pour ceux qui parlent ; ils ont déjà des signes pour distinguer et les objets et les qualités. Ils ont déjà une langue formée, dont l'écriture qu'on leur présente n'est qu'une traduction ou plutôt une image fidèle ; chaque lettre liée avec une autre ou par une autre est signe de tel son, et ce son est connu. Ce son est dans le diapason de l'instrument vocal, et tels sons réuni forment un mot qui est le signe de telle idée qui étoit déjà dans leur esprit. Le sourd-muet a bien des pas à faire pour prendre quelqu'intérêt à ces combinaisons de lettres ; il faut d'abord en convenir avec lui, et pour en convenir, il faut chercher quel eût été son alphabet, si l'homme naturel en eût composé un.

L'écriture n'est autre chose qu'un composé de signes, et chaque signe est une représentation d'une idée, et le signe seroit l'expression employée par l'homme de la nature. S'il savoit dessiner, il dessineroit les objets qu'il voudroit rappeler à son semblable ; Ce seroit là sa manière d'écrire. Eh bien, faisons de même, et supposons-nous avec lui à la première leçon.

Une grande planche noire est devant nous, posée sur un banc où nous plaçons divers objets qui sont à notre usage et nous sont familiers ; c'est une *clef*, un *couteau*, des *ciseaux*, une *montre*, une *boëte*, un *crayon*, etc.

Nous cherchons avec notre élève à quel usage ut servir chacun de ces objets ; nous essayons de-

vant lui et les ciseaux, et le couteau, et le crayon ; nous ouvrons la boîte, nous regardons la montre, nous employons la clef, et chacun de ces procédés devient pour nous le signe de chacun des objets. Bientôt, sans avoir réellement la boîte dans les mains, nous répéterons l'action que nous faisions tout-à-l'heure quand nous ouvrions la boîte, et cette action sera notre signe de rappel, qui sera le signe de l'objet ou son nom, comme le mot *boîte articulé* est le nom qui rappelle la boîte à ceux qui parlent ou qui entendent. Celui qui parle a donc un signe parlé ou vocal, et nous avons un signe manuel ; celui qui parle dessine en quelque sorte ses sons articulés sur le papier, et l'on appelle ce qu'il a fait de *l'écriture*, et cette écriture a des lettres pour élémens ; celui qui ne parle pas ne dessine pas moins son signe manuel sur le papier, et on appelle ce qu'il a fait *dessin*, et ce dessin a des traits pour élémens. Le sourd-muet a donc aussi deux moyens d'exprimer les images de son esprit, des *signes* et des *traits*. Les signes sont les mots, et les traits sont des lettres, comme celui qui parle et qui écrit a des sons pour signes et des lettres pour traits ; c'est pour le dire en passant, par ce rapprochement des signes de ceux qui parlent, et des signes de ceux qui sont condamnés à ne jamais parler, que nous nous hâtons de porter la consolation dans l'ame flétrie de notre élève ; nous lui montrons d'avance le dédommagement que nos soins lui préparent d'une privation cruelle que notre art fait disparoître avec le temps et avec l'application qu'il y apportera.

Les objets présentés aux yeux de l'élève étant dessinés tour-à-tour, l'instituteur touche un objet, l'élève est averti que c'est le dessin de l'objet qu'on lui demande, et si l'on touche le dessin de l'objet, c'est l'objet lui-même qu'il doit indiquer. L'instituteur cache l'objet, et laisse encore subsister le dessin..... Mais l'objet est absent, que fera donc l'élève? il en dessinera les formes, il en fera le signe, et ce sera sa manière de nommer, de dessiner, de rappeler cet objet: cette manière de nommer, de dessiner, de rappeler sera donc le nom, le dessin, le signe ou le rappel de cet objet. Ainsi, dans ce procédé là, l'instituteur en montrant le dessin, montrera le nom écrit de cet objet, et l'élève en montrant les formes de l'objet en prononcera le nom, à sa manière.

On ne sauroit nier que par ces simples procédés la communication ne commence à être établie entre lui et son élève. Eh! que font de plus entr'eux ceux qui parlent? Le mot *ciseaux* les peint-il mieux à l'oreille de celui qui écoute qu'il ne les peint aux yeux de celui qui en regarde la forme dessinée ou figurée? L'élève comprend donc son instituteur quand celui-ci dessine ou figure les formes des objets dont il veut réveiller l'idée dans son esprit, et l'instituteur à son tour comprendra son élève. Il y a déjà entr'eux un langage plus expressif, plus naturel, plus vrai que le langage parlé. Mais cette sorte d'écriture n'est-elle pas un moyen trop long, et par là même peu commode? n'y pourroit-on pas substituer un moyen plus rapide et plus facile? L'ins-

tituteur en fait l'essai, c'est d'employer de petits caractères ou des traits échappés, sans intention, ce semble, à un crayon qui se joue sur la planche noire. L'instituteur donne le nom de lettres à ces traits généraux; il les trace sur un des côtés de la planche pour y avoir recours au besoin; on ne les a pas employés quelquefois sans les préférer à la manière du dessin, et voilà comme on passe à la connoissance et bientôt à l'étude de ces caractères. Ce ne sont plus pour le sourd-muet, comme pour nos enfans, des lettres sans valeur; ce sont des traits qui remplacent ceux du dessin; et comme l'objet présenté ne laisse aucune incertitude sur le dessin qui en est l'image, de même le dessin fixe l'esprit sur la valeur des lettres qui le remplacent; ainsi le mot tire sa valeur du dessin qu'il remplace, comme le dessin a reçu sa valeur de la présence de l'objet. C'est dans la troisième partie de cet ouvrage qu'on trouvera une figure où sera représenté ce procédé avec tous ses développemens; nous ne pouvons que l'annoncer ici. Mais quel ordre suivrons-nous dans la disposition des lettres de l'alphabet? Ne connoissant absolument ni le son, ni la voix, il ne peut y avoir à notre égard ni *consonnes*, ni *voyelles*, et par conséquent point de syllabes. Tous les mots sont des tableaux pour nous; chacun est une image dont nous n'avons pas à disséquer les élémens : cependant ces mots sont formés de lettres qui ne sont pas de même espèce, et quoique nous ne puissions connoître que difficilement le mécanisme des articulations, on peut nous donner, jus-

qu'à un certain point, une idée de la différence de ce qu'on appelle CONSONNE et de ce qu'on appelle VOYELLE. Il y a d'abord bien moins de lettres de cette seconde espèce que de la première : on voit celles-là se mêler aux autres pour les lier, en quelque sorte, et en faire un assemblage complet. Nous pouvons donc, sans inconvénient, les appeler LIANTES, les autres seront les LIÉES. Mais ces lettres LIÉES seront-elles en aussi grand nombre qu'on nous le dit? y a t-il réellement 19 lettres LIÉES, comme il y en a 5 LIANTES ? non. Les lettres LIÉES étoient d'abord en très-petit nombre, la différente manière d'appuyer en les prononçant les a seule multipliées : une de ces lettres fortement ou doucement prononcée, de la même lettre en a fait deux. La lettre P, plus ou moins fortement articulée, a été ou le P, ou le B. Il faut en dire autant du C, du K, du Q, ou du G ; autant du T et du D ; autant de l'F et du V ; autant du S et du Z, etc. Voici l'ordre de nos lettres.

	Liables ou liées.		Liantes.
FORTES.	P.	B.	A.
	C. Q. K.	G.	E.
	T.	D.	I. H.
	F.	V.	O.
	R.	L.	U.
	S.	Z.	
	M.	N.	
		DOUCES.	

La lettre X étant le C et S réunis, n'est pas une lettre de plus.

Je renvoye à la quatrième partie de cet ouvrage pour une théorie sur l'art de parler et sur les moyens d'en rendre la pratique facile aux sourds-muets. C'est là que je me propose de justifier l'ordre nouveau de cet alphabet ; je dirai pourquoi notre première lettre est un P, pourquoi la seconde placée vis-à-vis et sur une seconde ligne horisontale est un B, etc. Je dirai seulement aujourd'hui que l'alphabet tel qu'on le présente à l'enfance est sans raison, que les lettres y ont été distribuées et classées au hasard, comme si elles jouoient toutes le même rôle dans l'écriture et dans le langage : aussi ne faut-il pas s'étonner si les enfans ont tant de répugnance pour apprendre à les connoître, et tant de peine à retenir le son qu'indique chacune d'elles. Je dirai que, puisque les lettres LIABLES ou LIÉES ne servent de rien sans les LIANTES, et qu'on ne peut en nommer aucune, on devroit, dès les premiers jours où on les montre à un élève, les accoler chacune avec celle qui peut en déterminer le son ou la valeur ; ainsi P devroit être avec une de ces cinq LIANTES, et jamais isolé, et l'enfant diroit PA qui est le premier jeu de ses lèvres qui s'essayent au grand, au merveilleux travail de la parole. Il diroit BE ; il diroit BI, etc. Que veut-on qu'il dise quand il verra P et B, tous seuls ?

Peut-être les réflexions que j'ai faites sur l'alphabet

pourront-elles servir un jour à rendre moins dégoûtans, plus raisonnables, et partant plus faciles les premiers travaux de l'enfance. Un de mes élèves, le plus sourd de l'école, qui parle sans s'entendre, et qui est parfaitement entendu, sert tous les jours de preuve confirmative à la théorie que j'annonce.

Le sourd-muet connoissant l'usage des lettres, et persuadé que leur combinaison convenue remplace la figure dessinée de chaque objet, l'instituteur doit lui présenter une suite de noms d'objets physiques qui lui sont les plus connus et les plus familiers ; et comme dans les premiers pas il faut appeler l'analyse, comme il est important de lui apprendre et à *généraliser* les idées et à les *individualiser*, il faut faire choix d'objets qui puissent être divisés, et dont chaque division ait son nom propre, comme dans l'exemple qui suit :

TÊTE.
BRAS.
MAINS.
PIEDS.

Quand ces membres sont bien connus, et ils le sont presqu'à l'instant qu'ils sont montrés, il faut ainsi analyser la tête d'après ce que je viens de dire.

Crâne.
Cheveux.
Front.
Œil.
Œil.
Nez.
Joue.
Joue.
Bouche.
Menton.
Oreille.
Oreille.
} Tête.

On observera de ne point parler encore du pluriel ; ainsi on ne dira dans ce commencement ni cheveux, ni *yeux*, ni joues, ni oreilles. Il faudroit supposer que deux objets de la même espèce s'exprimeroient par un signe unique, en ajoutant un S ou un X qui tient lieu du nom deux fois écrit ; et il ne faut rien supposer avec des êtres avec lesquels aucune convention grammaticale n'est établie, et ne peut encore s'établir. Il faudra faire quelque chose de plus ; c'est que le pluriel d'*œil* ne sera pas d'abord *yeux*, mais *œils*, et cela par respect pour une grande loi, pour la loi de l'analogie, qui est en général d'un si grand secours dans l'étude des langues, et dont le service est si indispensable dans l'instruction du sourd-muet qu'il faut faire à cette loi les plus grands sacrifices. L'élève ne dira pas toujours les *œils*, les *ciels* ; mais il le dira assez long-temps pour ne pas oublier que l'S qui termine un mot dispense de la peine de l'écrire autant de fois qu'on affirme

quelques qualités de cet objet, dont ce mot est le nom ou le signe.

Quant à l'ordre à observer dans la série des mots à présenter au sourd-muet dont l'instruction commence, cet ordre est bien naturel. Dès qu'il commence à s'apercevoir et à se réjouir du moyen consolateur que vous offrez à son ame si *expansive* et si *communicative*, ses yeux demandent le nom de tout ce qui l'entoure ; vous y lisez l'inquiétude et le désir ; c'est d'abord tous les membres de son corps ; ce sont les meubles de la classe, de la salle à manger, de sa chambre à coucher, de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il touche ; il ne veut plus être muet, il veut tout connoître, parce qu'il veut causer de tout. Augmentez donc son dictionnaire, enrichissez cette mémoire jusqu'alors si pauvre ; qu'il écrive lui-même tous les noms ; le besoin de vous les dire lui fera faire mille efforts pour les retenir ; hâtez-vous de répondre à tant d'empressement : vous le rendrez si heureux de le tirer de sa nullité et de l'associer à vos jouissances ! C'étoit tout-à-l'heure un étranger qui ne connoissoit rien dans ses propres domaines ; mais à mesure que vous lui révelez le nom de tout ce qu'il y voit, vous lui en restituez la propriété. Ah ! c'est ici que commencent les douces jouissances de l'instituteur ; le voile qui couvroit l'intelligence de l'élève est soulevé ; les premiers pas sont faits ; c'est le moment de donner le secret de notre *pluriel*, et par conséquent de s'essayer à généraliser.

généraliser. L'homme de la nature ne voit que des individus, l'homme civilisé voit les espèces, l'homme civilisé procède ainsi : . . } une / une } deux.

main / main } Mains.

Quelle satisfaction pour l'instituteur qui jusques là ne voyoit dans le sourd-muet qu'un être purement sensible et seulement animé, quand il le voit saisissant cette leçon qui paroît si peu importante, et qui va servir de base à tant de procédés métaphysiques ! Un seul signe devient donc collectif de plus d'une idée. Il ne sera plus surpris bientôt quand il apprendra que, sous une seule dénomination, on renferme toute une grande collection d'êtres semblables, et le mot ESPÈCE n'aura plus pour lui de difficultés ; le mot GENRE ne sera pas plus difficile ; mais ne franchissons pas un si grand intervalle, et quoique le *pluriel* doive nous conduire à ces noms abstraits ; comme nous ne sommes pas murs pour ces mots là, comme des mots plus connus n'ont pu nous être encore montrés, ne précipitons pas nos pas, et restons encore à notre PLURIEL, sur-tout que ce mot ne paroisse pas aux yeux du sourd-muet ; les dénominations grammaticales se mêlant avec celles des objets physiques brouilleroient tout, et l'élève accoutumé à nous voir lui montrer un objet sensible quand nous lui en montrons le nom, auroit droit de

nous demander l'objet dont *pluriel* est le signe. Ainsi point de grammaire, point de termes grammaticaux quand un élève ne sait pas rendre encore ses idées.

Le grand écueil que n'ont pu éviter ceux qui nous ont donné des grammaires de notre langue, est d'avoir pris dans la langue latine les dénominations des divers élémens du langage. On avoit cru la langue française fille de la langue latine, parce qu'on retrouvoit dans l'une des emprunts faits à l'autre, comme si on vouloit se persuader qu'un enfant d'une famille appartient à une autre parce qu'il a volé les habits d'un des enfans de cette autre famille. Il falloit étudier le génie de la langue française, la comparer avec la latine sous le rapport du génie propre à chacune des deux langues; il falloit tâcher de se garantir du piège sans cesse préparé par l'étymologie, et alors on n'auroit pas fait autant d'efforts pour composer pour la langue française une grammaire *latinisée*. Quelle barbarie étrange d'avoir voulu assujétir les noms français à la déclinaison des noms latins! Une langue où la désinence d'un mot étoit invariable devoit-elle avoir les mêmes règles qu'une langue où les noms avoient des cas? Une langue *analogue* pouvoit-elle être enseignée par les mêmes moyens que ceux qu'on avoit employés pour enseigner une langue *transpositive*? Il falloit chercher des règles générales, et il étoit impossible de les trouver tant qu'on s'obstinoit à appliquer les règles d'une langue particulière à un autre idiôme parti-

culier. Au renouvellement des lettres, les savans, pleins de vénération pour les langues anciennes, ont regardé comme barbares les formes et les tours qu'ils ne pouvoient traduire en ces langues, sans s'éloigner de ces mêmes tours et de ces mêmes formes : toutes les fois que le fil de l'analogie s'est trouvé rompu, on a cru que c'étoit une irrégularité et une exception dont il ne falloit pas chercher à rendre compte.

Il eût fallu d'abord chercher à retrouver les anciennes traces de la langue de la nature, de cette langue qui a dû précéder toutes les conventions; il eût fallu en fixer les élémens essentiels, et pour cela s'étudier à découvrir la nature de l'esprit, examiner quelles idées il avoit à exprimer, quels moyens étoient en son pouvoir pour cette expression. Le résultat de ces recherches eût été non un traité de grammaire française, ni de grammaire latine, ni de grammaire grecque, mais l'histoire même de la parole.

La parole écrite ne doit venir qu'après la parole *parlée* pour ceux qui parlent. La parole écrite ne doit venir qu'après la parole *dessinée* pour ceux qui ne peuvent entendre la parole *parlée;* et la parole *dessinée* ne peut venir qu'après la parole *gesticulée*, ou la parole de signes pour ceux qui ne peuvent entendre qu'en voyant en quelque sorte la parole. C'est donc dans les opérations de l'esprit qu'on eût dû rechercher les principes de la grammaire ; et comme l'esprit est le même par-tout, la gram-

maire puisée dans la nature de l'esprit humain, eût été la grammaire générale, la grammaire de tous les pays et de toutes les langues.

L'ordre que je vais suivre dans la confection de cet ouvrage étonnera sans doute par son extrême singularité ; c'est que ce n'est pas un ouvrage que je compose, mais le cours d'éducation du sourd-muet que je vais suivre. C'est le besoin de faire avancer mon élève dans la carrière où nous avons déjà fait les premiers pas qui appelera à leur tour tous les objets que j'aurai à traiter. Je n'ai pas l'intention particulière de lui apprendre telle science ni tel art ; mes efforts seroient inutiles, et je rendrois son instruction impossible. C'est lui qui doit me conduire ; il est désireux de me communiquer ce qui se passe en lui, j'ai aussi le même besoin ; nous savons les signes et les noms de tout ce qui nous environne. Nous voyons des *chaises*, des *bancs*, etc. ; nous écrivons *chaise* autant de fois qu'il y a de *chaises*, ainsi s'il y en a six, l'élève les écrit ainsi :

Chaise 1.
chaise 1.
chaise 1.
chaise 1.
chaise 1.
chaise 1.

Je lui ferai d'abord observer qu'il pourroit s'épargner la peine d'écrire tant de fois ce mot ; qu'une *s* ajoutée à un seul de ces mots seroit un signe qu'il y en a plus d'une, que par conséquent *chaises* vaut les six *chaises* écrites l'une sous l'autre ; mais cela ne suffit pas. On peut faire la même opération sur les unités, et c'est ici

que commence, pour le sourd-muet, l'étude de la numération; en voici la manière :

un } uns { 2 } deux.
un }

un }
un } uns { 3 } trois.
un }

un }
un }
un } uns { 4 } quatre.
un }

un }
un }
un } uns { 5 } cinq.
un }
un }

un }
un }
un }
un } uns { 6 } six.
un }
un }

un }
un }
un }
un }
un } uns { 7 } sept.
un }
un }

un
un
un
un
un
un
un
un } uns } 8 } huit.

un
un
un
un
un
un
un
un
un } uns } 9 } neuf.

un
un
un
un
un
un
un
un
un
un } uns } 9 / 1 } neuf / 1 } dix.

Je n'ai pas besoin de pousser ce détail plus loin, ce que j'ai dit suffit pour en faire appercevoir la suite : on doit avoir observé que ce qui arrête le sourd-muet c'est le passage de 9 à 10, de 10 à 11, etc., de 19 à 20, etc., etc. Cet article sera développé plus au

*

long dans un tableau particulier. Je dirai seulement que l'homme de la nature a dû compter sur ses doigts, qui lui fournissent la première dixaine. Ainsi le signe de 1 est un doigt montré, le signe 2 est deux doigts montrés, ainsi de suite jusqu'à dix, où l'on montre tous les doigts; pour 11 on montre les dix doigts ensemble, plus un seul qui commence la seconde dixaine; pour 20 deux fois les dix doigts, etc., etc.

Je n'en dirai pas davantage sur la numération, puisque je n'en ai besoin que pour la parfaite intelligence du mot *plusieurs* et pour les premières questions que j'ai à faire. Je ne puis toutefois m'empêcher de faire part d'un autre procédé pour les premiers principes de la numération qui me paroit infiniment simple.

O.

Zéro ou rien.

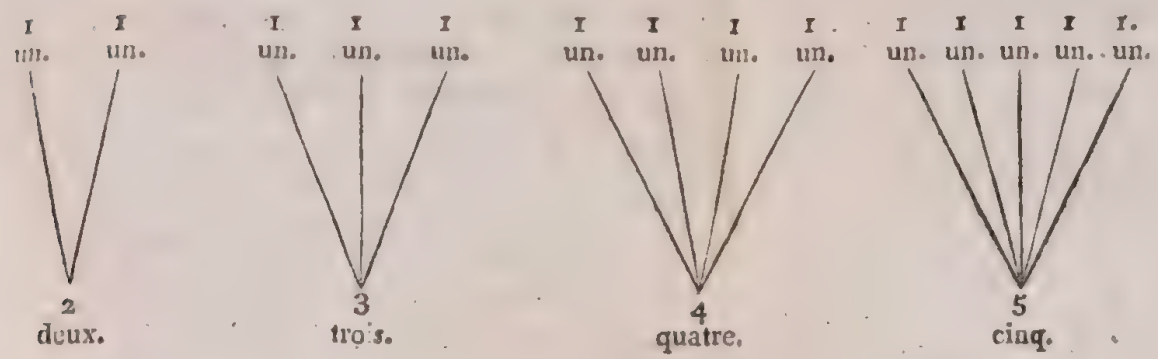

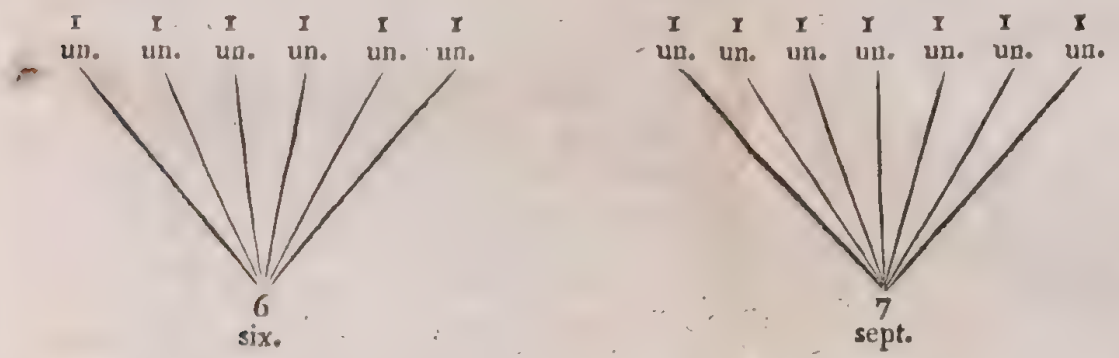

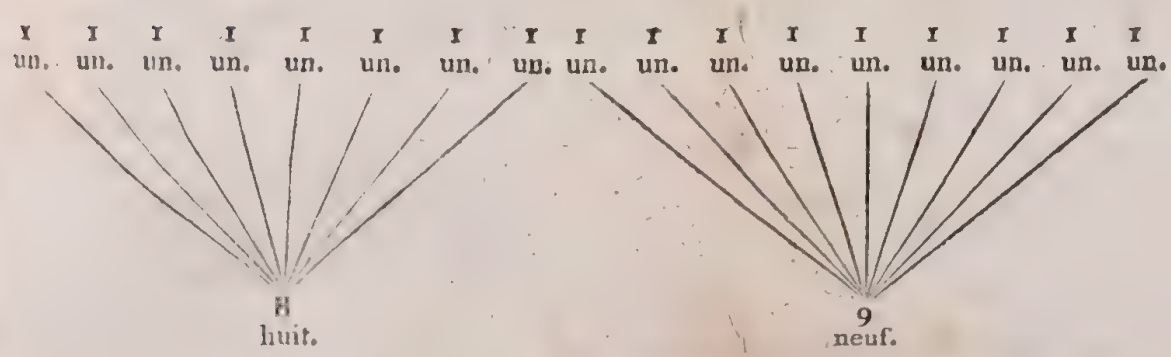

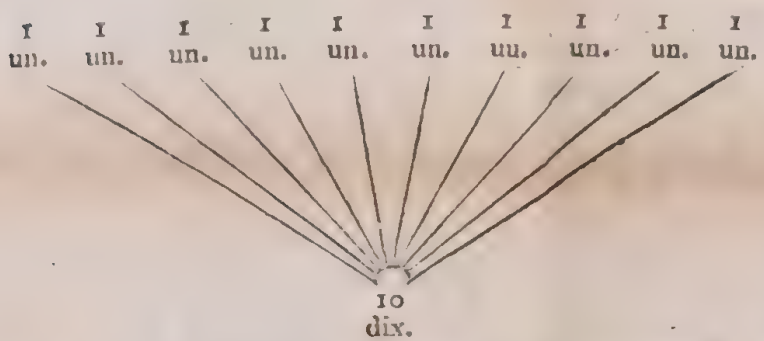

C'est par ces sortes de tableaux que l'Instituteur prépare l'élève à voir, pour ainsi

dire, des yeux du corps les opérations abstraites de l'intelligence, et qu'il l'amènera, par la voie de l'analyse, à des résultats certains.

C'est par de tels procédés que seront décomposés tous les noms collectifs et tous les mots qui renferment plusieurs idées; c'est encore la manière de conduire l'esprit à la connoissance des ellipses qui sont si fréquentes dans toutes les langues, et sur-tout dans la nôtre: car, il faut bien le dire, si les sourds-muets jusqu'ici n'avoient paru avoir que de la mémoire pour toute faculté, s'il s'en trouvoit si peu qui comprissent ce qu'on leur demandoit par écrit, et qui sussent y répondre, c'est que les mots elliptiques ne leur avoient pas été développés par la voie de l'analyse, qu'on se contentoit de leur en a prendre le signe physique correspondant, sans les avoir conduits graduellement à ce signe que l'on ne devoit faire devant eux que quand le sens du mot étoit compris, et seulement pour servir à l'instituteur et à l'élève de signe de rappel de l'idée. Ainsi le mot *huit* n'est présenté que quand l'unité est comprise, et après avoir répété huit fois l'unité. Cet exemple peut servir pour tous les développemens semblables. Cette leçon prépare encore à l'analyse du mot *nombre;* car le nombre suppose plus d'une unité: ainsi ce mot pourra s'appliquer à des unités indéterminées, écrites les unes sous les autres, dont on

ne connoîtra pas le résultat précis. Mais il n'est pas temps de présenter ce mot, nous n'avons pas encore assez d'idées préparatoires ; et c'est, pour le dire en passant, un grand malheur pour les élèves que cette impatience de l'instituteur qui ne donne pas le temps aux fleurs de s'épanouir, aux fruits de mûrir, aux idées de s'appeler, les unes les autres, et de ne se présenter qu'à leur tour, comme nous aurons souvent l'occasion de l'observer et de le redire. On sera sans doute étonné de la brièveté de cette leçon sur la numération, et on se demandera pourquoi une leçon de calcul se mêle aux leçons de grammaire, et semble les interrompre ; on se demandera pourquoi cette leçon n'est qu'ébauchée. Je répondrai que ce n'est ni la grammaire ni le calcul que j'ai le dessein de montrer à mon élève ; que ce n'est point ici un cours d'instruction proprement dit, mais le remplacement de tous les moyens de communication qui entourent les enfans ordinaires, à leur entrée dans le monde, et qui manquent absolument au soud-muet. L'instruction sort, pour ainsi dire, de tous les êtres au milieu desquels l'enfant qui parle et entend passe sa vie ; tous les êtres lui apprennent quelque chose. Tout est muet pour celui que j'instruis. L'enfant compte les petites pièces qu'on lui donne, il les rassemble, et un seul signe suffit pour en exprimer le nombre. Le sourd-muet n'en voit qu'une, et s'il en regarde une seconde, c'est encore une, sans être deux. Il faut donc, aussitôt que son esprit s'ouvre aux premiers rayons de lumière, lui donner quelqu'idée non des règles du calcul qu'il faut réserver

pour une raison plus exercée, mais des unités qui forment des dixaines, nombre dont les doigts lui fournissent les élémens.

Mais ne vous contentez pas d'écrire les noms de nombre sans les appuyer, en quelque sorte, sur des objets sensibles; car, qu'est-ce qu'*un, deux, trois* ou *quatre*, quand il n'y a rien après ces mots sur quoi les yeux puissent appliquer *un, deux, trois* ou *quatre*? Cette sorte d'abstraction n'est pas faite pour un esprit encore tout matériel; il ne sera possible d'abstraire qu'après avoir mis sous les yeux et l'objet et son modicatif (1).

(1) L'Instituteur des Sourds-Muets nous promet de nous communiquer quelques chapitres qui font suite à ce qu'on vient de lire, si, ce qu'il nous a déja envoyé, intéresse nos lecteurs. *Note des Rédacteurs.*

MORALE.

Sur cette question décidée affirmativement par J.-J. Rousseau : Faut-il faire apprendre un métier à un jeune homme bien élevé, de quelqu'état et condition qu'il soit?

(J'ai voulu voir, j'ai vu).

J'entreprends de réfuter un écrivain dont l'autorité est d'un tel poids qu'on peut l'appeler l'oracle de ce siècle. Son opinion si prononcée sur la question présente a convaincu un très-grand nombre de ses lecteurs. Aucun ne s'y conforme dans la pratique, et nous verrons bien pourquoi; mais tous se prétendent

enchaînés par des circonstances, par des obstacles insurmontables, et regrettent de ne pouvoir l'adopter que spéculativement.

J'ai pour but, dans cet écrit, de diminuer leurs regrets, et de changer même totalement à cet égard leurs idées. Mon épigraphe me donne quelque droit sinon pour être cru, au moins pour être lu avec quelqu'attention.

Il est évident qu'en faisant apprendre un métier à son Emile, et frondant ainsi les usages et les opinions reçus de son temps, Rousseau n'a eu d'autre but, d'autre idée que de lui acquérir la véritable indépendance, celle qui met un homme en état de se suffire en tout et par-tout à lui-même, et lui fait trouver son dîner où et quand il veut, sans l'acheter jamais par des bassesses ou des actions coupables. C'est là le motif bien puissant sans doute, mais c'est le seul qu'il fait valoir avec toute l'éloquence et la force dont il est capable; car il est certain qu'il est fort peu jaloux que son élève sache manier le rabot ou la truelle, l'aiguille ou la manique; il exige de lui, à la vérité, cette adresse dans la main-d'œuvre, nécessaire pour se suffire à soi-même dans des cas imprévus; mais cette adresse s'acquiert sans qu'il soit besoin positivement d'apprendre un métier, et il est certain qu'il ne lui feroit pas perdre son temps chez un menuisier s'il prévoyoit qu'il n'y acquît pas cette indépendance dont il est, avec raison, si jaloux.

Or, je doute fort du succès de cette entreprise; je doute qu'un jeune homme habitué à réfléchir, à

travailler de tête et à s'occuper de choses pour lesquelles il a dû prendre un goût exclusif, puisse jamais savoir assez son métier, quel qu'il soit, pour y trouver, en cas d'événement, une ressource *toujours prompte* (remarquez bien ces mots), *toujours prête, toujours suffisante* pour le substanter lui et ceux dont l'existence est liée à la sienne; car, dans l'ordre moral et politique, l'idée d'un homme n'est jamais séparée de celle de sa femme et de ses enfans.

J'ai dit: *Je doute.* En effet, mes raisonnemens n'étant, pour la plupart, fondés que sur ce que j'ai éprouvé, j'avoue qu'ils ne sont vraiment concluans que pour moi-même. Tout ce que je demande à mes lecteurs, c'est de juger si, dans leur application, ils peuvent s'étendre au plus grand nombre.

L'importance de cette question me rend indispensable ici l'exposé de quelques principes et quelques faits généraux dont on sentira bientôt l'application.

Rousseau, qui proscrit avec toute la force dont il est capable ces distinctions de pauvres et de riches, de nobles et de roturiers, qui, de tout temps, ont fait notre malheur, en admet une autre vraiment indestructible, et à laquelle il donne le plus haut degré d'importance, c'est celle *des gens qui pensent* et *des gens qui ne pensent pas* (Emile, liv. 5). Cette distinction, que personne ne lui a contestée, sert constamment de guide au philosophe dans ses écrits, au législateur dans ses institutions: on a dit, sur cela, tout ce qu'on pouvoit dire.

Ainsi, je n'insisterai que pour bien éclaircir la valeur des termes. Par *gens qui pensent*, gardons-nous bien d'entendre exclusivement *les gens qui pensent bien*. Eh! qui oseroit se faire inscrire dans cette classe? D'un autre côté, gardons-nous d'y comprendre ceux qui doivent à l'usage du monde, à une éducation un peu soignée, à quelque peu de lecture et d'observations telles-qu'elles, le poli des manières, une certaine correction de langage et un magasin d'expressions et de phrases qu'on seroit tenté quelquefois de prendre pour le signe assuré d'une tête pensante. On peut quelquefois s'y méprendre; mais sur le choix de leurs plaisirs, sur la nature de leurs liaisons, à certains traits plus ou moïns délicats, un bon connoisseur ne tarde pas à les apprécier. Les gens qui pensent sont donc ceux que l'habitude de la réflexion, les lectures, les études suivies et analytiques, les observations faites avec soin, avec ordre, et dans l'intention de s'instruire, ont familiarisé avec les idées abstraites, ceux enfin qui peuvent saisir un grand ensemble et former de vastes combinaisons. Il y a à parier que chacune de ces têtes-là contient plus d'erreurs que mille têtes ensemble prises dans la seconde classe; mais la distinction n'en est pas moins réelle. N'en tirons d'autres conséquences que celles relatives à la question que nous traitons ici.

Or, je dis que nos situations, nos éductions diverses nous donnent des caractères et des goûts qui diffèrent essentiellement; chacun de nous s'attache au genre de travail et d'occupation qui lui convient:

cette occupation habituelle devient une seconde nature qu'il n'est plus possible de changer, et qui nous rend d'autant plus impropres à toutes les autres, que nous sommes propres à celle qu'une première impulsion nous a fait choisir.

Préjugé, n'allez-vous dire; effet d'un mauvais système d'éducation qui a séparé jusqu'ici les travaux manuels et les opérations de l'esprit qu'on eût dû réunir pour se servir l'une à l'autre de relâche et de délassement. — Détrompez-vous. Si quelques-uns ont pu se trouver dans une situation assez heureuse pour pouvoir réunir à un peu d'intelligence et à quelque culture d'esprit l'aptitude aux plus pénibles travaux, cette situation est forcée et rien moins que naturelle. Voyez cette main calleuse, épaisse et brune qui bat le fer, manie la hache ou conduit la charrue, et essayez de lui faire tracer d'élégans contours ou parcourir rapidement les touches d'un clavier! eh bien! il en est de même des facultés morales. Le même travail habituel qui roidit et endurcit les membres produit un effet semblable sur l'esprit et les sentimens; le corps et l'ame y gagnent tous deux en force et en *masse*, si on peut s'exprimer ainsi, ce qu'ils perdent tous deux en graces et en délicatesse.

Enfin, contestez tant que vous voudrez le principe, l'expérience vous forcera de m'accorder ce fait général qui en est une conséquence: c'est que toutes les personnes pensantes, réfléchissantes par caractère et par goût éprouvent un souverain ennui, un dégoût insurmontable, toutes les fois que les cir-

constances exigent d'elles quelque travail de main, quelqu'opérât ou machinale ou à-peu-près. J'ai connu un homme vraiment philosophe avantagé de la fortune, et qui savoit se faire servir, souhaiter ardemment un domestique de plus pour l'habiller des pieds à la tête sans qu'il eût la peine d'y songer. Vous sentez qu'un homme de ce caractère aimeroit mieux aller nuds pieds que de raccommoder son soulier, quand même il sauroit le faire : à plus forte raison ne se décidera-t-il pas aisément à l'apprendre, et s'il s'y décide enfin, il employera un mois à apprendre mal, et au risque de se couper cent fois les doigts, ce qu'un apprenti ordinaire et prenant goût au métier apprendra en une journée.

Et ne faisons pas, s'il vous plaît, un crime aux philosophes de cette aversion pour le travail des mains ; elle me semble très-naturelle et fondée en raison. Est-ce notre faute à nous, si, placés dans une situation plus heureuse, nous donnons une préférence exclusive à ce qui la mérite le plus, et si l'habitude, le goût dominant nous familiarisant avec des travaux d'un certain genre, nous devenons entièrement inaptes à des occupations toutes contraires? Autant vaudroit demander à un serrurier de faire l'analyse de l'esprit des lois. L'homme est né pour le travail : d'accord ; mais quand je résous un problème de mathématiques, quand je m'occupe de vers, de morale, de politique, j'obéis à cette loi de la nature, comme ce ciseleur qui façonne une breloque ; et de plus, j'agrandis mon être, quand il dégrade le sien, je remplis ma destination sur la

terre beaucoup mieux que lui. Je le dis affirmativement : ce n'est pas pour aller, venir, couper, fendre, regner, soumettre la matière à tant de manipulations capricieuses que l'homme a été placé sur la terre, mais bien pour exercer son esprit et sa raison, pour augmenter de tout son pouvoir ses jouissances intellectuelles, en étendant chaque jour la sphère de son entendement.

Ce que je dis ici n'a d'autre objet que d'exercer, de justifier même aux yeux des gens prévenus l'aversion que doivent sentir les hommes qui pensent pour les travaux des hommes qui ne pensent point. En cela ils obéissent à cet instinct naturel qui nous fait préférer ce qui nous convient, et rejeter ce qui ne nous convient pas. Encore une fois, ils suivent leur destination, ils sont dans l'ordre ; ils en sortiroient, si, par des efforts multipliés sur eux-mêmes, ils apprenoient à aimer ce que *leur nature* leur dit de n'aimer pas.

Reprenons le fil de nos premières idées, et, convaincus de la nécessité d'apprendre un métier, cherchons-en un pour notre élève déja formé à l'étude, au travail de tête, déja rempli d'idées vastes telles qu'en doit donner la contemplation de la nature, enfin, dans son imagination active, ne pouvant plus exister sans penser, ou jouir ou dormir. C'est l'époque de sa vie que Rousseau lui-même a choisi et dû choisir ; car, s'il eût mis son Emile en métier dans son adolescence et lorsque le goût de l'étude n'étoit pas encore venu, il risquoit de l'*enfoncer plus que jamais dans la matière* (ce sont ses propres ex-

pressions), et de le rendre inhabile par la suite à tout autre genre de travail.

Rappelons-nous aussi que ce métier, pour remplir l'objet qui nous le fait apprendre, doit nous offrir, en tout temps, une ressource prompte, toujours prête, toujours suffisante, ce qui se réduit à dire que notre élève doit devenir *habile* dans son métier, de manière à être bien reçu, et sur l'heure, par-tout où il ira l'exercer; car, avant tout, je dois prévenir (lecteurs, je vous le répète, j'ai voulu voir, j'ai vu,) que s'il est un être à plaindre, dépendant, malheureux au monde, c'est un mauvais, même un médiocre ouvrier. En butte à tous les outrages, à toutes les avanies, qu'il paie cher sa subsistance quand il a le bonheur de la trouver! Un maître grossier l'accable d'injures et de reproches, des compagnons plus grossiers encore le bernent à chaque heure du jour. On en a vu plus d'un se désespérer, se faire soldat ou voleur, et j'ai su qu'un malheureux de cette espèce avoit été se noyer. Dépendance pour dépendance, n'aimeriez-vous pas mieux être homme de plume ou laquais?

Cela posé, je dis, j'affirme que les exceptions mises à part, votre élève ne deviendra jamais *habile* ouvrier; que si, contre toute vraisemblance, il parvient enfin à l'être, ou il renoncera à des goûts plus chéris, ou il perdra bientôt ce genre de talent.

Il ne deviendra jamais habile ouvrier: ce n'est pas à dire qu'il ne saura pas faire l'ouvrage et le bien faire; peut-être l'apprendra-t-il plus promptement que les autres. Point de doute qu'un homme

intelligent ne fasse un soulier après l'avoir vu faire ; son dixième soulier sera peut-être aussi bien fait que celui d'un homme qui y travaille depuis vingt ans. Mais ce n'est pas là ce que les maîtres entendent par savoir le métier ; ils ne regardent, avec raison, comme un ouvrier que celui qui a cette promptitude, cette dextérité, cette aisance, qui fait faire, en se jouant et sans la moindre application, l'ouvrage dont il s'agit. Or, c'est ce qu'une longue habitude peut seule donner, c'est-à-dire, *plusieurs années* d'un travail non interrompu. L'homme du plus grand esprit n'aura pas, sur cela, plus d'avantage que l'être le moins intelligent : le maître, pour juger un ouvrier qu'il vient de recevoir, n'attend pas que son ouvrage soit fait ; il l'examine du coin de l'œil ; il a un tact sûr et exercé pour distinguer, dès l'instant qu'il prend ses outils, s'il sort d'apprentissage ou s'il est ouvrier consommé. S'il s'en aperçoit une fois, malheur au jeune garçon ; la moindre imperfection lui est reprochée comme une faute grossière : rien ne sera bien fait par lui, et il n'y aura que la pitié ou la rareté des ouvriers qui pourra engager le maître à le garder.

L'apprentissage des métiers les plus ordinaires est au moins de trois ans. Après ces trois ans, l'apprenti est encore loin d'être ouvrier, au moins dans la règle générale ; mais il reste chez son maître, qui lui accorde un modique salaire. Ce salaire augmente gradativement jusqu'à ce qu'il se soit perfectionné. Enfin, comme chaque maître a ordi-

rement

rement sa manière de travailler à laquelle il tient opiniâtrement, l'ouvrier qui sort de ses mains est obligé de travailler encore long-temps chez d'autres maîtres, et il n'est pas rare d'en voir refuser ou renvoyer des ouvriers uniquement parce qu'ils ne travaillent pas à leur manière. Emile, pour devenir menuisier, va travailler *deux jours de la semaine* chez un maître. Quand sa Sophie le va voir travailler, son maître le loue comme *le meilleur ouvrier du pays*. Mais Emile est un roman; son auteur n'avoit de sa vie manié le rabot, et j'ai fait rire plus d'un menuisier en lui parlant d'Emile devenu ouvrier à si bon marché.

A ces considérations très-vraies et très-prouvées joignons le dégoût et l'ennui que votre élève éprouvera sans doute, s'il est vrai qu'avant de se mettre en métier *il s'étoit élancé dans les cieux, il avoit mesuré la terre et recueilli les lois de la nature* (Emile, livre 3); il faudra des raisons bien fortes pour qu'il ne se rebute pas; il faudra peut-être employer l'autorité, et Rousseau seroit ici bien loin de compte. Tous les métiers, vraiment métiers, sont ennuyeux essentiellement, en ramenant toujours les mêmes occupations et les mêmes procédés. Cela est du plus au moins, mais s'applique également à tous. Le fils d'un horloger qui a travaillé six ans chez son père m'a dit que, quoique son ouvrage fût assez varié pour ne lui ramener la même occupation qu'au bout de quinze jours, cette uniformité de quinzaine en quinzaine l'ennuyoit souverainement.

S'il faut quatre ou cinq ans aux apprentis qui

n'ont que leur métier dans la tête, jugez ce qu'il en faudra à votre élève qui n'y travaillera pas continuellement, et qui ne mettra la main à l'œuvre qu'en surmontant à chaque instant le dégoût et l'impatience. Malheur à vous, peut-être, s'il vient jamais à s'y plaire : craignez pour lui l'influence des travaux grossiers et le commerce habituel des hommes sans éducation et sans délicatesse avec lesquels il faudra bien quelquefois boire bouteille : enfin, quoi qu'il arrive, que de temps arraché au plaisir, à l'étude, aux jouissances les plus pures ! et cela pour obéir à un rêve philosophique fondé sur un événement incertain et même invraisemblable ; car pérorez tant qu'il vous plaira sur les vicissitudes humaines, il n'en est pas moins vrai que, dans un Etat qui n'est pas en révolution, un homme qui a vingt mille livres de rente peut parier vingt mille contre un qu'il sera riche toute sa vie.

Enfin nous surmontons tous les obstacles ; nous perdons tout le temps qu'il faut perdre ; nous voilà ouvriers *habiles* et prompts ; car, sans cela, point de moyens de subsister, point d'indépendance. Croit-on cette habileté, cette triture aisées à conserver ? Il n'est pas rare de voir des ouvriers, après quelques mois d'interruption, ne plus retrouver leur aisance, leur dextérité première ; et après un ou deux ans oublier totalement ce qu'ils ont appris. Un claveciniste très-habile m'a dit qu'il s'appercevoit quand il étoit resté quatre jours sans toucher, et qui ne sait en combien peu de temps tous ces genres de talens se perdent ? Combien de fois ne nous faudra-t-il donc pas fermer nos livres et reprendre nos ou-

tils ? Quelle dure nécessité ! O Montesquieu, Buffon, Voltaire, de grâce ne vous mettez jamais en tête de savoir un métier ; car si vous voulez le savoir toujours, il vous y faudra consacrer du moins un jour entier sur douze ou quinze ; et, avec tous vos efforts, vous n'empêcherez pas qu'un homme qui fait des souliers depuis vingt ans sans interruption, plus fort que vous, mieux disposé, plus entier à sa chose, fera quatre souliers quand vous n'en ferez qu'un.

Nous parlons de souliers. Que sera-ce donc si voulant pour notre élève un métier plus difficile, plus délicat, plus analogue à ses autres goûts, nous lui faisons entreprendre quelques-uns de ces ouvrages où la moindre imperfection gâte tout, où la beauté du coup-d'œil, le fini dans les détails, la grâce dans les contours doivent être réunis à la solidité ; une montre, un télescope, un graphomètre. Rousseau d'un trait de plume semble assimiler tous ces métiers à celui qu'il donne à son élève, et je m'étonne qu'un écrivain si sage se soit aussi étrangement mépris.

Concluons que le métier que notre élève aura appris bien ou mal dans sa jeunesse ne pourra opérer dans aucun temps de sa vie l'effet que vous en attendiez, c'est-à-dire, *assurer son indépendance* en lui procurant en tous lieux une ressource *prompte* et *suffisante* pour subsister. — Eh ! qui lui assurera donc cette indépendance, le plus précieux des biens, et qu'on ne sauroit trop acheter ? Je réponds qu'un homme dont les principes sont sûrs et le carac-

tère soutenu sera toujours certain de conserver son indépendance à moins de frais, si, toujours disposé à plier sous le joug de la nécessité, il est aussi toujours prêt à mourir plutôt que de se déshonorer. — N'y a-t-il donc que les gens de métier qui soient libres? Il ne faut pas aussi attacher à ce mot *indépendance* un sens étroit et littéral qui prive de ce droit sacré une foule de citoyens utiles. Quel est l'homme honnête, bien famé, fait pour intéresser les âmes sensibles, et qui, réduit à la nécessité de travailler pour vivre, ne trouvera pas à faire usage de ses bras? Si vous ne rougissez pas de manier le rabot et la scie, je ne rougirai pas, moi, de porter des seaux ou des crochets, et il n'y a pas besoin d'apprentissage pour cela. Allons plus loin encore, et disons avec confiance qu'un domestique est un homme indépendant et libre, s'il n'est que ce qu'il doit être, et s'il est toujours prêt à quitter son maître quand il lui demandera un service avilissant. Or si, aux yeux d'un homme sans préjugés, il n'est pas plus avilissant de donner une assiette, battre des habits, faire un message, qu'il ne l'est pour le valet de charrue de labourer les champs du cultivateur qui le paye, hé bien! je serai domestique quand il le faudra.

J'ai combattu de tout mon pouvoir l'opinion prononcée de Rousseau sur la nécessité de faire apprendre un métier aux jeunes gens de toute condition; il n'en sera pas de même du précepte général qu'il donne d'accoutumer les jeunes gens à se suffire à eux-mêmes et à savoir faire œuvre de leurs dix doigts, de manière à n'avoir pas toujours

besoin d'ouvriers à leurs ordres. Rousseau y insiste avec raison ; mais peut-être devoit-il insister encore plus sur la connoissance des arts et métiers en général, et des procédés de l'industrie humaine dans ses plus importantes opérations, en un mot la technéologie. Les nouvelles institutions ont, à cet égard, bien suppléé à ce qu'il n'a pas dit. Au surplus, j'observerai que le métier que l'on feroit apprendre à un jeune homme, loin d'ajouter à son habileté, à sa dextérité, à ses connoissances technéologiques, pourroit, au contraire, devenir un obstacle à ses progrès en ce genre, en circonscrivant ses opérations manuelles et ses observations. Il est clair que la même main qui maniera toujours le rabot en sera d'autant moins capable de manier au besoin la lime, la truelle ou l'aiguille ; ce que pourra faire plus aisément l'homme adroit en général, et exercé dans ces différens genres de travaux manuels.

Enfin terminons. Persistez-vous toujours à donner un métier à votre élève ? Eh ! faut-il tant d'apprêts, faut-il l'aller chercher si loin ? Je vais vous en indiquer un qu'il apprendra dès l'enfance, qu'il apprendra sans vouloir l'apprendre, qui, loin d'être un obstacle à ses études, facilitera ses progrès, et en même-temps entrera dans toutes vos vues. Ayez un jardin, un petit jardin ; qu'il ne cueille pas une fleur, qu'il ne mange pas un fruit, une salade, une racine que sa main n'aye plantés, cultivés : point de perte de temps à craindre, point de dégoûts à surmonter ; à quinze ans il maniera la

bêche, le rateau, la serpette aussi-bien que le plus habile jardinier, et voilà son indépendance établie; voi à sa subsistance assurée tant qu'il existera des jardins au monde.

VOYAGES.

Exposé succint des principaux événemens qui ont eu lieu dans le voyage entrepris à la recherche de LA PEYROUSE, *lu à la première classe de l'Institut national dans les séances du* 11 *et du* 16 *floréal, à la société d'histoire naturelle et à la société philomatique, an* 4, *par le citoyen* LABILLARDIÈRE.

JE fus choisi par le gouvernement, le 9 juillet 1791, pour suivre, en qualité de naturaliste, l'expédition commandée par *Entrecasteaux*. Le but principal de l'entreprise étoit la recherche des frégates la *Boussole* et l'*Astrolabe*, dont le sort est ignoré depuis leur départ de Botany-Bay, le 10 mars 1788.

Le chef de l'expédition demanda deux gabarres, dont la marche se trouva trop sensiblement inégale; elles furent doublées en bois, et ensuite mailletées. On ne craignit pas de leur faire perdre de la vîtesse dans l'espoir de leur donner plus de solidité dans la construction. Il est cependant reconnu que

des vaisseaux doublés en cuivre et chevillés avec la même matière peuvent être construits tout aussi solidement, et qu'ils ont de plus l'avantage de la marche..... On donna aux deux gabarres des noms analogues au but de l'entreprise : celle que montoit Entrecasteaux fut nommée la *Recherche*, et l'autre l'*Espérance*.

Ce fut le 28 septembre 1791, dans l'après-midi, que nous appareillâmes de la rade de Brest. Nous arrivâmes, le 13 octobre, à Ténériffe, où nous jetâmes l'ancre dans la rade de Santa-Cruz. — Je descendis aussitôt à terre, et je gravis les montagnes voisines du lieu de notre mouillage. Un grand nombre de plantes et d'autres objets d'histoire naturelle s'y présentèrent en foule. Je retournai à bord bien satisfait de ces premières excursions.

Il eût manqué quelque chose à mon bonheur, si je n'eusse pu m'élever jusques sur le sommet du Pic. Les gens du pays m'avoient assuré qu'il étoit impossible d'y parvenir à cause de l'abondance des neiges qui en défendoient l'accès. L'incertitude dans laquelle me jeta cette fausse nouvelle m'empêcha d'y porter le baromètre, afin d'en vérifier l'élévation. Il me fallut parcourir une immensité de laves pour arriver à ce point le plus élevé de l'île. Je traversai d'abord des montagnes formées de débris de basaltes disséminés dans une terre argilleuse employée à la culture de la vigne, ensuite je franchis des monts tous composés de pierre-ponce.

Cette immense quantité de produits volcaniques est encore trop peu atténuée par le temps pour retenir

les eaux pluviales. Aussi le voyageur y trouve-t-il rarement l'occasion d'appaiser sa soif au bord d'une fontaine. Les nuages vont en vain porter leurs eaux sur ces hautes montagnes ; elles y sont presque partout filtrées à travers des terres, et rendues à l'Océan sans former de ruisseaux.

Parvenu à plus des trois quarts de la hauteur des montagnes au-dessus du niveau de la mer, je fus assez heureux pour trouver une caverne dans laquelle il y avoit de l'eau, dont la surface étoit gelée. J'y descendis au moyen d'une corde. La glace avoit un pouce d'épaisseur. Je la cassai bien vîte, afin de me procurer de l'eau. Des flocons de nitre tapissoient l'enfoncement le plus reculé de cette caverne, à laquelle les habitans donnent le nom de *Laqueve del'ana.*

Il me fallut marcher sur des masses très-compactes de verre volcanique entre-mêlées de pouzzolane avant d'arriver à la base du cône qui forme le Pic. Il élève majestueusement sa tête au-dessus des plus hautes montagnes de l'île. C'est du point où j'étois qu'elles commencent à s'abaisser par degrés pour aller se perdre sous les eaux de l'Océan.

Les végétaux ne croissent plus à cette hauteur. Le dernier arbuste que l'on rencontre dans ces régions élevées est le *Spartium Supra-nubium.* Je trouvai encore plus haut une plante herbacée que l'on croiroit peu capable de résister aux variations d'une atmosphère aussi distante du niveau de la mer. C'est une violette dont les fleurs étoient déjà

A mesure que je m'élevois, j'enfonçois par intervalle dans la terre, à huit ou dix pouces de profondeur, un thermomètre à mercure gradué d'après l'échelle de Réaumur. Il monta, par gradation, de la base du cône jusques près de sa pointe depuis trente jusqu'à cinquante-un degrés.

J'arrivai enfin sur le sommet. Sa pointe est formée par une crête dont la plus grande élévation est dans le nord-ouest ; il est tronqué obliquement, et il offre une très-grande dépression dans le sud-est. Parvenu à cette hauteur, je ne sentis point ma respiration gênée, tandis que quelques-uns de mes compagnons de voyage crachèrent du sang bien au-dessous du sommet, où ils ne purent arriver. La cause de ce phénomène est connue de tous les physiciens. On voit à quelques pieds, derrière la crête du Pic, plusieurs petits trous d'un à deux pouces de diamètre, d'où sort une vapeur très-chaude, qui fait monter le thermomètre à soixante-sept degrés, et produisant un bruit à-peu-près semblable au bourdonnement des abeilles. Des crystaux de soufre réguliers, d'autres en aiguilles ornent les bords de ces ouvertures. Une argille blanche assez pure se trouve humectée par les vapeurs qui se font jour à travers les terres. L'acide vitriolique se forme à la sortie de ces trous, et va se combiner à la terre argilleuse ; il en résulte un sel alumineux en aiguilles extrêmement déliées.

Vers les dix heures du matin des nuages vinrent en foule s'amonceler au-dessous du cône ; bientôt ils semblèrent se confondre avec les eaux de la

mer, et l'île entière disparut à nos yeux. Ils étoient au-dessous de nous ; nous jouissions du plus beau ciel, qui nous laissoit voir toute l'aridité du piton, dont la base sembloit se plonger dans un vaste océan.

Je désirois passer de l'autre côté des montagnes, afin de parcourir le revers opposé jusques sur les bords de la mer avant de me rendre à Santa-Cruz. Les conducteurs ne voulurent point s'engager dans une pareille entreprise, ne connoissant pas bien les endroits praticables ; ils craignoient d'ailleurs que nos provisions ne manquassent long-temps avant d'avoir terminé cette pénible excursion. Je revins cependant par un chemin différent de celui par lequel j'étois parvenu sur le sommet du Pic. J'en rapportai une grande variété de produits volcaniques et beaucoup de végétaux.

Nous appareillâmes le 23 octobre au matin. La route fut dirigée pour le cap de Bonne-Espérance. Nous coupâmes la ligne équinoxiale dans la nuit du 28 au 29 novembre par 25 degrés de longitude occidentale du méridien de Paris.

Le 17 de janvier 1792 nous mouillâmes dans la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance ; j'employai plusieurs jours à faire des recherches en histoire naturelle dans les environs de la ville du Cap, sur les montagnes du Lion, du Diable et de la Table. Cette dernière est d'une prodigieuse fécondité en végétaux ; sa croupe, dans la partie la plus éloignée de la ville, m'offrit une grande variété de plantes.

Les environs du Cap commencoient à me fournir beaucoup moins. Je sentis tout l'avantage qu'il y auroit de me porter plus au loin. Muni d'un passeport du gouverneur du Cap et de plusieurs lettres du colonel Gordon, par lesquelles il me recommandoit à quelques cultivateurs de ses amis, je traversai plusieurs plaines de sable que je vis, non sans étonnement, couvertes de plantes dans la plus belle végétation. Après avoir passé quelques monticules du côté de Bottelery, et avoir visité les montagnes des environs de Sttellenbosch, j'arrivai dans celles de Franse-Hoeck, à 15 lieues à l'Est de la ville d'où j'étois parti. Ce sont, comme aux environs du Cap, des montagnes de l'ordre de celles que les Géologistes appellent primitives. Huit jours passés dans ce voyage augmentèrent considérablement mes collections dans tous les genres.

Je déposai en partant du Cap tout le fruit de ces courses pénibles chez Guy le père, agent de la nation française. Il m'avoit promis de l'envoyer en France par la plus prochaine occasion, avec des lettres dont il se chargea. Il m'a bien tenu parole pour les lettres; mais il a gardé les collections; elles ont été vues chez lui par les naturalistes *Macé* et *Aubert Petithouars* fort long-temps après notre départ du cap de Bonne-Espérance.

Le 16 février nous fîmes voile pour le cap Van-Diemen de la nouvelle Hollande.

Le 28 de mars nous côtoyâmes l'île de St.-Paul, à la distance de 300 toises, avec des vents assez frais du N. N. O. au N. — Dès que nous eûmes

connoissance de cette île, nous apperçûmes des colonnes de fumée qui s'élevoient de plusieurs points : en approchant, il étoit aisé de distinguer qu'elles étoient produites par un grand nombre d'arbres en combustion. Lorsque nous fûmes tout près de la côte, nous vîmes aussi de la fumée sortir par jets de quelques ouvertures souterraines. Un volcan avoit-il incendié les forêts, ou bien le feu avoit-il été mis par les hommes? Il arrive quelquefois que les Américains de la nouvelle Angleterre vont y déposer des matelots pour y prendre des phoques qui leur fournissent de l'huile et des pelleteries dont ils tirent un fort bon parti.

Nous ne vîmes personne à terre. Il eût été nécessaire de jeter l'ancre afin de s'assurer de la cause de cet embrâsement presque général de l'île; mais pour cela il falloit mouiller sous le vent qui s'étoit déjà bien renforcé, et une épaisse fumée qu'il apportoit ne nous auroit pas permis de tenir cette position sans le plus grand danger d'être suffoqués.

Après avoir dépassé l'île, nous continuâmes notre route presque vent-arrière. La fumée répandue fort au loin dans les airs donna au ciel, pendant plusieurs heures, une teinte cuivrée, comme lorsqu'on est menacé d'un ouragan.

Le 21 d'avril 1792, nous laissâmes tomber l'ancre dans la baie des Tempêtes, au cap Van-Diemen, par 14 brasses, fond de coquillages brisés. Nos pêcheurs prirent assez abondamment un poisson de moyenne grosseur du genre *Gadus*. Il se trouve dans le fond de la baie un excellent mouillage parfaitement fermé.

C'est un très-bon port, situé dans le N. O. de l'entrée de la baie. Nous y mouillâmes deux jours après.

Les arbres les plus communs des grandes forêts de cette contrée sont diverses espèces d'*eucalyptus*, arbres de la famille des *myrthes*. Il y en a beaucoup qui s'élèvent à plus de 150 pieds. Leur tronc, de 6 à 7 pieds de diamètre, est souvent bien filé dans une longueur de 40 à 50 pieds. Nos charpentiers en ont employé pour les besoins des vaisseaux, et les ont jugés très-propres à servir à la construction.

Ces forêts, dont l'origine est d'une époque très-reculée, sont impénétrables dans beaucoup d'endroits. Des arbres énormes, tombés de vétusté, se trouvent amoncelés les uns sur les autres. Il faut souvent prendre de très-longs détours pour se transporter au-delà. Une humidité constante règne dans ces endroits silencieux. Aussi les mousses y sont-elles répandues avec une étonnante profusion.

Le détritus des végétaux a recouvert ce sol d'une couche de terre végétale, dont l'épaisseur est souvent de plus d'un pied et demi.

On appercevoit des feux allumés dans différens endroits. Le désir de communiquer avec les naturels fit faire bien des courses inutiles. Lorsqu'on approchoit d'eux, ils fuyoient en abandonnant une partie de leurs ustensiles de ménage. Nous les vîmes beaucoup mieux un an après, dans un second voyage, ayant été forcés d'aller faire de l'eau et du bois à cette extrémité de la nouvelle Hollande.

Nous reconnûmes un détroit d'environ sept lieues

de long qui mène tout près de la baie de l'*Aventure*. Les relâches y furent fréquentes, et l'histoire naturelle y gagna beaucoup.

Ce fut le 28 de mai 1792 que nous quittâmes cette terre. Quelques montagnes de moyenne élévation commençoient déja à se couvrir de neige.

Le 30 du même mois, le mercure dans le baromètre éprouva subitement une chûte de sept lignes. Cette annonce d'une grande perte d'équilibre dans l'atmosphère fut le présage d'un vent impétueux qui ne tarda point à élever la vague à une hauteur prodigieuse. Il soufflait heureusement d'un point qui nous permettoit de nous éloigner des terres.

Le 16 de juin, nous eûmes connoissance de la pointe méridionale de la nouvelle Calédonie. Nous longeâmes cette chaîne de récifs, inconnue aux navigateurs, qui la bordent dans l'Ouest, et qui a plus de 120 lieues d'étendue dans le N. N. O. — Ces dangers n'étoient pas faciles à reconnoître par un vent qui nous battoit en côte. Le 20 du mois de juin, nous courûmes le plus grand risque de nous y perdre. Nous nous trouvâmes vers les six heures du matin très-près des récifs. Il n'y avoit pas d'autre moyen, pour échapper au naufrage, que de virer *vent-devant*. La tentative en fut faite à quatre reprises sans le moindre succès. Nous nous voyions dériver sur les récifs, où la mer, prête à nous engloutir, s'élevoit à une hauteur prodigieuse. Déja chacun de nous jetoit la vue sur les corps légers dont il pourroit se saisir pour fuir une mort trop inévitable. Nous touchions à notre perte lorsque,

par un bonheur inattendu, une cinquième tentative nous réussit. Ce fut alors que nous vîmes, avec une joie inexprimable, notre vaisseau s'éloigner pour se tenir à une distance convenable de cette dangereuse côte.

Ces îlots et ces récifs inconnus auparavant s'étendent à plus de 40 lieues dans le N. N. O. de cette grande île.

Nous attaquâmes ensuite les terres des *Arsacides*, vers le cap *Népean*. Après avoir reconnu les îles de la Trésorerie, nous longeâmes la partie occidentale de l'île de Bougainville ; elle n'avoit point encore été suivie de ce côté. Engagés entre de hauts fonds, formés de plateaux de corail, à peine suffisamment recouverts d'eau pour nous permettre de passer, nous eûmes le bonheur de ne toucher sur aucun. Ils s'étendent fort au large, et sont d'autant plus dangereux qu'on ne peut souvent les appercevoir qu'à de petites distances.

Lorsque nous fûmes très-près de l'île de *Bouka*, quelques pirogues vinrent le long de notre vaisseau. Les sauvages donnèrent leurs armes et quelques ornemens pour des morceaux de fer et des étoffes rouges; mais aucun d'eux n'eut assez de confiance en nous pour monter à bord. Ils étoient constamment occupés de nos plus petits mouvemens. Nous avions mis en travers pour les attendre. Il fut à propos de changer de bord ; cette manœuvre sema l'épouvante parmi eux. Ils pagayèrent en fuyant avec la plus grande célérité.

Ces hommes, d'une structure moyenne, sont très-

fortement constitués. Le bétel, qui teint d'une couleur sanguinolente leurs larges bouches jusqu'aux bords externes des lèvres, ajoute encore à la laideur de leur figure. Ils montrèrent beaucoup de mauvaise foi dans les échanges que nous fîmes avec eux.

Le 17 de juillet 1792, nous mouillâmes à la nouvelle Irlande, dans l'anse *Carteret*. Les montagnes calcaires qui bordent ce hâvre sont encore si peu altérées par le temps que l'on distingue jusques sur leur sommité la structure des divers madrépores dont elles sont en partie formées.

Nos vaisseaux manquoient d'eau et de bois : il fallut nous approvisionner très-promptement, afin de nous éloigner des pluies dont nous fûmes inondés pendant tout le temps de notre séjour. Les insectes étoient très-multipliés, et la végétation offroit le plus bel aspect. Je trouvai un muscadier dont le fruit n'est point aromatique. Cette espèce n'est pour cela pas à négliger : peut-être qu'au moyen de la greffe elle pouvoit ajouter de nouvelles qualités à la bonne espèce connue.

Nous passâmes par le canal de *Saint-George* pour nous rendre aux îles de l'*Amirauté*, en prenant connoissance du S. O. de l'île Sandwich, de la nouvelle Hanovre et des îles Portland.

Deux dépositions faites à l'île de France au commencement de novembre 1791 par les capitaines Préaudet et Magon Lépinay nous engagèrent à tenir cette route. Saint-Félix, commandant de la station dans l'Inde, avoit dépêché une frégate sous le

le commandement du citoyen Bolc, pour nous apporter au cap de Bonne-Espérance le récit de ces deux capitaines. Ils avoient vu à Batavia le commodore Hunter. Après avoir perdu la frégate le *Syrius*, sur l'île Norfolk, il s'étoit rendu à Botany-Bay sur la corvette qui l'accompagnoit, et de là à Batavia, sur un petit bâtiment hollandais. C'est dans cette dernière place que les deux capitaines français eurent occasion d'entendre dire au commodore Hunter et à son état-major qu'ils avoient vu près de l'île la plus orientale de celles de l'Amirauté plusieurs pirogues montées par des noirs, dont la majeure partie étoient vêtus avec des étoffes européennes. Ils avoient été jusqu'à assurer qu'on y avoit distingué l'uniforme des troupes de la marine française.

Ce rapport nous parut d'autant plus extraordinaire, que le commodore Hunter, qui avoit relâché au cap de Bonne-Espérance en se rendant en Europe, n'avoit pas dit un seul mot de cette rencontre à son ami le colonel Gordon, commandant des troupes de cette place. Le commodore anglais en partit malheureusement le jour que nous y arrivâmes.

On envoya deux canots qui communiquèrent avec les naturels de l'île la plus orientale.

Nous restâmes en passe fort long-temps dans le nord de la plus grande île. Beaucoup de pirogues à balancier vinrent le long du bord. Nous n'aperçumes, entre les mains des sauvages, rien qui n'eût appartenu à des Européens. Les échanges se firent

avec la meilleure foi du monde : plusieurs d'entre eux ayant été, par le grand concours des pirogues, écartés du bord, avant d'avoir pu remettre le prix de l'objet qu'ils venoient de recevoir, faisoient tous leurs efforts pour en venir rapporter la valeur. Ils nous parurent connoître l'usage du fer qu'ils recevoient avec le plus grand plaisir.

Une singularité bien remarquable chez ces naturels est l'usage auquel ils emploient le coquillage désigné sous le nom de *Bulla ovum*. Ils en ont chacun un fixé à l'extrémité de la verge. Pour cela ils font une ouverture au-dessous de la partie la plus renflée de ce coquillage, afin d'y loger le gland. Ce plaisant accoutrement égaya beaucoup nos matelots. Ces naturels ont bien de la peine à se défaire de cet ornement, auquel ils semblent attacher beaucoup de prix. A la vérité sa blancheur éclatante fait un contraste assez remarquable avec la noirceur de leur peau.

Le 22 du mois d'août nous passâmes de très-près à l'est et au sud des îles Hermites, nommées ainsi par *la Princessa*, frégate espagnole.

Le soir nous étions en vue d'un groupe d'îles, nommé *l'Echiquier* par Bougainville.

Le 12 août nous apperçumes les hautes terres de la nouvelle Guinée, et le 14 l'île de la Providence, découverte par le voyage que fit en Chine, à Contre-Mousson, le citoyen Entrecasteaux sur la frégate *la Résolution*.

Le 25 du même mois nous passâmes par le détroit de *Pitt*.

Après avoir reconnu les îles Popo, Canary, Mixoal, Ceram, Boroa, Kilang, Manipa, et quelques îlots intermédiaires, nous mouillâmes à *Amboine* le 6 septembre 1792.

Il étoit temps d'arriver, car le scorbut faisoit déjà parmi nous beaucoup de ravages. Plus d'un mois de séjour dans cette île charmante me mit à portée de vérifier les plantes décrites dans le bel ouvrage de Rumphius. Une rade de plus de deux lieues d'enfoncement me donnoit de grandes facilités pour me transporter dans différens endroits éloignés. Le girofle et la muscade ne sont pas les seuls produits très-lucratifs de cette terre. Le sagoutier s'y plaît tellement qu'il fournit au-delà des besoins des naturels qui en font un pain très-nourrissant. Un palmier, appelé dans leur langage *Sacver*, leur fournit une liqueur très-agréable. Je compte en donner une description avec une figure, parce qu'il n'est point encore connu des naturalistes. Les insulaires retirent de cette liqueur, par l'évaporation, un assez bon sucre.

Nous quittâmes *Amboine* le 13 octobre 1792. Avant d'arriver à l'île *Klisser*, et de longer celle de *Timor* dans l'ouest, nous fûmes plusieurs fois témoins d'un phénomène qui ne laisse pas d'épouvanter les navigateurs, parce qu'ils le prennent quelquefois la nuit pour des brisans. Souvent l'air étant à peine agité, vous voyez au loin la mer écumer; des vagues, poussées avec rapidité, se succèdent les unes aux autres. Elles vous atteignent bien vîte en suivant une direction presque toujours

différente de celle du vent. Un clapotement occasionné par la vague, qui a reçu différentes impulsions, survient toujours après ce soulèvement des eaux. La cause de ce phénomène me paroît tenir aux marées qui se font sentir entre des terres où les courans acquierrent une vîtesse proportionnelle au resserrement qu'éprouvent les eaux de la mer.

Le 26 d'octobre nous laissâmes l'île *Sava* à une demi-lieue dans l'est.

Le 28, étant en vue de la partie sud de l'île *San-del-boze*, nous dirigeâmes notre route pour la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande. Le 5 décembre 1792 nous en apperçûmes la pointe occidentale par cent treize degrés de longitude orientale, et trente-quatre degrés trente-six minutes de latitude sud. Des vents d'ouest assez frais nous servirent fort à propos. Après avoir reconnu une côte basse couverte de sables dans une longueur de plus de cent vingt lieues, nous nous engageâmes entre des îlots bordés de récifs et la grande terre. Ce fut vers les dix heures du matin, le 9 décembre, qu'un vent impétueux de sud-ouest éleva une mer affreuse qui nous jetoit à la côte. Entourés d'îlots et de rochers à fleur d'eau, nous étions forcés de laisser arriver; la plupart de nos manœuvres étoient rompues par la force de la tempête. C'étoit en vain que nous nous présentions à l'ouverture du passage par lequel nous étions entrés; des vents contraires nous empêchoient de gagner la pleine mer. Il nous fallut, vers la fin du jour, essayer de mouiller à cette côte. Un îlot dans le nord-ouest sur lequel la vague éle-

voit, en se brisant, un nuage qui alloit se perdre dans les airs, nous fit naître l'espoir d'y trouver un mouillage. Nous dirigeâmes notre route pour y arriver. Notre première ancre jetée, nous allions à la côte. Des rochers à cent cinquante toises de distance nous menaçoient d'une perte inévitable; par bonheur une seconde ancre nous retint.

Cet îlot étoit un foible abri contre une mer aussi violemment agitée. L'*Espérance* étoit mouillée sur trois ancres, dont une tenoit à sa chaîne, qui fut cassée. Deux barres de gouvernail en fer, les deux seules qu'elle possédoit, furent rompues quelques heures après. Nous étions par 33 degrés cinquante-quatre minutes de latitude sud, et cent dix-huit degrés cinquante-cinq minutes de longitude orientale.

Le ciel s'appaisa au bout de vingt-quatre heures. Alors il me fut possible de suivre mes recherches dans des lieux qui n'avoient encore été visités par aucun naturaliste. Un sable calcaire y reçoit une forte chaleur des rayons du soleil, et convient bien à la grande variété des plantes que j'y trouvai dans une très-belle végétation. Elles ont de l'analogie avec celles du cap de Bonne-Espérance. Les *banksia* y sont aussi multipliés que les *protea* à la côte d'Afrique par la même latitude.

Un *granit* très-compact forme presque tous les îlots. Il sert de bases aux dunes de sable calcaire.

Les grands arbres ne s'accommodent point de ce sol. Quelques *eucalyptus* qui deviennent, au cap Van-Diemen, des arbres énormes, ne sont ici que des arbustes. Un ciel brûlant les prive, pendant la

majeure partie de l'année, de l'humidité nécessaire à leur accroissement.

Nous espérions profiter de ce mouillage pour faire de l'eau, car nous en éprouvions déjà un fort grand besoin. Mais nous ne trouvâmes que des lacs remplis d'eau saumâtre. Le 17 décembre nous appareillâmes pour continuer de suivre cette dangereuse côte. Après l'avoir reconnue dans un espace de plus de 300 lieues, contrariés par des vents d'Est, la disette d'eau nous força de l'abandonner le 13 de janvier 1793. Nous fîmes voile pour le cap Van-Diemen, où nous mouillâmes le 21 du même mois, dans une baie à laquelle nous avions donné, l'année précédente, le nom de *Baie des Roches*, par 43° 34 de lat. Sud, et 144° 45 de long. orientale.

Notre mouillage, différent de celui que nous avions pris l'année précédente, et la saison moins avancée, me procurèrent beaucoup de nouvelles découvertes. Je tâchois, vers la fin des relâches, de me porter à de grandes distances, afin d'étendre mes recherches le plus qu'il m'étoit possible. Je couchois souvent plusieurs nuits de suite au milieu des forêts.

Le 6 de février, étant parti avec le jardinier et deux hommes de l'équipage pour faire une excursion qui devoit au moins durer trois jours, nous dirigeâmes notre route dans le Sud-Ouest. Le troisième jour au matin nous marchions fort tranquillement parmi des arbustes sur les bords d'un grand lac, lorsqu'aussitôt nous crûmes entendre devant

nous quelques voix humaines. Nous redoublâmes d'attention en avançant de quelques pas. Aussitôt il partit du même endroit un cri formé de la réunion de plusieurs voix. Nous étions seuls, sans armes, le jardinier et moi. Les deux hommes de l'équipage, qui portoient chacun un fusil, étoient dans ce moment à plus d'un quart de lieue de nous. Comme nous ne connoissions point les intentions de ces naturels, nous nous réunîmes tous les quatre afin d'aller à leur rencontre. A peine avions-nous fait quelques pas pour aller les trouver, qu'ils se présentèrent à nous au nombre de 42. La manière amicale avec laquelle ils nous reçurent éloigna bien vîte toute crainte d'intentions hostiles de leur part. Les cris perçans que nous avions entendus n'avoient été en eux que l'effet d'une agréable surprise. Nous leur donnâmes tous les vêtemens dont nous pouvions nous défaire, dans la ferme persuasion qu'ils les recevroient avec plaisir, car ils étoient tous nuds. Mais aucun d'eux, à mon grand étonnement, ne conserva sur lui l'habillement dont il venoit d'être couvert. Quoique sous un ciel assez froid, par 44° de lat. Sud, ces hommes ne sentoient point la nécessité d'être vêtus. Deux femmes seulement avoient une peau de kangourou étendue sur les épaules et une partie des reins. Les jeunes filles ne portoient aucun ornement : un garçon de 14 à 15 ans étoit le seul qui eût la tête entourée de petits buccins percés dans leur milieu pour les fixer au moyen d'une corde. Je reconnus par la suite qu'ils emploient avec adresse, pour faire leurs

cordes, l'écorce d'un arbuste du genre *passerina*.

Nous les engageâmes à venir au lieu où nous avions passé la nuit. Il y avoit encore du feu. Nous avions dormi à l'abri d'un gros arbre abattu par le vent. Un de ces naturels nous fit entendre, par des signes bien expressifs, qu'il étoit venu, à la faveur de l'obscurité, nous reconnoître pendant que nous étions livrés au sommeil. En effet, vers le milieu de la nuit, un de nous avoit bien entendu un bruit occasionné par la rupture de quelques branches d'arbres; mais il s'étoit rendormi, bien persuadé que nous étions tout au plus visités par quelque kangourou.

Une hache parut leur faire le plus grand plaisir. Ils avoient pour armes des zagayes qu'ils lancent avec beaucoup de force. Ils nous montrèrent qu'ils savent bien s'en servir pour arrêter le kangourou dans sa course. En effet, les peaux qu'ils avoient étoient percées souvent de deux trous, la zagaye ayant assez de force pour traverser de part en part ce quadrupède.

Nous étions là au milieu de sept familles, parmi lesquelles on comptoit huit femmes et sept maris; c'est qu'un des hommes, le plus robuste de tous, avoit deux femmes.

Ces naturels vivent principalement du fruit de leur pêche : les femmes sont chargées de fournir aux besoins du ménage. Lorsqu'elles vont à la pêche, elles prennent un panier fixé sous l'aisselle, l'anse étant passée sur l'épaule opposée. Alors elles s'aventurent au fond des eaux de la mer, au milieu des

plantes marines de plusieurs toises de long, sans craindre de s'y trouver engagées. Après être restées fort long-temps sous l'eau, elles ne reviennent presque jamais respirer à la surface sans apporter des homars ou quelques coquillage. Les maris sont fort tranquillement sur le rivage, occupés à faire griller le produit de la pêche, et à se rassasier des meilleurs morceaux.

La nuit approchoit; sept d'entr'eux se détachèrent pour nous reconduire. Ils furent constamment occupés de nous faire éviter les mauvais chemins pendant plus de deux lieues que nous fîmes ensemble à travers les bois. S'il nous arrivoit de faire un faux pas, ils nous prenoient par le bras pour nous soutenir. Nous eûmes, les jours suivans, occasion de les revoir plusieurs fois.

Ces naturels, presque sans industrie, prennent rarement la peine de faire des cases pour se mettre à l'abri de l'intempérie de l'air. Des troncs d'arbres creusés par le feu sont leurs réduits les plus ordinaires. Ils font, dans beaucoup d'endroits, le long du rivage, avec diverses espèces d'*eucalyptus*, des abavents pour diriger à volonté le feu qui sert à préparer leurs alimens.

Il ne leur est point encore venu à l'esprit de creuser des arbres au moyen du feu pour faire des pirogues. Ils n'ont que de misérables radeaux faits d'écorces, sur lesquels ils s'aventurent quelquefois dans le détroit.

Le 13 février 1791 nous appareillâmes, afin de passer par le détroit qui se trouve à l'extrémité de

cette grande terre, d'où nous allâmes mouiller dans la baie de l'*Aventure* le 22 du même mois.

Nous y lûmes une inscription gravée sur un arbre, par laquelle nous apprîmes que le capitaine *Bligh* étoit dans cette baye le 13 février 1792. Nous avions su, au cap de Bonne-Espérance, qu'il retournoit aux îles de la Société pour y prendre l'arbre à pain et le transporter dans les colonies anglaises des Indes occidentales.

Le 27 de février nous fîmes voile pour les îles des *Amis*. — Nous passâmes, le 11 de mars, fort près du cap Nord de la nouvelle Zélande. L'on mit en panne : quelques pirogues vinrent le long du bord. Nous nous procurâmes divers ornemens de ces sauvages. La nuit vint bien plus vîte que nous ne l'eussions désiré; il fallut continuer notre route.

Le 15 du même mois nous passâmes vers 7 heures du soir à 200 toises d'un rocher qui est situé par 31° 33 de lat. Sud, et 179° de longit. orientale.

Le lendemain nous reconnûmes deux îlots peu distans l'un de l'autre. Le plus oriental est par 30° 17 de lat. Sud, et 179°. 41 de longit. orientale.

Le 17 nous découvrîmes une île d'environ 5 lieues de tour, assez élevée. Elle gît par 29° 3 de lat. Sud et 179° 54 de long. orientale.

Ce fut le 22 de mars que nous apperçûmes *Ehoua*, la plus Sud-Est des îles des Amis.

Le lendemain, 23, nous mouillâmes à *Tongatabou*, la plus grande de cet Archipel. Les pirogues vinrent aussitôt en foule; le pont fut bien vîte couvert de naturels qui tâchoient de nous exprimer

toute la joie qu'ils ressentoient de notre arrivée. Cette joie fut quelquefois troublée, tant par l'imprudence de quelques-uns d'entre nous, que par le trop grand désir qu'avoient ces peuples de posséder tout ce qui vient d'Europe.

Après un long voyage qui nous avoit souvent forcés de relâcher dans les lieux les plus arides, quelle douce satisfaction de nous voir accueillis par un peuple chez lequel la civilisation est déja bien avancée !

Il est très ordinaire d'y voir des hommes de la taille de 6 pieds, et parfaitement faits. Le peu de travail auquel les assujettit une terre si fertile n'altère point leurs belles formes. Leurs traits diffèrent peu de ceux des Européens. Un ciel brûlant a donné à leur peau une légère teinte jaunâtre. Parmi les femmes, celles qui s'exposent rarement aux rayons du soleil sont assez blanches. Il y en a même quelques-unes chez lesquelles on distingue un bel incarnat qui anime leur figure. Il me seroit difficile de peindre les grâces qu'elles ont jusques dans les moindres travaux dont elles s'occupent. Leurs danses sont ravissantes.

Le langage de ces peuples se ressent de la douceur de leurs mœurs. Il est très-approprié à la musique, pour laquelle ils ont beaucoup de goût : j'ai assisté à plusieurs de leurs concerts, où chacun faisoit sa partie. Ils nous montrèrent qu'ils avoient des idées assez justes de l'harmonie.

Les femmes, de même que les hommes, ont les épaules et la poitrine à découvert. Une pagne, ou

bien un morceau d'étoffe fabriquée avec l'écorce du mûrier à papier leur sert de vêtement. Il forme une belle draperie, qui prend un peu au-dessus de la ceinture, et descend jusqu'aux pieds.

La poterie ne leur est point inconnue. Je me procurai quelques-uns des vases en terre glaise assez bien cuite, dans lesquels ils conservoient de l'eau. Ces vases sont fabriqués dans une île nommée *Seidgy*, dont le gissement est, d'après les renseignemens que nous pûmes avoir, à environ 100 lieues dans le Nord du mouillage où nous étions.

Ces îles produisent une espèce de muscade qui ne diffère guères, par sa forme, de celles des Moluques; mais elle n'est point aromatique, et elle est presque du double plus grosse.

J'y recueillis beaucoup d'objets pour servir à l'histoire naturelle. Les habitans nous transportoient, au moyen de leurs pirogues, dans les endroits que nous désirions visiter.

Je m'y étois procuré l'arbre à pain afin d'en enrichir nos colonies. Il m'a fallu le laisser à *Sourabaya*, dans l'île de Java. J'ai entre les mains un reçu du jardinier Lahaye, auquel je remis, à mon départ de Sourabaya, onze jeunes plants de ce précieux végétal, et autant de racines et de tronçons en bon état, que j'avois rapporté des îles des Amis, après en avoir eu soin pendant près d'onze mois. Les tronçons et les racines qui auront donné chacun un arbre, réunis aux plants, font monter à 22 les arbres à pain que j'avois bien conservés. Comme ils croissent très-vîte, cette quan-

tité est plus que suffisante pour les répandre très-abondamment dans nos colonies, dans un espace de 6 à 8 ans. Le commandant de l'expédition m'a donné une reconnoissance de ces mêmes arbres. Ils étoient encore à *Samarang*, dans l'île de Java, le 20 mars 1795.

Voici ce que la régence de Batavia écrivit à cette époque au citoyen Malartic, gouverneur de l'île de France. « Fidèles à nos engagemens, nous faisons » prendre tout le soin possible des arbres à pain » qu'on avoit laissés à Samarang, sous la garde de » la compagnie et du jardinier Lahaye. Nous vous » les enverrons par la première occasion ».

J'ai tout lieu de croire que depuis ce temps les Hollandais les auront envoyés à l'île de France. Outre beaucoup d'autres occasions qui se sont présentées, ils auront pu profiter de la corvette *le Moineau*, expédiée depuis 6 mois pour Batavia.

Il ne faut pas confondre cette bonne espèce d'arbre à pain avec l'espèce sauvage qui se trouve dans les Moluques, et que l'on possède depuis long-temps à l'Ile de France. Les graines n'avortent point dans la seconde, tandis que dans le bon fruit elles se trouvent remplacées par un mets délicieux lorsqu'il est cuit sous la cendre ou au four. Cette nourriture est d'ailleurs fort saine. Nous en avons vécu pendant tout le temps de notre relâche. Nous laissions tous avec plaisir la petite quantité de pain que nous faisoit notre boulanger pour y substituer cet excellent fruit. L'espèce des Moluques donne 30 à 40 petits fruits ; chaque arbre des Iles des Amis en

donne 3 ou 400, tous fort gros, de forme ovale, dont le grand diamètre est de 9 à 10 pouces, et le petit de 7 à 8 pouces. Un arbre se trouveroit affaissé sous un si grand poids, si ces fruits mûrissoient tous à la fois. Mais la nature prévoyante les fait succéder les uns aux autres pendant huit mois de l'année qu'ils fournissent aux naturels une nourriture aussi saine qu'abondante. Chacun de ces arbres occupe un espace circulaire d'environ 30 pieds de diamètre. Un arpent consacré à la culture de ce végétal, fourniroit aux besoins de plusieurs familles. Rien n'approche d'une pareille fécondité. Comme il ne fournit point de graines, la nature lui a donné en revanche une grande facilité de se reproduire par boutures. Ses racines se portent souvent vers la surface de la terre, et donnent naissance à de jeunes plants.

Cet arbre réussiroit parfaitement dans nos colonies. Il se plaît sous les tropiques, dans les terreins peu élevés au-dessus du niveau de la mer. Il s'accommode très-bien d'une terre marneuse où domine l'argile. Peut-être qu'avec des soins on viendroit à bout de naturaliser ce précieux végétal dans nos départemens du Midi.

Tout le monde sait que les Anglais ont fait deux expéditions consécutives pour en enrichir leurs colonies. C'est le capitaine *Bligh* qui en fut chargé. Sa première expédition n'eut point de succès. Son vaisseau lui fut enlevé à la suite des troubles qui eurent lieu à son bord. Cet intrépide navigateur fit plus de 1200 lieues pour arriver à *Timor* dans sa

chaloupe, réduit à une once de biscuit par jour. Après s'être rendu en Angleterre, il fut chargé de retourner à *O-taïti*, pour en rapporter l'arbre à pain. J'ai appris à Batavia qu'il avoit passé par les Moluques en 1793, chargé de ce précieux dépôt.

Nous quittâmes les îles des Amis le 10 avril 1793. Le lendemain nous eûmes connoissance d'une petite île nommée la *Tortue*.

Le 15 d'avril nous vîmes *Erronan*, la plus orientale des îles de l'Archipel du Saint-Esprit. Ensuite *Anatom*. Les éruptions du volcan de *Tana* nous offrirent pendant la nuit un très-beau spectacle.

Le 27 d'avril, faisant route pour la *Nouvelle Calédonie*, pendant une nuit extrêmement obscure, nous portions sur des îles entourées de récifs, inconnus jusqu'à présent des navigateurs. Par le plus grand des hasards un vol d'oiseaux de mer vint à passer tout près de nous vers les trois heures du matin. Cette annonce de la proximité des terres engagea l'officier de quart à mettre en travers, afin d'arrêter la marche du navire dans un moment où nous avions tout au plus une heure à courir avant d'être brisés contre le rocher. Ces nouvelles îles sont à 30 lieues dans le N. O. de la nouvelle Calédonie, où nous mouillâmes le 18 d'avril.

D'après la description que Cook et Forster avoient donnée des habitans de cette grande terre, nous avions eu eux beaucoup de confiance; mais des ossemens humains grillés, dont quelques-uns étoient occupés à manger jusqu'aux plus petites parties

tendineuses qui y restoient encore attachées, nous donnèrent beaucoup de doute sur la vérité du portrait avantageux qu'en avoient tracé ces célèbres voyageurs. Il est bien certain que ces peuples ont conservé l'usage barbare de manger leurs semblables.

Ils attaquèrent plusieurs fois nos chaloupes ; mais nous fîmes si bonne contenance qu'ils ne nous mangèrent personne. Malgré cet état de guerre, il venoit tous les jours à bord un grand nombre de ces naturels.

La terre aride qu'ils habitent excite peu chez eux le goût de l'agriculture. J'ai vu cependant dans quelques jardins la *Colocase*, le *Chou-Caraïbe*, des *Bananiers* et la *Canne à Sucre*. Le *Cocotier* y donne de petits fruits dont l'eau n'est point agréable.

L'usage barbare de ces peuples n'a point nui à mes recherches. J'ai fait souvent des excursions continuées plusieurs jours de suite dans l'intérieur des terres. Nous nous réunissions quelquefois au nombre de vingt, tous bien armés. Nous ne manquions jamais, vers le soir, de prendre un poste élevé sur les montagnes, afin d'y passer la nuit dans une situation où il eût été difficile de nous assaillir. Nous faisions sentinelle à tour de rôle afin d'éviter toute surprise.

Vingt jours de recherches sur cette grande terre, à peine entrevue par Forster, qui fut malade pendant la relâche de huit jours qu'il y fit, me fournirent beaucoup de choses nouvelles, principalement dans le règne végétal.

La

Le 6 de mai, nous perdîmes le citoyen Huon, capitaine de l'*Espérance*. L'état de marasme dans lequel il étoit tombé avoit ôté, depuis quelques temps, tout espoir de prolonger davantage ses jours. Il fut enterré dans l'île de l'*Observatoire*.

Le 9 de mai, nous levâmes l'ancre pour singler vers le Nord. Nous reconnûmes la partie orientale des récifs et des îles que nous avions vus l'année précédente dans l'Ouest.

Le 21 de mai, nous étions tout près de l'île de *Sainte-Croix*. On envoya deux canots pour y chercher un mouillage dans un enfoncement qui sembloit en promettre. Beaucoup de pirogues les suivirent et les entourèrent lorsqu'ils furent engagés dans l'enfoncement. Alors un des naturels décocha, de la distance de plus de quatre-vingt pas, une flèche qui blessa légèrement au front un des hommes de l'équipage. L'effet de nos armes à feu dispersa bien vîte cette petite escadre. Cet infortuné matelot ne survécut pas long-temps à une blessure en apparence peu dangereuse. Elle fut suivie au bout de huit jours du tétanos dont il mourut. Cette flèche ne nous parut pas pour cela empoisonnée; car des animaux, piqués avec ces mêmes armes, n'éprouvèrent aucun accident fâcheux. D'ailleurs, il n'est pas rare de voir dans l'Inde la plus légère piqûre suivie d'un spasme général, qui est presque toujours un symptôme de la mort.

Nous prîmes connoissance des îles adjacentes. Nous allâmes visiter les terres des *Arsacides*, ensuite la *Louisiade* de Bougainville, dans sa partie sep-

tentrionale, dont l'accès est très-difficile. Il nous fallut passer entre des hauts fonds qui la garnissent presque par tout ce côté. Ils se trouvent dans quelques endroits à toute vue de terre.

Nous visitâmes un enfoncement bordé de très-hautes montagnes, situées à la côte Sud-Est de la nouvelle Guinée. Après avoir passé par le détroit de *Dampier*, nous reconnûmes le Nord de la *Nouvelle-Bretagne*.

Nous passâmes le 16 et le 17 juillet à la vue des îles *Anachorètes* de Bougainville.

Le 20 juillet, nous perdîmes le citoyen *Entrecasteaux*, chef de l'expédition. Il mourut dans des convulsions auxquelles succédoit alternativement un état de stupeur. Il ne put proférer un seul mot pendant plus de douze heures que durèrent ces annonces de la mort.

Après avoir pris connoissances des îles des *Traîtres*, et d'une partie des terres élevées de la *Nouvelle-Guinée*, nous mouillâmes à *Waigiou*, le 16 août 1793, par 129°. 14 de long. orientale, et si près de l'équateur, que nous n'en étions qu'à une demi-minute dans le Sud. Le scorbut avoit déja fait beaucoup de ravages parmi nous. Les naturels nous apportèrent de fort grosses tortues de mer, dont le bouillon produisit sur-le-champ des effets très-salutaires.

Cette île me fournit beaucoup de choses intéressantes dans tous les genres. Nous la quittâmes le 27 août pour aller à *Bouwo*, où nous mouillâmes le 3 septembre 1793. J'eus la facilité de suivre mes re-

cherches pendant treize jours dans cette île montueuse, où les productions de la nature sont extrêmement variées.

Nous passâmes dans le détroit de *Bouton*, depuis le 23 septembre jusqu'au 9 d'octobre. Les fréquentes relâches que nous fîmes pendant ces quinze jours me mirent à portée d'ajouter beaucoup à mes collections. Les marécages qui recouvrent une partie des terres dont ce détroit est formé donnèrent origine à une maladie contagieuse dont les suites nous enlevèrent beaucoup de monde. C'étoit une dyssenterie bilieuse. J'en fus très-violemment affecté.

Ce fut le 28 octobre 1793 que nous mouillâmes dans la rade de *Sourabaya*. Les Hollandais, avec lesquelles nous étions en guerre à cette époque, promirent de respecter la mission que nous venions de remplir. Ils devoient nous donner des rafraîchissemens pour retourner dans notre patrie; mais ils ont prêté main-forte à *Dauribeau* pour favoriser ses lâches desseins. C'est après trois mois et demi de séjour dans cette rade que ce traître, devenu commandant des vaisseaux après la mort des deux chefs, mit au jour ses infâmes projets. Il nous fit arrêter pendant la nuit du 19 février 1794, afin d'arborer librement le pavillon blanc, après avoir foulé aux pieds celui qu'il avoit reconnu à son départ d'Europe. Parmi l'état-major, le nombre des proscrits se montoit à sept, savoir : *Le Grand*, *Laignel* et *Villaumet*, tous trois lieutenans de vaisseau; *Riche*, naturaliste; *Ventenat*, aumônier; *Piron*, peintre, et moi.

Dauribeau s'empara de toutes nos collections, et nous fit conduire par terre à *Samarang*, un des principaux établissemens hollandais dans l'île de Java, distant de quatre-vingt lieues de Sourabaya. La route qu'on nous força de suivre étoit presque impraticable dans cette saison des pluies : nous ne pûmes arriver à Samarang que le 10 mars 1794.

Après deux mois de séjour dans cette ville, nous apprîmes qu'un paquebot hollandais devoit bientôt faire voile de Batavia pour l'Europe. Nous obtînmes du gouverneur de Samarang que deux d'entre nous se rendroient à Batavia, afin de demander à la régence de profiter de cette occasion dans le dessein d'instruire le gouvernement de France du sort de l'expédition envoyée à la recherche de la Peyrouse. Il n'y avoit aucun de nous qui ne brûlât du désir de partir. Ce fut le sort qui en décida. *Riche* et *Legrand* s'embarquèrent pour Batavia, où ils ne purent obtenir leur départ pour l'Europe. *Willaumet*, *Laignel* et *Ventenat* allèrent au mois de juin rejoindre Riche et Legrand. Comme le départ de la flotte hollandaise sur laquelle nous étions destinés à passer en Europe ne devoit avoir lieu que vers le mois d'octobre, on me permit de rester à Samarang jusqu'à cette époque, au lieu d'aller respirer l'air infect de Batavia. Les émanations en sont si pernicieuses, qu'il meurt la première année communément les neuf dixièmes des soldats qu'on y envoie d'Europe. Le dixième qui survit ne meurt pas dans cette proportion, parce quelques-uns s'accoutument un peu à l'insalubrité de l'air. J'avois bien lieu d'y craindre le

renouvellement de la dissenterie que m'avoit donnée les marécages des détroits de Bouton.

Le commodore *Michel* commandoit à cette époque une division anglaise qui étoit mouillée dans la rade de Batavia. Il envoya à l'Isle-de-France, par un vaisseau parlementaire, des prisonniers qu'il avoit faits sur nos corsaires. Mes compagnons d'infortune furent assez heureux pour profiter de cette occasion. Je me rendis aussitôt à Batavia par le premier vaisseau qui fit voile pour cette place. Je fus transféré, comme prisonnier de guerre, dans le fort d'*Anké*, à une lieue de la ville. Après six mois et demi de détention avec des officiers du corsaire français le *Modeste*, faits prisonniers de guerre deux mois avant mon arrivée à Batavia, il me fut enfin accordé de m'embarquer à bord du parlementaire *la Natalie* pour me rendre à l'Isle-de-France, où j'arrivai le 18 floréal, an troisième de la République française.

J'ai été assez heureux pour sauver mes manuscrits avec beaucoup de dessins ; mais j'ai eu la douleur de me voir entièrement dépouillé de mes collections. Voici en quoi elles consistoient : environ quatre mille plantes différentes, parmi lesquelles plus de la moitié sont nouvelles. Je ne parlerai point des doubles que j'avois accumulés dans tous les genres, afin de faire jouir les naturalistes du fruit de mes récoltes. — Un grand nombre de graines destinées pour le Jardin-des-Plantes. — Quinze cents insectes. — Environ trois cents espèces d'oiseaux très-rares. — Plusieurs quadrupèdes. — Beaucoup d'échantillons de bois. — Des

reptiles et des poissons conservés dans l'esprit-de-vin affaibli. — Beaucoup d'échantillons de lithologie pris dans tous les lieux où nous avions abordé. — Onze arbres à pain, et autant de tronçons et de racines, déposés à Sourabaya, entre les mains du jardinier. — Beaucoup d'instrumens des insulaires des mers du Sud. En un mot, j'ose assurer que cette collection est une des plus riches et des plus précieuses qui ait jamais été faite.

Je suis bien éloigné d'avoir perdu l'espoir de la recouvrer. Le gouvernement a déja fait à ce sujet, d'après les renseignemens que je lui ai fournis, toutes les démarches que les circonstances peuvent permettre. La majeure partie est en Angleterre. Le naturaliste Deschamps, qui est actuellement à Java, s'en est approprié tous les doubles. Mes récoltes faites au cap de Bonne-Espérance et à Ténériffe sont encore au cap.

J'ai sauvé plusieurs objets intéressans qui sont débarqués en France, parmi lesquels il y a beaucoup d'instrumens à l'usage des peuplades des mers du Sud. J'apporte une belle collection de plantes de l'Isle-de-France, dont je me propose de publier la flore; des produits volcaniques de cette île, et divers objets d'histoire naturelle de l'île de Java.

Je n'ai point épargné mes veilles afin de me rendre utile à ma patrie, pour laquelle je ne crains pas d'assurer que j'ai travaillé avec l'ardeur d'un homme que ni les contrariétés, ni les dangers qu'il avoit en partie prévus ne détournèrent point d'une semblable entreprise. Le goût des voyages qui n'avoit fait que

s'accroître par celui que je venois de faire pendant deux années consécutives dans le Levant, me fit saisir avec avidité l'occasion de parcourir le vaste champ qui s'ouvroit devant moi, en suivant l'expédition envoyée à la recherche de la Peyrouse. Je me regarderai comme très-heureux si je puis un jour déposer au Muséum national d'Histoire naturelle un double de tout ce que j'ai recueilli.

POÉSIE.

LES CHARMES DE LA SOLITUDE,

Traduction du Missionnaire Cibot du chinois en prose française, que je mets en vers dans ma quatre-vingt-sixième année, et que j'écris sans lunettes.

C'est le Solitaire chinois qui parle.

Point de bien sans la liberté ! —
Seul aux champs, dans l'obscurité,
Les Astres, qui font mon étude,
M'ont fait chérir la solitude. —
Vingt ans de projets et d'erreur
A mes dépens m'ont fait connoître
Que pour d'autres soins notre auteur
Dans le grand tout nous a fait naître ! —
La lune, dans son triple aspect, —
Le firmament paré d'étoiles,
(Qui de la nuit percent les voiles)
Me frappent d'un nouveau respect. —

Les eaux, les prés charment ma vue ; —
Quand l'éclair même ouvre la nue
Je crains, j'admire et j'ai recours
Au puissant moteurs de nos jours. —
Si je n'ai point de renommée,
Mon sort n'aura point d'envieux ;
De nul espoir ambitieux
Mon ame en paix n'est animée. —
De loin je contemple à loisir
La mer orageuse du monde ;
Et tous les biens noyés dans l'onde
Ne me coûtent pas un soupir. —
L'air est serein, je le respire : —
Est-il un hiver agité ?
Je prends un livre et je soupire
Après les bons fruits que l'été
Des fleurs du printemps fait éclore ; —
Pour m'exercer, avant l'aurore
Je bêche la terre à grands pas.
Ma faim règle ainsi mes repas. —
Mon sommeil, né de l'exercice,
Par ce naturel artifice
Ranime mes sens au réveil. —
Alors à l'abri, sous l'ombrage,
Je vois renaître le soleil ; —
Des oiseaux j'entends le ramage ;
Ma voix fait redire aux échos :
Qu'on est heureux dans nos hameaux ! —
Le crime cause mille alarmes,
Et la vertu n'a que des charmes ! —
Sous d'obscurs rochers si j'entends
Des sons qu'un vain effroi fait naître ;
Si des ombres glacent mes sens,
Ma raison les fait disparoître. —

Je parcours les monts, les forêts ; —
Tout me rappelle à la nature : —
Mes fautes sont mes seuls regrets. —
De tous les humains, je le jure,
Je voudrois faire le bonheur : —
Mais l'un, las des maux qu'il endure,
D'un poignard se perce le cœur ;
L'autre nourrit l'espoir trompeur
D'être immortel par la chymie. —
Moi de bien vivre est mon envie :
Qu'on m'en donne le vrai secret,
Demain je mourrai sans regret. —

DUBOCAGE.

SPECTACLES.

THÉATRE DE LA RUE FEYDEAU.

RIEN ne peut étouffer le penchant que les Français ont pour la gaieté. Il leur inspire assez souvent des choses, sinon bien comiques, du moins propres à faire rire ; car, observons, en passant, que tout ce qui fait rire n'est pas toujours comique : peu d'auteurs aujourd'hui sont pénétrés de cette vérité. C'est donc à notre humeur folâtre et enjouée que beaucoup de pièces doivent un bon accueil. Nous mettons de ce nombre *les Sabotiers*, opéra en un acte, et en prose, mêlée d'ariettes, dont ont vient de donner la première représentation.

La scène se passe au milieu d'un bois, où l'on voit à droite et à gauche deux chaumières et des métiers à sabots.

Valentin, fils de *Bertrand* et *Faustine*, fille de *Gervais*, s'aiment éperduement. Ils se sont avoué déja leur goût mutuel; mais les meilleurs amis se brouillent, c'est ce qui arrive aux jeunes voisins. *Bertrand* ennuyé du veuvage songe à se donner une compagne: il a jeté les yeux sur *Faustine*, et en prévient son fils, dont on conçoit la surprise. *Gervais* paroît avec un garçon de travail; celui-ci retiré, *Bertrand* ne tarde pas à lui ouvrir son cœur. Il lui fait l'énumération de son petit avoir; il a, entr'autres choses, les habits de sa défunte, et cent bons écus en espèces. A ce récit, le père de *Faustine* ne se sent pas d'aise, et en donne sa parole à *Bertrand*: la noce est fixée au lendemain. *Gervais* en prévient sa fille, qui n'est pas moins étonnée que *Valentin*. Elle veut faire des observations, des remontrances, mais il faut obéir. Les amans brouillés se revoyent et se raccommodent, après quelques petites minauderies d'usage. Comme ils en étoient à de nouveaux sermens, les deux pères arrivent: aussitôt on les sépare et on les enferme. *Gervais* et *Bertrand* ont à faire au-dehors: en se retirant, ils confient au garçon sabotier la garde des deux prisonniers. Un piége se trouve tendu, par hasard, au pied d'un arbre qui s'élève entre les deux chaumières; le garçon s'y laisse prendre. Son embarras, les prisonniers la tête à la fenêtre, tous trois

riant, se plaignant et se moquant tour-à-tour l'un de l'autre, offrent une scène assez plaisante. Cependant *Valentin*, impatient de l'esclavage, fait une percée au toit, saute à terre, et vole délivrer *Faustine*. Pour éviter les reproches, les menaces, et, peut-être, quelque chose de pis, que faire? Prendre la fuite; c'est le seul parti. Mais il faut des ressources: *Valentin* court chercher les effets de sa mère et les cent écus; ils sont à lui par droit de succession; ce n'est point un vol; puis voilà nos amans en route. *Gervais* et *Bertrand* sont de retour. Sur ce que le garçon raconte, le père de *Faustine* veut retirer sa parole. Les deux amans ne tardent pas à reparoître: le repentir les amène aux genoux de leurs parens, qui leur pardonnent et les unissent.

Cette bluette, qu'on ne doit pas juger sévèrement, a été favorablement accueillie. S'il y a quelques défauts, quelques lieux communs, ils sont suffisamment rachetés par la gaieté dont elle pétille. C'est un tableau d'un genre assez piquant sans être neuf. Les artistes qui y figurent doublent encore le plaisir et l'intérêt. La citoyenne *le Sage*, fille, joue avec beaucoup d'intelligence et de précision le rôle de *Valentin*. Celui de *Faustine* a valu de nouveaux suffrages à la citoyenne *Rolando*. Les citoyens *Vallière*, *le Sage*, père, et *Juliet* y ont déployé leurs talens, et recueillis des applaudissemens justement mérités.

Les paroles sont du citoyen *Pigault-le-Brun.* L'auteur de la musique est le citoyen *Bruni.* Elle offre des airs très-jolis et très-pittoresques.

J. L. G.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Hagard, Fils de son Père, parodie d'*Oscar,* a eu beaucoup de succès. C'est une plaisanterie fine et ingénieuse, et la pièce est très-bien exécutée. L'auteur a suivi le plan de l'ouvrage en travestissant seulement le nom des personnages. Il y a plusieurs couplets très-bien trouvés, et l'ouvrage est très-bien joué par le citoyen *Rosières* fils, qui remplit le rôle d'*Arlequin-Hagard,* et par la citoyenne *Molière.*

A. L. M.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Lycée des Arts a tenu, le 20 prairial, sa quarante-troisième séance publique.

Voici quel a été l'ordre de ses travaux :

Dans le discours d'ouverture, en rendant compte de tout ce que le gouvernement s'occupe de faire pour l'instruction, ainsi que des secours dont il a ordonné la répartition dans les départemens dévastés et dans les manufactures, le secrétaire général a fait sentir combien de fois, à cet égard, la bonne volonté des ministres avoit été trompée ; combien il étoit donc intéressant qu'ils choisissent des agens capables de veiller à une distribution exacte, impartiale et éclairée ; enfin, de quelle importance ces encouragemens étoient dans un moment où les arts et l'industrie s'étoient trouvés en avoir un besoin plus pressant.

II. A la suite d'une lettre de remerciemens adressée par la citoyenne *Dubocage*, le public a fort accueilli une pièce traduite par elle du Chinois, qu'elle avoit mise en vers pour en faire hommage au Lycée ; et qui étoit écrite, ainsi que sa lettre le marquoit, de sa main, à l'âge de 86 ans et *sans lunettes*.

Les applaudissemens (1) ont recommencé à la lecture de trois couplets envoyés à l'instant par la citoyenne *Fanni Bauharnais*, sur le couronnement de la citoyenne *Dubocage*.

III. Rapport par *Lefebvre* sur le perfectionnement apporté par le citoyen *Tabarin* dans le *tour de Vaucauson à tirer la soie des cocons.* — On peut voir cette machine rue *Marc*, maison de Montmorency. (*Mention et médaille.*)

IV. Rapport par *Bienaimé* sur une simplification du moulin à bras pour moudre le bled, par le citoyen *Saumon*, charpentier. (*Mention et médaille.*)

V. *Mention honorable* d'une gravure imitée à l'*aiguille*, par la citoyenne *Fay*, avec une telle perfection que l'œil s'y méprend absolument. En remettant à cette citoyenne une médaille, le président (*Milet-Mureau*) lui a adressé sur la manière dont les femmes doivent se livrer à l'étude des talens agréables sans trop se distraire des soins consolans du ménage, un discours qui a été vivement applaudi.

VI. Rapport de *Dizé*, sur un *mastic incorruptible* pour les fosses d'aisance, bassins et terrasses en pierre, par le citoyen *Paroisse*, demeurant rue Bourgfibourg. (*mention et médaille.*)

(1) Voyez plus haut, page 103.

VII. L'institution des Aveugles de naissance, dont le directeur (le citoyen *Haüy*), avoit été déjà couronné au Lycée, est venu répéter à l'assemblée, l'expérience des tablettes mécaniques, au moyen desquelles, deux de ces élèves peuvent s'entendre et s'écrire tout ce qu'ils veulent sur du papier : — Le citoyen *Avisse*, aveugle-né, a recité une fable de sa composition, intitulée : *l'Epingle et le Fichu*, à la suite de laquelle une hymne a été exécutée et chantée par la totalité des élèves, et l'assemblée leur a donné des preuves unanimes de sa satisfaction.

VIII. Charles *Desaudray* a fait sur l'art du *Fondeur des déchets métalliques*, un rapport qui a excité le plus vif intérêt en faveur du citoyen *Gautier*, *métallurgiste*, à qui l'expérience, et une longue habitude du travail a fourni des procédés ingénieux, et des constructions nouvelles de fourneaux, à l'aide desquels il a fait pour la monnoie une grande quantité de travaux utiles, sans qu'il ait jamais voulu accepter aucun dédommagement ; cependant, cet artiste intéressant, languit sous le poids de la plus affreuse injustice ; ses ateliers restent suspendus, étant privé de tout secours, et ne pouvant pas obtenir, depuis 20 mois, la restitution d'un dépôt considérable de ses fontes en or et argent qu'il a fait à la monnoie, pour obéir à la loi ; lorsqu'il s'est approché de sa femme et de sept enfans, pour recevoir la médaille qui lui a été decernée,

les plus vifs applaudissemens ont été prodigués à plusieurs reprises; des voix, dans les tribunes, ont réclamé justice : son adresse a été demandée de tous côtés, et le public a paru vivement affecté. L'artiste, ému jusqu'aux larmes, a remercié le Lycée avec cet air pénétré qui a inspiré le plus vif intérêt : il s'est borné à déclarer qu'il se confioit, comme il l'avoit fait depuis vingt mois, à la justice du Peuple français.

Le secrétaire a annoncé que la pompe funèbre du célèbre *Lavoisier*, membre du Lycée, étoit fixée à la fin de messidor, et que la souscription étoit de cinq livres en numéraire ou valeur représentative. C'est le citoyen *Fourcroy* qui prononcera le discours.

Dans le concert on a remarqué un concerto de clarinette exécuté avec beaucoup de précision et de goût par le citoyen *Petit*, âgé de dix-huit ans; un concerto de piano par le citoyen *Oudin*, du même âge.

La citoyenne *Maillard*, artiste du théâtre de l'Opéra, vient d'obtenir un congé pour deux mois.

La citoyenne *Rousselois*, qui a obtenu des succès sur le théâtre des Arts, vient d'entrer au théâtre de

de Louvois, où elle en obtient également, principalement dans le rôle de *Sapho*.

Des Capitalistes veulent établir, à l'ancien Théâtre Français, un Spectacle appelé l'*Odéon*, où ils feront représenter les chefs-d'œuvres des plus grands maîtres par les artistes les plus distingués de chaque spectacle.

Le 11 floréal de l'an IV, il y a eu à l'école d'économie rurale-vétérinaire du département du Rhône, une séance publique qui a été présidée par le commissaire du Directoire exécutif près l'administration du département du Rhône, le citoyen *Paul Cayre*, et par un des membre de l'administration, le citoyen *Piégay*. Le général *Montchoisy*, commandant la force armée de ce canton, des commissaires des guerres et autres membres de l'état major de cette place ont bien voulu donner à cette institution la marque de l'intérêt qu'ils mettent au progrès d'une science aussi utile aux camps, qu'elle l'est aux campagnes et au commerce. Les officiers de santé, tant médecins que chirurgiens, que l'administration du département avoit invités à s'y rendre pour interroger et être les juges des progrès de ces élèves, n'ont jamais donné une preuve plus sensible de l'envie

qu'ils n'ont cessé de témoigner dès l'ouverture de cette école, d'exciter et entretenir l'émulation dans les élèves qu'on y forme : ils s'y sont en effet rendus en grand nombre.

Vingt-quatre élèves, dont seize pour l'*Hypostéologie* et la *Myologie*, et huit pour la *Splanchnologie*, ont paru, et ont eu à discuter les divers points d'anatomie qui ont fait le sujet des études de cet hiver. Ceux pour l'*Hypostéologie* et la *Myologie* sont les citoyens

	DURAND,	du département de la Corrèze.
	JOHANNEL, ...	du Puy-de-Dôme.
	COLLIN, ...	de la Haute-Marne.
	PICHARD, ...	de Saône et Loire.
	BAILLY, ...	*idem.*
Vincent	MOLLARD, ...	du Doubs.
	BERTIN, ...	*idem.*
	GUILLEGOT, ...	de Haute-Saône.
	MASS, ...	de l'Isère.
	MOLLARD, ...	*idem.*
	MOTTE, ...	des Hautes-Alpes.
	THOMÉ, ...	*idem.*
	MOMBEROLLE, ...	de la Gironde.
	MAGÈS, ...	*idem.*
	PHILIP, ...	de Lot et Garonne.
	BOREL, ...	de la Drôme.

Les élèves qui ont paru pour la *Splanchnologie* sont les citoyens

ESPARRON,	du département du Rhône.
DUPORT, ...	*idem.*
BAUMERS, ...	*idem.*

JULHE, du département de l'Aveyron.
AIGALENG, ... *idem.*
FROMENT, ... *idem.*
RUFFIER, ... de Saône et Loire.
MILLIAS, ... du Mont-Blanc.

Ces élèves ont successivement été interrogés sur les différens points des matières qui ont fait le sujet de leurs études, et tous ont répondu avec une justesse et une précision qui ont démontré qu'ils n'étoient pas instruits seulement sur l'anatomie du cheval; car ils ont décrit les différences essentielles observées dans d'autres animaux et dans l'homme. Les maîtres de l'art qui les ont interrogés, et au jugement desquels le président et l'assemblée ont déféré, ont remarqué quelques nuances de mieux dans quelques-uns des élèves de ces deux classes de contendans, et les ont désignés pour être admis au prix de capacité plus marquée que dans les autres: ces élèves sont, pour l'*Hypostéologie* et la *Myologie*, les citoyens *Durand*, *Pichard*, *Mollard*, du département du Doubs; *Collin*, *Johannet* et *Magès*, qui ont tiré le prix, qui est échu au sort aux citoyens *Collin* et *Durand*, auxquels une même lettre le donnoit également, et qui ont convenu de le partager.

Et pour la *Splanchnologie*, les citoyens *Esparron*, *Aigaleng*, *Froment* et *Julhe*: le sort a favorisé le premier, sans diminuer parmi les autres la gloire qu'ils s'étoient acquise.

Ces deux prix consistent en livres relatifs à la carrière que courent ces élèves.

Le doyen d'âge des officiers de santé, après cette distribution de prix, a témoigné, au nom de tous, la plus vive satisfaction des efforts de ces élèves, et de l'intelligence qu'ils venoient de manifester.

Le président a ensuite dit que l'administration départementale rendroit avec plaisir, au gouvernement, le témoignage le plus flatteur de cette séance, et des éloges qu'y avoient obtenus les élèves qui venoient de paroître, ce qui ne pourroit que le porter à continuer sa protection spéciale à l'établissement et à hâter sa translation dans le lieu qui lui est destiné, et où tous les élèves présens et ceux en congé puissent être enfin rassemblés sous les yeux des chefs, sur lesquels les succès des élèves rejaillissent nécessairement, et pour qu'ils puissent y être logés comme il convient à une jeunesse qui doit se livrer à l'étude et à l'observation.

C'est au zèle et à la capacité connue du C. *Hénon*, premier professeur et adjoint au directeur de cet établissement, qu'est principalement due la force avec laquelle les élèves se sont montrés. Le citoyen *Bredin* fils, entrant dans la carrière de professeur, y a aussi concouru pour la *Myologie*. On doit aussi y adjoindre les citoyens *Bourjat*, *Esparron*, *Aigaleng* et *Froment*, répétiteurs d'*Hypostéologie*, qui y ont également contribué.

Paul-Thierri Giseke est mort à Hambourg le 26 avril dernier (v. st.). Il étoit né dans cette ville

le 11 décembre 1741. Ses principales études furent la médecine et les sciences naturelles. Il fut appelé à professer la physique et la poésie dans le *gymnase* de Hambourg le 11 décembre 1741. Il y fut préposé à la bibliothèque publique en 1795. Ses principaux ouvrages roulent sur la botanique. *Linné*, son maître, l'avoit si bien distingué dans le nombre de ses disciples, qu'il consacra son nom dans une des dénominations dont cette science lui est redevable. Il jouissoit, parmi ses compatriotes, de la plus grande considération comme homme et comme citoyen. Sa réputation de savant l'avoit fait affilier à plusieurs académies et sociétés littéraires.

Il paroît à Londres le premier volume d'un répertoire utile pour les arts et les manufactures, sous le titre de *Repertory of arts and manufactures, consisting of original communications, specification of patent inventions, and selection of useful practical papers from the transactions of the philosophical societies of all nations.* Ce volume est accompagné de vingt-cinq planches. Les recueils des sociétés savantes de Londres, de Manchester, de Dublin, de Philadelphie, de Turin, de Paris, etc., ont été sur-tout mis à contribution. Physiciens, chymistes, mécaniciens, manufacturiers, accueilleront à l'envi cette compilation intéressante.

On y trouvera les principales pièces émanées du bureau de la chancellerie, destinées à l'expédition des privilèges et des patentes (*The patent-office*).

On écrit de Londres que le peintre *Mortimer* marche sur les traces de l'immortel *Hogarth*, son compatriote, mais sans négliger, comme faisoit celui-ci, la partie mécanique de son art, puisqu'il a pris pour modèle ce *Salvator Rosa* que *Garrik*, dans son voyage d'Italie, nomma le *Shakespéare de la peinture*. Le médecin *Kippis* possède quatre tableaux de *Mortimer*, qui ne tarderont pas sans doute à être gravés. Le premier représente la réception d'un jeune adepte dans une société de bandits; il reçoit de la main du chef et il avale une coupe remplie de sang. Dans le deuxième tableau une prostituée lui présente encore une coupe écumante, et deux vétérans du brigandage regardent avec volupté son empressement à la vuider. Dans le troisième il est occupé à piller une maison dont on voit une porte enfoncée, et le malheureux propriétaire, blanchi par l'âge, baigné dans son sang. Le quatrième tableau, enfin, offre le scélérat jeté dans un cachot et chargé de chaines. Son regard exprime la rage et le désespoir: le bourreau affile l'instrument de son supplice. — N'en déplaise aux Anglais, tout cela nous semble un peu trop patibulaire, et avec les compositions morales de notre *Greuze*, nous ne croyons pas avoir à leur envier leur *Mortimer*.

ACADÉMIES.

Quæ sunt præcipua capita, ac quæ causæ physicæ ac morales diversæ indolis, quibus aliæ ab aliis nationes discrepant? An et quatenus in præceptis morum publicorum condendis Ethicæ doctores ejus differentiæ rationem habere conveni? c'est-à-dire: « Quels sont les principaux traits et quelles sont les principales causes » physiques et morales de la diversité de caractères » que l'on remarque entre les différentes nations? » Les moralistes, en s'occupant de former les mœurs » publiques, doivent-ils avoir égard à ce phénomène, et jusqu'à quel point »?

Telle est la question que les administrateurs du *legs stolpien* à Leyde, dans leur séance du 30 avril dernier, ont arrêté de proposer aux recherches des savans, pour être répondue avant le premier juillet 1797. Le prix sera adjugé le 13 octobre suivant. Les mémoires, écrits en latin ou en hollandais, (et pourquoi, sur-tout dans les nouvelles relations des Bataves avec les Français, exclut-on la langue de ces derniers, devenue presqu'universelle?) doivent être adressés au secrétaire *Nicolas Paradys*, professeur de l'université de médecine à Leyde, et affranchis de port.

Il s'est formé à Leyde une société qui s'occupe particulièrement de mathématique, d'architecture,

de physique, de dessin et de peinture. Dans sa séance du 27 avril dernier, elle a couronné un mémoire relatif au pilotage des écluses, dont l'auteur s'est trouvé être le citoyen *Jean Kloh*, de Dordrecht. La société a distingué un autre mémoire dont elle invite l'auteur à se faire connoître.

La *Société d'Histoire naturelle* nouvellement établie à Bruxelles, et qui vient de se donner pour correspondans à Paris les citoyens *Faujas de Saint-Fond*, *Thouin* et *Desfontaines*, s'occupe particulièrement de la botanique indigène. Le président *Lambrechts* y a présenté le plan bien conçu d'une *Flora Belgica*.

L'Académie suédoise des inscriptions, belles-lettres, antiquités et histoire n'ayant pu, cette année, a juger dans une séance publique les couronnes promises par elle, s'est bornée à publier la notification suivante :

Par son programme historique de l'année dernière, elle avoit demandé un essai d'histoire de la pêche du hareng tant sur la côte de Schonen que sur toute l'étendue des côtes de la Suède, et des renseignemens authentiques sur cette matière depuis les temps les plus anciens.

L'académie n'a reçu qu'un mémoire qu'elle a couronné. Il a pour auteur Adolphe-Daniel *Enander.*

Pour la classe des langues anciennes, elle avoit proposé l'*éloge de Grotius* en latin ou en français. Elle a reçu cinq mémoires. Elle a décerné le premier prix à Henri-Constantin *Cras*, professeur de droit à Amsterdam, et un *accessit* à Mathias *Stoltz*, recteur de l'église latine à Helsingberg.

Pour la classe des antiquités le sujet étoit des recherches sur les emplois publics mentionnés dans les annales de Norwége à l'époque des rois issus de la maison de *Folckunge*, et sur les devoirs et les droits attachés à ces emplois. Elle n'a reçu aucun mémoire.

La classe des inscriptions avoit demandé un essai d'inscription latine pour le bâtiment nouvellement reconstruit de la monnoie à Stockholm, et des projets de médailles à l'honneur des illustres Suédois, à compter du temps de la reine Marguerite jusqu'à celui de Gustave premier. Sur cinq concurrens, elle a adjugé la palme à Gustave *Backmann*, maître ès-arts, et lecteur de belles-lettres à l'Université de Lund, à qui elle avoit déja eu antérieurement occasion de témoigner son estime.

L'Académie propose pour être répondus avant le 20 janvier 1797 les objets suivans :

Première classe d'histoire. Un essai sur l'histoire de la pêche du hareng tant à la côte de Schonnen que sur toute l'étendue des côtes suédoises, depuis le

règne de Gustave jusqu'à nos jours. Le prix est une médaille d'or de vingt-six ducats.

Deuxième classe des langues savantes. Un éloge de Samuel *Duffendorff*, en latin ou en français. Le prix est une médaille d'or de vingt-six ducats.

Troisième classe des antiquités. Le même sujet que l'année dernière. Prix, une médaille d'or de quinze ducats.

Quatrième classe des inscriptions. 1°. Un projet d'inscription latine pour la bourse de Stockholm; 2°. des projets de monumens sur les évènemens les plus remarquables de ce siècle, au choix des concurrens. Prix, une médaille d'or de douze ducats.

Le secrétaire rendra, moyennant désignation convenable, les mémoires non couronnés.

A l'occasion de l'hommage solemnel rendu par l'Académie de Stockholm à la mémoire de Grotius, nous nous permettons de relever ici quelques inexactitudes échappées sur le compte de cet homme illustre, à René-Louis *d'Argenson*, dans un ouvrage, d'ailleurs estimable et rempli d'intérêt, qui n'a paru que long-temps après sa mort, sous le double titre de *Loisirs d'un Ministre* et d'*Essais dans le goût de Montaigne.* « On assure, dit-il, l. 2. p. 205, » que *Grotius* étoit le plus mauvais Ambassadeur » du monde. Comme il ne connoissoit point nos » usages, il ne comprenoit rien à ce qui se passoit

» à la Cour, il ne fréquentoit que des pédans de » l'Université; il puisoit ses nouvelles dans les plus » mauvaises sources; mais il les écrivoit aux Etats-» Généraux en beau latin: car il ne savoit écrire » ni en français ni même en hollandais. On se mo-» quoit de lui et de sa femme à la Cour de France, » et personne ne lisoit son ouvrage, qui a été depuis » si admiré, mais qui n'apprendra jamais comment » il faut se comporter dans une négociation, etc. ».

Nous n'apprécierons pas ici le mérite diplomatique de *Grotius*, qui, ayant vécu en France dix années consécutives avant d'y avoir déployé aucun caractère public, n'a pu ignorer ici les usages du pays ni ce qui se passoit à la Cour. Nous laisserons également de côté ce qui concerne le mérite de son immortel ouvrage du *Droit de la Nature et des Gens*, dont l'objet n'étoit point de former des négociateurs, mais qui a ouvert la carrière dans laquelle *Montesquieu*, outrageusement appelé par Voltaire l'*Arlequin-Grotius*, a si honorablement marché depuis. Nous nous bornerons aux observations suivantes.

Il sembleroit, d'après le passage que nous avons cité, que Grotius ait été à la Cour de France Ambassadeur des Etats-généraux, tandis qu'il est constant qu'il n'y fut jamais revêtu de ce caractère. Il n'avoit que quinze ans quand il vint à Paris pour la première fois (en 1598); il y accompagnoit *Barneveld*; mais ce fut pour lui un simple voyage de curiosité. « Il n'arriva pas assez tôt, dit *Baillet* (jug. » des sav., t. 5, pag. 71, éd. *in*-4°.) pour prévenir

» sa réputation ». Henri IV voulut donner à l'éditeur de *Martianus Capella* un témoignage public de son affection et de son estime : il le décora d'un grand collier et d'une double chaîne d'or, avec sa médaille du même métal ; et Grotius, sensible à une marque de distinction aussi flatteuse, se hâta de faire graver son portrait avec le collier, la chaîne et la médaille. Il fut mis à la tête des savans commentaires qu'il ajouta à son édition de *Capella*, et l'on y lit ce diptique :

Quem sibi quindenis Astræa sacravit abannis,
Talis Hugejanus Grotius ora fero.

Il revint en France, comme réfugié, en 1621, immédiatement après son évasion du château de Loevestein, où il avoit été confiné pour sa vie, et il y resta jusqu'en 1627. Il fut intimement lié, pendant cet intervalle, avec les *Jeannin*, *Dumaurier*, *De Vic*, *Du Vair*, *Bignon*, *De Mesme*, etc. ; et nous laissons volontiers à juger à nos lecteurs si ces hommes illustres n'étoient que des *pédans*. — Ce fut seulement à son voyage (en 1631) que *Grotius* parut en France avec un caractère diplomatique ; mais il le devoit à Christine, reine de Suède, et non point aux États-Généraux : ainsi cette dignité ne le mit pas en correspondance avec eux, et il ne faut pas s'étonner si ses dépêches à Christine et à *Oxenstiern* étoient en latin ; il devoit mieux savoir cette langue que le suédois, et même le français. — Comment a-t-on pu, au reste, se permettre de dire que *Gro-*

tius ne savoit pas même écrire en hollandais? Les nombreux ouvrages qu'il a publiés en cet idiôme (tels que son *Apologie*, son *Introduction à la Jurisprudence batave*, son *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne*,) prouvent évidemment le contraire. Si *Grotius* éprouva des désagrémens à la cour de France, on sait assez qu'il n'en fut redevable qu'à l'orgueil et au dépit de son cardinal-ministre, l'ombrageux *Richelieu*. Il l'avoit d'abord accueilli avec bonté; il fit rayer ensuite la pension de trois mille livres que *Grotius* touchoit depuis dix ans, et l'obligea ainsi à sortir du royaume faute de subsistances : il fut piqué de l'y voir revenir avec un caractère distingué, et fit cent fois ses instances auprès de la cour de Suède pour obtenir son rappel; mais *Oxenstiern*, qui vouloit mortifier le cardinal, ne lui accorda jamais cette marque de complaisance : il ne cessa de protéger l'ambassadeur que quand le cardinal fut mort. (*Voyez Bayle, à l'art. Grotius, note F.*)

P. H. M.

Le citoyen Aubin-Louis Millin, conservateur des antiques à la bibliothèque nationale, a ouvert un cours public d'Archæologie, ou de la connoissance des antiquités, dans la salle du Muséum, rue Colbert, sous l'arcade. Ce cours a commencé le 4 messidor, et aura lieu les *duodi*, *quartidi* et *octidi* de chaque décade, à une heure précise.

Le citoyen Millin a commencé par des généralités sur l'Archéologie. Il enseigne à présent la partie des pierres gravées ; ceux qui désirent suivre ce cours, en trouveront le programme au bureau du Magasin.

Les cours de langues orientales, près la bibliothèque nationale, ont commencé le 4 messidor.

Le citoyen *Langlès*, de l'institut national, continuera le cours de langues persanes qu'il avoit commencé au collège de France. Il donnera ses leçons les *duodi*, *quartidi*, *septidi* et *nonidi*, depuis six heures jusqu'à huit.

Les mêmes jours, depuis quatre heures jusqu'à six, le citoyen *Sylvestre Saci* donnera ses leçons de langue arabe.

Le cours de langue turque commencera incessamment.

Les curieux vont en foule voir un bâtiment de mer (le lougre *le Saumon* de 14 canons), qui est remonté jusqu'à Paris, et s'est arrêté au-dessous du pont de la révolution. C'est un essai qu'on fait, et qui a déja réussi plusieurs fois.

Dans sa séance générale du 5 de ce mois, la classe des sciences physiques et mathématiques, et

celles de littérature et des beaux-arts ont présenté pour les places vacantes dans leur sein une liste triple de candidats, entre lesquels l'institut, selon ses réglemens, doit choisir dans la séance générale du mois suivant.

Voici les noms de ces candidats :

PREMIÈRE CLASSE.

Mécanique.

Carnot, Breguet, Janvier.

Astronomie.

Bory, Jeaurat, la Croix.

TROISIÈME CLASSE.

Langues anciennes.

Larcher, Sainte-Croix, Chardon-la-Rochette.

Architecture.

Léon Dufourny, Chalgrin, Antoine.

Déclamation.

Grandmesnil, Caillot, Talma.

La classe des sciences morales et politiques a aussi quelques places vacantes ; mais elle a jugé convenable de différer à les remplir.

On a placé sur la route de Paris à Saint-Germain des bornes milliaires de kilomètre en kilomètre. Les kilomètres sont comptés à partir du palais des Tuileries ; la première borne se trouve à l'entrée des Champs-Elysées ; la troisième à l'étoile de la nouvelle barrière.

L'institut national avoit demandé au directoire pour sa bibliothèque, celle qui est réunie à l'arsenal, composée de la plus grande partie de la bibliothèque de la Vallière, de celles de Paulmy et Dartois ; le directoire vient de lui accorder sa demande. Cette riche et nombreuse collection sera mise incessamment à la disposition de l'institut. Elle sera publique deux jours par décade.

L'institut doit s'assembler le 19 de ce mois pour la nomination d'un bibliothécaire.

LIVRES

LIVRES DIVERS.

ECONOMIE POLITIQUE.

Précis des procès-verbaux des administrations provinciales, depuis 1779 *jusqu'en* 1788, *ouvrage contenant le résumé des objets traités dans les différens bureaux, tels que l'agriculture, les manufactures, le commerce, les chemins et canaux, etc.* 2 vol. *in*-8°., beau papier, belle impression. A Strasbourg, Levraut, imprimeur; se trouve à Paris au bureau du journal du commerce, rue Hautefeuille, n°. 22.

CET ouvrage fut imprimé en 1788. L'objet de ce travail étoit d'offrir des notions exactes du commerce, des manufactures, de l'état de l'agriculture française, et des améliorations dont ces diverses branches de prospérité publique étoient susceptibles sur toute la surface de la France.

Croiroit-on que cette intéressante collection, entreprise avec l'approbation du magistrat de Strasbourg, fut prohibée au moment même qu'on venoit d'en achever l'impression. Quelques exemplaires en étoient à peine répandus, que M. de *Barentin*, alors garde-des-sceaux de France, en fit défendre la vente sous les peines les plus fortes, et le ma-

gistrat qui en avoit permis l'impression fut sévèrement réprimandé. On sent que présenter le tableau de ce qui n'avoit pas été fait pour l'amélioration de l'agriculture et du commerce, c'étoit accuser l'imprévoyance du gouvernement.

Les orages de la révolution qui éclatèrent bientôt après ne permirent plus alors qu'on s'occupât de cette précieuse collection. Il n'y a pas de moment plus favorable pour y donner de la publicité, que celui où des administrations départementales sont chargées de rendre à l'agriculture et au commerce une activité nouvelle : on se flatte qu'elles pourront y puiser de grandes lumières.

Mirabeau, dans son ouvrage sur la liberté de la presse, dit que cette collection étoit indispensable pour mettre les résultats des travaux des assemblées provinciales entre les mains de tous les citoyens.

On n'a extrait dans ce précis que les mémoires qui sont d'une utilité générale ; c'est ce qui a mis à même de réduire et d'offrir dans deux volumes un tableau des moyens de perfectionner en France l'industrie nationale, et des résultats très-utiles pour l'établissement et la répartition des contributions.

Botanique.

Annalen der Botanick Herausgegeben, von Docteur Paulus Usteri. — *Annales de Botanique rédigées par* Paul Usteri, *dix-neu-*

vième Numéro, avec une planche. Léipsic, Wolf, 1796, *in*-8°.

Ce numéro est le dix-neuvième d'une collection intéressante que j'ai déja annoncée plusieurs fois; il est dédié à M. Gmelin, savant naturaliste de Gottingue. Il contient une notice sur Frédéric Ehrart, célèbre botaniste, écrite par lui même. A cette notice succède la description de la *Cadia arabica* (1), c'est-à-dire une réimpression des mémoires de M. A Zucagni, des CC. Desfontaines et l'Héritier sur cette plante On lit ensuite un mémoire de M. Richard Pulteney sur le champignon parasite qui croît sur les feuilles de l'*anemone nemorosa*; à ce mémoire succèdent une description de la *Furcræa*, nouveau genre dédié par Ventenat à Fourcroy, et plusieurs notices des séances de la société philomatique. Le tout est terminé par une courte récension d'ouvrages nouveaux, et par une figure de la *Cadia*, tirée du Magasin encyclopédique.

On peut se procurer la collection complette de ces annales au bureau du journal; le prix est de 2 l. 10 sols.

Medicinische litteratur der Jahres 1790. — *Littérature médicale pour l'année* 1794, *par* Paul Usteri. Léipsic, Philipp. Wolf, 1796, première partie, *in*-8°., 350 pages.

Monsieur Paul Usteri est un des hommes les plus

(1) Magas. Tome IV, p. 213.

laborieux parmi ceux qui appliquent aux sciences les connoissances philologiques ; il a publié une notice bibliographique des livres de médecine depuis 1789 jusques en 1793 sous le titre de *Repertorium der Medicinische litteratur.* L'ouvrage dont il vient de donner la première partie, que nous annonçons, est une continuation du même sujet, mais d'après un plan plus étendu. Cet ouvrage contient une notice de tous les livres de médecine dans différentes langues pour l'année 1794. M. Usteri y a joint une collection des ouvrages périodiques dans lesquels on en a donné l'extrait, et un court jugement puisé dans ces extraits ou d'après ses idées particulières. Cet écrit paroîtra régulièrement deux fois par an à chaque foire. Cette première partie contient tous les ouvrages sur la connoissance des maladies, sur les différentes parties de la médecine proprement dite. La seconde partie contiendra les ouvrages relatifs à l'art de guérir, à l'hygiène publique, à la pharmacie, aux différentes parties de l'art vétérinaire, avec des tables analytiques et alphabétiques. On voit, par ce seul exposé, combien cet ouvrage peut être utile, même à ceux qui n'entendent pas la langue allemande : il seroit à désirer qu'il y eût, pour chaque genre de connoissances, de pareils recueils. On peut se procurer celui-ci au bureau du Magasin encyclopédique.

Médecine.

Des Glaires, des causes de leurs effets, et

découverte d'un médicament propre à combattre cette humeur, par J. L. Dossin-Dubreuil, *docteur en médecine.*

Cette matière, qui n'avoit point encore été traitée par aucun médecin, du moins d'une manière satisfaisante, présente des idées neuves et lumineuses. Le citoyen Dubreuil ne s'attache point seulement à indiquer les causes physiques des glaires, il prouve aussi que la trop grande application à l'étude, les peines vives de l'ame et les excès dans les plaisirs sont autant de causes morales qui donnent lieu à leur formation. Son ouvrage démontre qu'il n'a pas étudié l'homme dans les livres seulement, mais dans l'homme même, dans ses actions, dans ses goûts, dans ses habitudes. Il est écrit avec clarté et précision.

Kritik der praktischen artzeykunde, etc., c'est-à-dire, *Critique de la médecine-pratique, avec un coup-d'œil sur son histoire et sur ses nouveaux systêmes, par* C. Kramp, *médecin à Meissenheim.* A Léipsic, 1795, *in*-8°. de 699 pages.

L'auteur se montre fort partisan de la médecine ancienne, et il reconnoît à peine que cette science ait fait quelque progrès notable depuis Hippocrate. Sa polémique est décente et éclairée.

Epistolæ Halleri ad Levelingium scriptæ,

quas edidit, præfatus est notisque illustravit D. A. M. de Leveling filius. A Erlang, 1795, *in*-8°. de 27 pages.

Ces lettres roulent principalement sur la dernière maladie de *Haller*.

Jani Bleuland, oratio de fabrica et functionibus corporis humani, ex animantium brutorum examine et dissectione prudenter illustrandis. A Utrecht, 1796, *in*-4°.

L'auteur, appelé de l'université de Hardenryek à celle d'Utrecht pour y professer la médecine et l'anatomie, a prononcé, dans cette dernière, le savant discours que nous annonçons, en y prenant possession de sa nouvelle chaire.

Nic. Corn. de Fremery oratio de arctissimo, quo chemia cum physicis scientiis conjungitur, vinculo; publice dicta, XVIII decemb. 1795.

Jurisprudence.

Journal de la justice civile, criminelle, commerciale et militaire, par une société d'hommes de loi.

Ce journal, dont il y a cinq numéros, paroît chaque décade; il est de quatre feuilles d'impres-

sion. Dès que les circonstances le permettront, on le donnera chaque cinq jours, à raison de deux feuilles par numéro.

Le prix de l'abonnement, pour trois mois, est de 9 liv. en numéraire, mandats ou rescriptions, et 600 liv. en assignats, pour Paris et les départemens, franc de port; de 9 liv. en numéraire pour l'étranger et les pays conquis.

On s'abonne pour Paris, rue des Deux-Portes Saint-Sauveur, n°. 8; chez Girardin et Marel, libraires au Palais-Egalité, et chez le citoyen Bexon, directeur du journal, rue des Boucheries, fauxbourg Germain, n°. 220; et pour les départemens, chez les principaux libraires et directeurs des Postes. On peut aussi s'abonner par lettres chargées, contenant l'abonnement, et adressées au directeur.

Il nous manquoit un journal en ce genre. Celui que nous annonçons répond parfaitement à son titre. On y voit l'analyse exacte et raisonnée de tous les jugemens rendus sur les matières qui intéressent le plus l'homme en société. Cependant, quand les affaires sont d'une haute importance, les rédacteurs entrent dans les plus grands détails, et satisfont pleinement la curiosité des lecteurs. Nous pouvons dire de lui sans crainte : *Vires acquirit eundo.*

GÉOGRAPHIE.

La Géographie enseignée par une méthode nouvelle, ou application de la Synthèse à

l'étude de la Géographie, ouvrage destiné aux Ecoles primaires, avec neuf cartes enluminées, par le citoyen MENTELLE, *membre de l'Institut national des Sciences et Arts.* A Paris, chez l'auteur, cour carrée du Muséum, (le vieux Louvre) n°. 7.

L'auteur rend lui-même compte de son travail dans une très-courte préface. Cet ouvrage, ainsi qu'il l'avance, avoit été composé par ordre du comité d'instruction publique. Il est rédigé d'après une méthode nouvelle que le citoyen Barbié-du-Bocage a déja recommandée dans un de nos numéros, et qui a été mise en usage par les auteurs du *Porte-Feuille des Enfans*, c'est de ne parler d'abord aux enfans que des lieux qu'ils habitent, et de les faire partir de ce point pour connoître les autres lieux. L'ouvrage est accompagné de petites cartes exécutées d'après ce principe : il peut être très-utile pour l'enseignement de la géographie.

HISTOIRE.

HISTOIRE romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium, par M. Rollin, numéros 6 et 7. A Paris, chez Hautbout-Dnmoulin, imprimeur-libraire, cloître Honoré. Le prix de la souscription est de 6 liv. 10 s. en numéraire ou assignats au cours pour douze cahiers, franc de port.

ELÉMENS de l'Histoire romaine, avec des cartes et des tableaux analytiques, nouvelle édi-

tion, par le citoyen MENTELLE, *avec cette épigraphe :*

Quod munus Reipublicæ afferre majus meliusve possumus, quàm si docemus atque erudimus juventutem?

Cic. de Div. II. 2.

A Paris, 1795, *in*-12, 2 vol. chez l'auteur.

Cet ouvrage élémentaire avoit été composé pour les élèves de l'Ecole militaire. L'auteur y a fait beaucoup de changemens. Comme la géographie est son étude favorite, on sent bien que c'est la partie la plus étendue et la plus soignée : aussi il y est traité, avec quelques détails, de la situation géographique des différens peuples de l'Italie. Cet ouvrage est utile pour la jeunesse ; il est accompagné de cartes qui, malheureusement, sont peu intelligibles, parce qu'au lieu de noms les lieux ne sont désignés que par des numéros : on y voit aussi différens tableaux. Le tout est terminé par une table alphabétique étendue et utile.

HUMANIORA Erstes Stuck, 1796, *in*-8°. 160 p. Au Bureau du Magasin. Prix, 2 liv.

On attribue ce recueil, dont il doit paroître un numéro tous les deux mois, à M. Usteri. Ce premier numéro contient des idées métapolitiques de Henri Tzschotte ; un extrait des tableaux historiques de la révolution françoise pendant 1790 ; les causes de la révolution de Suisse, discours prononcé à Yverdon le 6 novembre 1795 par M. de Bronstetten ;

un extrait des lettres de mistriss Williams sur la révolution ; des fragmens de lettres écrites de Paris, et les poésies lues à la séance publique de l'Institut national par Colin d'Harleville, Andrieux et le Brun.

Réponses aux principales questions qui peuvent être faites sur les Etats-Unis de l'Amérique, par un citoyen des Etats-Unis. Chez Fuchs, maison Cluny, rue des Mathurins ; 2 vol. in-8°. broch. 6 liv. en numéraire.

On a déja beaucoup écrit sur les *Etats-Unis ;* mais il restoit encore beaucoup à dire. Nous croyons qu'il n'est point d'ouvrages sur cette matière aussi intéressant, aussi complet que celui-ci, quoique peu étendu. L'auteur établit une série de questions très-curieuses qu'il nous a paru résoudre d'une manière satisfaisante. C'est une esquisse de l'histoire naturelle, religieuse, civile, politique, législative et commerciale des Etats-Unis. On y rencontre souvent des discussions lumineuses, des réflexions solides, des observations exactes.

Cet ouvrage suppose et prouve dans l'auteur des connoissances profondes. Il commence par un abrégé de *la guerre de l'Indépendance*, dont le succès a fondé le gouvernement actuel des Etats-Unis. On lira avec un égal plaisir l'introduction qui le précède.

Biographie.

Biographical Sketches, c'est-à-dire, *Essais*

biographiques sur des personnages célèbres, dont les portraits font partie de la collection du duc de Dorset à Knole. A Londres, chez Stockdale, 1795, *in*-8°.

Ce recueil contient trente-neuf biographies écrites avec esprit et avec goût. On y distingue celles de Thomas Sackville, comte de Dorset ; de Robert Dudley, comte de Leicester ; de Crammer, archevêque de Cantorbery ; de Guillaume premier, prince d'Orange ; du cardinal Wolsey ; de l'amiral Blake, etc.

Mythologie.

Le Polythéisme analysé et ramené à ses types, ou *Prolégomènes sabéiques, pour servir d'introduction à la Mythologie des Grecs*, *in*-8°., 1796. A Paris, chez Crapart, rue de Thionville, n°. 44.

L'auteur, comme tous les Mythologistes qui l'ont précédé, a bâti un système à sa manière. Il ne donne pas une nomenclature alphabétique des divinités adorées par les Grecs et les Romains ; il remonte bien plus haut, et trouve, avant eux, l'origine de tous les cultes. Ici l'on distingue, dans la mythologie, *la partie philosophique*, qui a pour base les dogmes d'un système physico-religieux ; et *la partie purement imaginative et fabuleuse*, composée de ce que l'ignorance, le fanatisme des prêtres et l'imagination des poëtes y

ont ajouté successivement. On y établit que le soleil et la lune, symboles du *principe actif* et du *principe passif*, ont été les types des principales divinités de la Mythologie ; ce qu'on prouve par la nature des idées théologiques, cosmogoniques et physiques des plus anciennes sociétés connues ; par la discussion même des philosophes et la tradition des historiens ; enfin, par l'état des choses à l'époque où les poëtes composoient leurs écrits.

L'ouvrage que nous annonçons n'est, malgré tout, qu'un abrégé, mais il a le mérite d'offrir beaucoup de choses utiles dans un cadre étroit. Le tableau qu'on y a joint est curieux : on peut le regarder comme l'abrégé du livre. Du reste, il prouve les connoissances étendues de l'auteur, qui promet une seconde partie de ses *Prolégomènes*. Nous croyons qu'elle se fera lire avec autant de plaisir que la première.

Morale.

Morale d'un Adorateur, ou *l'Art d'être heureux en Société*, *par J. F. C.* Blanvillain. Paris, chez F. F. Cramer, rue des Bons-Enfans, n°. 12.

C'est un résumé des meilleurs principes de morale, mais présenté avec autant de clarté que d'intérêt. On peut regarder cet ouvrage comme élémentaire. Nous croyons qu'il seroit bien entre les mains des enfans : on ne peut leur apprendre trop tôt ce que l'auteur a mis pour épigraphe :

> Celui-là est le plus heureux qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres.

Littérature.

Voyage de Chantilly en vers et en prose, par le citoyen Damin. Prix, 6 s. en numéraire pour Paris. S'adresser rue de l'Echelle, n°. 565; chez Desenne et Maret, au Palais-Egalité.

Ce petit ouvrage plaira aux amateurs des beaux sites. On lira volontiers la description des jardins de Chantilly. Il y a de la gaieté et de la facilité dans le style.

Roman.

Le Sérail, ou *Histoire des Intrigues secrètes et amoureuses du Grand-Seigneur, édition ornée de huit gravures, par J. Grasset Saint-Sauveur*, 2 tom. Prix, 250 liv. franc de port. Paris, chez Deroy, libraire, rue cimetière André-des-Arts, n°. 15, an IV de la Rép.

Mélanges.

Bibliothèque britannique. Février 1796, n°. 3, vol. premier.

Ce journal est celui que nous avons annoncé dans nos précédens numéros. Les livraisons en sont maintenant divisées en deux parties: *Sciences et Arts*, et *Littérature*; de sorte qu'on peut souscrire séparément pour chaque partie. La première contient

la *physique*, les *mathématiques*, l'*histoire naturelle* et l'*agriculture*; la seconde les *antiquités*, les *voyages*, la *littérature*, le *théâtre* et les *mélanges*.

Les encouragemens que les rédacteurs de ce journal ont reçu depuis la publication des deux premiers numéros, les mettent à portée de continuer cette entreprise qu'ils avoient suspendue pour s'assurer des dispositions du public avant que de hasarder les avances considérables qu'elle exige. En les tirant d'incertitude à cet égard, cette suspension leur a procuré un autre avantage, celui de recevoir des conseils utiles d'après lesquels ils se sont décidés à faire quelques changemens à leur premier plan.

Ils considéreront dorénavant la politique comme tout-à-fait étrangère aux objets de leur travail, et retrancheront en conséquence le septième volume annuel qui étoit exclusivement destiné à cette partie. Le prix de la souscription sera diminué proportionnellement.

Ils classeront leurs matières en deux grandes divisions, chacune de douze numéros par an, de huit à neuf feuilles d'impression, accompagnés de quelques planches, faisant ensemble six gros volumes octavo d'environ six cents pages chacun. L'une de ces divisions sera intitulée LITTÉRATURE, et l'autre SCIENCES et ARTS, et l'on pourra souscrire séparément pour l'une ou l'autre aux conditions indiquées plus bas.

L'agriculture sera comprise à l'ordinaire dans la division des SCIENCES et ARTS, où elle occupera

deux ou trois feuilles d'impression par numéro. Mais attendu son importance et l'intérêt qu'elle excite, on la joindra à la LITTÉRATURE en faveur des abonnés à cette division seule qui désireront cette addition, moyennant une augmentation proportionnelle dans le prix de leur demi-abonnement : cette partie sera d'ailleurs paginée à part pour qu'on puisse à volonté la faire relier séparément. Les tableaux météorologiques de chaque mois l'accompagneront toujours.

Ce journal est exclusivement destiné à offrir la traduction ou l'analyse de celles des productions littéraires ou scientifiques publiées en anglais qui, sous le double rapport de l'utilité et de l'agrément, peuvent mériter l'accueil du public.

On trouve dans la division intitulée LITTÉRATURE, les extraits des principaux ouvrages de morale, d'économie politique, d'histoire, d'antiquité, etc.; des notices étendues sur les romans intéressans que l'Angleterre produit en grand nombre; les annonces et les traductions partielles des pièces de théâtre nouvelles; les mélanges et anecdotes propres à caractériser l'esprit de la nation; enfin les relations de voyages lointains et les faits curieux rassemblés en Asie, en Afrique et en Amérique par les sociétés anglaises formées dans le but de recueillir ces précieux documens.

La division intitulée SCIENCES et ARTS pourra être considérée à quelques égards comme un cours d'études pour les personnes qui cherchent à s'instruire en lisant, et qui aiment à suivre les progrès des sciences dans un pays où elles sont cultivées avec

succès ; elle sera aussi un répertoire des découvertes et des procédés anglais dont l'expérience aura démontré l'avantage dans la pratique des arts. On sait en particulier combien l'Angleterre est distinguée sous le rapport de l'agriculture, et l'activité du nouveau département pour cet objet, ainsi que celles des sociétés qui s'y vouent, fournit des matériaux nombreux et importans.

Enfin cette publication offrira dans son ensemble et par la fréquence de ses retours un véhicule propre à faire circuler promptement dans l'Europe les annonces littéraires et scientifiques qui peuvent intéresser les classes de lecteurs ; elles seront puisées dans vingt-deux productions périodiques différentes, toutes d'une réputation méritée, dans les bons ouvrages anglais non traduits, et dans une correspondance particulière assez étendue qu'entretiennent les Rédacteurs.

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toute sorte d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier et le quinze de chaque mois.

Le Porte-Feuille des Enfans, mélange intéressant d'animaux, fruits, fleurs, habillemens, cartes, et autres objets dessinés suivant des réductions comparatives, et commencés à graver en 1783 sous la direction de Cochin, accompagnés de courtes explications et de divers tableaux élémentaires, rédigé par Ant. Nic. Duchesne, et Aug. Sav. Le Blond, N°. 19. Prix, 1 liv. en numéraire chaque numéro, et 15 liv. le premier volume, qui en contient vingt. Paris, chez Merigot et Merlin, libraires. Les demandes particulières peuvent se faire par écrit au bureau des rédacteurs, rue neuve des Petits-Champs, près la rue S. Roch, n°. 20.

Nous avons déja annoncé plusieurs fois ce recueil. Le seul reproche que nous ayons à faire aux auteurs est que les numéros ne se succèdent pas plus rapidement. Celui-ci contient treize oiseaux dont le plumage sert de parure; six lézards de la zone torride; dix-sept poissons cartilagineux; la suite des coquilles des environs de Paris, et cinq racines nourrissantes. Les figures sont bien exécutées et accompagnées de descriptions claires, précises, suffisantes pour les enfans, et que l'instituteur peut étendre à son gré selon le degré de son intelligence.

TABLE

Des articles contenus dans ce numéro.

PRÉFACE, . . . 7

PHYSIQUE.

Journal de Chymie et Physique de Kasteteyn, 12

ZOOLOGIE.

Description de deux nouvelles espèces d'animaux, par le citoyen Bose, 26

ORNITHOLOGIE.
Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, 27

MÉDECINE.
Extrait d'un mémoire du cit. Lassus, 30
Observations sur un tetanos, par le citoyen Léveillé, 31

GRAMMAIRE.
Instruction des Sourds-Muets, par Sicard, 32

MORALE.
Question sur les métiers, 56

VOYAGES.
Voyage de la Billardière, 70

POÉSIE.
Les charmes de la solitude, par la citoyenne Dubocage, 103

SPECTACLES.
Les Sabotiers, 105
Arlequin Hagard, 108

NOUVELLES LITTÉRAIRES.
Séance publique du Lycée des Arts, 109
Ecole d'économie rurale vétérinaire du Départem. du Rhône, 113
Mort de P.-T. Giseke, 116
Repertory of arts, 117
Peintures de Mortimer, 118
Académies de Suède et de Hollande, 119
Cours d'Archæologie et de langues orientales, 125
Translation de la Bibliothèque de l'Arsenal à celle de l'Institut national, 128

LIVRES DIVERS.
Economie politique.
Précis des procès-verbaux des administrations provinciales, 129
Botanique.
Usteri. *Annalen der Botanick*, 130
Médecine.
Usteri. *Medicinische litteratur*, 131
Dossin-Dubreuil. *Des Glaires, des causes de leurs effets, etc.* 132
Kramp. *Kritik der praktischen artzneykunde, etc.* 133
Epistolæ Halleri ad Levelingium scriptæ, ibid.
Jani Bieuland. *Oratio de fabrica corporis humani, etc.* 134
Nic. Corn. de Fremery oratio, ibid.
Jurisprudence.
Journal de la justice civile, criminelle, etc. ibid.
Géographie.
Mentelle. *Géograph. enseignée par une méthode nouvelle, etc.* 135
Histoire.
Rollin. *Histoire romaine, etc.* 136
Mentelle. *Elémens de l'histoire romaine, etc.* ibid.
Humaniora Erstes Stuck, 137
Réponses aux principales questions, etc 138
Biographie.
Biographical Sketches, ibid.
Mythologie.
Le Polythéisme analysé, 139.
Morale.
Blanvillain. *Morale d'un adorateur, etc.* 140
Littérature.
Damin. *Voyage de Chantilly, etc.* 141
Romans.
Grasset St.-Sauveur. *Le Sérail*, ou *Histoire des intrigues secrètes, etc.* ibid.
Mélanges.
Bibliothèque britannique, ibid.

DE L'IMPRIMERIE DU MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

(N°. 6.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, OU JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER,

Daubenton, Delille, Desfontaines, Dolomieu, Fontanes, Fourcroy, Hallé, Hauy, Herman, Lacepède, Lagrange, Laharpe, Lalande, Lamark, Langlès, Laplace, Lebrun, Leroy, L'héritier, Mentelle, Morellet, Noel, Oberlin, Pastoret, Sicard, Suard, etc. etc. contribuent, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et de gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau du Magasin Encyclopédique, rue S. Honoré, N°. 94, vis-à-vis le passage S. Roch.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

PHYSIQUE.

Extrait d'une lettre de M. Léopold Vacca Berlinghieri à A. L. Millin.

Pise, 13 mai 1796.

. . . . . Je me ferai un devoir de vous donner les nouvelles littéraires ; mais je crois que notre correspondance a commencé dans un moment critique pour les Sciences, car il paroît que la guerre va être portée dans le cœur même de l'Italie. Cependant je m'acquitterai de mon mieux de ma tâche.

Pour commencer, je vous décrirai une expérience que je ne crois pas connue en France. M. *Valli* a pu exciter des contractions dans les grenouilles préparées pour les expériences d'électricité animale sans employer les métaux ni aucune autre substance étrangère au corps de l'animal. Voici comme il faut s'y prendre : Préparez une grenouille à la manière de *Galvani ;* ôtez-lui la peau qui couvre les muscles des cuisses et des jambes, de telle façon que ces muscles restent à découvert ; prenez d'une main une des jambes de la grenouille, et suspendez de cette façon le reste de l'animal. Vous aurez en haut la jambe de la grenouille que vous tenez ; ensuite vous aurez, suspendus à cette jambe, la cuisse, le bassin, les nerfs crureaux à découvert, enfin, dans la partie inférieure la colonne vertébrale ;

l'autre jambe que vous ne tenez pas restera flottante dans l'air. Les choses étans ainsi disposées, prenez de l'autre main cette jambe, repliez-la sur la cuisse, et approchez un des muscles de la jambe ou de la cuisse aux nerfs crureaux, vous verrez, au moment du contact, les contractions très-fortes.

Je vous décris cette expérience très en détail, car *Valli* l'ayant annoncée sans la démontrer très-exactement, on l'a répétée d'une autre manière: aussi, n'ayant pas eu de succès, elle a été crue fausse pendant long-temps par nos meilleurs physiciens. L'expérience réussit également si vous la faites avec des gants de soie ou de toute autre matière, capable d'intercepter la communication électrique entre vous et l'animal que vous essayez. . . . . .

ENTOMOLOGIE.

Description du Kermès mâle de l'Orme, par le citoyen Latreille, de la Société d'Histoire naturelle de Paris.

Il ne faut pas être naturaliste pour observer des Kermès femelles qui ont pris la forme de galles. Plusieurs arbres, des plus communs, en sont tellement couverts, qu'il est presqu'impossible de ne pas les remarquer. S'il existoit encore à cet égard quelque difficulté, Réaumur offre un moyen bien simple pour les découvrir, et dont j'ai fait sou-

vent usage. Arrêtez-vous aux végétaux sur lesquels vous appercevrez des traînées de fourmis ; examinez le terme de leur course, et vous y verrez, à coup-sûr, des kermès en état de galles ou des pucerons. Les larves des premiers ne peuvent même guères se dérober à l'œil attentif de l'entomologue : mais il n'en est pas ainsi des mâles parvenus à leur dernier état. Très-différens des femelles, soit pour la grosseur, soit pour la forme, ailés, extrêmement petits, frêles, ne vivant que le temps suffisant pour payer à l'amour le tribut universel, il n'est pas surprenant qu'ils échappent aux regards des plus habiles observateurs : aussi n'en a-t-on décrit que deux ou trois, et nous ne devons pas nous attendre à voir compléter de long-temps l'intéressante histoire des kermès et des cochenilles. On s'écarte malheureusement de la route tracée par Réaumur, Géer, etc., comme si la description de quelques espèces de plus pouvoient contribuer beaucoup aux progrès de l'entomologie, sans les détails sur leurs mœurs, leur génie, leur différente manière d'être.

Impatient, depuis un temps infini, d'observer des kermès mâles pour m'assurer de leurs caractères génériques, je me déterminai (dans cette poursuite) à prendre le moyen que je vais indiquer, et qui n'a pas trompé mon attente. Je savois que c'étoit dans le courant de ventôse que les larves se disposoient à se changer en nymphes : il n'étoit plus question que d'en trouver et d'en recueillir un bon nombre. L'orme est un des arbres qui fournit le plus de ces

insectes. J'examinai avec attention plusieurs troncs, et je découvris bientôt une quantité assez considérable de larves. Vues à la loupe, je ne doutai plus que je ne fus tombé sur ce que je désirois. Geoffroy a connu les femelles gallifiées de cet arbre; mais il n'a fait que les annoncer. Il étoit réservé au Réaumur suédois de nous instruire sur elle, sur ses œufs et sur sa larve. Je ne répéterai point ce qu'il a dit à ce sujet, ne voulant faire connoître que ce qu'il n'a point vu. Je me contenterai seulement d'observer que sa figure des antennes de la larve n'est pas assez exacte; elle les y représente filiformes, sans poils à l'extrémité, tandis qu'elles sont presque coniques et terminées par deux soies : le nombre de leurs articles est de sept à huit.

Le mémoire de ce naturaliste est incomplet, ne parlant pas du kermès mâle. La description (que je vais donner) y suppléera, et nous aurons ainsi, sur cet insecte, une histoire entière.

Au bout d'une décade environ, mes larves se renfermèrent dans une coque ovale, longue d'un millimètre, formée d'une membrane papyracée et blanche. Dès les premiers jours de floréal, mes vœux ont été accomplis; ces mâles tant désirés ont paru. Aussi avec quel empressement me suis-je hâté de les étudier, soit pour me convaincre s'ils n'avoient réellement pas de trompe, comme Réaumur l'avoit déja avancé, soit pour glaner, s'il étoit possible, quelque fait échappé à la surprise de ce grand homme. J'ai employé une lentille d'une ligne de foyer; j'ai soumis à l'observation, et sous toutes

les faces, cinq à six individus. Avec de telles précautions, il m'étoit aisé de bien connoître la forme de ces insectes. Je n'ai pu effectivement découvrir aucune apparence de bouche ; mais Réaumur n'avoit observé que deux grains ou mamelons sur la tête, et j'en ai vu distinctement huit de plus. Par leur poli, leur brillant, leur conformité avec les yeux, il m'a paru qu'on pouvoit lui en attribuer les fonctions. Voilà donc douze yeux distincts à ce petit animal, particularité qu'on n'avoit encore observée dans aucun insecte, puisque les araignées, le scorpion n'en ont que huit ou six ; les lépismes, podures en ont bien un plus grand nombre, mais ces petits yeux ne forment, par leur assemblage, que les deux yeux ordinaires. Une dernière remarque que j'ai faite sur ces insectes, c'est qu'ils ont deux espèces d'haltères ou de balanciers, ainsi que les diptères. Je m'en suis convaincu par plusieurs observations réitérées. Une description étendue achèvera de nous donner une idée de ces insectes, et pourra servir, à l'avenir, à établir leurs caractères génériques, mal ou insuffisamment déterminés jusqu'à ce jour.

Kermès de l'Orme.

Chermes ulmi.

Kermès brun, à pattes claires, ailes et soies caudales blanches.

Chermes fuscus, pedibus dilutis ; alis setisque caudalibus albis.

Coccus ulmi, ulmi campestris. Lin. Syst. nat. 2. 740. 9. — Faun. suec. éd. 2, n°. 1019.

Coccus ulmi. Fab. Syst. entom. p. 643, 5. — Spec. inf. tom. 2, p. 396, n°. 6. — Mant. ins. tom. 2, p. 319, n°. 8.

Chermes ulmi rotondus, Geoff. ins. tom. 1, p. 507, n°. 8.

Le Kermès de l'Orme, *ibid.*

Coccus ovatus ulmi, ovatus albus fusco transverse striatus ulmi. Deg. t. 6, page 486, pl. 28, fig. 7—12.

Gallinsecte ovale blanche, à bandes transversales brunes de l'Orme, *ib.*

Chermes ulmi. Fourcr. entom. Par. *pars* I. p. 229, n°. 8, long. près d'un millimètre.

Antennes de la longueur du corps, rapprochées, insérées vers le sommet de la tête entre les yeux, brunes, velues, de dix articles presqu'égaux, cylindriques et arrondis aux deux bouts ; le premier court, le second plus long que les autres, le troisième ensuite, les autres égaux.

Tête petite, arrondie, brune ; six yeux de chaque côté, rapprochés, situés et figurés ainsi : ⁘

Corcelet plus large que la tête, arrondi, brun, luisant, glabre, avec un enfoncement dorsal postérieur.

Deux aîles ou élytres elliptiques, membraneuses, d'une transparence louche, beaucoup plus larges que le

corps, le débordant postérieurement d'un tiers de sa longueur, couchées horisontalement dans le repos, l'une sur l'autre, blanches, avec un rebord un peu brun, sans nervures sensibles.

Deux halières ou pièces presque cylindriques, grosses, un peu renflées et arrondies à l'extrémité, sessiles, blanches, insérées sur l'abdomen de chaque côté, à sa base.

Pattes au nombre de six, petites, d'un brun-clair, cuisses assez longues, presque cylindriques, comprimées, un peu élargies vers le genou; jambes cylindriques, tarses assez longs, coniques, de trois pièces plus apparentes, dont la première plus grande, la seconde petite, cylindrique: la troisième menue, conique, crochets peu visibles.

Abdomen sessile, conique, déprimé, brun, assez long, de huit à neuf anneaux: anus renflé, terminé par une pointe formée de deux valvules réunies, accompagnées chacune d'un filet très-blanc, latéral, filiforme, divergent, de la longueur d'une fois et demie de celle du corps.

Ayant ouvert plusieurs coques avant que le kermès en fût sorti, j'ai vu que la nymphe avoit les antennes et les pattes libres; que ces parties, ainsi que tout le corps, étoient enveloppés dans une pellicule dont elle se dépouilloit au moment qu'elle prenoit sa dernière forme. Il en résulte que ce genre d'insectes s'éloigne beaucoup de ceux de sa classe par ses métamorphoses, et se rapproche des diptères sous bien des rapports.

Réaumur avoit observé que ces insectes sortoient de leur coque d'une manière opposée à celle des autres, le derrière le premier. J'ai été témoin oculaire de ce fait extraordinaire, mais qui entre dans les vues de la nature que cet illustre naturaliste a développées avec tant de sagacité dans son premier mémoire sur les gallinsectes. Son observation n'avoit pas besoin, sans doute, de ma garantie, et en la confirmant je n'ai que l'intention de rendre un nouvel hommage à la mémoire de ce célèbre naturaliste.

BOTANIQUE.

Observations sur les Manuscrits de Dioscorides qui sont conservés à la Bibliothèque nationale, par Aubin-Louis Millin.

Les anciens aimoient plus que nous la vie rustique, et se plaisoient davantage aux occupations qui les rapprochoient de la nature. L'observation et l'expérience leur avoient enseigné sur les plantes des usages et des propriétés que le temps a fait perdre, quoiqu'il en reste encore quelque trace dans les écrits de Théopraste, de Dioscorides et de Pline. Mais les descriptions de ces auteurs sont si courtes et si incomplètes, le texte est tellement corrompu dans une infinité d'endroits, qu'on ne peut reconnoître qu'un

très-petit nombre des espèces qu'ils ont décrites.

Lorsque la tradition vint à manquer tout-à-fait, on vit, à l'époque de la renaissance des lettres, quelques érudits se livrer au travail pénible de commenter les anciens botanistes grecs et latins. Mais leurs peines pour déterminer les espèces dont ceux-ci avoient parlé furent inutiles. Il étoit difficile, en effet, que des hommes qui habitoient le nord de l'Europe pussent avoir une connoissance assez sûre et assez exacte des plantes de l'Asie et de la Grèce, contrées que les voyageurs botanistes n'avoient pas encore parcourus, pour bien distinguer les plantes citées dans les ouvrages des anciens.

Les progrès rapides que la botanique a reçu de nos jours nous ont fait connoître une grande quantité de plantes de toutes les régions de la terre : plusieurs botanistes, parmi lesquels je compterai Desfontaine, Labillardière, Sipthorp, ont parcouru les lieux où les pères de la science ont vu et composé leurs écrits ; ils n'auront sûrement pas négligé de comparer les descriptions des auteurs grecs avec les individus qu'ils ont recueillis.

Haller cite, dans sa bibliothèque botanique, un manuscrit de Dioscorides, célèbre dans la bibliothèque de Vienne, et dont il auroit désiré qu'on eût pu comparer les figures sur les lieux avec les espèces qu'elles représentent. On vante beaucoup la beauté et l'*exactitude* de ce très-ancien manuscrit ; mais je ne puis m'empêcher de douter un peu de cette exactitude. Hesselius a publié les figures qui représentent des serpens et des insectes, et la plu-

part paroissent inexactes et fabuleuses. Je dirai la même chose de la plante appelée par les anciens *quercus maritima*, le chêne marin, et qu'il est aisé de reconnoître, à la description qu'ils nous en ont laissé, pour le *fucus vesiculosus* L. Elle est représentée, sur la même planche, sous la forme d'un arbre. La planche publiée par Dodoens dans ses pemptades est un peu meilleure; cependant je ne me hasarderai point à porter un jugement définitif sur ce manuscrit fameux que je n'ai pas eu occasion de voir.

J'ai examiné dans la bibliothèque nationale les manuscrits de Dioscorides qui sont ornés de migniatures; mais je n'ai retiré d'autre fruit de cet examen que d'être persuadé de l'inutilité de ces monumens pour la parfaite détermination des plantes décrites. Ces manuscrits m'ont cependant fourni quelques observations que j'ai soumises à la société d'histoire naturelle.

Le manuscrit dont j'avois conçu le plus d'espérance, parce qu'il est le plus ancien, est écrit en lettres onciales sur parchemin, et du douzième siècle: il est inscrit sous le n°. 2,179; il n'est accompagné que d'un très-petit nombre de petites figures grossièrement peintes, et altérées par le temps. Elles ressemblent à celles de l'*hortus sanitatis* de Cuba, et la plupart sont si différentes de la nature, qu'il est presqu'impossible de reconnoître la plante que le peintre a voulu figurer d'après la description de Dioscorides, ou qu'il a copiée sur un autre ouvrage.

Les plantes figurées dans ce manuscrit sont tou-

jours accompagnées de leur nom arabe, écrit avec les caractères de cette langue, et de l'indication écrite en lettres grecques onciales, comme le corps du manuscrit des maladies auxquelles la plante est propre. Le nom de la plante, dans le corps du texte, est tracé en lettres rouges. Ce manuscrit ne commence qu'au second livre ; le premier a été entièrement perdu. Les figures finissent au folio 141 ; et depuis ce folio jusqu'au dernier 171, il n'y a plus qu'une figure placée sur la dernière page. La reliûre du manuscrit est antiquée, et porte le chiffre de Henri II.

J'ai parcouru en entier ce manuscrit, et voici les plantes que j'y ai reconnues.

Βατραχιον, fol 1, *verso* paroît être le *ranunculus sceleratus* L. ; mais on lui a fait une fleur rouge. J'ai remarqué, en général, que les couleurs sont souvent appliquées d'une manière contraire à la nature ; ce qui prouve que le peintre n'avoit pas sous les yeux la plante qu'il vouloit représenter, et que copiant sa figure sur une autre, mal ou point colorié, il plaçoit les couleurs au hasard.

Αργεμονη, fol. 2, est manifestement une espèce de pavot ; les feuilles y sont peintes entières, dentées, les péduncules sont hispides, et la fleur est rouge.

Αναγαλλις, fol. 2, est *l'anagallis arvensis* L. Il y en a deux figures, l'une à fleurs rouges, l'autre à fleurs bleues.

Καμαιλεων λευκος ον ενιοι ιξιαν καιουσι. Cette plante a la

fleur en tête, sans être étendue (1). On voit une espèce de gomme qui découle de la partie supérieure par trois lignes régulières et parallèles; les feuilles ressemblent à celles de l'*asplenium ceterach*. L. Elles sont épineuses; la racine est épaisse et fusiforme. Cette figure confirme que la plante de Dioscorides est l'*atractylis gummifera* L. v. fol. 11.

Μελιλωτος, fol. 25, v°. est évidemment le *trifolium melilotus* L.

Βηχιον, fol. 54. On a figuré auprès la *sagittaria sagittifolia* L.

Περικλυμενον, fol. 74. v°. n'appartient nullement au genre *Lonicera*, comme son nom devroit le faire penser; les feuilles sont sagittées.

Μηκων ροιας, fol. 90. v°., pavot à fleurs rouges, capsule hispide, feuilles pinnées. Notre *rhoeas* a bien les feuilles pinnées, mais ses capsules sont glabres.

Μηκων, fol. 91, pavot glabre, polypétale; il ressemble parfaitement à notre pavot somnifère, *papaver sommiferum* L. Sa fleur est rouge.

Μηκων κερατιτις, fol. 93. C'est le *chelidonium glaucium* L. On n'y remarque cependant pas les siliques filiformes.

Au recto du fol. 107, on voit sous le titre Μυκητων, plusieurs champignons, dont deux lamellés du genre *agaricus*; les autres arrondis sont des bolets ou des lycoperdons.

(1) *Flos capitatus non expansus.*

Ἀειζωον, fol. 109, v°. C'est évidemment le *sempervivum arboreum* L.

L'autre manuscrit de Dioscorides, conservé dans la bibliothèque nationale sous le n°. 2,183, n'est que du quinzième siècle. Il est bien moins ancien que le premier, et les figures en sont un peu moins mauvaises, quoique les espèces qu'elles représentent ne soient pas pour cela faciles à reconnoître. Voici les observations que ce manuscrit m'a fournies.

Il est écrit sur papier; il a cent soixante-neuf feuilles, et il est précédé d'une table des chapitres. Les numéros des chapitres sont écrits en lettres rouges, ainsi que le nom des plantes dans le corps du texte. Les figures sont en encre bleue ou verte; la reliûre est antiquée et porte la salamandre et l'F. de François premier, ce qui prouve que quoique ce manuscrit soit plus moderne, il avoit été placé plus anciennement que l'autre dans la bibliothèque des rois.

Les petites figures sont peintes sur la marge du texte.

Elles ne paroissent pas en général faites d'après nature; elles semblent au contraire copiées sur un autre livre. Les originaux étoient probablement sur un plus ancien manuscrit de Dioscorides; peut-être ces figures avoient-elles aussi été faites pour un autre ouvrage, d'où le peintre les a copiées, en les appliquant aux descriptions qui leur convenoient.

Quelquefois ces figures sont à la marge sans nom indicatif, auprès du chapitre qui traite de la plante figurée. Quelquefois elles sont accompagnées d'un

nom indicatif, mais dont l'écriture et l'idiôme sont différens. Quelquefois aussi on trouve sur la marge des plantes qui ne sont point indiquées dans le texte, ce qui confirmeroit la conjecture que l'ouvrage sur lequel ces figures ont été copiées n'étoit point un manuscrit de Dioscorides.

C'est ainsi que sous le titre de *Galanga*, à la marge de la page 11, chap. V, liv. 1, intitulé: Περι αμυγδαλινης ελαιης, on a peint une plante de la famille des liliacées, avec une racine horizontale et tubéreuse, une tige chargée de feuilles vers le milieu de sa partie inférieure; les feuilles lancéolées, un peu ramassées, avec cinq feuilles terminales, disposées en ombelles, et vacillantes. Au-dessous on a écrit en gothique le mot *Galanga*.

A la marge du chapitre XLVII μζ fol. 13. v°. intitulé: Τηλινης σκευασια, on a peint le *nymphea lutea* L. et on a écrit au-dessous en gothique *nenufar*.

A la marge du chapitre LII νβ intitulé: Περι σεσινης, on a peint une autre espèce de *nymphea*, mais avec des fleurs bleues. Fol. 14.

Les autres figures sont accompagnées d'un nom grec d'une écriture plus récente que celle du manuscrit, et d'une encre verte ou bleue.

Ainsi, pag. 33, à la fin du liv. 1, à la marge inférieure du dernier chapitre, où il n'est nullement question de l'*alkekengi*, on a peint grossièrement, mais cependant de manière à pouvoir le reconnoître, le *physalis alkekengi* L. Le nom écrit auprès est αλικακαβος. Remarquons cependant que, sur

la marge inférieure de la page suivante, une main plus récente que celle qui a tracé le manuscrit, a écrit *caput de alkekengi*, et ce chapitre commence ainsi : Αλικαβος ον καιουσι δίρκιον, ον καιουσι σρυχνον, ον καιουσι δορικνυον, ον καιουσι φυσαλις, ον καιουσι κασσαιδα Ρωμαιοι απολιναρις μινωρ, etc.

On observe depuis le fol. 33 jusqu'au fol. 46, des animaux de toutes les classes qui ne sont qu'au simple trait, à l'encre noire et sans couleur. Ce sont tous des animaux communs, tels que le chien, le lièvre, le coq, le cheval, etc. Les autres sont indéterminables, et ne méritent pas qu'on s'y arrête ; ce sont principalement quelques serpens et quelques insectes qu'on ne sauroit reconnoître.

P. 55 v°., à la fin du chapitre Περι σονχυ, on a peint le *sonchus arvensis* L. reconnoissable à ses feuilles roncinées. Au-dessous le peintre lui-même, dont l'écriture est reconnoissable à l'encre bleue dont il s'est servi, a tracé τζοχος η ζοχο η τζοχ.... les autres lettres manquent ; elles ont été coupées en reliant le volume.

On trouve sur la même page le chapitre Περι κορωνοποδος, et la marge est chargée de deux figures ; l'une est une crucifère à silique émarginée et à feuilles composées ; elle est intitulée : Κορονοπους : l'autre représente une espèce de Lupinus, on lit dessous Κορονοπη εζ.

Au-dessous de la figure d'une cucurbitacée, fol. 53, v°. qui est évidemment le concombre, *momordica elaterium* L. on lit Περι κολοκυνθος, et cette figure n'appartient nullement à notre colo-

quinte, *cucumis colocynthis* L. On voit aussi auprès la figure d'une citrouille, avec ce mot *curcubita*, sans doute par inattention, pour *cucurbita*, et au haut du fol. suivant, 54 v°. une autre citrouille à côté, avec le mot grec πεπον.

A la page 55, à la marge du chapitre Περι σμιλακος, on a peint la figure d'un *convolvulus*, et on a écrit dessous seulement Σμιλαξ, quoiqu'on lise dans le texte Σμιλαξ κεπαια, ης ο καρπος λοβια, etc.

P. 58, v°. à la marge du chapitre Περι κυκλαμινε, on a peint quatre figures différentes. Les deux premières sont absolument semblables et plus petites, et représentent le *cyclamen europæum* L. à feuilles et à fleurs entières et en cœur. La troisième figure ne présente qu'une tige sans fleurs; les feuilles ressemblent à celles de *l'antirrhinum asarina*; mais la racine est un bulbe lobé et solide. La quatrième figure est celle du *cyclamen*, reconnoissable aux fleurs et à la racine, mais sans feuilles.

P. 60, 1°. à la marge du chapitre Περι ασφοδελε, on voit deux figures qui paroissent celles de *l'hemerocallis fulva*. L.

Page 67, à la marge du chapitre Περι τε μικρε Κενταυριε, on a peint la *gentiana centaurium* L., d'une manière très-reconnoissable, et on a tracé d'une écriture plus récente : Κενταυριον το μικρον, *inscripta*.

Sur la même page, à la marge du chapitre Περι τε λευκε καμαιλεοντος, on a peint une *syngenesique*

à

à feuilles entières, dentées et racine épaisse, qui paroît être l'*atractylis gummifera*. L.

P. 85. à la marge du chapitre Περι φυλλιδος, on a peint l'*asplenium scolopendrium*. L.

P. 90, v°., on a peint le *ricin*, et on a écrit depuis : κροτων ιτεικη.

Encore sur la page 90, v°. à la marge du chapitre Περι ερυθροδανων, on a peint une étoilée qui paroît devoir être rapportée à la *rubia tinctorum*. L.

Au fol. 104, sous le titre Περι μανδραγορας, on voit plusieurs racines de la *mandragore* ; mais la fleur ne ressemble nullement à la nature.

P. 107, à la marge du chapitre : Περι κοτυληδονος, on a peint le *cotyledon umbilicus*. L.

P. 121, 1°. à la marge du chapitre Περι αμπελου λευκης, on a peint la *bryonia alba*. L.

P. 123, v°. à la marge du chapitre Περι ηλιοτροπιου του μεγαλου, on a peint l'*Heliotropium europæum*. L., et il est intitulé : το μεγα.

Sous le titre Περι μυκητων, fol. 150, on voit trois champignons qui pourroient bien être le *boletus bovinus*, un autre *pileiforme*, et un autre rameux qui doit être la *clavaria coralloides*. L. mal représentée.

Au bas du fol. 153, qui suit celui-ci, est un autre champignon plus curieux ; il ressemble à un godet. Il est de couleur blanche, et renferme une liqueur d'un jaune aurore. Ce champignon ne seroit-il pas la *peziza aurantiaca*. Bulliard, planche X.

On voit au fol. 146, v°. sous le titre Περι σκορπιου,

le *scorpius europæus*, et un peu plus bas au chapitre Περι εχιδνης, des serpens qu'il est impossible de déterminer, et quelques animaux fabuleux. Le manuscrit est terminé par un mauvais dessin d'une sphère qui sert de cul-de-lampe.

On peut conclure de ces observations que ces manuscrits sont absolument inutiles pour déterminer les espèces de Dioscorides, mais qu'ils pourroient servir pour indiquer les genres ou au moins les ordres, ce qui auroit encore son avantage; car il arrive très-souvent que les commentateurs proposent plusieurs plantes de genre et d'ordre très-différens pour en déterminer une de Dioscorides. Je citerai pour exemple le Περιπλυμενος de cet auteur, que les uns disent être une *lonicera*, d'autres l'*asperula ochlorata*, d'autres un *convolvulus*. Le manuscrit 2,179 prouve que ces derniers ont rencontré juste.

Si les botanistes qui n'ont pas occasion d'examiner ces manuscrits veulent se former une idée des figures dont ils sont ornées, ils peuvent voir celles que Saumaise a éditées dans ses *exercitationes plinianæ in Solinum*, ouvrage d'une érudition immense, et aux figures desquelles les botanistes n'ont jusqu'ici fait aucune attention.

MEDECINE MILITAIRE.

Instruction sommaire sur les eaux minérales à l'usage des troupes, pour l'an quatrième de la République.

Le ministre de la Guerre a demandé aux inspecteurs-généraux du service de santé des armées de terre un tableau des différentes eaux minérales, afin de choisir, à la portée de chacune des armées, celles qui, par leur efficacité connue, et l'avantage des hospices formés à leur proximité, peuvent offrir aux militaires des secours réels et prompts.

Ce tableau a été rédigé par les citoyens *Coste*, *Biron*, *Heurteloup*, *Villar*, *Bayen*, *Parmentier* et *Vergez*, secrétaire, que leurs lumières, leurs services et la voix publique ont désignés pour éclairer les opérations du ministre sur le service de santé de nos armées.

L'instruction est comme divisée en deux parties; l'une, réglémentaire, traite de l'administration économique et de la police générale; l'autre est médicale et chymique : c'est cette dernière qui nous intéresse le plus, et dont nous allons mettre quelques articles sous les yeux de nos lecteurs.

« En recommandant aux officiers de santé la ré-» serve la plus scrupuleuse pour n'envoyer aux eaux

» que les militaires dont les infirmités l'exigeront, » on ne doit pas omettre de leur rappeler que, » dans beaucoup de cas, l'usage des eaux miné- » rales artificielles a été substitué avec succès à » celui des eaux naturelles, lorsque l'éloignement » ou la difficulté des circonstances ne permettoient » pas de prescrire celles-ci. On observera même » que, si toutes choses pouvoient être d'ailleurs » égales, si le changement d'air et d'habitudes, si » l'agrément ou les fatigues du voyage n'influoient » souvent autant sur la santé que les eaux miné- » rales elles-mêmes, on pourroit se promettre des » effets plus constans de l'usage des eaux artifi- » cielles que de celui des eaux que la nature pré- » pare. Les proportions des principes actifs, dans » celles-ci, se trouvent plus ou moins subordonnés » à des variations de causes indéterminables, tan- » dis que l'homme de l'art est constamment le » maître de fixer les proportions qu'il désire dans » les eaux artificielles à employer, soit en boissons, » soit en bains.

» Les officiers de santé ne seront pas étonnés qu'on » n'ait conservé qu'un petit nombre d'eaux ther- » males simples, telles que Luxeuil, Digne et Aix. » Ils savent que le bain domestique, à la tempé- » rature désirée, et la douche, à la hauteur pres- » crite, remplissent efficacement les mêmes indi- » cations.

» *L'eau de la mer* est, dans une multitude de » cas pour lesquels on prescrit les eaux minérales, » tant en bains qu'en boissons, l'une de celles dont

» les effets, comme les principes constitutifs, sont » les plus évidens.

» Les eaux thermales sulphureuses, comme celles » d'Aix-la-Chapelle, seront avantageusement rem- » placées par le *sulphure de soude* (*foie de soufre*) » dissout dans la quantité d'eau nécessaire à un » bain : la dose doit être de deux ou quatre onces » de sulphure de soude ou de sulphure de potasse dans » deux cents pintes d'eau.

» On imite l'eau de Bourbonne-les-Bains en faisant » disoudre dans la baignoire de trois à six onces de » *muriate de soude* (*sel de cuisine*).

» Celles de Bagnères-Adour seroient remplacées par quatre onces de *muriate de soude*.

» On distinguera les eaux sulfureuses potables de » celles destinées aux bains.

» Pour imiter celles-ci on emploiera avec succès » un sulphure alkalin tel qu'il vient d'être indiqué.

» On rendra l'eau plus active si, au moment où » l'on met le sulphure dans l'eau, on y ajoute une » petite quantité d'acide sulphurique ou muriatique, » ou même de vin igre, qui, en décomposant le » sulphure, dégageront du gaz hydrogène sulphuré qui » se redissoudera aussitôt dans l'eau.

» Quant aux eaux sulphureuses potables, on pourra » les préparer en décomposant par l'acide sulphu- » rique soit un sulphure de fer ou un sulphure al- » kalin, et en recevant le gaz hydrogène sulphurique » qui s'en dégagera dans l'eau où l'on aura fait » dissoudre quelques grains de carbonate de soude.

» Les doses ne peuvent être déterminées d'une

» manière positive ; c'est à l'artiste exercé à régler, » d'après l'épreuve du goût, les proportions du gaz » hydrogène sulphurique pour le rendre plus potable.

» Au reste, les officiers de santé militaires sont » trop instruits pour ne pas profiter des circonstances locales et momentanées qu'ils auroient de » gazer l'eau, telles que la proximité d'une brasserie » ou celle d'une cuve où le moût est en fermentation.

» Ils se pénétreront de la nécessité d'une médecine simple et philosophique, en calculant les » contrariétés que les eaux pourroient recevoir de » l'administration de différens sels, ou de pillules » savoneuses, ou d'autres substances propres à produire des combinaisons nouvelles, souvent même » contre l'intention de ceux qui les prescrivent. »

Cette instruction, rédigée le 4 floréal, a été vue et approuvée par le ministre de la guerre le 13 du même mois.

L'ouverture des hospices militaires près des eaux minérales est fixée, dans les armées et les divisions du Midi, du 10 au 20 floréal ; et dans celles du Nord, du 10 au 20 prairial.

R. D. G.

TABLEAU

DES HOSPICES D'EAUX MINÉRALES,

Dont le Ministre de la Guerre a ordonné l'établissement à portée des différentes armées,

Pour l'an quatrième de la République.

ARMÉES.	HOSPICES.	NATURE DES EAUX.
Nord.	Aix-la-Chapelle. . .	Thermales-sulphur.
Sambre-et-Meuse. .	Spa.	Gazeuses-ferrugineuses.
Intérieure.	Bourbonne-les-Bains..	Thermales-salines.
Rhin et Moselle. . .		
Divisions septentrionales de l'Armée de l'Océan:	Luxeuil.	Thermales-simples.
Alpes et Italie. :	Aix au Mont-blanc. .	Thermales-sulphur.
	Monestier.	Une gazeuse, l'autre Thermale.
	Digne, ...	Thermales-simples.
	Laboisse.	Gazeuses.
	Aix en Provence. . .	Thermales-simples.
Pyrénées-Orientales et Occidentales.	Arles, près Perpignan.	Thermales-sulphur.
	Bagnières de-Luchon.	Thermales-sulphur.
Divisions militaires des Pyrénées Occidentales.	Barèges.	Thermales-sulphur.
	Bagnères Adour. . .	Thermales-salines.

Observation. Les divisions militaires de l'intérieur peuvent envoyer à Bourbonne. L'Armée de l'Océan n'ayant point d'eaux thermales à sa proximité, les malades des divisions de Cherbourg et de Brest se rendront à Bourbonne; ceux de la division de Niort, aux eaux situées dans le Midi.

MEDECINE.

Waarneming van, etc. c'est-à-dire, *Observation d'une Paralysie des reins et des parties inférieures du corps guérie par l'usage de la plante connue sous le nom de* Rhus radicans, *par* Pierre-Etienne Koe, *docteur en Médecine et professeur à l'Université de Louvain, membre de la Société savante de Harlem et de plusieurs autres*, brochure *in*-8°. de vingt pages.

Ce Mémoire, qui vient d'être publié, et qui semble avoir été adressé à la société savante de Harlem, rend compte d'une guérison de paralysie par le moyen du *Rhus radicans*. Il est en 32 paragraphes.

Les premiers contiennent quelques principes généraux extrêmement sages sur les observations médicales et sur la route qu'il faut suivre pour en constater la vérité. L'auteur passe ensuite à la description du remède végétal, qu'il conseille spécialement pour les paralysies. Le *Rhus radicans*, que *Linné* décrit ainsi, (spec. plant. p. 381.) *Foliis ternatis foliolis petiolatis, ovatis, nudis, integerrimis, caule radicante*, etc., est la même plante que le *Toxicodendron riphyllum glabrum* de *Tournefort*, (Institut., p. 611.)

Du Fresnoy a fait de ses *propriétés* le sujet d'un mémoire particulier, et il compte aussi dans ce nombre sa vertu anti-paralytique.

Le savant *Kok* a voulu s'assurer de cette dernière, et depuis le paragraphe II, il décrit et l'état de sa malade et le traitement qu'il a suivi. Une femme âgée de 30 ans, d'une complexion débile et phlegmatique, mère de deux enfans, fut attaquée le 8 décembre 1783 d'une fièvre violente, qui dura jusqu'au 10, elle en éprouva une récidive du 11 au 13, avec moins de transpiration; le 15 elle se sentit paralysée des reins et de toute la partie inférieure du corps. Pendant environ un mois ses évacuations furent involontaires; après quoi cet état changea; mais de violentes convulsions y succédèrent, et toutes les tentatives de l'art de guérir furent inutiles pendant quatre ans. L'auteur de ce mémoire ne fut appelé au secours qu'en décembre 1792. Il prit successivement diverses routes, dont il rend compte; mais n'en ayant pas éprouvé le succès désiré, il se décida enfin, au commencement du mois de mai 1793, pour l'usage du *Rhus radicans*, et afin de mieux juger de son effet, il le fit précéder pendant quinze jours, de l'application de tout autre remède; il administra d'abord pendant huit jours, sans aucun inconvénient, vingt grains de l'extrait de ce végétal; il augmenta la dose jusqu'à trente grains les jours suivans; après quoi la malade en prit deux scrupules trois fois par jour, et jusqu'au 24 juin progressivement une drachme trois fois par jour. — Quatre scrupules ou quatre-vingt grains trois fois par jour; enfin,

deux drachmes trois fois par jour. — Le 28 mai, (l'imprimé porte le 18, mais le texte nous fait croire que c'est par erreur,) la malade éprouva une évaporation sensible et continuellement plus forte dans les parties affectées ; elle y ressentit une augmentation de chaleur le 3 juin ; le 6 les muscles des parties paralysées étoient plus relâchés, il y avoit aussi moins de tension dans les tendons ; enfin, les contractions spasmodiques diminuoient de force et de nombre. — Le 12 elle distingua très-bien dans les parties affectées le froid du chaud, toutes les fonctions animales se faisoient avec régularité ; l'évacuation menstruelle fut seulement, dans son temps, plus copieuse qu'à l'ordinaire : le 20 les contractions spasmodiques cessèrent tout-à-fait ; la malade alla de mieux en mieux ; elle fut en état, le 30, de marcher dans sa chambre soutenue de deux personnes. Le 8 juillet elle n'eut plus besoin que d'un bâton ; le 15 elle s'en passa, et le sentiment étoit complétement rétabli.

Le docteur *Kok* nous assure avoir eu le même succès dans deux cas pareils, mais il avoue n'avoir pas réussi dans un troisième. Il termine son mémoire par cette assertion de *Baglivi : Non nisi eximiarum observationum præsidio instructa, mens sagax potissimam curandi methodum assequitur.* Elle sert à déterminer le mérite du mémoire lumineux et bien écrit que nous avons analysé.

P. H. Marron,

ARTS CHYMIQUES.

Sur un nouveau savon propre à dégraisser les laines, extrait d'un Mémoire lu à l'Institut national par le citoyen CHAPTAL.

LA consommation de savon ordinaire que font les fabricans de draps est considérable, et l'huile que ce savon emploie le rend très-cher dans beaucoup d'occasions. On a essayé à se passer de savon huileux et à employer la potasse pure ; mais les draps, presqu'entièrement dissous par ces matières alkalines, tomboient en lambeaux. Chaptal a paré à cet inconvénient en saturant cette liqueur alkaline de laine avant de l'employer sur les draps.

Il lessive les cendres, il sature l'eau et la fait évaporer jusqu'à un certain point. Lorsqu'elle est suffisamment rapprochée, il jette dans cette lessive des rognures de draps et de laine, et ayant soin d'agiter ce mélange, on voit ces rognures s'y dissoudre complètement: il ajoute ainsi de la laine jusqu'à ce que la liqueur refuse d'en dissoudre ; alors elle peut être employée sans danger au dégraissage des laines ; elle nettoye les draps très-bien, elle feutre en partie les poils et donne à l'étoffe la souplesse que l'on y cherche. Elle remplit ainsi parfaitement les conditions du savon huileux.

Il y a deux observations à faire. Le drap acquiert d'abord une odeur assez forte et désagréable d'huile animale ; mais il la perd bientôt par le lavage dans l'eau et l'exposition à l'air. — 2°. Cette lessive faite avec des rognures de toutes sortes de draps communique au drap dégraissé ainsi une teinte grise qui est indifférente lorsque ce drap doit recevoir une couleur foncée, mais qui nuiroit à l'éclat des draps blancs ; on obvie à cet inconvénient en n'employant pour la lessive des draps blancs que des rognures de ce même drap.

Le citoyen Chaptal employant la soude au lieu de la potasse dans la confection de son savon est parvenu à lui donner assez de solidité ; alors il peut être employé dans cet état aux usages domestiques, et sur-tout au blanchiement du coton qu'il prépare à recevoir la teinture.

ARTS MÉCANIQUES.

Description d'une machine à fendre les courroies de cuir, lue à la Société philomatique par le citoyen Gillet, *membre du Conseil des Mines.*

Cette machine a été imaginée en 1792 par les citoyens Roth, sellier, et Adelmann, mécanicien, et exécuté par ce dernier.

Le but est d'égaliser l'épaisseur des courroies ou lanières de cuir, et de les diviser suivant leur longueur.

Les pièces essentielles de cette machine portative sont un cylindre de bois mobile sur son axe, d'environ six centimètres de largeur, sur au moins douze de longueur, et un couteau très-tranchant de même grandeur.

Pour parvenir à égaliser ou diviser une courroie, après avoir aminci un de ses bouts, on le fait passer entre le cylindre et le couteau qui lui est parallèle, lequel enlève la partie excédente; on la divise suivant la distance qu'on a ménagée entre le cylindre et la lame.

Le couteau doit être plat du côté du cylindre, en biseau fort alongé du côté opposé; il est essentiel que le côté plat soit toujours dans une direction tangente au cylindre, et que le tranchant se trouve exactement au point de rencontre de la tangente et du rayon qui lui est perpendiculaire.

L'utilité de cette machine simple et ingénieuse a été reconnue en grand pour égaliser parfaitement l'épaisseur des cuirs en usage pour la sellerie, les diviser en deux et même trois épaisseurs à volonté, et rendre utiles les copeaux, jusqu'ici rejetés, et qui servent encore fort avantageusement à diverses garnitures.

MÉCANIQUE.

Perfectionnement de l'Horloge astronomique obtenu par le citoyen Grenier, *artiste de Rouen.*

Une horloge parfaite seroit celle dont le pendule feroit constamment ses oscillations égales en durée ; et pour parvenir à cette perfection, il faudroit connoître toutes les causes de variations qui peuvent exister dans cette durée. Le citoyen Grenier, horloger de Rouen, s'est occupé depuis plusieurs années de perfectionner l'art qu'il professe ; il est sorti de ses mains une horloge astronomique, qui, par l'extrême précision d'une compensation facile à règler, surpasse tout ce que nous possédions en ce genre, et même ce que nos voisins ont de plus parfait. Cette pendule, réglée d'après les principes qui ont présidé à sa perfection, a soutenu les variations de température de l'hiver dernier, à un point tel qu'elle ne s'est pas dérangée d'une seule seconde en quatre mois. Les artistes qui construiront des pendules d'après la méthode du citoyen Grenier, et les régleront avec autant de soin, peuvent compter sur un succès complet ; ils seront convaincus qu'il est impossible de porter plus loin la perfection de cette mécanique.

Le citoyen Grenier a publié ses moyens d'exécution. Modeste et communicatif par caractère, il n'a point eu l'orgueil de couvrir du voile du mystère les découvertes qu'il avoit faites ; il s'est empressé de les faire connoître. Il faut espérer que son désintéressement lui méritera des émules qui ajouteront encore aux progrès d'un art aussi utile à l'Astronomie.

N.

MÉTAPHYSIQUE.

Observations sur le sentiment du Beau et du Sublime, par Emmanuel Kant, *traduit de l'allemand par* Hercule Peyer-Imhoft, *avec le portrait de l'auteur*, un volume *in-8°*. broché. A Paris, chez J. J. Lucet, rue Montmartre, n°. 94, vis-à-vis la rue Joseph.

On a donné jusqu'ici des dissertations générales sur les différens sentimens de notre ame, mais aucun n'a été traité en particulier et avec une certaine étendue. Le plus délicat, celui qui nous étonne ou qui nous charme, en un mot, *le Sentiment du beau et du sublime* vient de l'être, nous osons dire, avec succès, par *Emmanuel Kant*, professeur de logique et de mathématique à Kœnisberg. Son ouvrage, qu'il a intitulé du nom modeste d'*Observations*, joint l'effet à la démonstration :

c'est-à-dire, qu'on éprouve à la lecture le double sentiment qu'il décrit. Le champ de la métaphysique est sec et aride ; l'auteur y laisse tomber des fleurs, mais comme par hazard et sans prétention. Sa logique est saine, ses définitions sont justes, ses détails toujours attachans. Cette esquisse, comme il l'appelle encore lui-même, prouve que M. Kant est autant homme de goût que bon métaphysicien. Nous allons faire connoître son plan.

« Les différentes sensations de peine ou de plaisir » viennent moins de la constitution des choses ex- » térieures que du sentiment particulier de chaque » homme » : tel est le principe sur lequel l'auteur base toute sa doctrine, tous ses raisonnemens. D'abord il expose les objets visibles ou intellectuels qui peuvent éveiller en nous l'idée du sublime et du beau. Il s'arrête ensuite à la division du sublime, dont il reconnoît trois espèces ; sublime *effrayant*, sublime *noble*, sublime *magnifique* : il les définit et les accompagne chacun d'exemples frappans. Il passe au sentiment du beau qu'il divise plus bas en deux sortes, et à ses différentes nuances. Il nous instruit comment l'un et l'autre sentiment peuvent dégénérer, et prend de là occasion de donner une idée de la véritable vertu ; puis, venant à parler de quelques tempéramens, il indique, d'après le caractère qu'on leur attribue, ceux qui portent plus ou moins au sentiment du sublime et à celui du beau, et qui par-là sont susceptibles d'inclinations heureuses ou de vices grossiers.

Tout

Tout ce qui a été dit jusqu'ici ne regarde que l'homme ; la femme, dont la vue seule produit en nous des impressions si vives, si tendres, si variées, devoit nécessairement trouver sa place. Les femmes liront sans doute avec reconnoissance l'article qui leur est consacré. L'auteur analyse avec beaucoup de sagacité les différentes habitudes particulières des femmes, et il observe qu'elles sont en général plus portées vers *le sentiment du beau*, et l'inspirent plus ordinairement. S'ils parlent de leurs défauts, c'est avec beaucoup d'égards, et pour leur en montrer le remède.

De la peinture des caractères propres à chaque individu, l'auteur passe à celle des *caractères nationaux*, et désigne les peuples chez qui le sentiment du beau et celui du sublime s'annonce plus fortement. Il les distingue tous par leurs goûts et par leurs mœurs. Ses portraits sont fidèles, ses conséquences satisfaisantes. Le Français, l'Italien, l'Anglois, etc., etc., le nègre même s'y reconnoîtront toujours.

Des ouvrages de M. *Kant*, celui-ci est le premier qui ait été traduit en français. Nous ajouterons à ce que nous avons déjà dit qu'il est plein de traits hardis et piquans, et respire une philosophie douce. M. *Kant* se montre par-tout l'ami de la tolérance ; il estime les préjugés de tout genre ce qu'ils valent, et les persifle très-adroitement. Enfin, ses *Observations* nous ont paru d'un genre neuf ; on les rangera certainement dans le

petit nombre des productions utiles et agréables. Il est à désirer que nous ayons bientôt son ouvrage intitulé *la Paix universelle*, et sur-tout ses écrits philosophiques qui ont fait tant de bruit en Allemagne.

J. L. G.

ARCHÆOLOGIE.

Introduction à l'étude des Monumens antiques, par A. L. Millin, Conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque nationale, professeur d'Histoire et d'Antiquités; avec cette épigraphe :

Peritiores vetustas facit.
Cicero pro domo, C. 45.

A Paris, de l'imprimerie du Magasin encyclopédique, rue S. Honoré, vis-à-vis S. Roch, n°. 94, l'an quatrième, 1796. Prix, 1 l. 4 s.

C'est un usage adopté dans les Universités du Nord de l'Europe par la plupart des professeurs, de rédiger pour ceux qui suivent leurs leçons de courts élémens qui puissent leur en faire connoître le plan, embrasser l'ensemble, et saisir les détails : le professeur donne ensuite les développemens de ses argumens, les preuves des résultats qu'il a indiqués;

et dans les sciences qui peuvent lui fournir des objets physiques à mettre sous les yeux, il ajoute les exemples à ses préceptes, et il en fait la démonstration.

C'est ce qu'a fait le citoyen *Millin* en ouvrant les cours d'Antiquités qu'il est chargé de donner à la Bibliothèque nationale d'après une loi du 20 prairial de l'an III ; non-seulement il démontre les objets qui servent de preuves à ses propositions, mais il a encore rédigé de très-courts élémens à l'usage de ses disciples.

Il a été aussi clair et aussi méthodique qu'il a pu : le tout est divisé en petites sections et par petits paragraphes, afin que l'esprit et la mémoire soient moins surchargés par la multitude des faits.

Cette première introduction est générale : son but est de donner une idée de l'ensemble de la science des Antiquités. Le citoyen *Millin*, à l'exemple de plusieurs autres Antiquaires, tels qu'*Ernesti*, *Heyne*, etc., voulant lui assigner un nom univoque, l'appelle *Archæologie*, nom composé de deux mots grecs, et qui signifie connoissance des *Antiquités*, comme *Zoologie* signifie connoissance des *Animaux*, *Ichtyologie* connoissance des *Poissons*, etc.

Après avoir défini l'*Archæologie*, le citoyen *Millin* fait connoître l'agrément de cette science par les objets variés qu'elle offre à l'imagination, et indique son utilité pour ceux qui veulent faire quelques progrès dans les sciences, dans les arts et

dans les lettres : sans elle on ne peut saisir la finesse d'une foule d'allusions, ni deviner le sens d'une multitude d'allégories. La géographie ancienne, la chronologie, la mythologie ne peuvent souvent s'expliquer qu'à l'aide des monumens. On ne peut, qu'avec leur secours, tracer l'histoire littéraire de beaucoup de connoissances ; enfin, celle de l'Archæologie est absolument nécessaire pour la parfaite intelligence des auteurs classiques ; et l'on ne peut, sans elle, apprécier le mérite de beaucoup de compositions littéraires, juger sainement des chefs-d'œuvres de l'art, visiter les cabinets avec intérêt, et voyager avec fruit.

Le citoyen *Millin* partage ensuite l'Archæologie en deux divisions principales : l'une a rapport à la connoissance des mœurs et des usages civils, religieux et militaires des anciens ; l'autre à celle des monumens antiques.

Cette dernière partie se nomme *Archæographie*, et se partage en neuf classes : les *Edifices*, les *Peintures*, les *Sculptures*, les *Gravures*, les *Mosaïques*, les *Vases*, les *Instrumens*, les *Médailles* et les *Inscriptions*.

L'auteur entre dans quelques détails sur chacune de ces deux classes ; il spécifie les objets auxquels elles s'appliquent, et trace un tableau rapide relatif à leur étude.

Il fait voir ensuite que la connoissance des monumens antiques exige la réunion de plusieurs autres connoissances pour savoir distinguer les an-

tiques d'avec les modernes, en apprécier le mérite et expliquer les différens sujets ; il traite des altérations que les monumens subissent, des restaurations mal entendues, des ruses employées par les faussaires pour imiter les monumens ou pour leur ajouter quelque circonstance qui en augmente le prix ; il indique les fausses explications auxquelles ces altérations et ces falsifications ont donné lieu ; il indique les fautes dans lesquelles quelques écrivains célèbres sont tombés pour avoir ignoré l'Archæologie.

Il passe ensuite à l'étude et l'enseignement de l'Archæologie ; il donne les noms des professeurs les plus célèbres, et il trace la méthode qu'il se propose de suivre.

Après quelques mots sur l'Histoire littéraire en général, il traite de l'Histoire littéraire de l'Archæologie, et il indique les ouvrages qui traitent de l'Archæologie, en disant un mot de la vie des principaux auteurs : il divise ceux qui ont donné des traités généraux sur l'*Archæographie* en quatre sections.

Il appelle *Archæographes analytistes* ceux qui ont traité des monumens distribués en différentes classes ; *Archæographes chronologistes* ceux qui ont suivi l'art dans ses différentes époques ; *Archæographes géographes* ceux qui ont décrit les monumens selon les pays où on les trouve ; *Archæographes lexicographes* ceux qui ont composé des dictionnaires.

Pour compléter ce qu'il a à dire sur la Bibliographie archæologique, le citoyen *Millin* traite des *Muséographes* ceux qui ont donné des descriptions de cabinets; des *Iconographes* ceux qui ont donné descriptions de figures; puis des *mélanges*. Il termine par quelques idées sur un système archæographique.

Ce petit écrit est dédié au célèbre professeur de chymie *A. F. Fourcroy*, dont l'esprit étendu s'applique à tout ce qui peut faire prospérer toutes les connoissances, et qui a témoigné un véritable zèle pour les progrès de l'Archæologie.

Introduction à l'étude des Pierres gravées, par A. L. Millin, Conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque nationale, Professeur d'Histoire et d'Antiquités. A Paris, de l'imprimerie du Magasin Encyclopédique, rue S.-Honoré, vis-à-vis S.-Roch, n°. 94, l'an quatrième, 1796. Prix 1 liv. 4 s.

L'Introduction dont on vient de donner l'analyse n'a pour objet que de donner des idées générales sur l'Archæologie. Le citoyen *A. L. Millin* se propose de publier de courts élémens sur chacune des parties de cette science, qui seront le sujet d'autant de cours particuliers, ainsi que toutes les branches de l'Histoire naturelle s'enseignent séparément.

Comme le cours actuel a pour objet la connoissance des Pierres gravées, l'Instruction qu'il publie est une espèce de programme pour ceux qui le suivent, et elle peut également en donner une idée à ceux qui n'ont ni le loisir, ni le désir d'y assister.

Il définit d'abord l'objet de la gravure en pierres fines: c'est l'art de graver sur des pierres dures à l'aide d'instrumens particuliers. Il désigne cet art sous le nom univoque de *Glyptique*, comme on dit *mécanique*, *optique*, etc., et la connoissance littéraire de cet art, c'est-à-dire, celle des monumens, qu'il produit par le nom de *Glyptographie*.

Il fait connoître ensuite l'agrément de cette science, qui est applicable à tous les momens du jour à cause de la multitude de monumens de cette espèce qu'on rencontre dans la société, au lieu que les autres monumens sont rassemblés dans les grands cabinets.

Il indique les traités généraux sur la Glyptographie, et passe ensuite à l'exposition des substances que les graveurs employent : il les divise en *substances animales*, *végétales* et *minérales*.

Il passe légèrement sur les premières, qui sont l'*ivoire*, les *coquilles*, différens bois, et qui ne sont pas essentiellement du ressort de la Glyptographie ; mais il s'arrête principalement aux *minéraux*, et sur-tout aux *gemmes* et aux *pierres dures*. Il fait voir combien la classification, d'a-

près les couleurs, est insuffisante ; que les caractères auxquels le naturaliste peut avoir recours sont interdits au glyptographe, qui, n'examinant que des pierres polies, gravées et montées, ne peut observer leur crystallisation ; la dureté et la pesanteur spécifique sont les seuls auxquels il doit s'attacher.

Le citoyen *Millin* indique les auteurs anciens et modernes qui ont parlé des pierres précieuses ; il parle du luxe des Romains et de leur goût effréné pour ce genre de curiosité ; il traite ensuite de chacune séparément, en combinant la méthode du naturaliste avec celle que doit suivre le glyptographe.

Il est très-difficile de déterminer les pierres décrites par les auteurs anciens et de les rapporter à celles dont nous avons la connoissance ; des pierres de même nature sont souvent décrites sous des noms différens ; des pierres désignées par le même nom sont souvent très-différentes, et la plus légère tache, la plus légère variété dans les teintes a suffi aux anciens pour leur faire imposer des noms nouveaux. Le citoyen *Millin* fixe cette synonymie autant qu'il lui est possible.

Après avoir parlé des substances, il traite des procédés de l'art ; ce qu'il appelle la partie mécanique de l'art. Il décrit les instrumens du graveur ; il en donne les noms chez les anciens et chez les modernes ; il indique aussi ceux par lesquels les

anciens désignoient tous les ouvriers employés au travail des pierres précieuses pour les polir et les monter.

Des pierres précieuses il passe à leur imitation, c'est-à-dire, aux pâtes et aux empreintes : il trace une petite histoire de ce genre d'industrie.

Il fait connoître l'utilité des pierres gravées comme cachets, et pour l'explication d'une foule de questions historiques et mythologiques, on y trouve beaucoup de signes et de symboles curieux. Les caractères alphabétiques les plus anciens, des statues aujourd'hui perdues, et les noms des artistes les plus célèbres, enfin, après les médailles ce sont les monumens les plus utiles pour l'étude des antiquités, et elles ont un degré d'utilité plus grand que tous les monumens quelconques pour l'histoire de l'art.

Sous le titre de *Critique des Pierres gravées*, le citoyen *Millin* assigne les caractères auxquels on peut reconnoître les antiques d'avec les modernes, en déterminer l'âge et en donner des explications ; il passe ensuite à l'histoire de cet art chez les différens peuples.

Il a pris naissance chez les Egyptiens ; il a été cultivé en Afrique et en Asie ; mais les Egyptiens ne se sont point élevés jusqu'au bel art.

Avant de parler de la Glyptique chez les Grecs, le citoyen *Millin* traite de la partie poëtique de cet art, c'est-à-dire, de l'imitation du beau. Il établit

quelques principes sur la beauté et sur le beau idéal.

Il traite ensuite de l'art chez les Grecs, de son origine ; il donne une liste des graveurs célèbres rangés selon les époques où ils sont présumés avoir vécu, en indiquant leurs plus beaux ouvrages ; il passe delà à l'histoire de cet art chez les Romains, et le suit dans sa décadence dans le Bas-Empire jusqu'à son extinction dans le moyen-âge.

Parvenu à cette époque, il parle de la renaissance de la Glyptique, et donne la liste des artistes les plus célèbres selon les temps et les lieux qui les ont vu naître ; il indique les collections les plus célèbres de tous les pays, celles d'empreintes les plus nombreuses et les grands ouvrages où on en a gravé un certain nombre. Il termine par quelques idées sur la classification des pierres gravées.

Cet ouvrage est dédié au Représentant Paul Rabaud, auteur du rapport sur l'établissement des cours d'Archæologie.

Le cours sur les Pierres gravées a lieu actuellement, jusqu'à la fin de thermidor, tous les 2, 4 et 8 de chaque décade dans la salle des Antiques à la Bibliothèque nationale.

BIOGRAPHIE.

Notice sur le citoyen FLANDRIN, *par F. H.* GILBERT, *professeur-directeur adjoint de l'Ecole vétérinaire, membre du Conseil d'agriculture et de l'Institut national.*

L'ART vétérinaire vient de perdre le citoyen *Flandrin*, après trente années utilement employées à en reculer les bornes.

Pierre Flandrin naquit à Lyon, le 12 septembre 1752, de parens plus distingués par la pureté de leurs mœurs que par leur fortune, par l'utilité que par l'éclat de leur profession.

Ce fut quelques années après cette époque que furent établis d'abord dans cette ville, et ensuite à Paris, ces établissemens destinés au perfectionnement de l'art de conserver et de guérir les animaux : ces établissemens appelés depuis si longtemps par les vœux de tous les amis de l'économie rurale, les écoles vétérinaires.

Le citoyen *Chabert*, oncle maternel du citoyen *Flandrin*, chargé d'une branche importante d'instruction dans l'un de ces établissemens aussitôt après leur création, donnoit déja de grandes espérances qu'il a si bien réalisées depuis, et jetoit les fondemens de la réputation méritée du premier vétérinaire de son pays.

Parmi les services qu'il a rendus à l'art vétérinaire, on ne doit pas regarder comme un des moins importans d'avoir appelé auprès de lui son neveu, aussitôt qu'il le crut capable de profiter de ses instructions.

Sous la direction d'un guide aussi habile et aussi zélé, le jeune *Flandrin* ne pouvoit manquer de faire des progrés : il en fit de si rapides qu'à l'âge où la plupart des sujets font leur entrée dans cette carrière, il étoit déja chargé de la leur ouvrir et d'y conduire leurs premiers pas.

Un champ plus vaste ne tarda pas à s'offrir à son activité et à ses talens : la direction de l'école vétérinaire de Lyon étant venue à vaquer par la retraite de *Rosier*, *Flandrin* y fut appelé ; il y forma beaucoup d'artistes qui se sont distingués par des services importans ; il enrichit le cabinet d'anatomie de cette école d'un grand nombre de préparations qui y attirent journellement une foule de connoisseurs, et tous les étrangers qui fréquentent cette cité célèbre.

Le citoyen *Chabert* ayant été appelé, en 1775, à la place de directeur-général des écoles vétérinaires, vacante par la mort de leur fondateur, *de Bourgelat*, dont cette institution seule honoreroit la mémoire, s'il ne l'avoit illustrée par des travaux de la plus grande importance, *Flandrin* fut nommé à la place de directeur-adjoint qu'occupoit son oncle.

Quoiqu'aucun des élémens aussi nombreux que variés dont se compose l'art vétérinaire ne lui fût

étranger, il s'étoit spécialement attaché à l'anatomie comparée ; des expériences sur l'absorption des vaisseaux lymphatiques ; des dissertations sur la conformation singulière du sarigue, sur l'étendue de la rétine (1), et sur un assez grand nombre d'autres points d'anatomie comparée, et de physiologie, prouvent, dans leur auteur, une sagacité bien précieuse, et font regretter qu'il n'ait pu exécuter le projet qu'il avoit formé d'un grand travail sur l'anatomie comparée, projet dont il recueilloit laborieusement, depuis long-temps, les immenses matériaux.

L'académie des sciences, à laquelle il avoit présenté ces dissertations et de bonnes observations sur la rage, lui donna, en 1791, des lettres de correspondant qui ne furent point pour lui, comme pour tant d'autres, un brevet d'inaction ; elles ne paralysèrent ni son scalpel, ni sa plume.

Deux voyages entrepris par ordre du gouvernement, l'un en Angleterre en 1785, et l'autre en Espagne en 1787, lui avoient inspiré un goût très-prononcé pour tous les détails de l'économie rurale ; l'éducation des moutons, dans laquelle les Anglais et les Espagnols ont malheureusement sur nous une supériorité si marquée, avoit sur-tout fixé son attention. Les recherches qu'il avoit faites sur la conduite des troupeaux dans ces deux états sont deve-

(1) L'extrait de ce mémoire lu à la Société d'Histoire naturelle, où le citoyen Flandrin venoit d'être reçu, a été inséré dans le Magasin encyclopédique, première année, tome IV, page 245.

nus les matériaux d'un traité complet qu'il publia l'an deuxième sur l'éducation du mouton (2), ouvrage le plus riche en faits que nous possédions sur cette matière.

Il avoit déja publié auparavant quelques ouvrages également utiles, mais moins importans par leur étendue, tels qu'un précis de l'anatomie du cheval, un précis de la connoissance extérieure du même animal, un mémoire sur la possibilité d'améliorer les chevaux en France.

Le journal de Médecine, le recueil des mémoires de la Société d'Agriculture de Paris, dont il étoit membre, la feuille du Cultivateur, le Mercure, le journal de Paris, le Magasin encyclopédique, et plusieurs autres recueils périodiques contiennent un grand nombre de dissertations et de lettres de *Flandrin* sur divers objets d'art vétérinaire et d'économie rurale.

Associé aux citoyens *Chabert* et *Huzard* pour la rédaction d'une collection d'instructions et de mémoires sur l'art vétérinaire, il y a inséré plusieurs articles intéressans, et qui ont contribué à donner à ce travail la réputation qu'il a acquise

(2) Grand *in*-8°. Se vend rue de l'Eperon, chez Huzard, aussi profond dans l'art vétérinaire que dans la connoissance des livres, et qui a ajouté à celui-ci une notice très-bien faite de tous les auteurs qui ont écrit sur le même sujet; notice bien précieuse pour ceux qui voudroient s'occuper de recherches en ce genre.

auprès des vétérinaires et des cultivateurs, dont il est devenu, en quelque sorte, le manuel.

Aucun art ne porte à la vie des atteintes plus funestes que celui d'en rechercher l'organisation dans les individus qui en sont privés ; plongé continuellement dans une atmosphère chargée de vapeurs putrides, *Flandrin* vit de bonne heure s'altérer la santé sans perdre le goût des travaux qui la détruisoient ; attaqué, depuis près d'un an, d'une fièvre qui avoit résisté à tous les moyens employés pour la combattre, ses forces épuisées n'ont pu soutenir la violence d'une peripneumonie très-aiguë qui l'a enlevé en peu de jours à une femme chérie, à des enfans en bas-âge, à un oncle qui avoit pour lui les sentimens d'un père, à ses amis, à l'Institut national qui venoit de se l'associer, à l'art vétérinaire enfin, dont il m'appartient d'autant mieux d'exprimer les regrets, que je suis appelé, en quelque sorte, à en perpétuer le sentiment par mon insuffisance dans l'exercice des fonctions qu'il remplissoit avec tant de distinction.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Tableau des Cours annoncés dans le Programme du semestre d'été 1791 de l'université de Goettingue.

Je publie ce Programme, qui m'a été adressé par mon estimable ami le professeur *Oberlin*, pour faire voir à quel point les soins pour l'instruction sont portés à l'université de Goettingue. Cette publication sera peut-être de quelqu'utilité dans ce moment, où on s'occupe de l'organisation des écoles centrales.

Distribution des Cours.

THÉOLOGIE.

Encyclopédie théologique. — Religion chrétienne. — Dogmatique. — Morale chrétienne. — Exegèse du V. et du N. T. — Histoire ecclésiastique. — Polémique. — Catechetique. — Homilétique.

JURISPRUDENCE.

Encyclopédie de Jurisprudence. — Antiquités et Histoire du Droit romain. — Droit naturel et des Gens. — Droit coutumier des Peuples de l'Europe.

rope. — Instituts. — Pandectes. — Droit contentieux. — Exégèse des Lois. — Droit privé d'Allemagne. — Droit public d'Athènes et de Rome. — Droit public d'Allemagne. — Droits coutumier de Bavière et autres Etats. — Droit public territorial. — Droit ecclésiastique. — Pratique du Barreau. — Droit canon. — Droit criminel. — Droit féodal.

MÉDECINE.

Botanique. — Ostéologie. — Physiologie. — Anatomie et Physiologie comparatives. — Anatomie pathologique. — Semiotique. — Maladies du Sexe. — Maladies vénériennes. — Pharmacie. — Méthode de rappeler à la vie les personnes qui paroissent mortes. — Médecine légale. — Médecine vulgaire. — Matière médicale et chirurgicale. — Chirurgie médicale. — Accouchemens. — Art vétérinaire. — Clinique.

PHILOSOPHIE.

Histoire de la Vie. — Logique et Métaphysique. — Droit de la Nature et Politique. — Droit de la Nature et des Gens. — Politique. — Morale philosophique. — Economie. — Science forestale. — Technologie. — Science du Commerce. — Police et Finances.

MATHÉMATIQUES.

Pures ; appliquées aux finances ; à l'économie domestique et politique. — Algèbre. — Analyse des Infinis. — Arpentage. — Lever des Plans et dresser des Cartes géographiques. — Hydrodynamique. — Mécanique économique. — Astronomie. — Architecture civile ; rurale. — Science du Devis. — Architecture des Moulins ; des Ponts ; militaire.

PHYSIQUE.

Histoire naturelle—des Animaux—économique.— Minéralogie. — Botanique et Médecine. — Chymie générale. — Elémens des Instrumens de Chymie. — Physique expérimentale. — Géographie-Physique.

HISTOIRE.

Géographie. — Globe. — Encyclopédie de l'Histoire. — Diplomatique. — Heraldique ou Blason.— Histoire universelle. — Histoire et Géographie anciennes. — Histoire de l'Europe. — Révolutions de l'Europe depuis le seizième siècle. — Histoire de la Religion ; de la Navigation et du Commerce chez les Anciens. — Histoire de l'Empire d'Allemagne. — Statistique.

LITTÉRATURE.

Histoire littéraire. — Histoire littéraire de la Grèce et de Rome. — Science du Voyageur.

Belles-Lettres. Beaux-Arts.

Aisthétique. — Eloquence pour le style en langue allemande. — Histoire, Théorie et Mécanique de la Peinture. — Dessin. — Archæologie. — Encyclopédie musicale.

Antiquités.

Hébraïques. — Chrétiennes ou de l'Eglise. — Romaines.

Philologie et Critique, et explication d'Auteurs anciens.

De la Langue hébraïque — syriaque et arabe — grecque — latine.

D'Auteurs et Langues modernes.

De la Langue allemande — française — anglaise — italienne — espagnole — hollandaise.

La plupart des Professeurs suivent, dans les cours qu'ils donnent, les livres élémentaires qu'ils ont composés eux-mêmes.

Le Manège de l'Université est dirigé par M. *Ayrer*, Maître d'Escrime — de danse — d'écriture.

LITTERATURE.

Mémoire lu à la troisième classe de l'Institut national, par le citoyen FONTANES, *sur quelques notes écrites par Voltaire à la marge d'un exemplaire de Virgile.*

ON ne peut trop regretter la perte de la bibliothèque de Voltaire. Le plus grand nombre des livres qui la composoient étoit chargé de notes de sa main. Il y avoit déposé des preuves sans nombre de l'immensité de ses lectures et de son érudition, si vainement contestée par tant de critiques subalternes. On voyoit souvent une raison supérieure employer tous les trésors de la mémoire, réfuter d'un seul trait un long ouvrage, et renfermer dans quelques mots le résultat de cinquante ans de méditation. Des personnes dignes de foi, qui ont vu la bibliothèque de ce grand homme, attesteront que cet éloge n'est point exagéré. Des circonstances m'ont procuré un exemplaire des œuvres de Virgile qui lui avoit appartenu, et dont les marges contiennent quelques remarques ; son écriture est facile à reconnoître, et d'ailleurs le témoignage de Vanières, son secrétaire, de qui on tient cet ouvrage, en constate l'authenticité.

Rien ne promet au premier coup-d'œil plus d'intérêt que des observations sur l'auteur de l'Enéïde par celui de la Henriade ; mais Voltaire étoit mal-

heureusement fort jeune quand il fit celles dont je suis dépositaire. Il me paroît qu'alors plein des leçons du père Porée, il quittoit à peine le collége. Aussi ses remarques sont presque toutes écrites en latin. On voit qu'il étudioit avec soin la langue de Virgile. Il se rend compte des tours particuliers au poëte romain. Il le rapproche des auteurs grecs qu'il imite ; il éclaircit plus d'une fois, par une paraphrase courte, quelques expressions figurées et elliptiques dont il est frappé. Un semblable travail, entrepris par Voltaire au sortir de son enfance, est à-la-fois un reproche et une leçon pour tant d'auteurs modernes qui ont négligé les études les plus indispensables, et qui s'appellent des gens de lettres, à la honte de notre temps. Ce titre, avili par leur ignorance, seroit, si on en jugeoit d'après eux, le plus facile et le moins honorable à obtenir.

J'avoue que le plus grand nombre des notes que j'ai parcourues n'a rien de remarquable, quoiqu'elles montrent par-tout une érudition très-étendue pour un âge aussi peu avancé ; cinq ou six seulement font deviner l'esprit de Voltaire à des yeux observateurs. Il suffit peut-être pour le déceler de l'espèce d'indifférence avec laquelle il semble avoir lu les Eglogues et les Géorgiques. Ce dernier ouvrage, le plus parfait de l'antiquité, ne lui a pas fourni la moindre remarque ; un seul vers des Eglogues a fixé son attention. C'est celui-ci :

Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error.

Il le souligne, parce qu'il renferme un trait de passion.

Dès cette époque on voit donc commencer la préférence exclusive de Voltaire pour la poésie morale et dramatique. Il réserve toute son attention pour les scènes animées de l'Enéïde, et néglige absolument l'intérêt des peintures champêtres, la perfection des détails pittoresques, que tous les siècles ont admiré dans les Géorgiques. On peut juger dès-lors quel sera le caractère de son talent; on n'est plus surpris que Voltaire, l'égal des plus grands maîtres dans la peinture des passions, leur soit presque toujours inférieur dans celle des tableaux de la nature. C'est qu'il n'avoit point aimé les champs, c'est qu'il n'y avoit point vécu dès sa jeunesse.

Tous les poëtes épiques avant lui, et cette observation est, je crois, essentielle dans l'histoire de leurs travaux, ont écrit dans leur jeunesse des pastorales ou des ouvrages d'un genre analogue. Virgile avoit chanté Tityre et le vieillard du Galèse avant le sac de Troye et les combats de Turnus et d'Enée. Le Renaud du Tasse fut précédé de son Aminte. Camoëns, en s'adressant aux nymphes du Tage, leur rappelle les Eglogues qu'elles lui ont inspirées; le génie sombre et sublime de Milton lui-même, s'est essayé dans son *Lycïdas* et son *Penseroso* sur des images champêtres. Homère, enfin, ne perd pas une occasion de ramener, jusques dans l'horreur des combats, les charmes et la paix de la vie rustique.

Voltaire a moins puisé que tous les autres à cette source première des véritables beautés poëtiques. Sa jeunesse fut entraînée par tous les prestiges des

arts et de la société ; il n'habita la campagne que dans sa vieillesse ; mais alors il y porta plus de philosophie que de passions. Nourri pendant cinquante ans d'autres idées, il n'auroit pu, même au milieu des Alpes et du Jura, sur les bords du Lac de Genève, et devant le génie de la nature, se détacher un moment des illusions du théâtre pour admirer les beautés douces et simples des Théocrite, des Gessner et des Tompson.

Aussi dans la poésie descriptive, il laisse souvent désirer des images plus vraies et plus précises, une harmonie plus savante, et un caractère plus original ; ce défaut se fait sentir sur-tout dans la Henriade, comparée aux poëmes antiques. Mais il n'excuse pas l'envie et la mauvaise foi qui ferment les yeux aux beautés réelles de cette même Henriade. Elle en a de grandes qui lui sont même particulières, et doit toujours rester au nombre des premiers monumens de la poésie française.

Il est donc vrai qu'on peut saisir dans l'enfance des grands hommes tous les traits du génie qu'ils peuvent avoir un jour ; Voltaire enfant préfère déja le mouvement des passions au calme et au bonheur champêtre ; Racine offre un exemple différent dans des remarques de sa première jeunesse sur Sophocle et sur Euripide. Son ame tendre se repose avec complaisance sur ces mêmes détails, qui n'arrêtent point la sensibilité impatiente et mobile de Voltaire : les images pastorales, les mœurs hospitalières, ont, à chaque instant, l'hommage du créateur futur d'Athalie. La différence du style

de ces deux grands poëtes dramatiques se laisse même entrevoir d'avance dans les premières réflexions de l'un et de l'autre. Voltaire ne juge que les masses et les beautés générales du style ; il admire moins souvent les effets d'harmonie imitative, ces expressions hardies, ces combinaisons savantes de termes heureusement rapprochés qui sont les fruits de la méditation et d'un art approfondi. La marche de Racine n'est pas la même. J'ai lu quelques-unes de ses notes à la marge d'un Horace qui avoit passé tour-à-tour entre les mains de son fils et de le Franc de Pompignan. On voit que le plus parfait de nos poëtes ne l'étoit devenu qu'en étudiant sans cesse et dans les moindres détails tous les secrets du style poëtique.

Il avoit marqué plusieurs expressions d'Horace comme propres à passer dans la poésie française. A côté de celle-ci : *Nigrum pulvere*, il avoit écrit *Noir de poussière*, et ajoutoit : cette expression peut se transporter avec succès dans notre langue. C'est dans ce même exemplaire qu'à la marge du passage si connu d'Horace :

In me tota ruens Venus
Cyprum deseruit,

on trouvoit ce vers admirable de Phèdre :

C'est Vénus toute entière à sa proie attachée.

Les notes de Voltaire sur Virgile n'offrent, comme je l'ai dit plus haut, aucun trait aussi intéressant.

Le premier, le second, le quatrième et le sixième livre de l'Enéïde sont chargés de coups de crayon. Le cinquième en a fort peu. Ce chant, que Montagne regardoit comme le chef-d'œuvre de la versification du premier des poëtes latins, devoit le moins arrêter Voltaire, et toujours par la même raison qui lui a fait lire si légèrement les églogues et les géorgiques. Les vers qui expriment un sentiment sont toujours ceux qui appellent son attention. Celui-ci :

Non ignora malis miseris succurrere disco,

est crayonné avec soin; et on lit à côté : *Versus mirificus.*

Voltaire s'est souvenu de sa première admiration quand il a fait ce vers charmant de Zaïre, où la même pensée se retrouve avec un autre mouvement :

Qui ne sait compâtir aux maux qu'on a soufferts ?

Il observe plusieurs fois, et cette observation a été faite par d'autres que lui, que Virgile ne semble point craindre l'uniformité des mêmes sons à l'hémistiche et à la fin de ses vers. Ces exemples sont assez nombreux et dans Virgile et dans les poëtes qui l'ont suivi; il paroît même que ce genre de beauté, si c'en étoit un quelquefois, dégénéra en affectation après le siècle d'Auguste : c'est vrai-

semblablement une des raisons pour lesquelles ces fameux vers attribués à Néron :

Torva mimalloneis implerunt Cornua Bombis, etc.

ont paru si affectés à Perse. Mais on ne peut nier que le retour des mêmes sons n'ait été ménagé quelquefois à dessein dans les vers d'Horace et de Virgile. Les vers asclépiades du premier en offrent sur-tout des exemples fréquens :

Metaque fervidis
Evitata rotis, palmaque nobilis
Terrarum Dominos evehit ad Deos.

La rime n'est donc pas une invention si barbare, quoiqu'en aient dit des gens qui se croyoient philosophes : avec une véritable philosophie ils auroient trouvé dans la nature et notre organisation même les causes du plaisir qu'elle nous fait ; ils auroient vu qu'elle a été particulière à tous les peuples, et que les premiers vers ont été vraisemblablement rimés dans toutes les langues. Voltaire observe très-judicieusement que dans ces beaux vers du second livre :

Uteroque recusso
Insonuere cavæ, gemitumque dedere cavernæ.

Quatre rimes qui s'y trouvent prolongent et doublent l'harmonie par la répétition des consonnances :

il blâme, et peut-être avec quelque raison plus bas le même effet :

Trojaque nunc stares, Priamique Arx alta maneres !

Il est sûr qu'ici on ne sent pas le besoin de la même symétrie. Que de beautés de ce genre auroit pu découvrir dans l'Enéïde un homme comme Voltaire s'il l'avoit commentée plus tard ! Mais ce n'est point encore le génie qui juge le génie, c'est un élève de Porée qui se fortifie dans la connoissance de la langue latine. A côté de la sublime description de l'Étna, dans le troisième livre de l'Enéïde, il rappelle la première pythique de Pindare, où ce dernier a si bien décrit les fureurs de Typhée ; il transcrit quelques vers grecs, les cite avec de grands éloges, d'où l'on peut conclure que Voltaire, quoiqu'on ait dit, avoit étudié le grec, et qu'il fut un temps au moins où il sut admirer Pindare.

On rencontre même dans ces notes des traits de l'esprit satyrique de Voltaire. A la fin du sixième livre, quand Anchise montre à son fils toute la suite de ses descendans, Virgile termine très-brusquement, et parle, sans aucune transition, des deux portes du sommeil d'où sortent les songes :

Sunt geminæ somni portæ, etc.

Voltaire écrit à la marge :

Hic Virgilius oblitus sui est nisi Lacunas fuisse velis.

En y réfléchissant bien on seroit porté à croire,

avec Voltaire, qu'il y a dans cet endroit une lacune véritable.

Je voudrois pouvoir faire une moisson plus abondante, mais j'ai prévenu qu'elle seroit bornée. Je souhaite que les noms de Voltaire et de Virgile fassent pardonner la petitesse de ces détails, et leur donnent quelque prix.

POÉSIE.

ODE A NOS SYBARITES

SUR LA MOISSON (1).

QUE j'aime la pompe rustique
Qui règne au jour de la moisson !
Je t'embrasse, ô charrue antique,
Dont notre luxe asiatique
Ose à peine avouer le nom !

Ce jour est la fête adorée ;
Ton soc y brille avec honneur :
Déja, sous la faulx acérée,
Tombe la javelle dorée
Aux yeux contens du moissonneur.

(1) *Cette Ode connue fut composée il y a plus de quinze ans. On en a détaché quelques strophes pour la fête de l'Agriculture. Il faut convenir que la pièce entière est bien préférable au fragment tronqué qu'on a mis en musique, et dans lequel n'existe plus le contraste heureux du Courtisan et du Laboureur, ni la vive imprécation du Poëte contre l'or, les diamans et toutes les richesses factices.*

Dieux! quel riche et confus mélange
De bleds épars sur les guérets!
Je vois ces gerbes que l'on range,
Et ces chars, dans la vaste grange,
Rouler les trésors de Cérès.

O des cours habitant futile,
Homme frêle et présomptueux!
Vois cette campagne fertile,
Et sors de l'enceinte stérile
De tes palais voluptueux!

Lève de ta main parfumée
Ce fer, instrument des moissons!
Cérès, dans ces plaines semée
A ta langueur inanimée
Trace de sublimes leçons.

Un vain luxe te rend la proie
Des chagrins, des pâles soucis;
Mais, sous la main qui le déploie,
Le sillon fait germer la joie
Avec l'or fécond des épis.

Le sage vante la noblesse
De ces honorables travaux;
Ton orgueil en plaint la bassesse.
Apprends que l'oisive mollesse
Est le plus vil de tous les maux.

Ces laboureurs dont l'industrie
Donne Cérès aux citoyens,
Ces vrais amans de la patrie
Dont les mœurs ne l'ont point flétrie,
En sont les plus nobles soutiens.

A cette auguste destinée
La France appelle ses enfans.
O combien sera fortunée
La terre qu'auront sillonnée
Des bras libres et triomphans !

Que Neptune à jamais s'oppose
Aux tyrans des sources de l'or !
Fermez les veines du Potose :
Mortels ! est-ce là que repose
Notre véritable trésor ?

Ces crystaux que vante Golconde
N'ont que des brillans imposteurs ;
Et si la terre n'est féconde,
Si notre main ne la seconde,
Ils seront baignés de nos pleurs.

Ah ! d'une richesse indigente
Comblons l'avare sein des mers !
Et que la nature indulgente
Prodigue à la faulx diligente
L'aliment du vaste Univers !

Pour un amant de la nature
Le lait, la toison des brebis,
Des champs, des prés, une onde pure,
Quelques bois où zéphyr murmure
Effacent l'or et les rubis.

Tous les biens que l'art nous prodigue
N'ont point ce charme intéressant ;
Leur richesse est une fatigue ;
Et l'homme insensé qui la brigue
N'a qu'un trésor embarrassant.

LE BRUN.

L'HOPITAL DES FOUS,

CONTE PERSAN,

Pour faire suite aux Mille et une Nuits, lu à la séance publique de l'Institut national, le 15 messidor.

» SHÉRAZADE, ma sœur, si vous ne dormez pas,
» Vos contes variés ont toujours tant d'appas!
» En attendant le jour qui doit bientôt paroître;
» Amusez d'un récit le Sultan notre maître ».

Shérazade, à ces mots, s'empressant de conter,
Trouvoit l'heureux secret de se faire écouter.
Le jour venoit trop tôt mettre fin aux merveilles
Dont elle embellissoit ses attachantes veilles;
O Sultane célèbre entre tous les conteurs,
Qui *mille et une* fois charmas tes auditeurs!
Ta voix les réveilloit; pour moi, conteur vulgaire,
Je rends à mes amis le service contraire.

Si vous ne dormez pas, je vais vous endormir.

Il étoit une fois, à Bagdad, un Emir;
(Emir, c'est à-peu-près un gouverneur, un prince,)
Il avoit pris l'emploi de régir la province
Dans un moment fâcheux; des esprits turbulens
S'étoient précipités en des débats sanglans;
Et la guerre étrangère et la guerre intestine
Entraînoient chaque jour la Perse à sa ruine;
Ce n'étoit qu'anarchie, et démence et fureur.

Mohammad (c'est le nom du nouveau gouverneur)

De l'état déchiré vint soigner les blessures,
Au-dedans, au-dehors, prit de sages mesures,
Des étendards persans dirigeant les succès,
Força les étrangers à demander la paix ;
Réprima des partis la fougueuse imprudence,
Ramena pas à pas le calme et l'abondance.
Des jours moins orageux sembloient se préparer :
Mais hélas ! que le mal est lent à réparer!

A ses efforts constans les Persans applaudirent ;
Jusqu'aux moindres objets ses regards s'étendirent ;
Ennemi des abus, et les recherchant tous,
Il vit le *Deliskan :* c'est l'Hôpital des Fous.

Mais dans cette maison, asyle salutaire,
Il trouva moins qu'ailleurs de réformes à faire ;
On sait que de tout temps, chez les Orientaux,
Règne un tendre respect pour les foibles cerveaux :
Je connois quelques gens que ce pieux usage
Devroit déterminer à faire le voyage.

Cependant en ces lieux, Mohammad étonné,
De plaintes et de cris se vit environné ;
Plusieurs, devant l'Emir demandant à paroître,
Renfermés comme fous, prétendoient ne pas l'être ;
Ils prenoient à témoin la barbe du Muphti,
Que chacun d'eux vingt fois seroit déjà sorti,
N'eût été des méchans l'intrigue et l'artifice.

Mais comment décider, pour leur rendre justice,
S'ils avoient l'esprit net et le jugement sain ?

Il manda près de lui Safad le médecin,
Bon vieillard, vivant seul dans une paix profonde,
Et qui connoissoit mieux ses livres que le monde :

Mohammad

Mohammad l'accueillit, goûta son entretien,
Prit même ses avis, et s'en trouva fort bien.

Le jour vint où des fous il dut juger la plainte.
Pour les mieux affranchir d'une longue contrainte,
Le bon Emir voulut qu'exempts de tous liens,
Hors de leur triste asile, et loin de leurs gardiens,
Dans son propre palais *Safad* put les entendre.
A la place indiquée il alla les attendre.

Soudain un noir orage, un vent sec et brûlant,
(Hélas! du temps qu'il fait nous dépendons souvent!)
Causa parmi les fous un horrible ravage;
Leurs transports redoublés alloient jusqu'à la rage:
On crut trop imprudent de les faire sortir.
Mohammad, à l'instant qu'on l'en vint avertir,
S'en alloit, entouré d'une foule empressée,
Tenir son audience à son heure fixée.
Ce jour là, se sentant épuisé de travaux,
Il souhaita de prendre un instant de repos.
Aux talens de Safad mettant sa confiance,
Il crut qu'il lui pouvoit renvoyer l'audience.
Mais de ce changement tout-à-coup résolu,
Safad, de son côté, ne fut point prévenu.
L'esclave, qui devoit le lui faire connoître,
Soit pure négligence ou malice peut-être,
Ne l'avertissant point de cet ordre nouveau,
Causa dans cette affaire un plaisant *quiproquo*.

S'attendant à des fous, le bon Safad médite
Comme il se conduira pendant cette visite,
Se promet bien sur-tout de ne les point troubler,
D'être fort patient, d'écouter sans parler:
Il compte recueillir, en cette expérience,
Quelqu'observation utile à la science,
Sur ce mal affligeant, sur l'art de le guérir.

Tandis qu'il y pensoit, le premier vint s'offrir
Un homme, qui tâchant de prendre un maintien digne,
A peine en l'abordant le salua d'un signe :
« Bon jour, mon cher, dit-il; vous devez voir en moi
Quelque chose de grand qui vous annonce un roi.
Je le suis en effet; de contrée en contrée
Je roule à petit bruit ma puissance ignorée :
Je pourrois guerroyer; mais je crains les combats;
Je fais des généraux, et n'ai point de soldats;
Je viens *incognitò* savoir ce qui se passe :
On dit qu'on négocie.... à la fin je me lasse
De ne voir rien finir!..... J'ai quelquefois dessein
Moi-même d'abdiquer mon pouvoir souverain;
Encor si mes sujets se doutoient que je règne!
Je ne me pique pas que personne me craigne;
Mais on voudroit du moins être un peu respecté;
Hors mes valets, qui seuls m'appellent majesté,
On ne se gêne point.... et puis, pour ma dépense,
D'un mois de pension procurez-moi l'avance!
Il faut vivre, et les rois sont de grand appétit.
Quelque jour à ma cour vous aurez du crédit;
Et sitôt que le sort me sera moins sinistre,
Je vous prends pour conseil et pour premier ministre.
Le brevet est tout prêt ». Safad rit de pitié;
Et sans autre examen, le roi fut renvoyé.

Celui qui succéda vint la tête baissée,
Humblement orgueilleux, la marche compassée,
« Safad, fleur du génie, étoile du savoir,
L'insensé qu'avant moi tu viens de recevoir,
Dit-il, t'aura conté sa ridicule histoire.
Il se croit souverain et veut le faire croire.
C'est trop extravagant! Moi, je ne suis pas Dieu;
Mais, si j'ose le dire, il s'en faut de très-peu.
Les cieux me sont ouverts : des voûtes éternelles
Mon frère Gabriel me couvre de ses ailes;

Ma voix du saint prophète est le souffle sacré ;
J'ouvre le Paradis et le ferme à mon gré ;
Douter de mon pouvoir, c'est être sacrilége ;
Et je viens réclamer l'exclusif privilége
D'éclairer les esprits des dévôts Musulmans :
Notre foi s'affoiblit ; il est des mécréans
Qui doutent du prophète, et déja même on penche
A nier qu'il ait mis la lune dans sa manche ;
C'est un scandale horrible ; écoute un saint Mollah !
Fais respecter en moi le vicaire d'Allah !
Ma face du très-haut réfléchit la lumière ;
Tu pourras de mes pieds adorer la poussière..... »

Tout-à-coup, au Mollah jetant un fier regard,
Entre, ivre d'opium, l'air méchant, l'œil hagard,
Le visage noirci d'une large moustache,
Le terrible *Mesrour*, espèce de bravache :
» Vous n'êtes pas si sot, dit-il, mon cher docteur,
Que de prêter l'oreille à ce vieux radoteur ;
Ce n'est qu'un hypocrite : il faut qu'on s'en défie.
Nous avons, vous et moi, de la philosophie,
Dieu merci : je venois au seigneur Mohammad
Dire qu'il s'y prend mal pour gouverner Bagdad ;
Il est trop foible ; il veut conserver, reconstruire ;
Mauvaise politique ! il faut toujours détruire.
Quand j'avois le pouvoir, je n'en usois pas mal ;
J'allois de tous les biens faire un partage égal ;
Je donnois à chacun son petit lot de terre ;
Aux riches, aux savans je déclarois la guerre :
Des savans ! qu'avons-nous besoin de ces gens-là ?
Sans me douter de rien, et tel que me voilà,
J'étois seul en état de mener un empire.
Je n'ai jamais rien lu ; car je ne sais pas lire.
Cependant, vous voyez, je raisonne assez bien.
Je suis bon patriote, excellent citoyen.

Mais comme mon mérite est presqu'à la besace,
Je viens à Mohammad demander une place,
Tel emploi qu'on voudra; car je suis propre à tout.
Mais le plus lucratif est le plus de mon goût.
Ministre, général, ambassadeur, n'importe ».

Safad lui fit un signe, et lui montra la porte.

Une femme survint: « Eh! mais!... fi donc! l'horreur!
Vous écoutiez *Mesrour!* et moi j'en avois peur!....
C'est un brise raison, un enragé!.... Je gage
Que je vais vous paroître excessivement sage!....
Je ne demande rien pour moi, premièrement;
Mais je vous recommande un jeune homme charmant;
C'est *Nadir* que je viens d'enlever à Fatime.
Pour sa mise à Bagdad tout le monde l'estime:
Eh bien! ne veut-on pas l'envoyer dans les camps
Se battre, s'exposer? parce qu'il a vingt ans!....
Belle raison! vingt ans! Eh! c'est pour cela même
Qu'il faut nous le laisser! vingt ans! c'est ce qu'on aime.
A le céder ainsi je ne puis consentir.
Quand je l'aurai quitté, vous le ferez partir.
J'aime fort mon pays.... j'y suis très-attachée....
J'aime aussi le plaisir. — Ah! ça, j'en suis fâchée....
Dites donc de ma part à notre cher Emir
Que votre ordre nouveau ne sauroit s'affermir;
Les étrangers jamais ne voudront le permettre,
Et bientôt à leurs lois il faudra vous soumettre;
Si vos troupes chez eux ont fait tant de progrès,
C'est qu'ils le veulent bien; ils se font battre.... exprès.
Mais ensuite à leur aise ils prendront leur revanche;
Je le souhaite fort; car, tenez, je suis franche,
Mon sexe peut tout dire, et j'use de son droit,
Et l'on parle de même en plus d'un bon endroit;
Mais à propos, *Nadir*, car c'est lui qui m'amène,
A dépensé beaucoup; il s'est mis à la gêne!...

Il faut lui faire avoir quelqu'entreprise en grand,
Des objets à fournir pour le gouvernement,
De bons marchés. On sait comme cela se passe.
C'est là ce que j'attends. Si j'obtiens cette grace,
Vous-même, cher docteur, vous y mettrez le prix ».

Un regard enchanteur, fait pour être compris,
Termina le discours de cette aimable folle.
Safad, las d'écouter ce langage frivole,
Se tourna vers un homme au maintien grave et doux,
Qui saisissant l'instant : « Tous ces malheureux fous
Me font, à les entendre, une peine incroyable.
Pour rendre ce endant chacun d'eux raisonnable,
Dieu sait que je m'y prends de toutes les façons;
Je donne au genre humain de fort bonnes leçons.
Hélas! vers la sagesse en vain je les dirige;
J'ai beau prêcher, railler, aucun ne se corrige;
On ne veut point changer; toujours mêmes travers!
Mais on ne lit donc pas ma prose ni mes vers!
Pour le bien général il faudroit les répandre,
Il faudroit aux enfans par cœur les faire apprendre;
Et je m'adresse à vous, non pas pour mendier
Le salaire d'écrits qu'on ne sauroit payer,
(La richesse n'est rien, et mon cœur la méprise);
Mais pour vous proposer une utile entreprise.
Il s'agit seulement, Safad, de publier
Aux dépens de l'état, mes œuvres en entier,
Et qu'un ordre absolu prescrivant leur lecture
En fasse des Persans l'unique nourriture.
Dès-lors vous verrez fuir toutes les passions;
Plus d'intrigue, d'orgueil ni de dissentions;
Rivalité sans fiel, amour sans jalousie;
Les femmes n'auront plus la moindre fantaisie;
Les hommes oublîront leurs propres intérêts,
Et nous aurons enfin l'universelle paix.
Je ne vous parle pas du bonheur de me lire ».

Safad se dit tout bas : J'excuse son délire ;
Il a l'esprit timbré, mais le cœur généreux,
Et c'est un fou du moins qui n'est pas dangereux :
Il faut à Mohammad que je le recommande.
Safad eut à répondre à mainte autre demande.

Un pédant dénonçoit toute innovation,
Animal de routine et d'imitation ;
Tandis qu'un autre, atteint de contraire manie,
Changeant tout, brouillant tout, s'estimoit un génie ;
Un architecte habile, économe de frais,
Pour le construire à neuf, gâtoit un vieux palais ;
Un chanteur présentoit ses projets de finance ;
Un grave magistrat ses petits airs de danse ;
Des charlatans vantoient leurs secrets merveilleux ;
De fieffés intrigans, non moins charlatans qu'eux,
Venoient se déchirer, se supplanter l'un l'autre,
Enfin ce monde là ressembloit fort au nôtre.

Aussi le bon Safad, déja préoccupé,
Y fut jusques au bout complettement trompé ;
Et, demeurant toujours dans la même croyance,
Il ne s'aperçut pas qu'il tenoit l'audience :
Bref, il conclut que tous étoient fous confirmés,
Sans remède, et tous faits pour rester enfermés.

Après ce beau travail, pour vous finir mon conte,
Il passa chez l'Emir, afin d'en rendre compte ;
Il y but le sorbet : jugez s'il fut surpris
De voir plusieurs des fous au même honneur admis !
Il regarde ; il ne sait ce que cela veut dire ;
Il parle ; on s'éclaircit ; et lui-même de rire.

Tout le reste du jour se passa fort gaîment.
Cher Safad, dit l'Emir, ce bas-monde est vraiment

Un hôpital de Fous. Que chacun s'interroge,
Chacun reconnoîtra qu'il a droit à sa loge;
Un peu plus, un peu moins, nous extravaguons tous;
Qui se croit le plus sage est le plus grand des fous ».

Mohammad eut raison. Dans ce monde bisarre,
En dépit de son nom, le sens commun est rare;
Qui le possède? Hélas! nul n'y doit trop compter.
Que conclure de là? Qu'il faut se supporter,
S'accorder l'un à l'autre une heureuse indulgence.

Vous de qui je l'attends, pour qui j'écris et pense,
Ce conte, mes amis, fut fait pour vos ébats;
Comment le trouvez-vous, si vous ne dormez pas?

ANDRIEUX.

SPECTACLES.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE-NATIONAL.

PARMI les nombreux succès que les citoyens *Marsollier* et *Daleyrac* ont obtenu sur la scène de l'Opéra-Comique-National, ils n'en ont point eu de plus flatteur et de plus mérité que le jour de la première représentation de *Marianne* ou la *tendresse maternelle*, jouée pour la premiere fois le 19 messidor, le sujet en a paru neuf et les détails ont fait le plus grand plaisir; en voici le cannevas.

Madame de *Sainville* est l'épouse d'un officier qui s'est marié avec elle contre la volonté

d'un oncle qui n'a pas cessé de les persécuter depuis ce temps-là. *Sainville* est allé servir en Amérique ; il y cherchoit la fortune, pour revenir partager avec son épouse l'existence qu'il auroit acquise, il y a trouvé la mort. Madame de *Sainville* a une fille nommée *Sophie* ; elle a été sa gouvernante, son amie, son institutrice, et l'ame noble et naïve de Sophie a répondu à ses soins : ses talens ont été cultivés par sa mère seule, qui en possède quelques-uns à un haut degré, et qui a même trouvé des ressources dans celui de la peinture. Ces deux femmes intéressantes occupent une maison retirée. Cependant madame de *Sainville* apprend que l'oncle de son mari, qui porte le même nom, renouvelle ses poursuites, et qu'il veut lui enlever cette aimable *Sophie*, le fruit de leur union. Elle employe un moyen singulier pour le lui soustraire, c'est de prendre l'habit d'une servante, et, sous le nom de *Marianne*, de passer pour celle de *Sophie* et de sa mère, qui se fait appeler madame de *Beauval* ; elle suit ce projet depuis quelques temps, et on ne la connoît dans le quartier que sous le nom de *Marianne*.

Sophie et sa mère ne voyent personne ; l'entrée de leur maison n'est permise qu'à *Bernard*, homme de peine, qui porte le bois et aide *Marianne* dans les travaux au-dessus de ses forces, et un joli petit commissionnaire nommé *Isidore*, qui porte les lettres. *Sophie* éprouve à la vue de ce commissionnaire un sentiment vif et tendre ; elle se doute bien qu'il n'est pas le commissionnaire de tout le monde, qu'il n'est

que le sien, et en effet, *Isidore* est un jeune homme, né dans l'opulence. Eperdument épris de *Sophie*, il a même engagé *Bernard* à lui faire tenir une lettre, et celui-ci s'en est chargée.

Mais la *femme de Bernard* n'est pas aussi bonne que son mari ; c'est une bavarde impitoyable et acariâtre ; elle vient d'entrer au service d'un homme du voisinage ; elle vient voir *Marianne* qu'elle engage à lui dire du mal de madame de *Beauval*, sa maîtresse, et elle lui dit tout ce qu'elle sait de son maître, qu'elle lui apprend être M. de *Sainville*. *Marianne* craint tout pour sa fille ; elle sait aussi de madame *Bernard* qu'*Isidore* est un amant déguisé. *Marianne* demande à sa fille si elle s'en est aperçu ; elle lui avoue ingénuement que oui, et le plaisir qu'elle éprouve à le voir ; M. de *Sainville*, à qui madame *Bernard* a parlé du talent de madame de *Beauval* pour la peinture, lui apporte un portrait à copier, *Sophie* le regarde, c'est celui de son père, son émotion la trahit ; M. de *Sainville* conçoit des soupçons, il demande à voir madame de *Beauval*, qui, selon ses conjectures, doit être l'épouse de son neveu, cette femme qu'il abhore : on se refuse à ses désirs sous différens prétextes ; ces refus l'éclaire ; il reste seul avec *Marianne* ; il la questionne, on pense bien qu'il n'en peut rien obtenir : il sort ; *Marianne* va chercher un autre asile pour sa fille, et en sortant, elle lui donne une lettre de congé pour *Isidore* qu'elle doit voir seulement un moment, et pour la dernière fois ; l'entrevue de ces aimables enfans est très-intéressante, leur entretien plein de naturel et de grace.

Isidore va se séparer de *Sophie*, quand le bon *Bernard* entre comme un furieux ; il veut faire sauver *Sophie* : la maison se remplit d'hommes de police, qui suivent M. de *Sainville*. *Marianne* accourt. M. de *Sainville* veut voir madame de *Beauval*, nouveau refus ; muni de son ordre il parcourt toute la maison, et ne trouve personne ; il devient furieux, il ordonne d'exécuter la volonté du ministre, d'enlever *Sophie*. *Marianne* la défend ; elle déclare ne pas vouloir s'en séparer. M. de *Sainville* est étonné de cette résistance de la part d'une servante ; enfin on emmène *Sophie ;* mais celle-ci s'élance des bras des ravisseurs, court dans ceux de *Marianne*, en criant *je ne quitterai point ma mère ; Marianne,* reconnue pour madame de *Sainville*, déclare tout. M. de *Sainville* lui demande *si elle seroit assez généreuse pour pardonner à quelqu'un qu'il lui auroit fait beaucoup de mal ;* elle répond que oui. *Eh bien,* dit-il, *votre ame est plus grande que la mienne, car je ne* me *pardonnerais pas celui que je vous ai fait ! Sainville*, qui a reconnu son fils dans le jeune *Isidore*, le marie avec *Sophie* sa cousine, et tous ne font plus qu'une famille.

Ce petit Drame a produit le plus grand effet ; le dialogue en est extrêmement piquant, et la musique parfaitement adaptée au sujet ; on a sur-tout distingué quelques romances et le duo entre la bavarde madame *Bernard* et l'intéressante *Marianne*.

Les acteurs se sont tous surpassés ; il est impossible de jouer avec plus d'énergie et de chaleur que la citoyenne *Lefevre*, de montrer plus de naturel et

de grace que les citoyennes *Saint-Aubin* et *Carline*, une vérité plus piquante que la citoyenne *Gonthier* et le citoyen *Dozainville ;* le citoyen *Granger* a également rempli son rôle avec noblesse, et il lui a donné le vrai caractère qui lui convenoit ; le public a demandé les auteurs et les acteurs pour leur exprimer sa vive satisfaction.

A. L. M.

Théatre du Vaudeville.

On a donné le 22 messidor, au théâtre du Vaudeville, la première et la dernière représentation de *Coraly* ou *l'Orpheline Indienne*; il est impossible de rendre compte de cette pièce, qui n'a pas été achevée ; nous pouvons assurer cependant que, quoique l'ouvrage ne soit pas bien piquant, nous n'avons rien entendu qui put justifier une pareille sévérité, et empêcher de l'entendre jusqu'à la fin.

A. L. M.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA séance publique de l'Institut national a eu lieu le 15 messidor.

Le citoyen *Lacépède* a rendu compte des travaux de la première classe, dont il est secrétaire, de la manière suivante :

Les différens mémoires de physique dont la classe s'est occupée pendant les trois mois qui viennent de s'écouler ont eu pour objet la chymie, la minéralogie, la zoologie et l'art de guérir.

Le citoyen *Pelletier* a entretenu la classe des propriétés d'une terre que l'on a nommée *strontiane*, parce qu'on l'a trouvée pour la première fois à *Strontian*, endroit du comté d'Argil dans le Nord de l'Ecosse, où elle est combinée avec du gaz acide carbonique. Hope, professeur de chymie à Glasgow, Schmeisser de Hambourg, Blumenbach et Klaproth de Berlin regardent cette matière comme une terre particulière et distincte de toutes celles que les chymistes ont admises. La combinaison de la *strontiane* avec le gaz acide carbonique a été, au contraire, considérée pendant long-temps par plusieurs autres chymistes comme une variété de la combinaison de la baryte avec ce même

acide. Le citoyen *Pelletier*, instruit des travaux des savans étrangers sur cette substance, a voulu répéter leurs procédés et vérifier leurs opinions. Il a fait, à ce sujet, un grand nombre d'expériences dont il a exposé la série devant la classe, et d'après lesquelles il a cru que l'on pouvoit être autorisé à regarder la *strontiane* comme différente de la baryte, et, à plus forte raison, des autres terres simples et connues.

Dans le même temps où le citoyen *Pelletier* s'occupoit de ces travaux, les citoyens *Fourcroy* et *Vauquelin* faisoient des recherches sur les propriétés de la baryte amenée à un très-grand état de pureté; et le même jour où le mémoire dont nous venons de parler a été présenté à la classe, le citoyen *Fourcroy* en a lu un sur la baryte, et sur ses rapports avec la strontiane, rapports dont les citoyens *Fourcroy* et *Vauquelin* ont cru devoir tirer des conséquences différentes de celles du citoyen *Pelletier*. Depuis long-temps les chymistes désiroient en vain d'avoir de la baryte très-pure, lorsqu'il y a quelques mois le citoyen *Vauquelin* découvrit un procédé pour la séparer entièrement de l'acide carbonique. Dès-lors les citoyens *Fourcroy* et *Vauquelin* ont pu reconnoître les principales propriétés de cette terre, et entreprendre des recherches étendues sur ses combinaisons. Ils ont présenté à la classe le commencement de ce grand travail; et, après avoir fait remarquer que la baryte obtenue par le citoyen *Vauquelin* jouit de propriétés alka-

lines bien plus marquées que celles de la baryte commune, et que, dans son état de pureté, elle doit être regardée comme la terre la plus facilement et la plus promptement crystallisable, les auteurs traitent des avantages que la chymie pourra retirer des dissolutions de baryte, et terminent leur ouvrage par avancer qu'ayant comparé avec soin les nouvelles propriétés de la baryte bien pure avec celles que *Klaproth* a indiquées pour la strontiane, ils croient devoir considérer cette dernière substance et la baryte comme n'étant que la même terre.

Cependant de nouvelles expériences décrites dans un second mémoire du citoyen *Pelletier*, et faites par ce chymiste sur de la baryte et de la strontiane rendues très-pures par un procédé différent de celui du citoyen *Vauquelin*, l'ont porté à continuer de regarder comme deux terres distinctes, ces deux substances qu'il a soumises comparativement et dans leur nouvel état de pureté à l'action de plusieurs agens chymiques. Le citoyen *Pelletier* a d'ailleurs instruit la classe que *Strontian* n'étoit pas le seul endroit où l'on avoit trouvé de la strontiane, et qu'on en avoit découvert non-seulement dans une autre contrée de l'Ecosse, mais encore dans la Saxe.

Au reste, pendant que les citoyens *Fourcroy*, *Vauquelin* et *Pelletier* cherchoient à déterminer le nombre des terres simples, à jeter un nouveau

jour sur ces élémens de tant de substances minérales, à perfectionner la théorie chymique, et à présenter au Géologue de nouveaux sujets de hautes conceptions, la chymie étoit immédiatement appliquée aux arts par d'autres travaux.

On sait que le métal auquel on a donné le nom de platine est, par son inaltérabilité, des plus précieux pour les arts, et que l'or même ne le remplaceroit qu'imparfaitement dans bien des circonstances. Les chymistes ont indiqué la manière de le purifier, et de lui rendre la ductilité qui lui est propre ; on en fabrique aujourd'hui des vases et des instrumens très-utiles ; mais cependant l'art d'approprier ce métal à nos usages est encore bien loin de sa perfection, et ses propriétés essentielles étoient encore peu connues. Le citoyen *Guyton* a cru, en conséquence, devoir s'occuper d'une suite d'expériences propres à avancer cette branche de la chymie et de la métallurgie. Celles qu'il a communiquées à la classe concernent la densité du platine, sa ténacité, son adhésion au mercure, et enfin son amalgame. Elles sont d'autant plus importantes dans ce moment, qu'une quantité très-considérable de ce métal que l'on n'a trouvé jusqu'à présent que dans la partie de l'Amérique méridionale, dépendante d'une grande nation amie de la République, vient d'être envoyée en France et mise à la disposition des savans français, par le gouvernement espagnol, qui acquiert par-là de nouveaux droits à la reconnoissance de ceux qui s'intéressent aux sciences naturelles.

Un procédé facile de dissoudre la gomme élastique dans de l'éther sulfurique a été imaginé par le citoyen *Pelletier*. L'on sent aisément combien l'on peut se servir utilement dans plusieurs arts de cette dissolution qui, appliquée sur la surface d'un corps, laisse échapper l'éther, et forme une espèce de vernis très-propre sur-tout à garantir du contact de l'air les substances que l'on veut en préserver.

Le citoyen *Chaptal*, associé de l'Institut, après avoir montré dans un premier mémoire, les différences qui distinguent les deux sortes de *verdet* ou acétite de cuivre connues dans le commerce, et après avoir fait voir pourquoi celui qui est désigné sous le nom de *verdet de Montpellier* est préféré pour la peinture, tandis que celui que l'on connoit sous la dénomination de *verdet de Grenoble* est employé avec plus d'avantage par les teinturiers, a traité des savons dans un second mémoire. Commençant dans ce second ouvrage par prouver combien l'emploi du savon mou consomme une grande quantité des huiles de la République, ou de celles d'Italie, ainsi que des cendres des foyers domestiques, par faire sentir combien il seroit avantageux pour l'Etat et pour les particuliers de remplacer ce savon, et par rendre compte des essais infructueux déjà tentés pour y parvenir, il fait connoître ensuite la manière de former un savon peu coûteux, qu'il nomme *savon de laine*, et qu'il compose d'une lessive de cendres ou de potasse que l'on fait bouillir, et dans laquelle on fait dissoudre

dissoudre de vieux morceaux de laine, jusqu'au point de la saturation. L'auteur entre de plus dans beaucoup de détails sur l'utilité de ce composé, non-seulement pour le foulage des étoffes, mais encore pour l'apprêt des cotons destinés à la teinture, ainsi que pour le blanchissage du linge et d'autres usages domestiques ou procédés des arts.

Des observations sur la structure des crystaux appelés *Zéolithes* et sur les propriétés électriques de quelques-uns, ont été lues par le citoyen *Haüy*. L'auteur expose les résultats qu'il a obtenus en appliquant à ces minéraux les lois qu'il a découvertes depuis long-temps sur la structure des crystaux. Il a reconnu qu'ils formoient plusieurs espèces sensiblement distinguées les unes des autres. Il en a déja trouvé quatre, dont la séparation lui paroît clairement indiquée. Il décrit les différentes formes primitives et secondaires qui appartiennent à chaque espèce ; et il dit que l'une de ces quatre espèces de zéolithe, celle dont *Cronstedt* a parlé le premier, possède seule la propriété remarquable d'acquérir les deux électricités par la simple chaleur, et de les conserver encore quelque temps après s'être refroidie. Il annonce ensuite un fait général et important. Il apprend que les crystaux qui ont cette propriété, de recevoir les deux électricités de la seule chaleur, s'éloignent de la symétrie des crystaux ordinaires par la diversité de forme des parties dans lesquelles les deux électricités résident. L'une de ces parties a des

facettes additionnelles qui manquent à l'autre, en sorte que l'on peut indiquer d'avance la partie qui donnera des signes d'électricité vitrée, et celle qui manifestera l'électricité résineuse. Le citoyen *Haüy* termine son mémoire par dire que l'on savoit depuis long-temps que la tourmaline et la topase jouissoient de cette propriété électrique; qu'il l'avoit trouvée dans l'oxide de zinc, connu sous le nom de calamine, ainsi que dans le borate calcaire; et que la Zéolithe, dite de *Cronstedt*, est une cinquième substance à placer sur cette liste qu'il a essayé inutilement d'alonger par des expériences faites sur un très-grand nombre de minéraux.

L'organisation des végétaux a été l'objet des recherches du citoyen *Desfontaines*. Il a exposé à la classe la nature, la forme et la disposition que présentent les organes intérieurs des diverses plantes; il a montré qu'il résultoit des différentes comparaisons qu'il a faites de ses observations avec celles de quelques naturalistes, et particulièrement avec celles du citoyen *Daubenton* sur les palmiers, que les végétaux se divisent en deux grandes classes naturelles dont les caractères distinctifs ont pour base la structure, la disposition et le développement des organes intérieurs; et après avoir prouvé de plus que les graines de tous les végétaux compris dans la première de ces deux classes ont une feuille séminale, et que celles des plantes que la seconde classe renferme en ont deux, il a indiqué

tous les avantages que l'on peut retirer de ces nouveaux principes, ainsi que de ses observations sur la structure des végétaux, pour la connoissance de leurs rapports naturels, et il ne désespère pas qu'on ne puisse s'en servir un jour pour celle de leurs genres et même de leurs espèces.

Le citoyen *Cuvier* a entretenu la classe d'un autre objet d'histoire naturelle, en lui communiquant la description du squelette d'un très-grand quadrupède que l'on a trouvé dans l'Amérique méridionale, à cent pieds sous terre, qui est maintenant conservé dans le cabinet de Madrid, et dont le citoyen *Roume*, associé de l'Institut, a fait parvenir à la classe des dessins gravés qu'il avoit fait précéder de quelques notes. Ce squelette, qui a douze pieds de long sur six de haut, et dont la découverte est une des plus importantes que l'on ait faites depuis longtemps pour les progrès de la zoologie, a été comparé avec soin par le citoyen *Cuvier* à la charpente osseuse des divers quadrupèdes connus jusqu'à présent, et particulièrement des grands animaux, tels que l'éléphant et le rhinocéros. Il est résulté de ces comparaisons que ce squelette ne peut être rapporté à aucune des espèces de ces quadrupèdes, et que l'animal auquel il a appartenu ne pourroit même être inscrit dans aucun des genres admis par les zoologistes, mais que les familles avec lesquelles il montre le plus de rapports de conformation sont celle des paresseux et celle des tatous,

entre lesquelles on devroit placer cet énorme animal, dont l'espèce n'existe plus vraisemblablement sur la surface du globe. La forme de ces ossemens remarquables, la place où ils ont été trouvés, et les résultats que leur comparaison peut faire naître, sont des objets bien dignes de l'attention de tous ceux qui s'occupent de questions relatives à la théorie de la terre. Cette grande et précieuse dépouille est un de ces monumens des siècles écoulés, sur lesquels la nature paroît avoir tracé quelques traits du tableau des étonnantes révolutions du globe.

Le citoyen *Daubenton*, voulant que les sciences physiques servent le plus directement possible à l'utilité publique, a communiqué le plan et les premiers résultats d'une suite d'expériences qu'il a commencées au muséum national d'Histoire naturelle sur plusieurs animaux domestiques. Le but de ces recherches est de faire connoître le produit du mêlange de quelques animaux utiles, les remèdes les moins coûteux dans les maladies des bêtes à laine, les alimens agréables et sains, ou rebutans et nuisibles pour les moutons, la meilleure manière de soigner et de faire parquer ces derniers animaux, ainsi que les effets qui en découlent pour la fertilité des terres, les moyens de donner un bon goût et une bonne odeur à la chair des lapins domestiques, et enfin ceux d'améliorer les races des poules les plus fécondes.

Le citoyen *Huzard* a fait part à la classe de

plusieurs observations comparées, faites sur un animal que plusieurs peuples ont divinisé, que tous ont adopté comme le symbole de l'abondance, et que la philosophie a regardé comme le plus utile, sur la vache. Il résulte de ces observations que ce précieux animal est moins sujet qu'on ne l'a cru à des accidens graves et même mortels pour beaucoup d'autres, et que la vache peut porter, sans danger et pendant un temps assez long, les restes plus ou moins décomposés du fœtus auquel elle auroit dû donner le jour.

Ces travaux des citoyens *Daubenton* et *Huzard*, ces recherches de zoologie mêlées de soins, d'art vétérinaire et d'économie rurale, nous rappellent les services rendus à ces trois branches des connoissances humaines par un associé de l'Institut que la force de l'âge n'a pu conserver aux sciences qu'il cultivoit avec succès, à ses amis auxquels il étoit cher, à sa patrie à laquelle il étoit utile. Le citoyen *Flandrin* est mort en floréal, au milieu des élèves qu'il formoit à cet art vétérinaire, si honoré par les anciens, si nécessaire à la prospérité publique, et pendant long-temps si peu favorisé (1). Les regrets qu'il laisse aux naturalistes ne sont pas peu augmentés par la lecture de mémoires d'anatomie comparée dont il est auteur, et que l'on trouve dans la collection des ouvrages de Vicq-d'Azyr, de cet anatomiste si justement célèbre, enlevé par la mort

(1) Voyez la notice sur sa vie, *suprà*, p. 187.

au milieu de sa brillante carrière, dont la voix éloquente commanda si souvent à la renommée dans l'enceinte de ce palais national, et qui, ayant appartenu presque à toutes les sciences comme au plus grand nombre de sociétés savantes, a si puissamment recommandé d'avance ceux qui ont mérité ses suffrages, à l'Institut comme à la Postérité.

Un troisième Mémoire de zoologie a été lu par le citoyen *Tenon*. Le sujet de ce travail est l'exposition des différens degrés d'accroissement et de décroissement du crâne humain, considéré particulièrement à quatre époques principales de la vie; la naissance, l'âge de six ans, l'âge fait et la décrépitude. Après avoir indiqué avec beaucoup de précision ces différens degrés, l'auteur annonce que les connoissances qui en résultent seront d'un grand secours dans les soins que l'on doit prendre de la tête, soit lorsqu'elle se développe, soit lorsqu'elle est attaquée par des maladies plus ou moins graves, et sur-tout par celles qui exigent de grandes opérations. Le citoyen *Tenon* se propose d'étendre ces vues par différens travaux relatifs à l'art de guérir, au sujet duquel il a, d'ailleurs, présenté un ouvrage dans lequel il expose la manière d'appliquer le trépan au fémur, et sur lequel deux autres mémoires ont été lus à la classe.

Dans l'un, le citoyen *Desessarts* a commencé de rendre compte d'un vaste travail sur une ma-

ladie des plus digne d'attention, sur la petite vérole et sur ses différentes complications avec d'autres maux ; et dans l'autre le citoyen *Saucerotte*, associé de l'Institut, a développé ses vues sur la maladie de la peau, à laquelle on a donné le nom de teigne. Après avoir décrit cette maladie si connue parmi les enfans, distingué ses variétés, indiqué ses causes et montré ses effets, le citoyen *Saucerotte* donne le détail des succès qu'il a obtenus en substituant, pour la guérison de cette maladie contagieuse, des moyens très-doux au traitement très-actif employé presque toujours depuis *Galien* jusqu'à lui, en renonçant ainsi à des remèdes souvent dangereux, toujours accompagnés de douleurs vives ou précédés d'opérations cruelles, et en n'oubliant pas que si la médecine acquiert de très-grands droits à notre reconnoissance en délivrant l'humanité des maux auxquels la nature l'a condamnée, elle en a d'aussi grands lorsqu'elle la garantit des souffrances auxquelles des méthodes trop légèrement adoptées ont pu la tenir inutilement assujétie.

C'est le citoyen *Lebreton* qui a donné l'extrait de ce qui a occupé, pendant le trimestre, la classe des sciences morales et politiques.

Le citoyen *Mongès* y a lu des considérations sur les monnoies, dans lesquelles il a prouvé qu'il vaut mieux fabriquer de petites monnoies d'argent et de grosses monnoies de cuivre que des monnoies de

billon, dans lesquelles on ne tient compte que de ce qu'elles ont de fin, et où l'alliage est en pure perte.

Le citoyen *Laromillière* a donné un mémoire sur l'analyse des sensations. Sans elles point d'idées: c'est par elles que l'on remonte des faits aux principes, et des principes aux systèmes; c'est par elles qu'on arrive de la sensation à l'intelligence, à la liberté, et enfin à la moralité.

Le citoyen *de l'Isle de Salles* a fait part à la classe de trois ouvrages: l'un sur les philosophes anciens; l'autre, qui traite de l'influence de la raison sur le bonheur, et le troisième, sur la littérature depuis la renaissance des lettres jusqu'à nos jours.

Le citoyen *Tracy* a donné deux mémoires: le premier traite de la manière dont nous acquérons la connoissance des corps extérieurs et des nôtres. Il montre que nous n'y réussirions qu'imparfaitement, et par le moyen de ce que nous appelons les cinq sens, si nous n'avions de plus la faculté de nous mouvoir, qu'il appelle *motivité*, et qu'on peut nommer aussi *movibilité*.

Dans un second mémoire sur la nomenclature de la *science* même, *de l'analyse des sensations et des idées*, il a trouvé, avec raison, que cette dénomination n'étoit ni philosophique, ni exacte, pas plus que ne le seroit le titre d'*analyse des*

phénomènes et des faits relatifs à la position et à la nature des lieux, donné à la science qu'on appelle beaucoup mieux *géographie*. Le nom de *métaphysique* ne lui paroit pas meilleur ; il a imaginé celui d'*idéologie*, qui rend bien mieux, selon lui, la chose, et qui a eu le suffrage de la classe.

Le citoyen *Anquetil* a lu un mémoire sur les traités qui ont préparé la paix de Westphalie.

Le citoyen *du Pont de Nemours* remarquant la liaison qui existe entre les différentes sciences ; que presque tous les problèmes sont mixtes, et combien les diverses classes de l'Institut national peuvent se prêter de secours mutuels, a établi que la plupart des questions d'économie politique, et sur-tout celles qui tiennent aux causes et aux effets du prix des productions et des marchandises, pouvoient donner lieu à l'emploi de la plus haute géométrie, qui seule les décidera avec une entière exactitude, et sans laquelle on n'arrive, par le raisonnement ordinaire, qu'à un résultat moral et vague. Il a offert en exemple l'effet de la liberté donnée au commerce, ou de la suppression d'une taxe sur une denrée ou une marchandise ; effet qui ne peut être bien exprimé que par deux courbes correspondantes, serpentines et assymptotes. Il a invité les savans de la classe des sciences physiques et mathématiques à tourner leurs recherches vers ces *courbes politiques*, qui sont peut-être innombrables.

Le citoyen *Beache* a parlé de quelques îles de la mer du Sud qu'on a regardées comme fabuleuses, parce que leur position n'a pas été bien indiquée par les premiers navigateurs, mais qui, d'après les derniers voyages de Cook, de Bougainville et de la Peyrouse, paroissent devoir exister, et qu'on trouvera en parcourant le trente-septième degré et un tiers de latitude depuis le cent quatre-vingtième de longitude jusqu'au deux cents dixième.

Le citoyen *Mentelle* a donné le tableau géographique, historique et statistique de la Russie, et promis de faire suivre ce beau travail par un tableau pareil de tous les autres états de l'Europe.

Le citoyen *Gosselin* a exposé ce que les auteurs anciens ont connu du golfe arabique et de la mobilité de son rivage. Il a montré que l'*Ophir* des Hébreux existe encore au nord de l'*Iemen*, mais actuellement dans les terres, attendu que la mer s'est retirée.

Le citoyen *Duvillard* a commencé la lecture d'un grand travail sur les principes et l'utilité des caisses d'économie, qui, mettant à profit les moindres épargnes des citoyens laborieux, pourroient fournir un jour à tous les secours qu'exige l'humanité souffrante, et à toutes les récompenses que doit la société.

Le citoyen *Rœderer* a donné trois mémoires, un

sur la composition de la force publique; un autre sur l'opinion publique, et un troisième sur les sépultures. Ce dernier a été choisi pour la séance publique, ainsi que celui du citoyen *Baudin* sur les factions.

Le citoyen *Lévêque* a fait part à la classe d'un mémoire plein de sel et de sens sur les obstacles que les philosophes ont mis aux progrès de la philosophie.

Les ouvrages de la classe de littérature et des beaux-arts extraits par le citoyen *Mongès*, qui en est le secrétaire, sont:

Un mémoire du citoyen *Ameilhon* sur les Bibliothèques et leur arrangement.

Un autre du citoyen *Camus* sur le même sujet, destiné à être lu en entier dans la séance publique.

Un ouvrage du citoyen *Domergue* sur la manière de fixer, par des signes invariables, la prononciation de la langue française, et sur l'orthographe.

Des remarques du citoyen *Dutheil* sur les tragédies d'Eschile, et particulièrement sur les Suppliantes et les Danaïdes.

Des notes de Voltaire sur un manuscrit de Virgile, qui ont été présentées par le citoyen *Fontanes*, et qui devoient être lues publiquement (1).

(1) Magasin encyclopédique, Tome II, seconde année, page 196.

Un fragment d'un poëme épique, du même citoyen *Fontanes*, intitulé : *La Grèce sauvée.* Il a lu ce fragment dans la séance.

Des recherches du citoyen *Camus* sur la langue *illyrienne*, mère ou dialecte de l'Esclavon, source du Polonais et du Hongrois. Ces recherches sont un des fruits de la captivité de l'auteur. Dans les cachots de la Hongrie, comme dans ceux de la France, le désir d'être utile et le besoin de charmer les ennuis de la solitude ont produit, de la part des hommes-de-lettres courageux, des ouvrages qui feront, à un double titre, le charme de la Postérité.

Le citoyen *Dutheil* a donné des anecdotes *franco-danoises*, et sur le nord de l'Allemagne.

Une dissertation sur plusieurs médailles d'Alexandre, ornées les unes d'une Minerve, et les autres d'un Hercule.

Un autre sur quelques évènemens du treizième siècle.

Le citoyen *Langlès* en a lu une sur la statue vocale de Memnon en Egypte.

Le citoyen *Dusaulx* a lu plusieurs fragmens de son voyage aux Pyrénées.

Et le citoyen *Andrieux*, un conte persan, intitulé : *L'Hôpital des Fous*, dont nous parlerons

plus au long, comme ayant été répété à la séance publique (2).

Nous avons donné la notice bien succinte des travaux de l'Institut national durant le dernier trimestre.

Nous devons entrer dans un peu plus de détail sur les pièces et les mémoires qui ont été lus à sa séance publique.

Le citoyen *Prony* y a fait l'éloge du citoyen *Pingré*, mort le 12 floréal dernier.

Comme cet éloge quoique très-bien fait, contient les mêmes faits indiqués dans l'éloge intéressant, publié par le citoyen *Ventenat*, dans le Magasin, nous n'en donnerons pas l'analyse.

Nous nous contenterons de rapporter l'effet qu'ont produit ces expressions du discours du citoyen *Prony*.

Pingré n'a pas montré moins de zèle pour les séances de l'Institut national, quoiqu'alors âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans; mais il y apportoit de la mélancolie; « ses yeux y cherchoient vainement cet « ami, cet émule dont la plume non moins profonde « et plus éloquente que la sienne.....

A ces mots, le cœur de tous les assistans a deviné le nom de *Bailly*, et les applaudissemens ont interrompu l'orateur. Ils ont redoublé, lorsqu'il a eu en

(2) Id. page 207.

eût nommé cet homme de bien si célèbre comme savant, si recommandable par son courage, par sa probité, par ses vertus dans la révolution. Ils ont repris une troisième fois et ont été mêlés de pleurs, lorsque le citoyen *Prony* a parlé de la mort tragique de ce respectable ami de *Pingré*.

Après un moment de recueillement involontaire que l'idée de la mort de *Bailly* et celle de *Pingré* ont fait naître dans l'assemblée, *Baudin* des Ardennes a obtenu la parole. Il a lu un mémoire intitulé, *de l'esprit de faction, considéré par rapport à son influence sur les différens gouvernemens*. En voici l'abrégé :

Les *factions* sont des associations dont l'objet est de renverser le gouvenement établi, soit pour le modifier, soit pour lui en substituer un autre, soit pour le faire passer en d'autres mains, soit enfin pour tout détruire sans rien organiser.

Les trois premières espèces de factions sont le fruit d'une ambition criminelle plus ou moins éclairée. La dernière ne montre qu'une ignorance brutale et le désir du brigandage.

Sous la tyrannie dont nous sortons, on a prodigué le nom de *faction* à l'attachement vertueux pour les premiers sentimens de l'humanité. On a osé parler de la faction *des indulgens ;* ils formoient la masse de la nation : on dénaturoit la langue comme les principes et les idées.

Entreprendre l'affranchissement de tous, ce n'est pas former *une faction*. « *Brutus*, le premier

» consul, Guillaume *Tell*, *Washington* pouvoient » échouer de même que *Brutus* et *Cassius* dans les » champs de Philippe, et *Barneveldt* sur l'échafaud. Ce n'est point le succès qui distingue le héros » d'avec le factieux ; c'est la différence du terme auquel ils aspirent. »

C'est l'intérêt personnel qui caractérise les *factions*. Il peut quelquefois mêler l'esprit de vertige et de désordre à l'impulsion louable d'un grand peuple qui secoue ses fers et voudroit tout régénérer. Mais l'intérêt personnel trahit bientôt sa bassesse, et ne recueille à la fin que la haine et le mépris.

Le patriotisme agrandit l'ame ; les factions la ravalent et l'isolent.

La minorité n'est pas un caractère certain des factions. La fermeté de Caton, survivant à l'abattement universel, ne le rendit point *factieux* : presque tous les Romains auroient encore voulu être libres ; mais Caton, presque seul, en conservoit le courage.

Il faut distinguer l'*esprit de faction* de l'*esprit de corps*. Celui-ci peut être fondé sur des lois subsistantes, et n'est pas toujours coupable. Mais quand, sous prétexte de soutenir des droits, on tente de dissoudre l'état même, on devient *factieux* ; « et cette épithète convient sans doute aux deux » *Gracchus*, contre la mémoire desquels dépose » jusqu'au nom de ceux qui les ont pris pour *modèles*.

(Ce passage a excité les plus vifs applaudissemens.)

Dans un état républicain, c'est toujours *une faction* qui veut poser le trône sur les débris de la liberté.

Dans un état monarchique, ce ne sont point des factions qui marchent vers la liberté nationale, mais ce sont souvent elles qui, se parant des dehors de la popularité, « prétendent à-la-fois opprimer le » peuple et maîtriser le prince. Les chefs des fac- » tions alors veulent une image de liberté, mais qui » les mette hors de pair ; ils demandent une repré- » sentation nationale, pourvu qu'ils en soient mem- » bres héréditaires ».

L'auteur jette un coup-d'œil sur les factions moins savantes qui ont déchiré la France depuis le milieu du seizième siècle jusques et compris le ministère de Mazarin.

Il s'arrête au *Cardinal de Retz ;* car on ne peut parler de factions sans se rappeler ce prélat singulier, si courageux, si brillant, si habile, si peu raisonnable, et qui ne vouloit, au fond, qu'employer ses talens, se désennuyer, finir par un accommodement avec la cour, et assurer à lui-même, à ses amis, les places, l'autorité, la fortune.

Baudin conclut que, dans une monarchie, *les factions* ne sont redoutables qu'à l'autorité du prince, tandis que, dans une république, elles s'attaquent à la masse entière des citoyens, et mettent

en

en péril la liberté générale, qui est le patrimoine de tous; de sorte qu'elles y doivent être plus odieuses à tous les hommes qui ont du patriotisme et de la vertu.

Le citoyen *Delambre* a exposé les opérations qu'il a faites pour la méridienne.

Il avoit rendu compte, dans la dernière séance publique de l'académie des sciences, des retards, des dangers, des obstacles de toute espèce, qui, dans l'espace de neuf mois, ne lui avoient permis de mesurer que douze triangles, depuis *Compiègne* jusqu'à *Pithiviers*.

L'été suivant fut plus heureux. Quatre mois suffirent pour mesurer l'espace entre *Compiègne* et *Dunkerque*. Les clochers, dans cet intervalle, secondent puissamment l'opération.

Elle devient plus difficile entre *Pithiviers* et *Orléans*. La forêt n'offre aucun point remarquable. Il falloit un signal de soixante pieds de hauteur, et l'expérience avoit prouvé le danger, en temps de révolution, de fixer les regards du peuple sur un tel appareil.

Il fallut pourtant s'y résoudre. Les autorités constituées le protégèrent, et cette précaution fut à peine suffisante.

Le travail devint très-pénible au cœur de l'hiver, avec l'obligation de faire tous les jours trois lieues dans la neige pour se rendre au signal et en

revenir, et celle de démonter les instrumens tous les soirs.

Malgré ces difficultés l'ouvrage touchoit à sa fin, quand le citoyen *Delambre* fut rappelé avec injonction de suspendre à l'instant ses opérations. C'étoit un temps où le péril de désobéir étoit très-grand; le citoyen *Delambre* osa le risquer. Il ne quitta son observatoire mobile qu'après avoir lié ses triangles à Orléans et à Châteauneuf; et le jour même où il achevoit de le faire, l'espèce de tour de bois sur laquelle il étoit monté fut renversée par un ouragan. Ainsi l'intrépidité d'un savant pour servir sa patrie, alors ingrate, avoit bravé la mort de plus d'une façon.

Il ne lui fut permis de reprendre son travail que dix-huit mois après, heureux de l'avoir conduit jusqu'aux rochers immobiles de *Châteauneuf* et d'*Orléans*.

L'espace entre *Orléans* et *Bourges* étoit celui qui avoit donné le plus de peine en 1740. La difficulté étoit considérablement augmentée par la destruction du clocher de Salbris et de plusieurs autres.

L'hiver étoit venu. Le citoyen *Delambre* fut à *Dunkerque*, l'une des extrémités de la méridienne; mesura avec le plus grand scrupule la hauteur d'une étoile circumpolaire dans ses deux passages au méridien. Cette opération ne peut être faite que dans les mois de frimaire, nivôse et pluviôse,

parce qu'il y faut des nuits de quatorze à quinze heures.

Le Magasin doit renvoyer aux Mémoires de l'Institut pour le développement des principes de l'opération dont étoient chargés les citoyens *Delambre* et *Méchain*, pour mesurer l'arc du méridien qui traverse la France de *Dunkerque* aux Pyrénées, et qui se prolonge en Espagne jusques vers *Barcelone*.

Le citoyen *Méchain*, placé à cette autre extrémité de l'arc, y faisoit, avec un zèle égal et des embarras non moins grands, des observations qui s'accordent parfaitement avec celles du citoyen *Delambre*.

D'un côté, la méridienne est mesurée depuis *Dunkerque* jusqu'à *Dun-sur-Auron*, dans un espace de *deux cents trente-sept mille toises*; de l'autre, elle l'est depuis *Barcelone* jusqu'à *Carcassone*, dans un pays et avec des circonstances encore plus difficiles, sous un espace de *cent cinq mille toises*. Il n'en reste plus que *deux cents huit mille* à mesurer.

Cette grande opération, qui demande la réunion de tous les moyens géodésiques les plus parfaits, et d'une multitude incroyable d'observations astronomiques, a été quelquefois attaquée, long-temps suspendue. Mais la loi du 18 germinal, an III, a ranimé toutes les parties de l'entreprise. Les différens commissaires chargés de l'exécution s'en oc-

cupent avec activité. *Méchain* reprend ses triangles à *Perpignan ; Delambre* part pour continuer les siens à *Bourges* et à *Dun*. Ils espèrent l'un et l'autre ne rentrer à Paris qu'après avoir rempli leur honorable et pénible mission.

Nous arrivons aux jeux olympiques. *Fontanes* nous les peint dans son poëme *de la Grèce sauvée*. Puissions-nous ne pas mutiler ses vers, écoutés avec la plus forte émotion de l'ame, et qui serviront puissamment un jour à élever celle de nos jeunes républicains.

Il a peint la Grèce n'interrompant point ses fêtes patriotiques à cause de l'invasion des Perses, et préludant avec dignité aux combats de Salamine et de Platée, par les combats moins périlleux, mais non pas moins héroïques du gymnase d'Olympie. *Hercule y fut vainqueur*, et les héros de la Grèce y deviennent les émules des Dieux.

Des plus grands sénateurs la sagesse y préside.
Deux illustres rivaux, Thémistocle, Aristide,
Les premiers au combat, les premiers au conseil,
Ont de ce jour de fête ordonné l'appareil.
A d'obscurs citoyens ils doivent leur naissance :
Seuls ils ont fait leur sort. On les vit, dès l'enfance,
Suivre un parti contraire, et différer toujours ;
Mais sitôt que l'état réclame leur secours,
Ennemis généreux, oubliant leur querelle,
Ils marchent réunis, quand sa voix les appelle.

Thémistocle est superbe, actif, ambitieux ;
Il eût dans tous les temps attiré tous les yeux,

Et gouverné l'état où le sort l'eût fait naître....

. . . . . .

Il pense en politique, il agit en guerrier,
Fait pour le premier rang, brille encore au dernier ;
Joint l'art à la grandeur, la prudence à l'audace,
Et change de talens quand il change de place.
Dans Athènes, à la cour, il sut être à-la-fois
Et souple avec le peuple et fier avec les rois.
La gloire est le besoin de son ame enflammée :
Du nom des vieux héros son oreille est charmée.
Jeune enfant, il couroit, ivre d'un noble orgueil,
Méditer leur histoire au pied de leur cercueil.
Il fut jaloux d'Achille en lisant l'Iliade.

Vainqueur de Marathon, ô fameux Miltiade,
C'est toi sur-tout, c'est toi qu'il voudroit imiter !
Ta gloire, à chaque instant, revient le tourmenter.
A peine au sein des nuits ses yeux s'appesantissent,
Qu'autour de lui soudain mille voix retentissent,
Qui, proclamant ton nom jusques dans son sommeil,
Au bruit de ta victoire ont hâté son réveil.
Il se lève, il t'appelle, embrasse ton image,
Croit te voir apparoître au milieu d'un nuage,
T'invoque, et, plein de toi, jure de t'égaler,
Dût un injuste arrêt, comme toi, l'exiler.

Aristide est plus simple et non moins magnanime :
De la seule équité le pur amour l'anime :
Ceux même dont la haine éclata contre lui,
Sitôt qu'on les opprime invoquent son appui.
Ferme dans les revers, modeste dans la gloire,
Aussi grand dans l'exil qu'en un jour de victoire,
Le vent de la faveur ou de l'adversité
N'élève en aucun temps ou n'abat sa fierté.

Opprimé, mais fidèle à sa patrie ingrate,
Il sert toujours le peuple et jamais ne le flatte.
Sa noble pureté, sûr garant de sa foi,
L'orne mieux que la pompe et tout l'or du grand roi.
. . . . . .
. . . . . .
De respect et d'amour ce grand homme entouré,
Du saint titre de juste est par-tout honoré,
Moins il prétend d'honneurs, plus il obtient d'empire,
Lui-même il est surpris des transports qu'il inspire :
Sans cesse il s'y dérobe, et s'envent le respect
Fait taire la louange à son auguste aspect!
D'un œil religieux, sans bruit, on le contemple,
Sa voix est un oracle et sa demeure un temple ;
Sa vertu le consacre, et, digne des autels,
Semble plus s'approcher des dieux que des mortels.
Lui-même à Thémistocle il donne son suffrage,
Vante ses grands travaux, ses talens, son courage ;
Et, quand il reconnoît qu'il n'est point son égal,
Marche après lui sans peine et cède à son rival.

Nous n'osons répondre que cette citation soit absolument fidèle. Cependant ces imposans et utiles tableaux, et cette heureuse harmonie, s'impriment si bien dans la pensée, qu'il est presqu'impossible de les défigurer.

On fait un sacrifice. Le grand-prêtre invoque les mânes des héros de Marathon ; il promet la victoire. Les jeux vont s'ouvrir ; le prix des vainqueurs, la consolation des vaincus sont les armes mêmes enlevées par Miltiade à Darius.

Glaucus se présente le premier dans la lice. Sa

haute stature, sa vigueur, sa réputation en imposent à tous ses rivaux. Il alloit s'emparer du prix qu'on n'osoit lui disputer. Le vieillard *Euphorion* s'avance. Autrefois, dit-il, je me serois chargé de réprimer l'orgueil de *Glaucus*, et si je ne pouvois offrir des champions plus dignes que moi-même, je le tenterois encore. Mais j'ai deux fils : *Eschyle*, dont la main manie également les armes et la lyre,

Eschyle qui sait vaincre et chanter les vainqueurs,

et son jeune frère *Cinégyre*, dont le courage avide de couronnes plus difficiles à saisir ne laissera point à *Glaucus* celle-ci.

Jusqu'à présent, nous regardions le combat de Renaud et de Sacripante dans le second chant de l'Arioste comme le plus beau des combats épiques.

L'Arioste même nous a paru vaincu par *Fontanes*, comme *Glaucus* le fut par *Cinégyre*. Et l'on sent néanmoins combien un combat de lutteurs est moins favorable à la poésie que celui où les épées étincelantes frappent à coups redoublés l'une sur l'autre, sur des armures d'acier, sur des boucliers retentissans.

Le citoyen *Camus* a lu l'extrait d'un mémoire sur les bibliothèques et sur l'ordre à établir dans la distribution des livres.

Des observations du citoyen *Ameilhon* ont donné lieu à ce travail. C'est ainsi qu'une noble émulation anime les membres de l'Institut.

« Gardons-nous, dit l'auteur, de consumer, dans » des discussions prolixes sur l'arrangement des livres, » des heures mieux employées à leur lecture. » Mais que l'ordre de leur distribution ne nous soit pas indifférent.

« *Cicéron*, au milieu de tant de travaux utiles à » la patrie, à la philosophie, aux lettres, accor- » doit quelques instans aux soins de sa bibliothèque, » dont le bel ordre, dit-il, donnoit de l'ame à toute » sa maison. » *Pline* le jeune en faisoit autant à sa campagne de *Laurentium*.

Les Romains, pour former leurs collections de livres, mettoient à contribution les contrées ennemies. *Scipion* envoyoit de Carthage les livres de *Magon* sur l'agriculture. *Paul Emile* faisoit transporter en Italie les livres, les tableaux, les statues, les vases qui avoient orné les palais des rois de Macédoine. *Plutarque* a décrit le pompeux triomphe de ce grand homme; le *jeune Vernet* l'a peint ainsi.

Les écrivains d'Athènes et de Rome nous ont conservé le nom des premiers fondateurs de leurs bibliothèques; mais nous ignorons l'ordre que ces maîtres de la science suivirent dans le classement de leur livre. S'il peut être découvert, ce sera sans doute par les savans allemands qui portent, dans les

recherches sur l'antiquité, toute l'activité d'une passion ardente. Les sociétés littéraires des diverses contrées de la Saxe doivent à cette noble passion d'être instruites plus rapidement qu'on ne l'est ailleurs du progrès des sciences. « Ne refusons pas aux savans » étrangers la justice qu'ils nous rendent. Les Ger- » mains se plaisent à orner leurs ouvrages périodi- » ques de l'éloge des hommes célèbres que nous » regrettons ; ils jettent des fleurs sur la tombe de » *Lavoisier*. Ils l'ont peint marchant à la mort avec » la tranquillité d'un homme assuré que bientôt on » regretteroit la courte durée de ses jours..... »

Ici l'orateur a été interrompu par les applaudissemens. Plusieurs membres de l'Institut et de l'assemblée ont versé des larmes. Rien n'est plus honorable à notre nation, et n'offre un plus sûr garant contre le retour de la tyrannie, que cette sensibilité vive et profonde que nous montrons en toute occasion pour les pertes irréparables qu'elle nous a causées.

Camus a repris, en continuant de parler de la justice que les savans d'Allemagne rendent à ceux de France, et des grandes espérances qu'ils conçoivent sur la formation de l'Institut national des sciences et des arts.

Revenant à l'arrangement des bibliothèques, il pense que les ouvrages qui traitent de *la connoissance des livres*, doivent se trouver au vestibule de leurs collections. Il se représente ensuite un homme tel que celui que Buffon a peint sortant des mains

de la nature, avide de s'instruire, et ne sachant encore rien.

Frappé du spectacle de l'Univers, il saisit d'abord les livres de *cosmologie*, d'*uranologie* et de *géographie*.

La faculté de réfléchir le porte à considérer ce qui pense en lui, ou quel est ce *lui* qui pense: la *métaphysique* et la *théologie* l'invitent à sonder leurs profondeurs.

Ses besoins et la considération des êtres dont il est entouré lui font étudier l'*histoire naturelle*.

Il couronne cette étude par celle de *la nature de l'homme*, de son *éducation*, de la manière d'exprimer ses sensations, de peindre ses connoissances; il arrive aux *langues*, aux *vocabulaires*, aux *grammaires*.

Elles lui ouvrent les portes de la *philosophie*, et la *théorie des arts* appelle son attention.

La *littérature* ensuite le délasse et le récrée. Il parcourt les *poëtes*, les *orateurs*, les *épistolaires*, les *polygraphes*..

Ayant ainsi perfectionné les recherches qui intéressent l'homme isolé, il se considère dans l'état de société avec ses semblables. Il embrassera le *droit naturel*, le *droit des gens*, le droit particulier des différens peuples; leurs *codes* religieux, civils, pénaux; la *diplomatie*, les *traités* généraux et particuliers de *politique*, les collections et *traités*

de paix; les ouvrages relatifs à l'économie publique, à l'agriculture, au commerce, à la navigation, aux finances.

Il arrive enfin à l'*histoire*, qui amène à sa suite les *recueils* de monumens et d'antiquités, d'inscriptions, de médailles, d'estampes, de chartes, et les *dictionnaires* de personnages célèbres.

Le cercle est terminé par les *collections* qui appartiennent à toutes les classes de sciences, les recueils encyclopédiques, les actes et les *mémoires* des sociétés savantes, universités, des *académies*, les histoires littéraires et les *journaux*.

Camus voudroit que, cessant d'attacher un trop grand prix à une librairie de luxe inventée par la charlatanerie pour tirer parti de la vanité, on formât une *bibliographie* qui indiquât, sur chaque genre de connoissance, les livres d'une utilité réelle.

« A leur intitulé seroit joint une courte note, » qui énonceroit, 1°. la date de l'édition la plus » précieuse; 2°. une bonne édition, qui sans avoir » les brillans attributs de la première, seroit, à raison » de la différence du prix, à la portée d'un plus » grand nombre de lecteurs; 3°. le genre d'ins- » truction que le livre doit fournir »; s'il est élémentaire, s'il s'élève jusques aux hauteurs de la science, s'il est polémique; enfin le jugement que le public en a porté.

» Une telle bibliographie donneroit la vie au corps

» dont il a cherché à disposer les membres dans l'ordre » le plus convenable. »

Le mémoire de Rœderer traite *des institutions funéraires convenables à une république qui permet tous les cultes, et n'en adopte aucun.*

Quatre questions se présentent à l'auteur. Une nation doit-elle avoir des institutions funéraires?

Quels sont les fondemens naturels de ces institutions?

Quels objets doivent-elles embrasser?

Sur quels principes politiques doivent-elles être faites?

La connoissance des devoirs de la société envers les morts, et *de ses droits sur eux*, ne doit être puisée ni dans l'histoire, ni dans les romans, mais dans l'étude de l'homme, des phénomènes que l'idée de la mort fait naître en lui, des habitudes qu'elle fait contracter à son esprit, et par elle-même, et selon les accessoires dont elle est environnée.

La nature imprime à tous les cœurs un sentiment de respect pour les morts, un long souvenir de ceux qui ont eu part à nos affections. Nous croyons sentir une sympathie entre leur existence et la nôtre; nous aimons à supposer une suite de vie et de bonheur à leur ombre. Nous avons besoin de leur complaire encore et d'en obtenir quelque retour: nobles et touchantes sollicitudes de notre imagi-

nation qui revoit t ujours l'objet qu'elle a aimé, alors même que la raison lui dit qu'il n'est plus.

La société doit nous garantir le respect général à la cendre d'un parent, d'un ami, d'un bienfaiteur, d'un grand homme, comme elle nous doit la garantie de la propriété. Ce nous est une propriété aussi sacrée que celle de ces images qui résident en nous-mêmes, et ne vivent plus que de notre vie.

L'homme seul, entre les animaux, sait qu'il doit mourir. Cependant nous avons l'idée nette de la douleur, car nous avons souffert; et nous n'avons pas l'idée nette de la non-existence, car nous n'avons pas cessé d'exister.

Tout le monde a lu l'anecdote de cette mère qui s'évanouit en voyant un barbare briser les jambes à son enfant mort, pour le faire entrer dans un cercueil trop court.

Bien des circonstance augmentent ces illusions trop naturelles.

L'homme est celui de tous les êtres animés dont la mort altère le plus la figure. C'est la transparence de sa peau et le jeu de sa physionomie qui distinguent éminemment la beauté qui lui est propre. Or la mort décolore son teint, renverse et roidit les muscles de sa face. L'animal mort est peu différent de l'animal qui dort. Quelle différence entre un cadavre humain et l'homme que sommeille!

Le renversement de la figure et la pâleur des morts étant un des signes les plus sensibles de la douleur physique et de la douleur morale pendant la vie, il est naturel de supposer aux mourans une affliction profonde.

Ces idées, qui nous font regarder la mort comme une souffrance, ajoutent beaucoup à notre amour pour la vie.

Plus notre imagination nous a tourmentés, plus elle est disposée à venir à notre secours, en nous donnant l'illusion d'une sensibilité posthume. Nous voulons faire passer quelque chose de la vie dans l'empire de la mort. « Qui n'a connu et respecté » quelque homme occupé à se ménager une riche » succession dans ses propres possessions ; à bâtir, » à planter, à peupler pour le bonheur de sa » mémoire ; à acquérir pour elle par d'immenses » bienfaits exercés de son vivant, des trésors de » respect et de reconnoissance? . . . . »

« L'amant de la célébrité n'ambitionne pas seu- » lement le suffrage et les applaudissemens des per- » sonnes qui l'environnent ; il veut aussi ceux » des pays dans lesquels il n'ira jamais, et de gens » qu'il ne peut jamais rencontrer. Il se trouveroit » emprisonné dans sa renommée, s'il en voyoit » les bornes. Ce besoin de porter son nom aux lieux » les plus lointains ne diffère pas de celui de le faire » durer jusqu'au temps le plus éloigné ».

A côté du désir de l'estime se place la crainte du mé-

pris; et c'est un levier de plus pour élever l'ame à la vertu, ou du moins la tenir à une longue distance du vice.

On voit donc qu'il est des principes physiques qui doivent servir de base aux institutions funéraires.

On voit que la société doit affaiblir par elles les appréhensions naturelles de la mort.

Satisfaire au besoin que nous avons tous de voir respecter ceux qui ne sont plus ; ménager l'espèce de sympathie qui subsiste encore entr'eux et nous.

Enfin, faire servir les idées de la mort à la direction de la vie ; faire de la sépulture une école pour les vivans ; unir les récompenses funéraires à notre code remunérateur, et leurs peines à notre code pénal.

Ces obligations de la société envers les morts et les vivans, conduisent :

1°. A l'institution des lieux de sépulture ;

2°. A celle des monumens funèbres ;

3°. A celle des cérémonies funéraires ;

4°. A celle des juges dispensateurs des peines et des récompenses pour ceux qui ont vécu.

Dans une république, ce ne sont pas les honneurs de l'apothéose qu'il faut décerner aux citoyens : c'est vers la douceur des souvenirs reconnoissans, respectueux et tendres qu'il faut tourner

leur ambition. Ce sont des *larmes* qu'il faut leur promettre, et non de la *fumée*. On leur doit des *regrets*, et non de l'*adoration*. Il ne faut pas mettre la *fraternité*, l'*égalité*, la *liberté* sous la protection de l'orgueil..... Le républicain doit être poussé aux actions du grand homme par les sentimens de l'homme bon, et je dirai volontiers du *bon homme*.

La place des morts n'est ni sur les *chemins publics*, comme chez les Grecs et les Romains; ni dans des *catacombes*, comme chez les premiers Chrétiens; ni dans des *caveaux*, comme chez les Germains; ni dans des *cimetières*, comme chez les peuples de l'Europe moderne; ni dans des *temples* élevés aux morts eux-mêmes, comme chez les Grecs des temps héroïques: la place des morts est dans un *bois sacré*. C'est là, et non sous des voûtes insensibles, que la vie est répandue autour d'eux. Là, les arbres, les fleurs, les oiseaux, l'air, la lumière environneront les ombres vertueuses; là, des rochers arides, effrayans, montreront aux méchans des cavernes sépulcrales autour desquelles erreront les vautours, symboles du remords.

La place des morts ne doit jamais être loin des lieux où ils ont vécu: il ne faut pas enlever aux départemens leurs grands hommes, leurs citoyens excellens: il ne faut point de *capitale* pour la vertu. Les témoins et les lieux qui déposent de leurs actions ont une éloquence que ne suppléera jamais celle des monumens.

Dans

Dans les séances particulières de l'Institut, le citoyen *Rœderer* avoit développé ces idées et offert le plan, la description des *sépultoires*, nom qu'il a donné aux bois dans lesquels seroient placés les tombeaux. Il avoit présenté une idée des cérémonies funéraires de chaque sépulture et des fêtes qui doivent être annuellement célébrées en l'honneur des morts. Pour ne pas trop prolonger la séance publique, il a retranché à la lecture cette partie de son mémoire.

Dans la même séance, le citoyen *Prony* devoit rendre compte des nouveaux travaux faits pour le cadastre.

Et le citoyen *Fontanes* avoit à lire des observations relatives à quelques notes que *Voltaire* a mises dans sa jeunesse sur un exemplaire de *Virgile*. On les trouvera dans ce numéro du Magasin.

Mais le temps a obligé de retrancher ces deux lectures de celles qui étoient destinées à la séance publique.

Voici le programme des prix proposés par l'Institut.

PROGRAMME DES PRIX.

Conditions générales à remplir par les Aspirans aux Prix, sur quelque sujet qu'ils concourent.

On ne mettra pas son nom à son manuscrit, mais seulement une sentence ou devise : on pourra, si l'on veut, y attacher un billet séparé et cacheté, qui renfermera, outre la sentence ou devise, le nom et l'adresse de l'aspirant : ce billet ne sera ouvert par l'Institut que dans le cas où la pièce auroit remporté le prix.

Les ouvrages destinés au concours peuvent être envoyés à l'Institut, sous le couvert du Ministre de l'Intérieur ; on peut aussi les adresser, francs de port, à Paris, à l'un des secrétaires de la classe qui a proposé le prix, ou bien les lui faire remettre entre les mains : dans le dernier cas, le secrétaire en donnera le récépissé, et il y marquera la sentence de l'ouvrage et son numéro, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

C'est la commission des fonds de l'Institut qui délivrera la médaille d'or au porteur du récépissé ; et dans le cas où il n'y auroit point de récépissé, la médaille ne sera remise qu'à l'auteur même, ou au dépositaire de la procuration.

CLASSE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

SUJET DU PRIX DE MATHÉMATIQUES.

La construction d'une Montre de poche propre à déterminer les longitudes en mer, en observant que les divisions indiquent les parties décimales du jour, savoir, les dixièmes, millièmes et cent millièmes; ou que le jour soit divisé en dix heures, l'heure en cent minutes, et la minute en cent secondes.

L'Académie des Sciences, en 1793 (vieux style), avoit proposé ce sujet pour le prix de 1795; elle a été supprimée avant qu'aucune pièce fut envoyée au concours: mais l'Institut national, considérant qu'il est possible que plusieurs artistes aient fait ou commencé, pour ce concours, des montres conformes au programme, et que d'ailleurs le sujet du prix, très-important à l'époque à laquelle il avoit été proposé, ne l'est pas moins dans les circonstances actuelles, a pensé qu'il ne pouvoit mieux faire que de le proposer de nouveau. Néanmoins, pour diminuer, autant qu'il est possible, les difficultés qui pourroient écarter quelques concurrens, l'Institut national a cru devoir changer en une simple invitation l'obligation de faire indiquer aux divisions les parties décimales du jour.

Toutes les montres envoyées au concours, celle

même qui aura remporté le prix, seront rendues à leurs auteurs après l'examen.

Le prix est une médaille d'or de la valeur d'un kilogramme.

Les artistes de toutes les nations sont invités à concourir. Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de fructidor de l'an V exclusivement. Ce terme est de rigueur.

L'Institut proclamera la pièce qui aura remporté le prix à son assemblée publique du 15 messidor de l'an VI.

Sujet du Prix de Physique.

La comparaison de la nature, de la forme et des usages du Foie dans les diverses classes d'animaux.

Parmi les différens sujets de physique que l'Institut pouvoit choisir cette année pour un des prix qu'il doit distribuer, il ne s'en est pas présenté de plus remarquable ni de plus important pour les progrès de cette science, que celui qui avoit été proposé par la ci-devant Académie des Sciences, en 1792. L'Institut a donc cru qu'il devoit conserver ce sujet relatif aux fonctions de l'économie animale, pour lequel d'ailleurs les savans ont pu s'engager dans des recherches plus ou moins considérables depuis le temps où il a été proposé. Il adopte le programme publié par l'Académie, avec toutes les

vues qu'il contient, et le soumet de nouveau aux méditations des savans.

Les végétaux puisent dans l'air qui les environne, dans l'eau, et en général dans le règne minéral, les matériaux nécessaires à leur organisation.

Les animaux se nourrissent ou de végétaux, ou d'autres animaux qui ont été eux-mêmes nourris de végétaux ; en sorte que les matériaux dont ils sont formés sont toujours, en dernier résultat, tirés de l'air ou du règne minéral.

Enfin, la fermentation, la putréfaction et la combustion rendent continuellement à l'air de l'atmosphère et au règne minéral les principes que les végétaux et les animaux en ont empruntés.

Par quels procédés la nature opère-t-elle cette circulation entre les trois règnes ! Comment parvient-elle à former des substances fermentescibles, combustibles (1) et putrescibles, avec des matériaux qui n'avoient aucune de ces propriétés !

La cause et le mode de ces phénomènes ont été jusqu'à présent enveloppés d'un voile presqu'impénétrable. On entrevoit cependant que, puisque la putréfaction et la combustion sont les moyens que la nature emploie pour rendre au règne minéral les

(1) Il est très-remarquable que les substances minérales combustibles se trouvent le plus souvent brulées, ou au moins engagées dans des combinaisons où elles sont peu combustibles, et que les végétaux les séparent et se les approprient pour en former leur matière inflammable.

matériaux qu'elle en a tirés pour former des végétaux et des animaux, la végétation et l'animalisation doivent être des opérations inverses de la combustion et de la putréfaction.

L'Institut national a pensé qu'il étoit temps de fixer l'attention des savans sur la solution de ce grand problème.

C'est dans toute l'étendue du canal intestinal que s'opère le premier degré de l'animalisation, ou la conversion des matières végétales en matières animales. Les alimens reçoivent une première altération dans la bouche par leur mélange avec la salive; ils en reçoivent une seconde dans l'estomac par leur mélange avec le suc gastrique; ils en reçoivent une troisième par le mélange avec la bile et le suc pancréatique. Convertis ensuite en chyle, une partie passe dans le sang, pour réparer les pertes qui s'opèrent continuellement par la respiration et la traspiration; enfin, la nature rejette, sous la forme d'excrémens, tous les matériaux dont elle n'a pu faire emploi. Une circonstance remarquable, c'est que les animaux qui sont dans l'état de santé, et qui ont pris toute leur croissance, reviennent constamment chaque jour, à la fin de la digestion, au même poids qu'ils avoient la veille dans des circonstances semblables; en sorte qu'une somme de matière égale à ce qui est reçu dans le canal intestinal se consume et se dépense, soit par la transpiration, soit par la respiration, soit enfin par les différentes excrétions.

L'Institut ne croit pas devoir présenter aux concurrens tout ce plan de travail sur l'animalisation pour le sujet d'un seul prix ; il sait qu'il exige une suite immense de recherches qui ne sont peut-être pas susceptibles d'être faites par un seul homme, et sur-tout dans le temps qu'il fixe pour le concours : il a donc cru qu'il devoit choisir un des principaux traits de l'animalisation ; et dans l'intention de les parcourir les uns après les autres, il a d'abord fixé son attention sur l'influence du foie et de la bile.

On sait que le foie occupe une grande place dans le corps des animaux ; qu'une partie du système vasculaire abdominal est destiné à ce viscère ; que le sang y est disposé d'une manière particulière pour la secrétion de la bile ; que l'écoulement de cette humeur doit se faire avec constance et régularité pour l'intégrité de toutes les fonctions ; que le foie existe dans presque tous les animaux ; qu'il est ou accompagné, ou destitué de vésicule du fiel ; qu'il y a des rapports essentiels entre la rate, le pancréas et le foie : voilà les premières données que l'anatomie offre depuis long-temps aux spéculations des physiologistes ; mais elles ont été jusqu'à présent presque stériles en applications. On s'est presqu'uniquement borné à considérer les usages de la bile dans la digestion : cependant des découvertes récentes sur la nature de cette humeur et de sa partie colorante, sur les concrétions biliaires, sur le parenchyme du foie, sur la composition huileuse de

ce viscère appellent toute l'attenti n des physiciens. Il est facile de prévoir qu'outre la secrétion de la bile, ou plutôt qu'avec la secrétion de la bile un appareil organique aussi important par sa masse, par ses connexions, par sa disposition vaculaire que l'est celui du foie remplit un système de fonctions dont la science n'a point encore embrassé l'ensemble.

L'Institut, en proposant ce sujet, en pressent toutes les dificultés; il sait qu'il demande des connoissances anatomiques étendues, et sur-tout une comparaison soignée de la structure du foie considéré dans les divers animaux; il sait qu'il exige des recherches chymiques, puisées sur-tout dans les nouveaux moyens d'analyse que possède aujourd'hui la chymie; il sent et il espère que ce travail obligera ceux qui s'y livreront à déterminer la nature du sang de la veine-porte, à la comparer à celle du sang artériel et veineux des autres régions, à suivre cette importante comparaison dans le fœtus qui n'a point ou qui n'a que peu respiré, et dans les animaux à sang froid, chez lesquels le foie, très-volumineux, paroît être d'autant plus huileux qu'ils respirent moins; à comparer le poids et la pesanteur spécifique de ce viscère dans les mêmes individus; à faire l'analyse de son parenchyme, ainsi que celle de la bile dans quelques espèces principales de chaque ordre d'animaux; en un mot, il apprécie l'étendue de ce sujet, mais il connoît en même-temps le succès des sciences modernes; il connoît le zèle

de ceux qui les cultivent, et qui sont destinés à en agrandir le domaine ; il est persuadé qu'il est temps d'aborder les questions compliquées que présentent les phénomènes de l'économie animale, et que c'est de la réunion des efforts de la physique, de l'anatomie et de la chymie qu'on peut se promettre maintenant la solution de ces grandes questions.

L'Institut attend donc des concurrens pour ce prix, 1°. un exposé comparé et succinct de la forme, du volume, du poids et des connexions du foie et de la vésicule du fiel dans les diverses classes d'animaux (2) ;

(2) On ne demande point une description détaillée, mais une simple comparaison générale de la structure, de l'étendue, de la connexion du foie Il ne sera pas non plus nécessaire de suivre ce travail anatomique, non plus que l'analyse chymique dans un grand nombre d'espèces d'animaux.

L'Institut, en suivant à cet égard le même plan que pour le programme de l'académie sur le nerf intercostal, propose aux concurrens de choisir, dans les diverses classes d'animaux, quelques-unes des espèces suivantes, considérées par rapport à leurs différences anatomiques :

L'homme, le fœtus, l'adulte, le vieillard ;

Parmi les quadrupèdes, le singe, le chien, le rat, le lapin, le mouton, le cheval et le cochon ;

Parmi les oiseaux, l'aigle ou la buse, le corbeau, la cigogne ou le héron, l'oie ou le cygne, le coq-d'inde ou le coq ;

Parmi les quadrupèdes ovipares, les tortues d'eau douce et de terre, les salamandres terrestres et aquatiques, la grenouille ;

2°. L'analyse comparée de la bile dans ces différens animaux, en déterminant sur-tout la proportion et la nature des diverses substances qui la forment;

3°. Un examen également comparatif de la nature chymique du parenchyme du foie dans les mêmes espèces;

4°. Ce travail anatomique et chymique suivi dans quelques principales espèces d'animaux pris à différentes époques de leur vie, et sur-tout dans celles du fœtus et de l'adulte.

5°. Le résultat de toutes ces recherches relativement aux fonctions du foie et aux usages de la bile, leurs rapports avec les autres fonctions de l'économie animale, unique but que se propose d'atteindre l'Institut;

6°. Sans rien exiger de positif et de suivi sur l'état pathologique du foie et de la bile, les auteurs pourront étayer leurs idées des principales altérations que les maladies présentent dans le système

Parmi les serpens, la vipère, la couleuvre à collier, l'orvet;

Parmi les poissons, la raie, le squale ou chien de mer, l'anguille, le flet, le brochet, la carpe, etc.

Quant aux animaux à sang blanc, insectes et vers, il seroit à désirer qu'on recherchât dans quelles espèces il existe un foie ou un organe destiné aux mêmes usages, et sur-tout qu'on s'occupât des rapports qui se trouvent dans ces animaux entre cet organe et ceux de la respiration.

hépatique et biliaire, dans l'homme, les quadrupèdes et les oiseaux.

Quoique l'Institut ait cru devoir fixer particulièrement l'attention des concurrens sur les fonctions du foie, il avertit les auteurs que, dans le cas où il n'auroit pas reçu de mémoire qui remplît le but qu'il se propose, il accordera le prix à celui des concurrens qui, sans embrasser le problême dans toute son étendue, lui offrira un travail intéressant ou des découvertes importantes sur quelques-unes des humeurs principales qui concourent à la digestion et à la nutrition, telles que la salive, le suc gastrique ou le suc pancréatique, ou même sur une humeur animale dont la connoissance approfondie pourroit répandre un grand jour sur la physique des animaux.

Le prix sera d'un kilogramme d'or frappé en médaille.

Les savans de toutes les nations sont invités à travailler sur ce sujet; mais l'Institut s'est fait une loi d'exclure les associés républicoles de prétendre à ce prix.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en français ou en latin, mais sans aucune obligation; ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier germinal de l'an VI exclusivement: ce terme est de rigueur.

L'Institut, dans son assemblée publique de vendémiaire de l'an VII, proclamera la pièce qui aura remporté le prix.

CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

SUJET DU PREMIER PRIX.

Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées.

Parmi le grand nombre d'auteurs qui, dans tous les temps, se sont exercés sur l'entendement humain, à peine en compte-t-on quelques-uns qui se soient occupés des moyens qui peuvent augmenter ou diriger ses forces. Tour-à-tour enfoncés dans la recherche de ses causes, ou appliqués à décrire ses effets, ils n'ont été, pour la plupart, que peintres habiles ou métaphysiciens obscurs.

Cependant, à la voix de quelques hommes de génie, on a senti, depuis quelques années, qu'il falloit abandonner la recherche des premières causes, et porter enfin l'attention sur les moyens de perfectionner l'entendement.

Or, on a cru voir dans les *signes* le moyen le plus puissant pour le progrès de l'esprit humain.

Les premiers philosophes qui tournèrent leurs réflexions sur les caractères de l'écriture, sur les accens et les articulations de la voix, sur les mou-

vemens du visage, sur les gestes et les diverses attitudes du corps, ne virent dans tous ces signes que des moyens ou établis par la nature, ou inventés par les hommes pour la communication de leurs pensées.

Un examen plus approfondi fit voir que les signes n'étoient pas uniquement destinés à servir de communication entre les esprits. Malgré l'autorité de quelques grands hommes qui les avoient regardés comme des entraves à la justesse et à la rapidité de nos conceptions, on osa avancer qu'un homme séparé du commerce de ses semblables auroit encore besoin de signes pour combiner ses idées.

Enfin, dans ces derniers temps, on a cru appercevoir dans l'emploi des signes un service bien plus étonnant rendu à la raison; c'est que l'existence des idées elles-mêmes, des premières idées, des idées les plus sensibles, supposoit l'existence des signes, et que les hommes seroient privés de toute idée, s'ils étoient privés de tout signe.

En sorte qu'on a jugé les signes nécessaires, non-seulement pour la communication des idées, non-seulement pour combiner des idées acquises et former de nouvelles idées, mais encore pour avoir les premières idées, les idées qui sortent le plus immédiatement des sensations.

Si une certaine influence des signes sur la formation des idées est une chose incontestable et avouée de tout le monde, il n'en est pas de même du degré

de cette influence. Ici les esprits se divisent, et ce que les uns regardent comme des démonstrations évidentes, les autres le traitent de paradoxes absurdes.

L'Institut s'attend à recevoir des mémoires qui, par de nouvelles recherches et de nouveaux éclaircissemens, feront disparoître les incertitudes qui peuvent rester dans cette importante matière, et seront propres à rallier tous les esprits.

Il pense que, parmi les questions nombreuses que fera naître la fécondité du sujet du prix, les auteurs ne doivent pas oublier de répondre aux suivantes :

1°. *Est-il bien vrai que les sensations ne puissent se transformer en idées que par le moyen des signes ?* ou, ce qui revient au même, *nos premières idées supposent-elles essentiellement le secours des signes ?*

2°. *L'art de penser seroit-il parfait, si l'art des signes étoit porté à sa perfection ?*

3°. *Dans les sciences, où la vérité est reçue sans contestation, n'est-ce pas à la perfection des signes qu'on en est redevable ?*

4°. *Dans celles qui fournissent un aliment éternel aux disputes, le partage des opinions n'est-il pas un effet nécessaire de l'inexactitude des signes ?*

5°. *Y a-t-il quelque moyen de corriger les signes mal faits, et de rendre toutes les*

sciences également susceptibles de démonstration?

Le prix sera de cinq hectogrammes d'or frappés en médailles : il sera distribué dans la séance publique du 15 vendémiaire de l'an V de la République.

Les auteurs de tous les pays, les membres et associés de l'Institut exceptés, sont admis à concourir.

Les mémoires seront écrits en français, et remis avant le 15 messidor de l'an V. Ce terme est de rigueur.

SUJET DU SECOND PRIX.

Pour quels objets et à quelles conditions convient-il à un Etat républicain d'ouvrir des emprunts publics?

LA question doit être examinée sous ses rapports avec la politique, l'économie et la morale.

Le prix sera de cinq hectogrammes d'or frappés en médaille : il sera distribué dans la séance publique du 15 messidor de l'an VI de la République.

Les mémoires seront écrits en français, et remis avant le 15 germinal de l'an V. Ce terme est de rigueur.

CLASSE DE LA LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

SUJET DU PREMIER PRIX.

Examiner les changemens que la Langue française a éprouvés depuis Malherbe *et* Balzac *jusqu'à nos jours.*

Le prix sera une médaille d'or, du poids de cinq hectogrammes; il sera distribué dans la séance publique du 15 nivôse de l'an VI.

Les auteurs de tous les pays, les membres et associés de l'Institut exceptés, sont admis à concourir: les mémoires seront écrits en français, et remis avant le premier vendémiaire de l'an VI. Ce terme est de rigueur.

SUJET DU SECOND PRIX.

Examiner quelle a été et quelle peut être encore l'influence de la Peinture sur les mœurs et le gouvernement d'un peuple libre.

Le prix sera une médaille d'or, du poids de cinq hectogrammes; il sera distribué dans la séance publique du 15 germinal de l'an VI.

Les auteurs de tous les pays, les membres et associés de l'Institut exceptés sont admis à concourir: les mémoires seront écrits en français, et remis avant le premier nivôse de l'an VI. Ce terme est de rigueur.

Le

Le représentant Lakanal a proposé au Corps législatif d'établir au Lycée des arts une école de géométrie et de mécanique : la discution a été ajournée.

Le représentant Lakanal, au nom d'une commission spéciale, a proposé au Corps législatif de réunir dans la Bibliothèque nationale tous les manuscrits ou imprimés uniques dans leur espèce, qui sont dispersés dans les dépôts nationaux. La proposition a été ajournée.

La proposition de l'échange des empreintes des pierres gravées de la Galerie de Florence, contre celles des pierres du Muséum national des antiques, a été acceptée, ainsi que nous l'avions déjà annoncé : on va procéder à la fabrication de ces empreintes ; celles de Florence seront très-utiles pour les démonstrations dans les cours qui ont lieu à la Bibliothèque nationale sur les antiquités.

Le théâtre de l'Opéra vient d'être mis sous la direction de quatre administrateurs, les citoyens *Parny*, *la Chabeaussière*, *Caillot* et *Mazade*. Nul artiste n'y pourra plus être admis sans un certificat du Conservatoire de musique, ou sans

avoir été examiné par les inspecteurs des études de cet établissement.

Il y a long-temps que nous avons annoncé que l'on devoit conduire à Paris les deux éléphans du Stathouder ; ils vont arriver avec tout le reste de la ménagerie.

La statue de Voltaire, faite par *Houdon*, qui étoit à l'ancien théâtre Français, va être placée dans la salle de l'Institut national.

Un citoyen dont le nom est inconnu, et qui n'a signé que la lettre initiale T . . . . ., parie *vingt louis* contre *cent*, que *sans autre moteur que la gravitation*, il dirigera le grand aérostat de Meudon de manière à lui faire traverser, d'allée et de venue, la Seine en face des Invalides.

Si il gagne ce premier pari, il s'engage à parier les *cent* louis qu'il aura gagnés contre *cinq cents* louis, que, *sans autre moteur que le vent*, il dirigera le même aérostat de manière à former un angle aigu avec la direction du vent.

La première expérience devra avoir lieu dans le cours de deux mois après l'acceptation du pari, et la seconde deux mois après la première.

2°. Si il n'obtient pas du Directoire exécutif qu'il mette à sa disposition, pour le jour de l'expérience, l'aérostat de Meudon, il sera tenu de faire construire et remplir à ses frais un petit aérostat avec lequel les deux expériences auront lieu ; mais dans ce cas la première des deux aura lieu dans l'intérieur d'un appartement que l'aérostat parcourra d'un bout à l'autre, d'allée et de venue.

3°. Il sera libre de multiplier les essais ; mais il aura perdu son pari s'il ne réussit pas avant le terme fixé.

4°. On nommera chacun un juge du pari.

Les vingt louis sont déposés chez le citoyen Petit, notaire, rue Martin, vis-à-vis celle aux-Ours. Si personne ne couvre le pari dans la quinzaine de la publication de sa lettre, il retirera ses fonds, et aura acquis, *dit-il*, le droit de dire à tous ceux qui s'obstinent à nier la possibilité de la direction des aérostats : » Parie, ou tais-toi. »

Le citoyen *le Monnier*, auteur de Fables ingénieuses et de la traduction de Térence, vient d'être nommé bibliothécaire de la bibliothèque du Panthéon, ci-devant Ste-Geneviève, conjointement avec les citoyens *Viallon* et *Ventenat*, qui étoient également à la tête de cette bibliothèque lorsque le respectable *Pingré*, auquel le citoyen *le Monnier* succède, en étoit le bibliothécaire.

Les commissaires du gouvernement à la recherche des objets des sciences et arts ont adressé, au Directoire, la note des différens objets de sciences et d'arts qu'ils ont recueillis, et qui sont déja en route pour la France.

Les tableaux qu'on envoie sont : *La Vierge, le Saint Jérôme, la Madona della Scodella, la Sainte-Cécile*, par Raphaël ; *le martyre de Sainte-Agnès*, par le Dominiquin ; *la Circoncision*, du Guerchin ; *le Couronnement*, par le Titien ; *le Saint-Sébastien*, du Procaccini.

Les objets les plus importans pour les sciences sont : un grand nombre de livres d'édition antérieure à 1476, et ceux dont les titres avoient été donnés par la bibliothèque nationale.

Les manuscrits de Léonard de Vinci.

Un manuscrit sur Papyrus.

L'Herbier, de Haller, en soixante volumes.

Trois ouvrages du même savant, avec les additions et corrections de sa main.

La collection des substances volcaniques recueillies par Spallanzani.

La plus grande partie de ces objets est déja à Tortone.

Les commissaires écrivent qu'ils font partir le reste pour la même ville, où tout restera en dépôt jusqu'à ce qu'il soit décidé quelle sera la voie la plus facile et la plus sûre pour le faire parvenir en France.

Le savant *Evérard Scheidius* ayant été enlevé à la chaire de littérature orientale à l'université de Leyde presqu'aussitôt qu'il y avoit été appelé, il lui a été nommé pour successeur Jean-Henri *Van der Palm*, qui, le 12 juin dernier, a pris possession de sa place, et prononça un discours *de litteris Hebraicis exornandis*. Jean-Henri *Van der Palm* est disciple de Henri-Albert *Schultens*, sous les auspices duquel il publia, en 1784, sa première production littéraire, intitulée : *Ecclesiastes, philologice et critice illustratus*, *in*-8°. de 196 pages. Henri-Albert *Schultens*, prédécesseur immédiat de *Scheidius*, fut moissonné à la fleur de l'âge, et il a mérité les regrets de tous les véritables amis des lettres, ainsi que de la vertu et de la patrie. Il étoit fils de *Jean-Jacques* et petit-fils d'Albert *Schultens*. Depuis plus d'un demi-siècle la chaire de littérature orientale, à Leyde, étoit devenue comme l'honorable patrimoine de cette famille. Les Bataves amis des lettres regretteront long-temps l'époque où les *Schultens*, les *Hemsterhuis*, les *Valckenaer* ornoient également à Leyde la philologie orientale et occidentale. Il y reste leur digne émule, le respectable vétéran *Ruhnkenius*.

Les astronomes n'apprendront pas sans intérêt que les *Fragmens aphroditographiques* du docteur *Schroter*, qui devoient paroître avant Pâques, pa-

roitront décidément au mois d'août prochain. Le manque de papier en a retardé la publication.

Le roi d'Espagne a commandé au fameux *Herschel* un télescope de vingt-cinq à trente pieds.

On écrit de Hollande que les crises révolutionnaires n'y préjudicient point aux lettres. La publication de plusieurs ouvrages, dont l'impression étoit commencée, se continue ; d'autres ne tarderont pas à paroître. On en allègue pour preuves, entr'autres, l'édition de *Terentianus Maurus*, par *L. Van Santen ;* de *Plutarque*, par *D. Wyttenbach*, dont deux volumes voient actuellement le jour ; celle que prépare le savant *Ruhnkenius*, du *Dictionnaire* de *Scheller*, adapté à l'usage de la jeunesse batave, et enfin celle de l'*Anthologie grecque*, avec la traduction en vers latins de *Grotius*, procurée par l'estimable Jérôme *de Bosch*. Les journalistes de Goettingue ont itérativement demandé si l'éditeur possédoit le texte grec corrigé de la main de *Grotius ?* L'éditeur a répondu que non, et qu'on ignore si cet exemplaire existe et où il peut exister. Mais l'éditeur a réuni d'autres secours précieux et inédits, dont il se propose de faire usage pour le dernier volume de cette Anthologie.

LIVRES DIVERS.

Ornithologie.

Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique, par François Levaillant, *seconde livraison, grand in-4°.* A Paris, de l'imprimerie de H. J. Jansen et compagnie, place du Muséum.

Nous renvoyons à ce que nous avons déja dit de cet ouvrage. Les oiseaux compris dans cette seconde livraison sont nommés, par le citoyen Levaillant, le *bateleur;* le *bateleur jeune âge;* l'*oricou;* le *chasse-fiente;* le *changoun;* le *chincou.* Tout cela n'apprend pas quels sont les nouveaux genres établis ou quel genre déja formé a été enrichi de nouvelles espèces. Mais, comme nous l'avons déja dit, les naturalistes systématiques sauront classer ces espèces, que le citoyen Levaillant donne à la zoologie, dans leurs méthodes.

Botanique.

Collection choisie de Plantes et Arbustes, avec un abrégé de leur culture, ouvrage dédié aux amateurs, et propre à éclairer leur goût en ce genre.

Chaque cahier aura cinq planches coloriées, et sur

chaque planche seront deux plantes en grandeur naturelle, et seulement une plante, si l'espace ne permettoit pas d'y en représenter deux. M. *Rodolphe Schellemberg*, à Wurterthur, artiste très habile dans ce genre, aura soin de graver les planches d'après une nouvelle manière, et de les colorier avec une exactitude qui ne laissera rien à désirer. Un célèbre botaniste en composera le texte, qui sera imprimé en français et en allemand sur du papier vélin lissé. Le prix d'un cahier est de 18 liv. de France en espèces. Les souscripteurs auront un avantage de vingt pour cent sur ce prix, et en auront les premiers exemplaires. La souscription sera échue à la fin du mois de septembre prochain, lorsque le premier cahier sera publié.

On s'adressera directement à J.H. Fusli fils à Zurich, ou à des libraires bien établis en Allemagne et en Suisse; et à Paris, au bureau du Magasin encyclopédique.

ARTILLERIE.

Réflexions sur la fabrication en général des bouches à feu, et observations sur les épreuves extraordinaires et comparatives de différentes espèces de bouches à feu qui ont eu lieu à Douai en 1786, par Lamartillière, *chef de division, inspecteur-général de l'artillerie; seconde édition, augmentée de notes*, in-8°. br. Prix, 1 l. 4 s. pour Paris, et 1 l. 16 s. pour les départemens, franc de port. A Paris, chez Magimel, libraire,

quai des Augustins, et à Strasbourg, chez Levrault, libraire.

Cet ouvrage nous a paru solidement écrit. Les raisonnemens et les preuves dont les démonstrations sont appuyées, sont d'un vrai connoisseur, et nous ne doutons pas que le gouvernement n'accueille les idées lumineuses de l'auteur pour le progrès d'un art si difficile, et malheureusement si nécessaire. On trouve à la fin un tableau comparatif de 1410 bouches à feu présumées à refondre à la paix, comme lors de service; d'une part, selon l'ordonnance, et de l'autre, selon les procédés du mémoire que nous annonçons.

POLITIQUE.

MANUEL révolutionnaire, ou *Pensées morales sur l'état politique des Peuples en révolution, avec cette épigraphe :*

Et in Arcadia ego.

petit *in*-12. A Paris, chez Dupont, imprimeur-libraire, rue de la Loi, n°. 1232.

C'est un tableau abrégé des causes, des effets et de l'esprit des révolutions. Il est plein de vérités utiles : on y rencontre aussi des idées neuves. Le style, quoique concis et serré, en est facile et agréable. L'auteur a su allier beaucoup d'esprit à une philosophie saine. En un mot, on ne doit pas juger cet ouvrage par le titre : il ressemble à un homme dont le visage a

quelque chose de repoussant, mais dont l'ame est bonne et l'esprit aimable.

De l'état politique et économique de la France sous sa Constitution de l'an III, ouvrage traduit de l'allemand, avec cette épigraphe :

Hæc tum nomina erunt ; nunc sunt sine nomine.
Virg. Æneid. 6.

in-12. A Strasbourg, chez F. G. Levrault, imprimeur-libraire, rue des Juifs; et à Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny.

C'est une espèce de commentaire sur la Constitution actuelle des Français. Un petit avis en tête de cette brochure prévient que l'auteur est étranger. Il sera facile de s'en appercevoir. Quoi qu'il en soit, on lui doit de la reconnoissance pour s'intéresser si vivement au bonheur d'un pays auquel il ne tient que par philantropie.

Problème politique à résoudre, avec cette épigraphe :

Un Peuple sans vertu mérite d'être esclave !

1796, *in*-8°. broc. chez Jansen, place du Muséum.

Depuis quelques années l'Europe est inondée d'écrits sur la législation civile et politique. On peut assurer, sans crainte d'être démenti, que presque tous

ne sont que de misérables *plagiats*. Ils ne diffèrent que par le style plus ou moins correct, et par des assertions plus ou moins bisarres. Le petit traité que nous annonçons doit être, jusqu'à un certain point, distingué de la foule. Il roule sur cette question : *Quelle est la forme de gouvernement qui convient le mieux à un Peuple qui a reconquis saliberté, et qui est jaloux de la conserver?* L'auteur pose d'abord les principes; il en tire ensuite des conséquences. De là, après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur la forme du gouvernement établi en Angleterre, à Venise, à Rome, en Suisse, il s'arrête aux Provinces-Unies, discute le système fédératif, en démontre les vices, et conclut pour eux à l'*unité de gouvernement*, c'est-à-dire, à l'unité de régime dans l'état, comme le seul propre à maintenir la liberté. L'auteur nous paroît avoir composé cet ouvrage pour l'instruction particulière des Bataves. Il s'intéresse fortement à leur destinée. Les conseils qu'il leur donne sont fondés sur les principes les plus purs. Il voudroit que tous les esprits, et sur-tout ceux qui sont appelés à donner une nouvelle Constitution à la Hollande, fussent pénétrés de cette vérité frappante : *Les principes sont comme les vierges : on ne sauroit y toucher sans les corrompre.* Ses réflexions sont, en général, pleines de justesse et de solidité, mais principalement celles sur Rome et la Suisse.

Nouveau Problême à résoudre, *in*-8°. broché. Prix, 15 s.

« Doit-il y avoir une religion dominante ou un culte

» privilégié dans un état libre? *ou*, un peuple est-il » censé libre lorsqu'il existe dans l'état un culte privilégié ou une religion dominante » ?

Telle est la question que l'auteur entreprend de discuter. La religion pour l'homme consiste, selon lui, dans le *respect*, la *louange*, la *soumission*, la *reconnoissance* qu'il doit à l'auteur de son être. La religion ainsi analysée, ne présente qu'un seul *dogme* à croire, celui de l'existence et de l'unité d'une première cause : toute autre croyance est absurde. Le culte intérieur et privé est le seul digne de la suprême intelligence. En admettant différentes sectes, la tolérance est un devoir que la raison et l'amour de l'ordre prescrivent. Aucune religion, aucune secte n'a le droit de dominer dans ses opinions et dans son culte. L'état, comme puissance politique, ne peut pratiquer aucune religion. Toutes les sectes disent : *Ma doctrine est exclusivement la doctrine de la vérité.* D'après cela, en est-il une à laquelle l'état puisse raisonnablement s'assujétir ?

De la question principale naît la suivante : *Une religion dominante dans un état tolérant est-elle incompatible avec la justice et conforme à la saine politique ?* L'auteur répond hardiment *non*, et le prouve. Il en résulte encore une autre : *Une religion dominante peut-elle se concilier avec les principes de la liberté, tant publique qu'individuelle, tant sociale que religieuse ?* L'auteur tient encore pour la négative. Tout son système se réduit à ceci : la religion n'a enfanté que des

malheurs et des guerres. Il n'est que deux moyens de prévenir son influence : celui de rejeter tout autre culte que celui de la nature, ou celui de les tolérer tous sans distinction et sans préférence. Il finit par ce vers :

Crois peu ; doute beaucoup ; sois du moins tolérant.

Cette analyse suffit pour donner un apperçu de la doctrine de l'anonyme.

HISTOIRE.

HISTOIRE de la Conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'ORLÉANS, *premier Prince du sang*, etc., etc., etc., *surnommé* EGALITÉ, *par l'auteur de l'Histoire de la Conjuration de* Maximilien ROBESPIERRE, *avec cette épigraphe :*

Ego unquam fuisse tale monstrum in terris nullum puto. . . . . Omnes omnibus ex terris homines improbos audacesque collegerat.

Cic. oratio pro Cœlio.

A Paris, chez Crapart, libraire, rue ci-devant Dauphine, 6 vol. *in*-8°. br. 7 liv. en num.

Cet ouvrage (ainsi que tous ceux de ce genre) doit être regardé comme un recueil d'assertions ou de faits que la postérité jugera, comparera et choisira. Les autorités, dont l'auteur s'appuie, sont, dit-il, la notoriété publique et les témoignages irrécusables.

Quoi qu'il en soit, cette histoire sera toujours lue avec un certain intérêt par les contemporains qui voudront se remettre sous les yeux les différentes époques de la révolution ; elle doit également piquer la curiosité des étrangers, qui ne seront pas fâchés de connoître les hommes qui y ont pris part.

Le troisième volume est terminé par une liste alphabétique des personnages qui ont eu le plus d'influence dans tous les évènemens.

Littérature italienne.

La divine Comédie de Dante Alighieri, contenant la description de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis. A Paris, chez Sallior, quai des Augustins, n°. 2.

Cette traduction doit être accueillie d'autant plus favorablement qu'elle a l'avantage de réunir les trois parties. La première, qui comprend la description de l'enfer, a été traduite et publiée en 1776, par *Montonnet de Clairfons :* il l'institua effectivement mal-à-propos *la Divine Comédie*, puisqu'il n'en donnoit qu'un fragment. La nouvelle traduction de l'Enfer, que *Rivarol* donna en 1785, fit oublier la première. Celle que nous annonçons, et qui est complète, auroit eu un mérite de plus si le citoyen *Détoutteville*, petit-fils du grand *Colbert*, qui en est l'auteur, l'eût enrichie de notes historiques.

On sait que *Dante* est plein d'allégories ou d'allusions qui auroient besoin d'éclaircissemens.

Elle est précédée d'une analyse du poëme et de la vie de *Dante*.

MÉLANGES.

Les Soirées amusantes, Journal récréatif. A Paris, chez Hautbout, imprimeur-libraire, cloître Honoré. Le prix de la souscription est de 6 liv. 10 s. en numéraire ou assignats au cours pour douze cahiers, franc de port. Les neuf premiers numéros ont déja paru.

C'est une collection de Romans des meilleurs auteurs modernes en ce genre, français, anglais, allemands, etc. : elle est faite pour plaire et délasser dans tous les âges.

Les Aventures de messire Anselme, chevalier des Lois. A Paris, chez Lemière, rue Française, Bon-Conseil, n°. 6, 4 vol. *in*-8°. broc. 10 liv. en num.

Deux volumes composoient la première édition, publiée en 1790. L'auteur, le citoyen *Hourcastremé*, promit alors une augmentation considérable. Il tient parole. La seconde vient de paroître en quatre. Ce n'est pas un roman ; ce sont, à proprement parler, des mélanges de philosophie et de littérature. Messire *Anselme* prend tous les tons, juge les auteurs, leurs talens et leurs ouvrages.

Il manie la lyre d'Anacréon avec autant d'assurance que le compas d'Euclide. Nous ne refuserons pas à l'auteur une grande mémoire, et nourrie de bonnes lectures; mais nous sommes loin d'applaudir aux éloges trop peu réfléchis que quelques journaux lui ont prodigués il y a cinq ans.

Quoique le citoyen *Hourcastremé* traite tous les sujets, son but principal est de présenter ses opinions sur la législation civile et criminelle. Les vues de réforme qu'il propose à cet égard, quoique susceptibles aujourd'hui d'un nouvel examen, ne sont pas sans utilité.

L'auteur, sans doute pour donner à son ouvrage un degré d'intérêt de plus, l'a enrichi de planches et de figures.

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toute sorte d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans le Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier et le quinze de chaque mois.

LIVRES

Qui se trouvent à l'Imprimerie du Magasin Encyclopédique.

ANTIQUITÉS NATIONALES, ou *Recueil de Monumens, pour servir à l'Histoire générale et particulière de la France*, tels que *Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques*, etc. tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux et autres lieux devenus Domaines nationaux ; par A. L. MILLIN.

Il paroît déja 4 volumes *in*-4°. à 42 livres le volume, et 4 volumes *in-fol.* à 72 liv. le volume, en feuilles. (*On ne tire ce dernier format qu'à 200 exemplaires.*) Chaque volume est composé de 4 à 500 pages et d'environ 60 Estampes.

Les Monumens décrits dans cet ouvrage sont presque tous aujourdhui détruits ou dégradés; l'auteur a encore beaucoup de Mémoires et de Dessins. Le cinquième volume est sous presse.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE NATURELLE à l'usage de la jeunesse, par *le même*. Ouvrage qui a remporté le prix, au jugement du Jury, pour les Livres élémentaires, un volume *in*-8°. 3 liv.

MINÉRALOGIE HOMÉRIQUE, ou *Description des Minéraux dont il est question dans les Poëmes d'Homère* ; ouvrage où se trouvent des détails sur l'histoire des Arts dans la haute Antiquité ; par *le même*, *in*-8°. 1 liv. 10 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Monumens Antiques ;* par *le même*. 1 l. 4 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Pierres gravées*, *in*-8°. 1 liv. 4 s.

On a tiré de ces deux Ouvrages douze exemplaires sur papier vélin : le prix est de 5 liv.

NOTICE *sur la vie de* LAMOIGNON-MALESHERBES; par le citoyen *Dubois*, seconde édition, *in*-8°. 1 liv. 10 s.

TABLE

Des articles contenus dans ce numéro.

PHYSIQUE.

Lettre sur le Galvanisme, par M. Léopold Vacca Berlingieri, 145

ENTOMOLOGIE.

Description du Kermes mâle de l'orme, par le citoyen Latreille, 146

BOTANIQUE.

Observations sur les manuscrits de Dioscorides, de la bibliothèque nationale, par A. L Millin, 152

MÉDECINE MILITAIRE.

Instruction sur les eaux minérales à l'usage des troupes, 163

Tableau des hospices d'eaux minérales, 167

MÉDECINE.

Waarneming, etc. observation sur l'usage de Rhus radicans dans la paralysie, par P.-E. Kok, 168

ARTS CHYMIQUES.

Nouveau savon pour les laines, par Chaptal, 171

ARTS MÉCANIQUES.

Description d'une machine à fendre le cuir, par Gillet, 172

MÉCANIQUE.

Perfectionnement de l'horloge astronomique, par le citoyen Garnier, 174

MÉTAPHYSIQUE.

Observation sur le sentiment du beau et du sublime, par Emmanuel Kant, 175

ARCHÆOLOGIE.

Introduction à l'étude des Monumens antiques, par A.-L. Millin, 178

GLYPTOGRAPHIE.

Introduction à l'étude des pierres gravées, par le même, 182

BIOGRAPHIE.

Notice sur Flandrin, par F.-H. Gilbert, 187

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Tableau des Cours de l'Université de Goettingue, 192

LITTÉRATURE.

Mémoire du citoyen Fontanes, *sur quelques notes écrites par* Voltaire, *à la marge d'une édition de Virgile,* 196

POÉSIE.

Ode à nos Sybarites, sur la moisson, par Lebrun, 204

L'Hôpital des Fous, conte, par Andrieux, 207

SPECTACLES.

Marianne, 215

Coraly, 219

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Institut national, 220

Programme des prix, 258

Ecole de Géométrie, 273

Echange des pierres gravées, ibid.

Administration de l'Opéra, ibid.

Eléphans du Stathouder, 274

Statue de Voltaire, ibid.

Expérience aérostatique, 257

Bibliothèque du Panthéon, 276

Université de Leyde, 277

Shtroter, *fragmens aphroditographiques,* Ibid.

Etat des Lettres en Hollande, 278

Télescope d'Hersohel, 278

LIVRES DIVERS.

Ornithologie.

Levaillant. *Oiseaux d'Afrique,* 279

Botanique.

Collection de plantes, ibid.

Artillerie.

Fabrication de canons, 280

Politique.

Manuel révolutionaire, 281

Problèmes à résoudre, 282

Histoire.

Conjuration d'Orléans, 286

Littérature italienne.

Traduction de Dante, 286

Mélanges.

Soirées amusantes, 287

Aventures de messire Anselme, ibid.

(N°. 7.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER,

Daubenton, Delille, Desfontaines, Dolomieu, Fontanes, Fourcroy, Hallé, Hauy, Herman, Lacepede, Lagrange, Laharpe, Lalande, Lamark, Langlès, Laplace, Lebrun, Leroy, L'heritier, Mentelle, Morellet, Noel, Oberlin, Pastoret, Sicard, Suard, etc. etc. contribuent, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et de gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau du Magasin Encyclopédique, rue S. Honoré, N°. 94, vis-à-vis le passage S. Roch.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

MAMMIFÈRES.

Extrait d'un mémoire sur le Myrmecophaga capensis, Gme. *lu à la société philomatique par le citoyen Geoffroy, professeur de zoologie au Muséum d'Histoire naturelle.*

Le citoyen *Geoffroy* établit, comme genre propre, sous le nom d'*orycterope*, l'espèce connue au Cap de Bonne-Espérance sous celui de *cochon de terre*, et nommé par les zoologistes *myrmecophaga afra*, ou *M. capensis*; il prouve, par une comparaison des organes de l'orycterope avec ceux des tatous, *dasipus L.*, et des myrmécophages, que ce genre est intermédiaire par ses formes et ses habitudes entre ces deux familles. Il se rapproche des tatous par la considération des organes de la mastication et la forme des doigts et des ongles, par l'existence d'un cœcum court et unique, tandis que celui des myrmécophages est double comme dans les oiseaux, par la réunion des os pubis, tandis que ces os ne sont point articulés ensemble dans les myrmécophages, etc. Cependant, l'orycterope est en rapport avec ces derniers, parce qu'il a, comme eux, l'ouverture de la bouche fort petite; que sa langue peut considérablement s'allonger au-dehors, et qu'il est couvert de poils. Enfin, les habitudes de l'oryc-

terope (1) tiennent de celles des animaux dont il se rapproche le plus; il ne grimpe point aux arbres, mais il vit sous terre comme les tatous; il se nourrit, comme eux, de racines, mais aussi il recherche les fourmilières comme les myrmécophages. Son museau est terminé par un boutoir, caractère qui lui est propre. Il se pourra distinguer dans les ouvrages des naturalistes par la phrase suivante.

Orycterope. *Orycteropus.*

Dents molaires (six), à couronne plate; corps couvert de poils.

Obs. L'orycterope, ainsi qu'on vient de le voir, lie les tatous aux myrmécophages et aux pangolins, *manis*, L. La grande espèce fossile trouvée dans le Paraguay, pour laquelle le citoyen *Cuvier* a établi un genre nouveau sous le nom de *megaterium* (2), est intermédiaire entre les paresseux et les myrmécophages: enfin, l'étonnant animal de la Nouvelle-Hollande, recouvert par des piquans comme le porc-épic, supporté par des jambes très-courtes et fort singulièrement conformées, et dont la tête, arrondie à l'occiput, se termine par un museau sans dents, très-grêle, long et cylindrique, qui est décrit par *Georges Shaw* (3), sous le nom de *myrmecophaga aculeata*, paroît avoir de très-

(1) *Pallas. act. petropo. ann.* 1777, *pars.* 2.

(2) Magasin encyclopédique, seconde année, Tome I, page

(3) *Naturalist miscellany*, n°. 39.

grands rapports avec les pangolins et l'orycterope; d'où il suit qu'au moyen de ces importantes acquisitions, on devra désormais compter au nombre de nos ordres les plus naturels celui des ÉDENTÉS, composé des genres suivans :

Dasipus, orycteropus myrmecophaga? aculeata, manis, myrmecophaga, megaterium et bradypus.

ENTOMOLOGIE.

OBSERVATIONS sur les organes de la génération de l'iule applati, (Julus complanatus L.) envoyées à la société philomatique par le citoyen LA TREILLE.

LE mâle observé par *Geoffroy* a soixante pattes; la femelle observée par *Degeer* en a soixante-deux. Vers le septième anneau, on remarque dans le mâle à la place des deux paires de pattes qui y sont, deux crochets jaunes, clairs et saillans; ce ne sont que des accessoires des organes de la génération qui ne sont point saillans.

Dans les femelles, ces mêmes organes consistent en deux pièces molles jaunâtres qui se dilatent dans le coït, mais cachées dans tout autre temps; elles sont sous le troisième anneau, et répondent à la

seconde paire de pattes, car le premier n'en a point. Ces insectes accouplés sont sur deux lignes appliqués ventre contre ventre : la tête et les premiers anneaux des mâles débordent antérieurement, et les derniers anneaux des femelles débordent postérieurement.

La dissection a prouvé au citoyen *la Treille* que l'inspection des organes extérieurs ne l'avoit pas trompé sur la différence des sexes.

Les œufs de la femelle fécondés sortent du corps par une fente du dernier anneau.

CHYMIE.

Moyens d'obtenir la baryte pure, et propriétés de cette terre, par les citoyens FOURCROY *et* VAUQUELIN.

ON met dans une cornue du nitrate de baryte crystallisé, on chauffe jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de gaz : il reste au fond de la cornue une matière grise boursouflée, c'est la baryte à son plus haut degré de pureté. Dans cet état, cette terre a une saveur âcre et brûlante ; mise avec un peu d'eau, elle bouillonne, répand beaucoup de calorique, et crystallise en refroidissant. — L'eau froide en dissout 0,05 de son poids, et l'eau chaude 0,50.

Elle laisse précipiter par refroidissement des cristaux prismatiques à 4 pans, transparens, qui s'effleurissent à l'air, augmentent de poids et deviennent effervescens. La dissolution de baryte dans l'eau est âcre; elle décolore les couleurs bleues végétales; à l'air, elle se couvre d'une pellicule effervescente, et est précipitée par l'acide carbonique.

Ces propriétés et beaucoup d'autres détaillées dans le mémoire des citoyens Fourcroy et Vauquelin sembleroient rapprocher la baryte de la nouvelle terre découverte par Klaproth, et nommée *strontianite*. Mais parmi les différences que le citoyen Pelletier vient de trouver entr'elles, il faut remarquer les propriétés vénéneuses de la baryte que ne partage pas la strontianite, et la couleur rouge que donne le muriate de strontiane à la flamme de l'alkool dans lequel il a été dissout (1).

(1) Voyez le compte rendu des séances de l'Institut. *Supra*, page 245.

Extrait d'une lettre du citoyen Lauwerenburg, *de la société des Chymistes d'Amsterdam, au citoyen* Vanmons, *envoyé par ce dernier à la société philomatique.*

. . . . . Nous avons communiqué à Crell quelques observations sur un gaz que l'on obtient dans la distillation de l'éther sulfurique. Les meilleures proportions à employer pour obtenir ce gaz sont de trois parties d'acide sur une d'alkool ; la production du gaz exige quelque chaleur. Voici ses principales propriétés : 1°. Ce gaz, après avoir séjourné pendant long-temps sur l'eau, de manière à ne plus laisser appercevoir le moindre indice de la présence de l'éther, possède encore la propriété de produire avec le gaz muriatique oxygéné une huile éthéreuse. — 2°. En faisant passer de l'éther ou de l'alkool en vapeur au travers de tubes de terre à pipe ou de verre dans lesquels on a mis un peu d'alumine ou de silice, on obtient le même gaz que par le mélange de l'acide sulfurique avec l'alkool. — 3°. Lorsqu'on fait passer ces vapeurs au travers d'un tube de verre rougi, vuide ou contenant de la chaux ou de la magnésie, elles ne produisent qu'un gaz inflammable qui ne possède pas la propriété de former l'huile éthéreuse. — 4°. Ce gaz produit par le passage de l'éther ou de l'alkool par des tubes de verre, et qui n'est pas

oléfiant, ne peut plus se convertir en gaz oléfiant, quelques tentatives que l'on fasse, en le faisant passer ensuite sur de la silice ou de l'alumine rougie. — Lorsqu'on mêle parties égales de gaz oléfiant et de gaz muriatique oxygéné, et qu'on allume ce mélange, le carbonne se précipite sous la forme d'une matière noire très-sensible à la vue.

La société PHILOMATIQUE a chargé les citoyens Hecht et Vauquelin de répéter ces expériences. Ils ont ajouté les observations suivantes à celles des chymistes hollandais.

Le gaz oléfiant passé au travers d'un tube de porcelaine rougi a produit du gaz hydrogène carboné mêlé d'acide carbonique; il s'est déposé une grande quantité de carbone dans le tube de verre qui terminoit celui de porcelaine. La différence que l'on remarque entre cette expérience et celle des chymistes hollandais est due probablement au plus haut degré de chaleur donnée au tube de porcelaine: le gaz hydrogène carboné dépouillé d'acide carbonique et mêlé ensuite avec de l'acide muriatique oxygéné n'a pas formé d'huile comme auparavant. Le gaz oléfiant a déposé son carbone sur l'alumine en passant dans des tubes qui contenoient de cette terre. Le gaz éthéreux brûle avec le gaz acide muriatique, et produit avec lui la même huile que le gaz oléfiant, ce qui paroit indiquer entre l'éther et ce gaz une grande analogie, peut être même ne diffèrent-ils entr'eux que par une inégale quantité de calorique combiné.

MÉTÉOROLOGIE.

Lettre du citoyen Duchesne, professeur d'Histoire naturelle, au citoyen Millin, rédacteur du Magasin encyclopédique.

C'est en rentrant bien mouillé que je prends la plume. Le temps légèrement couvert, j'étois sorti sans manteau, sur la foi de la girouette et du baromètre. Une pluie froide et subite, par le vent du nord-est, le baromètre élevé et stationaire n'est ni sans exemple ni fort ordinaire.

En traitant à cette occasion avec mes enfans la théorie du baromètre, nous sommes convenus que les trois états de l'atmosphère déterminés par les trois instrumens météorométriques peuvent se combiner de bien des manières. En hiver, l'air est tantôt froid, sec et lourd, et tantôt moins froid, humide et léger: en été, il est souvent chaud, sec et lourd, ou frais, humide et léger; mais nous venons de le voir très-frais et humide, et cependant fort lourd. Lorsque le vent est violent, quoique sans pluie subséquente, on voit au contraire le baromètre descendre au plus bas.

Pourquoi donc donner au baromètre une tournure astrologique, en écrivant sur sa graduation des termes qui, en quelque sorte, ne lui conviennent guères plus qu'au thermomètre ou à l'hygromètre.

Je sais que les observateurs n'ont point d'égard à ces mots accessoires ; mais ils perpétuent l'erreur, et c'est la vérité qui doit être propagée. Je souhaiterois donc qu'on leur substituât des idées justes, en écrivant au lieu de variable, *air moyen ;* du côté du beau, *pesanteur* ; et du côté de la pluie, *légèreté.*

Mais comme ce terme moyen varie lui-même suivant le plus ou le moins d'élévation au-dessus du niveau de la mer, je voudrois qu'on y joignît le nom du lieu pour lequel le baromètre a été construit, et sa hauteur reconnue ; enfin que l'on prît l'habitude d'appliquer sur la partie basse et inutile du baromètre une petite table imprimée de ses variations géométriques qu'il est toujours si important de soustraire ou d'ajouter, pour avoir au vrai l'état météorologique d'un baromètre transporté hors du lieu de sa construction.

MÉDECINE MILITAIRE.

Extrait d'un avis sur les moyens de conserver ou de rétablir la santé des troupes à l'armée d'Italie.

Prairial, an quatrième de la République.

« Donner à l'armée d'Italie une marque de l'intérêt qu'elle inspire, (disent les auteurs de cette instruction,) tracer les premières notions sur la situation et les qualités physiques des contrées qui, ayant été le théâtre de sa gloire, ne doivent pas devenir celui de sa destruction ; épargner ou faciliter aux officiers de santé de cette armée des recherches sur les moyens appropriés au climat et à la saison de conserver la santé des troupes dans les camps, ou de la rétablir dans les hôpitaux : tel a été, dans ces simples notes, l'objet des inspecteurs-généraux du service de santé des armées. »

« Sur des matières aussi importantes, ils n'ont eu, ils n'ont pu avoir ni l'intention de tout dire, ni même la prétention de n'avoir omis rien d'essentiel. »

» Mais s'ils en ont dit assez pour ceux qui sauront recourir aux sources précieuses dont on leur rappelle le souvenir ; si dans le nombre des objets plus connus, la mention d'un seul peut tourner à la conservation

des soldats de la liberté, le vœu des inspecteurs seroit accompli. »

Cette instruction est divisée en trois parties; 1°. notions topographiques, 2°. conseils d'hygiène, 3°. vues-pratiques.

NOTIONS TOPOGRAPHIQUES.

L'Italie se divise en septentrionale et en méridionale.

Italie septentrionale.

L'Italie Septentrionale renferme la *Lombardie*; qui se subdivise en plusieurs états, *les duchés* de *Parme*, de *Modène*, le *Bolonais*, le *Ferrarais*, les *Etats de Terre-Ferme de Venise.*

La *Lombardie* est généralement saine; la température en est douce, et le terrein fertile et très-bien cultivé: elle est sujette sur-tout au milieu du printemps à de fréquens orages, qui se fondent en pluies abondantes, qui font souvent déborder les rivières au printemps et en automne. Les principales rivières qui viennent des Alpes sont la *Doria*, la *Dorietta*, la *Sture*, le *Tessin*, l'*Adda*, le *Mincio*, l'*Adige*, etc. Celles qui viennent de l'Apennin sont la *Scrivia*, le *Rhédone*, le *Tidone*, la *Trébia*, etc. Celles-ci sont bourbeuses et désagréables; les autres sont claires, lympides et très-potables; elles se réunissent toutes au Pô, qui va se jeter dans le golfe de Venise.

Le *Piémont* est cultivé, fertile et riche. Sa température est sujète à des variations rapides du chaud au froid ; mais ces intempéries passagères sont sur-tout sensibles dans les lieux les plus exposés à l'action des différens vents. Ces accidens locaux n'empêchent pas que l'air du Piémont ne soit d'autant plus sain que c'est la partie la plus élevée de la Lombardie, et qu'elle est tournée à l'Orient. La fertilité de ces contrées est due à la culture et à la sage distribution des eaux. Il faut pourtant en excepter les rizières qui forment des marais, dont les exhalaisons sont très-dangereuses, et causent en septembre sur-tout des fièvres meurtrières. On trouve dans le Piémont plusieurs sources d'eaux minérales : on vante les bains d'Aqui dans le Montférat pour les rhumatismes et les douleurs à la suite des grandes blessures.

Le *Milanès* est un pays généralement sain : son terrein assez gras est bien cultivé, et coupé de canaux. Le climat est doux et tempéré ; mais l'air près des montagnes est moins chaud, et du côté du Nord plusieurs lacs rendent l'atmosphère froide, brumeuse et humide.

Autant la rapidité des eaux contribue à la salubrité, autant leur stagnation contribue à l'insalubrité. Cette dernière cause rend dangereuse le séjour de *Mantoue*, située au milieu d'un lac formé par le *Mincio*.

Le *Duché de Parme* et de *Plaisance* est très-fertile et très-salubre.

Il en est de même du *duché de Modène*, où

l'on trouve plusieurs sources d'eaux minérales dont les plus renommées sont les bains de *Carpi* et d'*Aquaria*.

Quoique la population de *Bologne* soit assez considérable, et que l'on vante la pureté de son climat, il n'en est pas moins exposé à l'influence dangereuse des eaux stagnantes produites par les débordemens du Pô. La gale y est presqu'endémique.

Le *Duché de Ferrare* se ressent encore davantage des inondations du Pô. Le rouissage du lin et du chanvre qu'on y cultive contribue encore à son insalubrité.

Les Etats de Terre-Ferme de la République de Venise sont agréables, salubres, fertiles, peuplés et riches. Les canaux, la culture et la végétation y entretiennent la pureté et la salubrité de l'air. On compte neuf à dix sources d'eaux minérales plus ou moins fréquentées dans les Etats de Venise, sur-tout aux environs de *Padoue*. La ville de *Venise*, quoiqu'au milieu de la mer, est assez salubre, sur-tout pour ceux qui y sont habitués. La vie moyenne y est aussi longue que dans les pays élevés. On y redoute la sécheresse.

ITALIE MÉRIDIONALE.

Cette partie est bornée par la mer de trois côtés: elle a l'Apennin pour limites avec la plaine de Lombardie; elle comprend la *Toscane*, *les Etats du pape* et le *royaume de Naples*.

Les montagnes de l'Apennin, qui séparent la Toscane du Bolonais et de la province dite *Patrimoine de Saint-Pierre* sont très-salubres.

La *Toscane* se fait remarquer par la beauté et la fertilité de son sol, et par la chaleur du climat. Dans l'été, le serein de la nuit est redoutable.

Florence, qui en est la capitale, est située dans une plaine délicieuse, mais basse, et souvent inondée par l'*Arno*. Les brouillards qui y dominent l'hiver la rendent moins salubre que dans les autres saisons de l'année.

La ville de *Pise* au contraire jouit dans l'hiver de la température la plus douce ; mais les chaleurs de l'été y sont excessives. Il y a des bains célèbres dans ses environs.

Livourne est assez salubre ; mais au-delà il y a des marais mal-sains.

Le territoire de la *République de Lucques* est peuplé : une culture opiniâtre a su le fertiliser. On y trouve aussi des eaux thermales assez fréquentées.

L'air de *Sienne* est plus vif et plus pur que celui de *Florence ;* le terrein y est beaucoup plus élevé ; la campagne par-tout fertile et cultivée fournit abondamment les denrées nécessaires. Ce beau pays offre les points de vue les plus variés et les plus agréables.

On trouve dans le Siennois plusieurs eaux minérales assez renommées et très-efficaces, telles que

celles de *Montalceto*, de *Saint-Casciano*, de *Chianciano*, de *Vignone*, etc.

Si l'on quitte l'intérieur pour parcourir les côtes de la Toscane, de l'ouest à l'est par le sud, on trouve un pays fertile ; mais la bonté de l'air ne répond pas par-tout à la douceur du Ciel. Telles sont les villes de *Grossetto*, de *Piombino*, d'*Orbitello* et de plusieurs autres places maritimes.

La Toscane est séparée de l'Etat du pape par des montagnes très-froides en hiver. La partie de cette état qui s'étend à l'est et au nord, l'*Ombrie*, *la Marche* d'*Ancône*, le *duché* d'*Urbin*, et une partie de la *Romagne* ont une température très-variable.

Il y a dans la Romagne différentes sources d'eaux minérales ; près de *Fayence*, de *Céséna*, de *Forli*, etc., presque toutes thermales et assez fréquentées.

Les eaux de *Viterbe* (*Aquæ Cajæ*, des anciens) sont remarquables par leur grande chaleur, 29 degrés au thermomètre de Réaumur.

La *campagne de Rome* est une des plus insalubres de l'Italie, à cause du peu de culture et des eaux stagnantes qu'on y trouve. La température y est variée, excepté dans l'été, qui est généralement très-chaud. Les anciens Romains avoient fait d'immenses travaux pour sainfier l'air. On voit encore aujourd'hui avec admiration les aqueducs, les chaussées qu'ils avoient construits pour cet objet, et que la main du temps a respectés.

Les gouvernemens modernes de l'Italie s'occupent depuis le milieu du siècle précédent, avec de grands succès, de tout ce qui est relatif à la salubrité publique. Ce sont les médecins de ce pays qui ont donné à l'Europe l'impulsion sur les observations des phénomènes célestes, sur l'influence utile de la végétation, et sur la liaison des épidémies aux constitutions atmosphériques.

Civita Vecchia, *Ostia* et *Porto* entourés en partie d'eaux stagnantes, sont presqu'inhabitables.

Les *Marais-Pontains* n'exercent plus une influence aussi dangereuse depuis les immenses travaux qu'on y a faits depuis quinze ans.

La salubrité de *Tivoli* et de *Frescasti* est aussi renommée que leurs belles eaux et leurs délicieux ombrages, si célébrés par les poëtes de l'antiquité.

La côte de la Méditerranée de *Terracina* au *Cap de Misène* est souvent mal-saine : on s'en plaint à *Fondi*, et même à *Gayette*.

Le royaume de *Naples* est la plus belle partie de l'Italie ; il est peuplé et très-fertile : son climat, quoique très-chaud, est généralement salubre ; mais il est dangereux pour les étrangers de se livrer aux jouissances auxquelles il invite.

Le séjour d'*Annibal* à *Capoue*, les revers qui sous *Charles* VIII et *Louis* XII suivirent nos succès sont assez connus.

Les cantons les plus dangereux à habiter sont la *terre de Labour*, les *Champs Phlégréens*, etc.

La

La quantité d'eaux thermales, la plupart sulfureuses qu'on y trouve, attestent l'existence des feux souterreins, et les éruptions du *Vésuve* en sont la preuve. Cette partie de l'Italie est aussi sujette à de fréquens tremblemens de terre.

La *Calabre* et la *Pouille* sont à-peu-près à la même température que les environs de *Naples*. On a fait beaucoup de contes ridicules sur la morsure de la *Tarentule;* mais cependant on doit observer que, dans presque tous les cantons de l'Italie, on a beaucoup à souffrir en été de la piqûre de plusieurs insectes.

Il résulte de cette description extrêmement abrégée, et à laquelle il eût été plus facile d'ajouter que de retrancher, que le climat de l'Italie septentrionale est tempérée, et celui de l'Italie méridionale plus chaud et moins variable.

C'est dans cette partie que nos troupes ont le plus à redouter l'influence des chaleurs excessives, et des émanations des eaux stagnantes.

Dans les saisons régulières, les vents du nord et nord-ouest soufflent alternativement en Italie pendant l'hiver, et sont accompagnés de froidure et de pluies qui continuent au commencement du printemps, jusqu'à ce que les vents d'est ramènent la sérénité de l'atmosphère. Mais en été, et pendant une grande partie de l'automne, les vents du midi, de l'est et de l'ouest prédominent, et les chaleurs très-fortes dans la partie méridionale durent pendant plusieurs mois.

Les constitutions régulières sont salutaires ; mais si la température devient excessive en chaud ou en froid, de sorte que la grande sécheresse se fasse sentir en hiver, que le printemps et l'été soient humides, et que ces intempéries se soutiennent plusieurs mois, on voit régner alors à la fin de l'été, en automne ou pendant l'hiver, dans les différentes contrées d'Italie, des épidémies qui prennent le caractère plus ou moins *automnal*, plus ou moins *putride* ou *catharral*, ou inflammatoire, suivant que la chaleur ou le froid, l'humidité ou la sécheresse se sont succédés, et ont duré plus long-temps.

CONSEILS D'HYGIENE.

C'est aux précautions contre les chaleurs excessives du jour, la fraîcheur des nuits, et contre les émanations des eaux stagnantes que semblent devoir se réduire les conseils relatifs à la position actuelle de l'armée d'Italie, et à celles qu'elle pourroit occuper successivement dans ces contrées.

On ne sauroit éviter avec trop de soins les excès de tout genre, soit en alimens âcres ou épicés, soit en liqueurs fortes, soit relativement aux plaisirs de l'amour où tout vous invite ; le riz, les légumes, les herbes potagères, les fruits mûrs sont préférables au regime animal, sur-tout s'il étoit exclusif.

L'usage des melons et autres cucurbitacées, celui des fruits acides, principalement des limons, des citrons, des oranges sont utiles : mais ce ne seroit pas

sans dangers qu'en abuseroient ceux sur-tout qui n'y seroient point accoutumés.

Une trop longue abstinence épuise, de même des alimens trop succulens et trop rapprochés surchargent.

Il est impossible de priver le soldat de boisson au milieu des marches. Lui refuser la faculté d'étancher sa soif soit après un quart-d'heure de halte, soit pendant la marche, ou au moment de la reprendre, ne seroit pas moins imprudent, que de la permettre au moment même où la halte commence. Il est utile de distribuer du vinaigre pour corriger l'eau.

Il est aussi utile d'engager les soldats en marche à ne boire qu'après s'être rincé la bouche à plusieurs reprises.

Les marches pendant les grandes chaleurs doivent commencer au point du jour, et reprendre sur les cinq heures du soir: la première devroit être terminée sur les sept heures du matin, et la seconde n'être pas trop prolongée dans la nuit.

Dans les pays humides, marécageux ou inondés, l'air est extrêmement insalubre pendant la nuit.

Cela exige des précautions pour le bivouac et les sentinelles, qui doivent bien se couvrir et exciter la transpiration par l'exercice.

Dans les camps, la disposition des tentes doit être, s'il se peut, telle que celle vers le nord ou celui de l'est y ait le plus facile accès. L'usage d'arroser

les tentes et de les recouvrir de branchanges verts est très-répandu et très-sage.

La nudité pendant la nuit cause beaucoup de maladies dans les camps; elle est une des sources fréquentes de la dyssenterie.

La mastication du tabac ou l'usage de la pipe peuvent convenir dans les nuits d'été à ceux qui en ont l'habitude, ainsi que dans les temps de pluies et dans les lieux humides. Dans les autres circonstances, l'usage des masticatoires ne présenteroit aucune utilité, et l'abus en seroit nuisible.

Les réglemens de propreté pour les camps, la position des boucheries, des tueries, des voieries, des lieux d'inhumation, des latrines, la nécessité de recouvrir celles-ci et de pratiquer souvent de nouvelles fosses, est connue, et prescrite par les réglemens militaires; mais il faut en surveiller attentivement l'exécution la plus stricte.

Il est très-avantageux d'avoir près d'un camp une eau coulante et salubre.

L'analyse qu'on fait de l'eau par les sens, la tradition du pays, la bonne santé des habitans, la force et la vigueur des animaux et des plantes qui couvrent le sol, sont des témoignages aussi sûrs que ceux que fourniroient des recherches plus savantes, mais moins faciles.

Plus l'eau est coulante et a reçue de mouvement et d'air, plus elle est salubre; plus elle communique à son tour de principes salutaires à l'air

dans les saisons chaudes et dans les pays brûlans. Celle qui a moins de mouvement, plus d'étendue en surface qu'en profondeur, qui coule sur un limon glaiseux, est communément moins bonne. Lorsque les débris des substances végétales ou animales lui ont donné un degré d'infection qui se communique bientôt à l'atmosphère, c'est alors que les effets de cette double influence deviendroient plus pernicieux, et mériteroient la plus sérieuse attention.

L'eau doit être assez abondante pour fournir aux usages de propreté.

Les bains sont un des meilleurs moyens d'entretenir la santé et de préserver des maladies inflammatoires ; mais il y a des précautions à prendre dans leur usage. Ils seroient mortels au moment de la fatigue et de la chaleur ; ils sont nuisibles pendant la digestion ; ils le seroient avant le lever du soleil et long-temps après son coucher ; ils le seroient en tout temps dans les torrens d'eau vive qui descendent des hautes montagnes, et qui dans leur cours ne sont presque jamais exposés au soleil, parce que les grands arbres qui les couvrent en interceptent les rayons. L'heure la plus opportune est celle qui précède le repas du soir.

Les précautions à prendre contre l'air chargé d'humidité et contre la mouillure des vêtemens ne sont pas moins essentielles. Le soldat ne doit jamais laisser sécher sur son corps son linge ni son vêtement ; à défaut du soleil, des feux doivent être

allumés dans les camps à des distances convenables. La propreté des pieds et l'entretien des chaussures de rechange doivent être surveillés avec la plus scrupuleuse exactitude. C'est dans ces circonstances qu'une distribution de vin ou d'eau-de-vie doit être comptée pour l'un des plus puissans préservatifs.

Le changement fréquent des camps est un des moyens efficaces d'entretenir la salubrité ; mais ce ne seroit pas assez de changer d'emplacement : autant que les dispositions militaires le permettent, la mutation des camps doit être dirigée en sens inverse des effets qu'on redoute.

Si les changemens subits de température entraînent des dangers, ils ne sont pas non plus sans avantages.

Lancisi, après avoir exposé tout au long dans son traité de *Nox. pallud. effluv.* les dangers du vent du midi et du *scirocco*, remarque avec justesse que ce vent du midi ne verse pas toujours la pluie ; que, lorsqu'il est doux et modéré, il ne nuit pas à la salubrité ; qu'il n'y porte atteinte que lorsqu'il est violent, accompagné de tourbillons, et surchargé des miasmes enlevés sur les terreins marécageux et fangeux. Au reste, son influence est circonscrite, et les vents du nord et de l'est qui reparoissent dissipent bientôt les vapeurs, et ramènent la sérénité. Cette succession des vents communique à l'air un mouvement salutaire, et change presque tou-

jours d'une manière utile les combinaisons de l'atmosphère.

Personne n'ignore les dangers que comporte la prompte succession du chaud au froid. Ses effets principaux sont les enchifrenemens, les ophtalmies, les angines, les rhumes, les péripneumonies; mais on est moins en garde contre les dangers du passage subit d'un froid excessif à une grande chaleur; c'est graduellement que doit se faire cette transition.

Il faut faire une grande attention aux effets de la différence dans la pesanteur ou les autres qualités de l'air. Si, dans un jour nébuleux, si, dans un séjour bas et humide le poids de l'air semble accabler le poumon et tout le système musculaire et nerveux, d'un autre côté, l'air léger des montagnes ne produit peut-être pas une compression assez forte: il est possible qu'il ne balance pas assez l'effort des liqueurs animales; car les hémorragies du nez, l'hémophthisie, les lassitudes spontanées ont fréquemment lieu dans ces circonstances.

Les avis généraux et les conseils particuliers qu'exigent ces différens cas doivent être fondés sur ces principes; c'est que la nature est ennemie des extrêmes; que plus les changemens, en ce qui concerne les climats, les eaux, les alimens, les habitudes de tout genre sont propres et entiers, plus ils comportent de dangers. Le moyen d'en diminuer les craintes consiste donc à rendre ces transitions en quelque sorte insensibles.

Ces observations doivent avoir une utilité ulté-

rieure. Les généraux des armées et les officiers de santé qui s'en pénétreront en tireront parti pour la conservation et le rétablissement de la santé des troupes.

Enfin, l'on ne sauroit trop inculquer à l'homme de guerre que, si le passage trop rapide d'une condition physique à l'extrême opposé comporte des dangers que la prévoyance peut prévenir, il n'est peut-être pas de moyen plus assuré de le préserver des inconvéniens de la vie humaine que de se rendre maître de toutes les habitudes, et de n'en contracter d'autres que celle de n'être assujéti à aucune.

VUES-PRATIQUES.

Vezon, médecin de l'armée d'Italie en 1734, 35 et 36, est presque le seul auteur français qui ait écrit, sur les maladies dont les troupes peuvent être attaquées dans ces climats; mais la lecture de son ouvrage est presqu'aujourd'hui d'aucune utilité.

Huxham, *Pringle*, *Monro*, *Mezerey* sont de meilleurs guides à suivre dans les maladies auxquelles les militaires sont sujets.

Les officiers de santé de l'armée d'Italie trouveront, dans les ouvrages de *Baglivi*, de *Ramazzini*, de *Lancisi* sur-tout beaucoup d'observations utiles sur la météorologie, sur l'influence des vents du Midi, de la chaleur et des eaux stagnantes dont les causes distinctes ou réunies produisent les maladies qu'ils auront à combattre; telles

sont les inflammations, les fièvres synoques, les intermittentes et la dyssenterie, toutes susceptibles de prendre un caractère pernicieux. *Mali moris.*

On a généralement trop abusé de la saignée dans les maladies aiguës. Sans négliger un secours souvent décisif dans les inflammations vraies, il faut ménager les forces des malades pour favoriser la coction, sans laquelle il n'est pas de guérison solide. La nature du mal, la chaleur de la saison et du climat indiquent assez les secours que l'on peut tirer des délayans, et sur-tout des acides végétaux. On recommande spécialement l'usage de la limonade faite avec l'acide concret du tartre, prescrite par le formulaire des hôpitaux militaires.

La dyssenterie est si commune aux armées, elle paroît si inévitable à celle d'Italie, que, dans l'impossibilité de l'empêcher, il convient au moins de diminuer l'intensité des causes par l'observation des conseils tracés dans la partie d'hygiène; mais il n'est pas moins essentiel de ne négliger aucune des précautions propres à arrêter la contagion de cette maladie. Cet objet est traité dans la feuille que le conseil de santé répandit aux armées au commencement d'août 1793, sous le titre de *Précautions relatives à la dyssenterie dans les armées.*

Il n'est pas de maladie où l'exacte propreté soit plus nécessaire, sur-tout dans les hôpitaux. On rappelle aux officiers de santé l'*Instruction sur les moyens d'entretenir la salubrité et de purifier l'air des salles dans les hôpitaux militaires*

de la République, rédigée par le conseil de santé, et approuvée par le gouvernement en ventôse, an deuxième.

Il est très-difficile de concilier les auteurs sur la dyssenterie, parce qu'elle est susceptible de causes très-variées et très-multipliées, de nuances non moins diversifiées dans les symptômes que dans leur marche et dans la terminaison qui les suit, soit naturellement, soit en dépit des moyens contraires dont la nature sait triompher comme de la maladie elle-même.

La dyssenterie purement inflammatoire est la moins commune : si elle est la plus douloureuse, son issue est plus prompte, presque toujours plus heureuse : son traitement ne diffère presqu'en rien des autres inflammations.

De nos jours et dans les camps, l'épidémie dyssenterique offre rarement ce caractère, et celle qui l'auroit le perdroit bientôt dans le séjour des hôpitaux.

La dyssenterie humorale tient le milieu entre l'inflammatoire et la maligne ; elle présente quelques symptômes inflammatoires, mais ceux de plénitude et d'embarras des premières voies prédominent. Il faudroit, dans cette maladie, des motifs pressans tirés de pouls, de la force du sujet et de la violence de la douleur pour employer la saignée, soit qu'elle ait précédé, soit qu'on s'en soit dispensé : le vomissement par l'ipécacuahna, et même à plusieurs reprises, tant que la même indication et la

turgescence persistent, est un des moyens dont l'efficacité est le moins contestée. Les délayans, les adoucissans corrigent insensiblement la nature des déjections; celles-ci prennent la couleur et la consistance réquises. Les douleurs cessent, le sommeil reparoit; alors un purgatif bien placé achève la cure à laquelle des purgatifs donnés pendant l'orgasme auroient apporté des retards ou même des obstacles invincibles.

Une troisième espèce de dyssenterie qu'on doit appeler *maligne*, plus commune aux armées, est celle dont sont attaqués les sujets naturellement foibles ou épuisés. Ils semblent ne tenir à l'existence que par le sentiment de la soif, des tranchées qui les tourmentent, et de la fréquence des déjections qui les épuisent.

Ici il faut recourir aux moyens moraux: ils sont la base de tout ce que l'art de consoler, de soulager ou de guérir les malades peut se promettre de ressources. L'horreur qu'inspire la maladie doit augmenter l'intérêt qu'exigent les malades: alors les humeurs viciées deviennent un foyer de mauvais levain qui tend toujours à pervertir les autres; mais les intestins vers lesquels ils affluent, et par la voie desquels doit s'en faire l'excrétion, sont menacés eux-mêmes de désorganisation. C'est donc sur eux qu'il faut diriger, avec ménagement, une partie des remèdes.

Les forces seront soutenues par de doux analeptiques plus ou moins animés, rendus plus ou moins

antiseptiques, selon que domine ou la prostration des forces, ou la perversion putride. La crême de riz à l'eau et au sucre aromatisée avec la fleur d'orange, les acides végétaux, le vin, la thériaque à petites doses mêlées à l'ipécacuanha, le kina, le simarouba, et tous les moyens analogues à ceux-ci, seront employés ou variés selon l'effet qu'ils produisent.

Les lavemens, soit calmans, soit détersifs et antiseptiques, sont prescrits selon les forces et les indications.

Il importe de ne pas perdre de vue la correspondance de la peau avec les intestins, et les avantages qu'on peut retirer du rétablissement des fonctions dont elle est l'organe. Indépendamment des diaphorétiques dont l'usage est familier, s'il est un moyen d'obtenir la révulsion avantageuse qu'on se propose, c'est l'opium, manié par une main habile et exercée. Son extrait gommeux est, de toutes les préparations, celle dont on doit attendre le plus de succès comme diaphorétique.

Deguer, *Zimmermann*, *Pringle*, *Monro*, *Ramazzini* et *Lorentz*, médecin en chef de l'armée du Rhin, ont tous confirmé les bons effets de l'opium dans la dyssenterie.

L'opinion des auteurs de cette instruction est que le caractère rhumatismal n'est pas celui de la dyssenterie.

Les cours de ventre, dans les saisons froides et pluvieuses, sont quelquefois plus rebelles et plus

dangereux que la dyssenterie dans les saisons chaudes et sèches : c'est ainsi que *Rammazzini* l'observa dans l'épidémie rurale de 1690, et *Dézon* à l'armée d'Italie en 1734.

Dans les fièvres humorales avec une grande prostration de forces, *Lancisi* ne saignoit point ; après avoir dégagé les premières voies, il insistoit sur les toniques, les vésicatoires, et vers la fin il donnoit un peu de quinquina comme stomachique.

La cause la plus évidente de la prostration nerveuse qui est le caractère principal de toutes les fièvres pernicieuses, est la chaleur de l'air jointe à l'humidité du sol. La réunion de ces deux conditions de l'atmosphère contribue beaucoup aussi à déterminer les synoques, que l'on appelle *putrides*, et auxquelles le nom d'*humorales*, de *bilieuses* ou de *gastriques* conviendroit souvent davantage : lorsqu'elles sont évidemment accompagnées des signes de plénitude et de turgescence, l'émétique, placé à propos dans le principe, décide des succès qu'on peut attendre. Les acides et les moyens secondaires contribuent ensuite à corriger les humeurs et à relever les forces.

Le caractère pernicieux des fièvres connues sous les noms de *malignes*, de *subintrantes*, d'*hôpital*, de *prisons*, consiste principalement dans la modération des premiers symptômes comparés au danger qui leur succède bientôt. La *subintrante* est l'une des plus communes et des plus dange-

reuses ; c'est celle qui, ayant commencé comme une fièvre intermittente, devient continue, sans cependant en avoir le caractère.

Les malades n'ont ni l'espoir d'une coction comme dans les continues, ni l'avantage de la crise spéciale de chaque parokisme, comme il arrive dans ces intermittentes régulières : celles-ci sont salutaires et *dépuratoires ;* dans les *subintrantes*, au contraire, tout est *corruptif*.

Dans les fièvres *mali moris*, et en particulier dans la *subintrante*, il est in tant que le médecin juge la maladie et administre le quinquina promptement à forte dose, c'est-à-dire, de six gros à-la-fois, et répétée deux fois dans l'intervalle entre la légère rémission d'un accès et l'arrivée d'un autre : il faut le donner sous la forme la plus simple.

La réflexion et l'expérience indiquent que plus les fièvres se rapprochent du caractère des continentes et des synoques, plus les évacuans leur conviennent, moins le quinquina y auroit de succès, tandis qu'il en a toujours un plus décidé dans les affections qui tiennent au caractère rémittent ou intermittent, comateux, enfin, dans les *fièvres pernicieuses*.

L'énergie du quinquina et des vésicatoires est assez connue : *Torti* et *Baglivi* n'ont rien laissé à désirer ; le premier, sur les avantages et les désavantages du quinquina ; et le second, sur l'usage et l'abus des vésicatoires.

La transpiration la plus abondante dans l'Italie doit procurer des crises fréquentes par cette voie.

Le traitement de la gale, s'il est contrarié par les opérations militaires, peut, d'après cette considération, être ajourné après l'époque des victoires. Mais si la gale n'affecte qu'un petit nombre d'hommes, il faudra la traiter conformément à l'instruction adoptée le 3 floréal dernier par le ministre.

Des symptômes nerveux se joignent assez souvent dans les climats chauds aux blessures et aux maladies chirurgicales. On prévient ceux qui n'en seroient pas encore instruits par l'expérience, que parmi les calmans qu'ils pourront employer, ceux qui sont tirés de l'opium doivent être donnés avec une grande réserve.

Dans les gangrènes qui surviennent sur-tout aux vénériens dans les pays chauds, les acides végétaux à l'extérieur, et principalement celui du citron, ont obtenu le plus grand succès.

Des expériences récentes ont prouvé l'utilité de l'ortie-grièche (*urtica urens*) pilée avec le sel marin et l'eau-de-vie, appliquée à nud en forme de cataplasme. Ce topique n'a pas paru réussir dans les gangrènes scorbutiques comme dans les vénériennes.

Il faut être très-réservé en Italie sur l'usage des mercuriaux.

L'utilité des végétaux crucifers dans les affections scorbutiques est assez connue.

Il est, dans chaque pays, une pratique endémique, pour ainsi dire, comme les maladies qui y sont familières : elle mérite beaucoup d'attention quand elle est consacrée par une sage expérience. Telle est en Italie l'usage des ventouses scarifiées qui paroît si bien adapté à la raréfaction du sang qui y est si commune.

On a parlé des eaux minérales dans la partie topographique. On se contente de rappeler l'instruction adoptée par le ministre le 3 floréal dernier.

L'instruction dont nous donnons l'extrait finit par une invitation aux officiers de santé de l'armée d'Italie d'observer les productions, les mœurs, les habitudes de l'homme sain et malade dans cette contrée. On leur recommande également de fréquentes et de fraternelles communications avec les savans, en leur présentant les avantages réciproques qui doivent en résulter.

Cette instruction, rédigée par les citoyens *Coste*, *Biron*, *Heurteloup*, *Villar*, *Bayen*, *Parmentier*, et *Vergez*, secrétaire, a été approuvée par le ministre de la guerre.

R. D. G.

MECANIQUE.

MÉCANIQUE.

Mémoires sur différentes questions de la sciences des constructions publiques et économiques qui ont successivement remporté les prix des académies de Toulouse et de Bourg, par le citoyen Aubry, inspecteur-général des turcies et levées, membre de différentes académies.

Vis non pondere sed victa.

A Paris, chez Firmin Didot, rue de Thionville, un volume *in*-4°. de 192 pages, avec plusieurs planches. Prix, 6 liv.

LA réunion de la théorie mathématique avec l'expérience est sur-tout nécessaire dans l'hydraulique et dans la construction des bâtimens. Le citoyen *Aubry*, ingénieur habile, ayant acquis une longue expérience et connoissant très-bien la théorie n'avoit besoin que d'une occasion pour diriger ses recherches vers les objets traités dans le livre que nous annonçons; elles contribueront au progrès de l'art de la charpenterie et du nettoyage des rivières, objets qui intéressent le bien public.

Le citoyen *Aubry* avoit éprouvé l'insuffisance

de la théorie quand elle est isolée, et il s'est appliqué directement aux besoins de la pratique.

La construction d'un pont de charpente de 450 pieds d'un seul jet demandé par l'académie de Toulouse, lui donna lieu d'examiner la force des bois droits comparée avec leur résistance transversale, et une démonstration analytique de la poussée, des travées bombées contre les culées qui leur servent d'appui : on y trouve aussi une théorie neuve de la force des bois courbés par contraction ; enfin, une analyse de la force des charpentes en fer comparée à celle des charpentes en bois, avec les détails des avantages de la première construction sur la seconde : la charpente en fer pèse moitié moins qu'en bois, à force égale, ce qui procure de l'économie pour les culées et les cintres. Cet article est d'autant plus intéressant, que depuis quelques années il y a eu différens projets pour des ponts en fer; il y en a eu même d'exécutés, et cela peut devenir très-utile.

Le citoyen *Montpetit* en a fait un modèle que l'on peut voir chez lui, rue du Gros-Chenet.

On trouvera aussi, dans ce mémoire, la comparaison de la force que la maçonnerie acquiert en se séchant avec le peu de ténacité qu'elle a quand elle est nouvelle.

Le second mémoire renferme un ouvrage hydraulique qui remporta, en 1787, le prix que la société de Bourg, en Bresse, avoit mis au concours.

L'objet de cette question est de remédier, par des moyens économiques, aux inondations d'une rivière bordée de prairies marécageuses sans déranger son cours, obstrué par des moulins qu'on a besoin de conserver, et ces recherches ne sont pas bornées au pays qui en a été l'occasion.

Les maladies qu'on éprouve dans la Bresse pendant l'automne rendoient cette question très-importante, mais les circonstances locales la rendoient difficile : elle est traitée, par une nouvelle théorie à l'appui de l'expérience des vitesses de l'eau pour les différentes pentes, et des recherches analytiques sur l'impulsion des courans d'eau et sur l'obstacle qu'y apporte le frottement.

L'auteur trouve, par exemple, que la ressource qui a trois pieds cinq pouces de profondeur, et vingt pieds de large, avec une vitesse moyenne de vingt-cinq pouces par seconde, et une ligne de pente par toise, doit avoir dix-huit pouces de plus qu'on ne lui a laissé jusqu'à présent : il faut donc la nettoyer, l'approfondir, et le produit de ce curage, scellé sur le bord de la rivière, formera des banquettes d'un pied de hauteur et de neuf à dix pieds de largeur. L'encaissement de ce canal aura alors cinq pieds cinq pouces, et par conséquent sept pouces cinq lignes au dessus de la surface des eaux qu'il renfermera, lors même que celles-ci seront grosses. Tel est le projet pour lequel les habitans de la ville de Bourg devroient voter des remer-

ciemens à l'ingénieur habile qui s'est occupé de leur santé avec autant d'intelligence que de soin.

Déja la ville de Bourg a nettoyé les fossés, ce qui a beaucoup diminué les fièvres d'automne; mais il y a encore, au nord de la ville, un grand nombre de moulins qui, trop voisins les uns des autres, ne laissent pas assez d'écoulement à la rivière.

Il faudroit en acquérir un ou deux pour les détruire, baisser les bancs-graviers des autres, et donner à la ressource l'écoulement que la nature lui avoit destiné.

Les hommes ont souvent aidé et perfectionné la nature, mais quelquefois ils la contrarient et la trahissent par un intérêt mal entendu.

Il y a peu de cantons en France qui aient eu l'avantage d'être étudiés par un ingénieur aussi habile, et donné occasion à un si bon ouvrage.

LALANDE.

LITTERATURE GRECQUE.

Les vingt-quatre Livres des choses incroyables de l'Isle de Thulé, *par Antonius Diogénès, extraits de la Bibliothèque de Photius, et traduits en français par J. B. C. Grainville de Lisieux.*

INTRODUCTION.

La Bibliothèque de *Photius* est un des monumens les plus curieux qui soient échappés aux ravages de l'ignorance : c'est dans ce vaste dépôt que le savant patriarche de Constantinople a rassemblé les extraits de plus de trois cents ouvrages qui, dans des jours de ténèbres et de barbarie, ont été la proie des flammes. Ces fragmens, à la vérité, n'offrent que des squelettes décharnés, mais ils doivent nous intéresser encore ; ils sont, pour les amateurs de l'antiquité, aussi précieux que ces décombres qui, dans la Grèce et dans Rome, excitent tous les jours l'admiration des voyageurs. Les différens morceaux que nous a transmis *Photius* peuvent nous donner, en effet, une idée des premiers essais des anciens dans plusieurs branches de la littérature ; et si, par exemple, la partie la plus intéressante de leurs romans est perdue ; si les détails nous manquent ;

si nous sommes privés de connoître les mœurs et les coutumes de quelques peuples, nous avons du moins sous les yeux tous les ressorts employés par l'art encore novice. Le plan de l'ouvrage subsiste, et son examen peut nous conduire à des réflexions utiles sur les progrès que nous avons faits dans un genre cultivé chez tous les peuples de l'Univers.

Telles sont à-peu-près les raisons qui m'ont déterminé à traduire l'analyse du plus ancien roman que nous connoissions. On y verra, malgré l'amas des fictions souvent absurdes, un plan régulier et les indices les plus bizarres si adroitement disposés, qu'au lieu de retarder la marche de l'action ils tendent tous vers une fin prochaine. C'est le sentiment de *Huet* dans son livre de l'origine des romans. Nous devons regretter que ce savant n'ait pu se procurer aucuns détails sur *Antonius Diogénès*; auteur de l'ouvrage en question. On apprend seulement de *Photius* qu'il le croit à-peu-près contemporain d'*Alexandre*; et qu'un certain *Antiphanès*, plus ancien que lui, avoit écrit des histoires fabuleuses, qui, selon toute apparence, servirent de modèles au roman des *Amours de Dinias et de Dercyllis*.

Je n'ajouterai plus qu'un mot. En 1738 l'abbé *Gedoyn* traduisit quelques extraits de *Photius* qu'on trouve insérés dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Cet auteur manifeste, dans l'avant-propos, le désir qu'il avoit de faire passer dans notre langue l'ouvrage

entier du patriarche de Constantinople. Il ne dissimule point qu'il est rempli de défauts, mais en même-temps il prouve son utilité. « Ces restes précieux, dit-il, sont propres à conserver parmi nous » le goût de la bonne antiquité, sans laquelle il » n'est pas possible de faire un progrès considérable » dans les lettres humaines »..... Et plus loin il ajoute : « On ne sauroit croire combien ces différens » morceaux répandent de jour et de lumière sur » les autres écrits qui sont venus jusqu'à nous, et » les secours que les savans en tirent tous les jours. » Que seroit-ce donc si ce recueil d'antiquités étoit » plus connu, plus à la portée de tout le monde » ? Le temps ne lui a pas permis d'exécuter ce projet, ou peut-être des raisons particulières ont arrêté son travail. Quoi qu'il en soit, j'ai hasardé, sur son témoignage, la traduction suivante (1).

Extrait des VINGT-QUATRE LIVRES DES CHOSES INCROYABLES DE L'ISLE DE THULÉ, *par Antonius Diogénès, tiré de la Bibliothèque de Photius.*

NOUS avons lu, dit *Photius, vingt-quatre Livres de Choses incroyables de l'Isle de*

(1) Nous avons, dans notre langue, une imitation très-laconique et très-imparfaite du roman de *Dinias*, imprimé en 1745. C'est une petite brochure dont l'auteur, M. *le Sourre*, n'a presque rien emprunté du grec.

Thulé (2), par *Antonius Diogénès*. Il a employé la marche dramatique, et le style en est si clair et si pur qu'il n'embarrasse nullement le lecteur. La narration est entremêlée de réflexions judicieuses et amusantes: quant à la fable, elle approche de la simplicité du style; et, malgré l'abondance des récits merveilleux, jamais elle ne s'écarte de la plus exacte vraisemblance.

L'auteur, comme l'exigeoit l'histoire, introduit un certain *Dinias* avec son fils *Démochares*, chassés tous deux et fuyant loin de leur patrie; ils traversent le Pont, et des mers Caspienne et Hyrcanienne, ils arrivent aux monts Riphées et à l'embouchure du fleuve Tanaïs. Livrés ensuite aux plus grands dangers, ils s'avancent vers la mer de Scythie; de là vers l'Orient, et parviennent aux lieux où se lève le soleil: après avoir fait le tour, ils errent long-temps à travers mille écueils sur la mer du Nord. *Carmanes*, *Menisius* et *Azulinus* les accompagnent dans leurs voyages; enfin, ils s'arrêtent quelque temps dans l'île de Thulé. Là, *Dinias* connut une certaine *Dercyllis* qui, née à Tyr d'une famille distinguée, demeuroit alors dans ces lieux avec *Mantinia* son frère. *Dinias*, devenu le confident de *Dercyllis*, apprend d'elle ses aventures, celles de son frère, et les malheurs que

(2) Voyez les Géographes qui parlent de cette île, et surtout Procope, Pétrarque, L. III, Epît. I, etc. et les Mémoires des Inscriptions, Tome XXX, page 280.

leur a fait souffrir un certain *Paapis*, prêtre égyptien. Celui-ci, en effet, après que sa patrie eût été ravagée, s'étant retiré à Tyr, avoit été accueilli par les parens de *Mantinia* et de *Dercyllis*. Sensible d'abord à leurs bienfaits, il vivoit avec cette famille dans l'union la plus intime; mais, par la suite, il causa tous les maux qui les accabloient, ainsi que leurs parens. Elle raconte ensuite comment, après leurs infortunes, elle a été transportée à Rhodes avec son frère, de là en Crète, de Crète chez les Tyrrhéniens, et bientôt après chez les Cimmériens; ce qu'elle a vu dans ces contrées ténébreuses, et tout ce qu'elle y a appris de *Myrtho*, sa suivante, qui, morte depuis long-temps, quittoit les rives infernales pour instruire sa maîtresse.

Dinias commence à faire le récit de ses aventures à un certain *Cymbia*, de famille arcadienne, que les peuples d'Arcadie avoient député à Tyr pour le solliciter de revenir dans sa patrie; mais comme son âge, déja avancé, mettoit obstacle à son retour, l'auteur, en ce moment, lui fait raconter non-seulement tout ce qu'il a vu pendant ses voyages, mais ce que les autres lui ont appris, et ce que *Dercyllis* lui a dit à Thulé; il rapporte, dis-je, tous les évènemens qu'essuya cette même *Dercyllis*, en y ajoutant son retour de Cymmérie avec *Ceryllus* et *Astréus* (car alors elle étoit séparée de son frère), son arrivée au tombeau des Sirènes; ce qu'elle avoit appris d'*Astréus* touchant *Pythagore*; ce que *Philotis* avoit enseigné au

même *Astréus ;* ce que *Dercyllis*, livrée de nouveau aux aventures, raconta de cette ville d'Ibérie, dont les habitans voyoient pendant la nuit, et ne voyoient point du tout pendant le jour ; ce qu'*Astréus*, jouant de la flûte, fit aux ennemis de cette même contrée ; comment, après les avoir renvoyés satisfaits, ils arrivèrent chez les Celtes, nation féroce et barbare qu'ils évitèrent en fuyant sur leurs chevaux, et ce qui leur arriva touchant le changement de couleur de ces chevaux ; comment ensuite ils pénétrèrent chez les Aquitains. *Dinias* continue à décrire les honneurs qu'on y rendit à *Dercyllis*, à *Ceryllus*, et plus encore à *Astréus*, qui, par l'accroissement ou la diminution de ses yeux, désignoit les changemens de la lune, et qui sut, par ce moyen, terminer la querelle de deux rois dont le règne alternatif étoit fixé à chaque phase de cet astre.

Dinias continue de raconter les différentes aventures de *Dercyllis ;* comment elle pénétra chez les Artabres (3), où les femmes font la guerre et les hommes gardent la maison, et sont chargés des soins du ménage ; ce qui lui arriva, ainsi qu'à *Ceryllus* et à *Astréus* chez les Astures ; comment *Dercyllus* et *Ceryllus* évitèrent, parmi ces peuples, des dangers sans nombre, et comment cependant celui-ci ne put échapper au châtiment que, pour punir sa scélératesse, il avoit autrefois mérité ; comment enfin il s'étoit sauvé d'une manière imprévue de tous

(3) Voyez Pline, Strabon, Mela, etc.

les périls, après avoir été néanmoins déchiré de coups. Il rapporte ensuite ce qu'elle a vu dans ses voyages en Italie et en Sicile ; comment ayant été prise à Eryx, ville de Sicile, on la conduisit à Sœmisidamus, qui gouvernoit alors les Léontins, où elle retrouva le scélérat *Paapis* possédant toute la confiance du roi ; comment, pour la consoler dans ses malheurs, elle rencontre par hasard son frère *Mantinia*, qui, après avoir été long-temps le jouet du sort, fait à sa sœur le récit des choses incroyables qu'il avoit remarquées parmi les hommes et chez les autres animaux. Il lui rend compte de ses observations sur le soleil, la lune, les plantes, et les îles qu'il a parcourues : ainsi il fournit à sa sœur des fables sans nombre qu'elle redit ensuite à *Dinias*, et dont celui-ci, à son tour, est supposé faire part à *Cymbia* l'Arcadien.

Il raconte ensuite comment *Dercyllis* et *Mantinia*, après avoir enlevé à *Paapis* les cassettes où étoient les livres et les simples dont il faisoit usage, passèrent de chez les Léontins à Reggio, et de là à Metaportium ; comment *Astréus*, les ayant suivis, leur annonça que *Paapis* marchoit sur leurs traces ; comment, à leur tour, ils accompagnèrent *Astréus* en Thrace, lequel alloit rejoindre *Zamolxis* (4) chez les Massagètes ; ce qu'il vit dans ce voyage ; comment il rencontra *Zamolxis*, et ce qui leur arriva chez les Gètes au sujet du culte de Dieu ; ce que *Dercyllis* et *Mantinia*

(4) Voyez Strabon, L. VII, Suidas et Hérodote.

voulurent qu'*Astréus* demandât pour eux; comment l'oracle leur répondit, que le destin exigeoit qu'il fût publié, dans l'île de Thulé, qu'ils retourneroient enfin dans leur patrie, mais qu'auparavant ils souffriroient bien des maux pour avoir délaissé leurs parens, quoique ce fût malgré eux; qu'ils passeroient alternativement de la vie à la mort; qu'ils vivroient, à la vérité, pendant la nuit, mais qu'ils devoient mourir pendant le jour : il raconte encore comment, après cet oracle, ils partirent, laissant *Astréus* et *Zamolxis* chéris des Gètes; ce qu'ils virent de surprenant et tout ce qu'ils apprirent dans le Nord. *Dinias* ayant entendu faire le récit de ces aventures à *Dercyllis* dans l'île de Thulé, continue de les redire à *Cymbia* l'Arcadien. Il ajoute que *Paapis* ayant suivi leurs traces, les joignit dans cette île, et que, par son art magique, il les faisoit mourir pendant le jour et les rendoit à la vie pendant la nuit; ce qu'il exécutoit facilement en crachant sur leur visage en public. Il dit encore qu'un certain *Thruscanus*, originaire de Thulé, amant de *Dercyllis*, ayant vu que sa maîtresse, par les maléfices de *Paapis*, subissoit un sort aussi cruel, en avoit été tellement affligé, que, tirant tout-a-coup son épée, il l'avoit plongé dans le sein de *Paapis*, et qu'il l'avoit privé de la vie; que les maux des Thyriens étoient finis, mais que *Thruscanus*, croyant *Dercyllis* morte, s'étoit tué de désespoir. L'auteur nous représente encore *Dinias* instruit à Thulé de ces aventures par *Dercyllis*, et les racontant avec beaucoup

d'autres semblables au même *Cymbia* l'Arcadien, il lui parle de leurs funérailles, de leur retour du tombeau, des amours de *Mantinia;* de ce qui leur arriva dans la suite : tout cela termine enfin le vingt-troisième livre *des Choses incroyables de Thulé* par *Antonius Diogénès;* et jusqu'alors il ne s'est point du tout ou presque point occupé de cette île.

Mais le vingt-quatrième livre commence par les recits d'*Azulinus*, et bientôt *Dinias* ajoute les aventures de ce dernier aux faits qu'auparavant il avoit rapportés à *Cymbia;* il lui dit comment *Azulinus* a surpris adroitement le secret des prestiges avec lesquels *Paapis* avoit enchanté *Dercyllis* et *Mantinia*, en les faisant vivre pendant la nuit et mourir pendant le jour; comment il a détruit le malefice, après en avoir appris les moyens cachés dans la cassette qui appartenoit à *Paapis*, et que *Dercyllis* et *Mantinia* avoient apportée avec eux; *Azulinus* leur apprend encore comment ils pourront délivrer leurs parens accablés de malheurs; car *Paapis*, en tourmentant *Dercyllis* et *Mantinia*, avoit encore plongé leurs parens dans un long engourdissement pareil à la mort; il espéroit à ce moyen tirer plus d'avantages de ses crimes. Alors *Dercyllis* et *Mantinia* retournent promptement dans leur patrie, et rendent la vie et la santé à ceux dont ils ont reçu le jour.

Sur ces entrefaites *Dinias* abandonna Thulé, et voyagea avec *Carmanès* et *Meniscus*, tandis que *Azulinus* séparé d'eux prit une autre route. Ici

Dinias raconte à *Cymbia* ce qu'il a vu d'incroyable au sujet de Thulé ; il ajoute qu'il a apperçu ce que les savans enseignent ordinairement touchant les astres ; il dit encore qu'il peut y avoir des habitans sous le pôle arctique, qu'on trouve une nuit d'un mois, une autre de six mois, une autre enfin d'une année entière, et que les jours répondent à proportion à la longueur de ces différentes nuits; il rapporte en outre qu'il a vu des hommes et des choses merveilleuses, dont jamais on n'a entendu parler, et qui même ne se sont jamais présentées à l'imagination de qui que ce soit. Ce qu'il raconte ensuite surpasse la croyance ; ainsi vers le Nord ils se sont approchés de la lune (5). Il dit encore qu'il avoit appris de *Carmanès* l'art de prédire comme une *Sybille ;* que chacun d'eux avoit formé ses vœux et ses prières, de sorte que ce qu'ils avoient désiré leur étoit par la suite arrivé, et qu'en s'éveillant il s'étoit trouvé à Tyr dans le temple d'*Hercule* (6), où il avoit rencontré *Mantinia* et *Dercyllis* ; que tout s'étant ensuite heureusement arrangé, ils avoient arraché leurs parens de leur long sommeil, ou plutôt du séjour de la mort (7), et qu'à présent ils ménoient

(5) Cicéron rapporte, dans ses questions académiques, que Xénophanes avoit dit autrefois que la lune étoit habitée, et qu'il y avoit des villes et des montagnes.

(6) Voyez Arrien. Curt. Greg. Gyrald.

(7) Pline, L. XXV, C. II, rapporte que, par le moyen de quelques simples, des hommes ont été rappelés à la vie. Voyez encore Apollodore, Liv. III, parlant de Glaucus, fils de Minos.

une vie heureuse et tranquille. *Dinias* fit à *Cymbia* le récit de ces merveilles ; des tablettes de cyprès furent apportées, et il ordonna à l'athénien *Erasinis*, compagnon de *Cymbia*, homme instruit, de les rédiger par écrit ; il leur fit voir aussi *Dercyllis* (car ce fut elle-même qui présenta les tablettes) ; il chargea *Cymbia* d'en faire faire des copies, d'en garder une chez lui, d'enfermer l'autre dans une petite cassette, et, après la mort de *Dercyllis*, de la déposer dans son tombeau.

Antonius Diogénès, qui fait raconter tous ces prodiges par *Dinias* à *Cymbia*, écrit à *Faustinus* qu'il est l'auteur *des choses incroyables qui s'étoient passées loin de Thulé*, et qu'il les dédie à sa sœur *Isidore*, très versée dans l'étude des belles-lettres ; il avoue de plus qu'il a embelli cette ancienne fable ; il loue ensuite dans chaque livre les auteurs qui ont écrit sur le même sujet, dans la crainte que ces traits incroyables ne semblent manquer de témoins connus et avoués.

Ainsi, dès le commencement de l'ouvrage il écrivit à *Isidore* sa sœur une lettre dans laquelle il lui marque que, quoique ce volume lui soit adressé, cependant un certain *Balagrus* mande à sa femme, nommée *Phila*, fille d'*Antipater*, que lorsqu'*Alexandre*, roi de Macédoine, prit et saccagea Tyr, un soldat se présenta devant lui, en l'assurant qu'il avoit une chose curieuse et extraordinaire à lui indiquer au-delà des murs de la ville ; que le roi s'étant fait accompagner d'*Ephestion* et de *Parmenion*, avoit suivi le soldat, et qu'il étoit parvenu à quelques tom-

beaux de pierre ensevelis sous terre, dont l'un portoit cette inscription : *Lisilla a vécu trente-cinq ans.* Sur un autre : *Mnason, frère de Mantinia, a vécu soixante-six ans, et ensuite soixante-onze* Sur un autre étoit inscrit : *Aristion, frère de Philoclis, a vécu quarante-sept ans, et ensuite cinquante-deux.* Une autre pierre portoit : *Mantinia, frère de Mnason, a vécu quarante-deux ans, soixante nuits* IDCC. Une autre : *Dercyllis, fille de Mnason, a vécu trente-neuf ans, soixante nuits et* IDCC ; mais sur le sixième tombeau on lisoit cette inscription : *Dinias d'Arcadie a vécu* C *ans et* XXV. Tandis que ces inscriptions, excepté la première, embarrassoient *Alexandre* et ceux qui l'avoient suivi, ils apperçurent dans la muraille, sur une petite cassette de bois de cyprès, ces mots :

ETRANGER,

QUI QUE TU SOIS,

OUVRE,

ET CONNOIS CE QUE TU ADMIRES.

Les compagnons d'Alexandre ouvrirent et trouvèrent des petites tablettes de cyprès que *Dercyllis*, selon les apparences, avoit placées là par ordre de *Dinias*. *Diogénès* suppose que *Balagrus* écrit tout cela à sa femme, en lui envoyant ce qu'il a copié sur les petites tablettes de cyprès. Il raisonne ensuite sur les caractères des mots que portoient ces tablettes,

blettes, et parle en même-temps de *Dinias* racontant à *Cymbia* les aventures décrites ci-dessus. De l'amas de ces fictions, *Diogénès* a composé sa fable.

Au reste, cet auteur paroît avoir précédé ceux qui en ont imaginé de semblables : tels que *Lucien*, *Lucius*, *Iamblichus*, *Achillès Tatius*, *Héliodore* et *Damascus* : car on diroit que les *récits véritables* de *Lucien* et les *métamorphoses* sont tirés et empruntés de cet ouvrage ; on peut même avancer que *Dercyllis*, *Cerylius*, *Thrusianus* et *Dinias* ont fourni les modèles de *Simonide* et *Rodane* ; de *Leucippe* et *Clitophon* ; de *Chariclée* et *Théagène*, de leurs aventures, de leurs amours, de leurs enlèvemens et de leurs dangers.

Il n'est pas possible de fixer l'époque à laquelle cet *Antonius Diogénès* a vécu ; seulement on peut conjecturer que ce ne fut pas long-temps après *Alexandre-le-Grand* ; car il fait mention d'un certain *Antiphanès*, qui, selon lui, avoit également écrit des aventures merveilleuses. Au reste, on peut tirer un double avantage de ces fictions ; d'abord elles nous apprennent que ceux qui ont commis quelqu'injustice, et qui semblent éviter la peine qu'ils méritent, reçoivent cependant le châtiment qui leur est dû ; en second lieu, que l'innocence exposée à de grands périls en est quelquefois préservée lorsqu'on s'y attend le moins.

POÉSIE ERSE.

LA CHASSE DE FINGAL (1),

POÈME ERSE,

Tiré de la nouvelle édition actuellement sous presse, des Poëmes d'Ossian et de quelques autres Bardes, *pour faire suite à l'*Ossian *de* Letourneur.

OSSIAN (2), PATRICE (3).

OSSIAN.

Fils de Calphruin, sage instruit par Dieu même, doux organe des accords célestes, toi dont les accens prolongent une harmonie touchante autour des saints autels, l'intérêt de mes récits t'engagea-t-il jamais à écouter l'histoire de cette chasse où mon illustre père courut seul à la poursuite des bêtes fauves, et où personne de son vaillant cortège ne fut témoin de sa course merveilleuse ?

PATRICE.

Barde cher à la valeur, toi qui réunis la sagesse et la gloire, jamais l'histoire de cette chasse n'a frappé mes oreilles. Laisse-toi donc gagner aujourd'hui. Fais résonner tes chants; et puisse la vérité ne pas désavouer les prodiges de ton récit !

OSSIAN.

O Patrice! le mensonge étoit inconnu dans la tribu de Fingal. Notre gloire étoit à l'abri du soupçon d'imposture. Cette gloire croissoit de jour en jour, fondée tout ensemble sur l'immuable vérité et sur le courage ; elle s'étendoit par-tout où l'ennemi fuyoit devant nous. Tes clercs eux-mêmes, dont le pied religieux foule le parvis sacré, et qui chantent avec toi les louanges de ton Dieu, tes clercs eux-mêmes ne l'emportent pas en véracité sur les héros de mon sang, élevés par l'honneur et guidés par la gloire. Patrice, homme au visage pacifique, à la voix mielleuse, de tous ceux que renferment les murs de ton enceinte révérée, jamais aucun ne fut plus étranger au mensonge que le fils de Combal. Ah! s'il vivoit encore, le vaillant héritier de Morni, ou Dermid, fils de Duino, que les belles se plaisoient à regarder, lui que n'auroient pas effrayé les périls d'un combat inégal ; s'il vivoit encore celui dont le glaive défioit les rangs ennemis, Macgarra (4) dont les louanges étoient dans la bouche de la Victoire, dont la valeur suffisoit pour décider le sort des batailles, et dont le bras valoit seul une armée! si Caoilte, fils de Ronnan, paroissoit dans sa mâle beauté! O mon Oscar! si je pouvois encore te presser dans mes bras paternels, le fils de Calphruin ne traîneroit pas en ces lieux ses tristes prédications ; il ne fatigueroit pas cette contrée du son des cloches et de la monotonie des psaumes ; ses hymnes inintelligibles n'assourdiroient pas nos oreilles. Si Fer-

gus (5) vivoit pour chanter, comme il faisoit jadis, la renommée des héros ; s'il vivoit ce Duïre qui touchoit les cordes de la harpe à l'unisson des fibres où la sensibilité réside ; si nous possédions encore le généreux Fallan, toujours prêt à répandre des bienfaits, ou Connan-le-Chauve, dont la furie provoqua souvent ma colère, ou le nain de Fingal (6), dont les chants magiques faisoient descendre le sommeil sur les paupières de nos compagnons d'armes, leurs voix me sembleroient plus douces que celles de tes chantres, et les nobles sujets de leurs concerts bien au-dessus des fables ennuyeuses dont s'occupe ton dévot cortège.

PATRICE.

Renonce à tes vaines pensées, à tes jactances infructueuses. La mort te rendra-t-elle les chefs que tu regrettes ? Fils du puissant Fingal, leur gloire est évanouie. Prends confiance en celui dont les immortels décrets sont au-dessus de tout pouvoir terrestre. Que ton humble genou fléchisse devant lui ! consacre-lui tous tes momens ; adresse-lui tes prières et ton repentir ; invoque son appui ; mérite son amour ; cesse sur-tout, dans l'égarement de ta raison, de te plaindre qu'il ait repris à ton père la vie qu'il lui avoit donnée.

OSSIAN.

Hélas ! tes paroles n'inspirent que l'affliction ; elles blessent mon oreille et tourmentent mon cœur.

Non ; ces larmes que tu me vois répandre ne sont point pour ton Dieu : je pleure de ce que mon illustre père n'est aujourd'hui qu'un cadavre insensible. Je n'ai que trop fait pour mériter le souriro de ce Dieu jaloux, en fuyant tous les plaisirs auxquels j'étois accoutumé, en adoptant pour demeure la lugubre prison de tes clercs. C'en est fait de mes riches vêtemens, des banquets où m'invitoit l'Amitié, des concerts où je brillois, de la gaîté que provoquoit la mienne. Je suis sevré des jouissances de mon art ; je ne dispense plus aux Bardes les présens et les couronnes (7) ; je ne guide plus les meutes aboyantes ; je ne me signale plus par des actes de bravoure. O Innisfail ! ton Ossian ne va plus garder tes rives (8) et punir de mort tes insolens ennemis. — Je me tais, ô Patrice ! sur la rigide abstinence dont tu m'as imposé la loi. Parmi tant de privations douloureuses, celle-là n'est pas digne d'une pensée.

PATRICE.

Valeureux Ossian, je plains ta démence. N'alimente plus ce vain délire, et renonce à ces souvenirs profanes. Fingal et toute sa race ne peuvent entrer en parallèle avec celui qui assigne leur place aux célestes flambeaux et qui gouverne les régions éthérées : il déploie en faveur de l'homme ce pavillon d'azur ; il émaille de fleurs les prairies, fait circuler dans les rameaux une sève parfumée, et commande aux fruits de naître. Par lui ce fleuve coule et fourmille d'êtres vivans ; c'est lui qui donne

au matin ses doux rayons, et au midi sa clarté resplendissante. Voudrois-tu comparer ton chétif monarque à cette main toute-puissante qui créa le monde et qui mit en activité les forces de la nature?

OSSIAN.

Ce n'étoit pas sur des fleurs ou des fruits que mon père étendoit ses soins; il signaloit sa puissance avec plus d'éclat dans les sentiers de la gloire. Il savoit joncher de morts les campagnes ennemies, écrire ses droits en lettres de sang, protéger au loin nos contrées, et porter sa renommée jusqu'aux cieux. Durant la paix, il savoit jouir de ses heures tranquilles dans la conversation des belles; il se plaisoit aux exercices champêtres qui conviennent si bien aux guerriers; il aimoit à se plonger dans les fleuves rapides pour baigner ses robustes membres. Dès que la bataille déployoit ses fureurs, alors, alors il manifestoit son pouvoir, et balançoit son étendard triomphant sur des tas ensanglantés d'ennemis. Que faisoit ton Dieu dans cette triste journée où, sur les vagues d'Lerne, deux héros labourèrent la plaine humide pour sauver leur capture? Ils enlevoient l'épouse charmante du roi de Lochlin, et, pour elle, d'innombrables guerriers teignirent ces bords de leur sang (9). Que faisoit-il lorsque l'orgueilleux Tailk (10) débarqua sur nos rivages? Il ne vint point à notre aide quand le fer moissonnoit l'élite de notre race. Ce fut le bras d'Oscar qui vengea sa destruction et qui nous assura la victoire. Où étoit ce Dieu pendant la descente de Magnus (11),

du terrible Magnus, dont la voix foudroyante proclamoit les arrêts du sort ? Il ne vint pas alors nous secourir. S'il existoit, il auroit favorisé des hommes pleins de courage, et qui l'égaloient en noblesse comme en vertu. Le fils dévastateur de l'impétueux Anninir, Allean (12), le fameux Allean ne succomba point sous les coups de ton Dieu ; il fut renversé par Fingal, dont la puissance sur-humaine ne trouvoit point de force capable de lui résister. Toutes les bouches célèbrent la gloire de Fingal : je n'ouïs jamais parler d'aucun exploit dont s'honore l'obscur rival que tu prétends opposer à mon père.

PATRICE.

Insensé ! parlons d'autre chose. Toute ta race habite le séjour des tourmens, tandis que Dieu continue de régner dans le ciel.

OSSIAN.

Ton Dieu règne, dis-tu. Pourquoi donc le chef des généreux descendans de Comhal est-il livré aux démons sans que justice ou faveur allègent son sort, lui dont la bonté, si ton Dieu étoit dans la même situation, ne perdroit pas un moment pour briser ses chaînes et lui rendre sa couronne ? Ah ! jamais son cœur bienfaisant ne se ferma aux impressions de la pitié ; jamais il ne refusa son secours aux malheureux ; jamais il ne dédaigna les pleurs des captifs : il acquittoit la rançon des prisonniers, ou bien, à la tête de ses héros, il achetoit leur liberté par des exploits. O Patrice ! si j'avois perdu le sens,

déja tes chantres pieux seroient tous immolés, et il n'en resteroit pas un seul pour lamenter ma furie; déja tes livres obscurs, tes lourdes croix, tes cloches importunes auroient disparu de ton enceinte, peuplée de dévots et consacrée à la prière.

PATRICE.

Noble Ossian, j'admire avec le monde entier les actions de ton illustre père, et j'attends l'histoire que tu m'as promise. Je te somme de me raconter les merveilles de cette chasse que la Renommée réclame.

OSSIAN.

O Patrice! quoique des souvenirs douloureux fassent saigner mon cœur, je tiendrai ma promesse tout en versant des larmes.

Nous avions passé un jour au sein des fêtes dans le majestueux palais d'Almhain, où l'éclat des lances resplendissoit sur les murailles, décorées de trophées: le banquet fut servi pour la race de Fingal. Les héros entendirent les Bardes célébrer les morts dans leurs chants, et leurs ames se nourrirent d'accords mélodieux: puis ils mêlèrent des troupes feintes sur la plaine étroite de l'échiquier; ou leurs largesses récompensèrent le mérite et soulagèrent le malheur. Cependant Fingal se leva sans être remarqué, et se rendit dans une prairie voisine. Là, tandis qu'il respiroit sans témoins la fraîcheur du soir, il vit une jeune et belle biche s'avancer en bondissant. Il appella ses chiens agiles, et leur com-

manda de suivre ses pas légers. Sgeolan et Bran obéirent à sa voix, et se précipitèrent sur les traces de la biche. Fingal étoit loin de nous, sans amis pour le seconder ou pour être témoins de ses exploits : il n'avoit d'autre compagnon que ses chiens et le glaive de Lano. La biche courut vers la base escarpée de Slieve-Guillin : arrivée en ce lieu, elle échappa tout-à-coup à sa poursuite et disparut à ses yeux. Sans savoir de quel côté elle avoit franchi la montagne, il s'élance au hasard vers l'Orient, tandis que ses chiens prennent la route opposée. Enfin il s'arrête, il regarde autour de lui s'il reverra la biche, lorsque de douces plaintes parviennent à son oreille. Jamais plaintes ne frappoient son oreille sans aller à son cœur : il marcha du côté d'où celles-ci sembloient partir. En atteignant Lough-Shieve, il apperçut une belle éplorée, étendue sur un banc de gazon, et dont la taille et la figure offroient la réunion de tous les charmes. La rose avoit déposé sa teinte sur ses joues délicates, la fraise mûre avoit exhalé son parfum sur ses lèvres : son col étoit modelé sur les plus belles tiges ou sur le col des cygnes ; l'or brilloit dans sa chevelure tressée, et la splendeur du ciel rayonnoit dans ses yeux. Toi-même, ô Patrice ! si tu avois vu sa figure céleste, ses contours séduisans, toi-même tu l'aurois aimée. Fingal s'approcha d'elle : Aimable fille aux blonds cheveux, lui dit-il, n'as-tu pas apperçu mes limiers ?

LA JEUNE FILLE.

O Fingal ! je n'étois pas occupée de ta chasse :

rien ne m'en est connu ; d'autres pensers, des pensers de douleur agitent mon sein.

FINGAL.

L'époux de ta jeunesse a-t-il perdu la vie, ou des ravisseurs cruels ont-ils arraché de tes bras le gage de son amour ? Aimable infortunée, confie-moi tes peines, et, si elles peuvent recevoir du soulagement, dispose de mon glaive.

LA JEUNE FILLE.

Hélas ! mon anneau, pour l'amour duquel je répands ces larmes, est tombé de mon doigt dans le lac. Chef généreux, aussi sensible que brave, retrouve-moi, je t'en conjure, mon bel anneau perdu dans les vagues.

A peine eut-elle conjuré Fingal, qu'il dépouilla son corps robuste et se plongea dans l'onde. A la prière de la belle aux blanches mains, il sonda le lac par cinq fois, et fouilla de tous côtés jusqu'à ce qu'il eût rencontré l'anneau. Mais lorsqu'il chercha des yeux la jeune fille pour le lui rendre, il sentit sa vigueur épuisée ; il eut à peine la force d'atteindre le plus prochain rivage. Ce corps, où la vigueur et la beauté se réunissoient pour vaincre ou pour séduire, payoit, avant le temps, sa triste dette à la vieillesse impuissante (13).

Tandis qu'un pouvoir magique tenoit ainsi le héros dans une odieuse captivité, nous étions demeurés dans les belles salles d'Almhain, et nous nous livrions à la joie. Les heures s'écouloient aux doux accords

des harpes, et l'abondance épanchoit ses trésors sur les enfans de l'harmonie. Le temps fuyoit sur les aîles de l'insouciance, et nous ne songions pas à Fingal absent ; nous ne nous appercevions pas qu'il manquoit à la fête.

Enfin Caoilte (14), saisi d'une crainte soudaine, se leva dans la salle des lances. Ses paroles nous remplirent de terreur, et réveillèrent des pressentimens funestes.

CAOILTE.

Où est le noble fils de Combal? O mes amis! parlez. Le bras de nos triomphes est-il perdu pour nous? Notre gloire est-elle évanouie?

Nous demeurâmes glacés d'étonnement. Connan seul, le fils audacieux de Morni, parla en ces termes :

O nouvelle heureuse ! je ne gémirai plus sous son joug insupportable. Agile Caoilte, puissant par tes hauts faits, je succède à sa renommée, et je m'empare de l'autorité suprême.

Un rire dédaigneux fut le prix de cette jactance insensée, quoique nos ames fussent en proye à la douleur ; et le palais d'Almhain vit notre armée nombreuse défiler à grands pas. Caoilte et moi nous conduisions l'avant-garde, composée de la tribu de Fingal. Nous pressâmes notre marche, mais sans découvrir mon père. Nous allâmes au pied de la colline escarpée de Slieve-Guillin ; mais nous ne pûmes suivre plus loin ses vestiges, et nous renonçâmes à une recherche vaine. Nous nous arrêtâmes

au bas de la colline dans une plaine verdoyante, où jadis la victoire, achetée par des monceaux de morts, avoit honoré nos armes. L'espérance dirigeoit nos regards autour de nous, et rendoit nos oreilles attentives. Inutiles efforts ! ni l'image, ni la voix de notre chef bien-aimé n'arrivoient jusqu'à nous.

Seulement nous découvrîmes sur les bords d'un lac un vieillard de haute stature, dont les traits annonçoient le grand âge, l'indigence et la détresse. Des rides, des os desséchés, des yeux de spectre composoient son ensemble. Foible et pâle, il ne se mouvoit qu'avec peine. Nous crûmes que peut-être la faim lui donnoit cette lamentable apparence, ou que c'étoit un pêcheur venu de loin de l'autre côté des eaux.

Nous lui demandâmes s'il avoit vu deux chiens qui devançoient les vents et un chef, paré des graces du rang suprême, courir avec rapidité dans le vallon.

Le vieillard baissa la tête en silence, se courba sous le poids de la honte et du malheur, long-temps avant que sa langue irrésolue déclarât la triste vérité. Enfin, il déposa dans l'oreille sûre de Caoilte le fatal changement qui s'étoit fait en lui, et lui permit d'en instruire notre armée.

Frappés d'horreur, immobiles et pâles, nous poussâmes un cri suivi de deux autres. Les daims effrayés s'enfuirent du vallon, et cherchèrent les cavernes en tremblant.

Mais Connan, le chauve et vil Connan triompha de notre douleur ; il maudit avec rage Fingal et tous les siens. Ah ! dit-il, si j'étois assuré que tu fusses l'orgueilleux Fingal, bientôt ce glaive sépareroit ta tête chancelante de ton corps affoibli ; car jamais ton ame envieuse ne m'accorda la récompense de ma valeur. Elle s'affligeoit en secret de toutes les actions héroïques. Je ne gémis point de ce que ta force est anéantie, de ce que tes membres ont perdu leur beauté ; mais je gémis de ne pouvoir promener mon glaive sur toute ton odieuse race. Ah ! si les tiens étoient tous aujourd'hui semblables à toi, ma vengeance, comme un torrent, moissonneroit ces ennemis que je déteste, et baigneroit mon épée dans leur sang. Depuis le jour où le fils de Morni (15), qui ne leva jamais en vain son bouclier d'or, tua Comhal sur la plaine ensanglantée, notre tribu gémit dans l'exil ; ta présence lui est interdite, et ce n'est qu'en dépit de toi que respirent nos plus fameux héros.

CAOILTE.

Si mon ame n'étoit pas trop affectée du sujet de nos peines pour s'occuper d'un être tel que toi, misérable insensé ! bientôt ce bras te feroit repentir de ta jalousie, et ta mort, vil bouffon, expieroit ta démence.

OSCAR.

Cesse ton vain babil, chauve jactantieux, opprobre de nos armes, toujours prêt à exciter la

trouble, mais toujours en fuite devant les allarmes guerrières.

CONNAN.

Cesse toi-même, arrogant jeune homme, et ne crois pas que tes discours puissent fléchir mon ame, et que le fils imberbe d'Ossian me trouve docile à sa censure. Fingal lui-même, ce chef de ta race le plus fait pour s'enorgueillir de ses honneurs, s'occupe-t-il d'autre chose que de ronger son pouce mutilé (16)? Ce ne furent point les fils de la tribu de Boitha, mais la vaillante tribu de Morni, qui tonnèrent à la tête des guerriers, et qui dirigèrent la poursuite des ennemis vaincus. Ossian, cet efféminé qui excelle à discourir, apprendra de toi les psaumes, et portera des livres et des cloches (17). Cesse, Oscar, cesse ta folle jactance; ce ne sont pas les mots, mais les actions qui décident: essayons notre valeur en présence de l'armée.

Mon fils leva son épée menaçante pour donner carrière à sa furie. Mais Connan recula d'épouvante, et s'enfonça, en tremblant, au sein de l'armée, qui se moqua de sa fausse bravoure. Il la supplia d'intercéder pour lui auprès d'Oscar; et l'armée obtint sans peine de mon fils qu'il épargnât ses jours méprisables.

Par trois fois le triste Caoilte adressa la parole au chef d'Erin: Parle, cher objet de notre affliction, d'où naît ce changement cruel? Quel charme maudit a osé défigurer tes traits? Qui a pu désarmer ainsi ta force et faner ta gloire?

FINGAL.

La fille de Guillin m'a tendu ce piège ; elle m'a envoyé dans ces ondes magiques chercher son fatal anneau.

Connan, le repentir sur les lèvres, veut faire oublier son injure ; il affecte de vouloir venger Fingal : il s'élance avec l'ardeur d'un zèle empressé.

Fingal, dit-il, nous ne reverrons pas nos foyers que Guillin n'ait payé cher son art ténébreux et perfide.

Nous liâmes avec des courroyes nos épais boucliers pour porter notre chef malheureux, et tous les héros se disputèrent l'honneur de partager ce précieux fardeau. Nous le portâmes au nord de la colline, à la caverne de Guillin, déterminés à braver tous les sortilèges et à lui rendre sa vigueur. Pendant deux fois quatre nuits et autant de jours, nous nous enfonçâmes dans cette tombe obscure ; enfin, nous pénétrâmes dans ses dernières cavités.

Alors parut la belle enchanteresse. D'une main tremblante elle tendit une coupe à Fingal : il but. O merveille ! ô bonheur ! il recouvra ses graces premières, sa première forme. Son visage rayonna de la même beauté qu'auparavant ; son cœur fut embrâsé du même courage. Ah ! lorsque nous vîmes ses yeux briller de leur lustre accoutumé, nous éprouvâmes des transports que n'enfantèrent jamais les délices du ciel que tu nous prêches. A peine nos ames pouvoient supporter leur joie. Nous poussâmes encore trois acclamations. Les daims

s'enfuirent de nouveau, et se réfugièrent dans les cavernes.

Maintenant, Patrice aux maigres repas, au visage exténué, dis : Avois-tu jamais entendu l'histoire de cette chasse mémorable ?

Z.

NOTES.

(1) Ce Poëme est un de ceux que les Irlandois citent avec le plus de complaisance lorsqu'ils veulent se glorifier d'avoir eu pour compatriotes Ossian, Fingal et ses héros. L'événement que raconte le Barde se passe sur la colline de Slieve-Guillin. Au sommet de cette colline se voit encore un grand monceau de pierres, où l'on dit que Comhal est enterré. A cent pas de distance, presque sur le même niveau, est un lac circulaire d'environ cent pieds de diamètre et vingt de profondeur. Il y a un autre monceau de pierres sur un côté de ce lac, et tout-autour règne un sentier qui conduit à *la Maison de la Vieille*, ou de la Magicienne, dont il est parlé dans le Poëme. Dernièrement des paysans, dans l'espérance de trouver cette vieille, abattirent sa maison, et descendirent dans un caveau long de vingt pieds et large de dix, où ils ne rencontrèrent que des ossemens humains.

(2) Suivant les traditions irlandoises, Ossian acheva ses jours dans un couvent fondé par Patrice, qui réussit à lui faire embrasser le christianisme. C'est ce même Patrice, à ce que prétendent les antiquaires irlandois, que Macpherson a désigné vaguement sous le nom de Culdee ou missionnaire chrétien, pour dépayser davantage ses lecteurs.

(3) Patrice naquit à Nemthur, près d'Alclud ou de Dunbarton,

barton, que l'on croit avoir été le lieu connu sous le nom d'Oldkirkpatrik. Son père s'appeloit Calphurnius, ce qui, joint à son nom, fait penser qu'il étoit d'extraction romaine. En effet, il étoit né vers l'an 400, lorsque les Romains étoient maîtres de Valentia. Il alla en Irlande en 432, et, après avoir converti toute l'île, il mourut en 480. C'étoit un homme doué de talens extraordinaires, eu égard à son pays et à son siècle. Son premier soin fut d'enseigner aux Irlandois l'usage de l'écriture ; il jugea que c'étoit le meilleur moyen de rendre leur conversion durable. La vénération profonde qu'ils ont conservée pour sa mémoire est méritée sous plusieurs rapports. On nous a transmis deux de ses épîtres que Ware a publiées. PINKERTON, *Recherches sur l'Histoire d'Ecosse.*

(4) Ce nom désigne peut-être Macgaraidh Mac-Morni, roi de Connaught. Quoiqu'ennemi de la race de Fingal, il en étoit célébré par un principe de générosité commun à ces anciens Bardes ainsi qu'à leurs héros, qui admiroient la valeur même dans la personne de leurs ennemis.

(5) Frère d'Ossian, et principal Barde des héros de Fingal.

(6) Il n'est pas aisé de déterminer si le poëte veut seulement faire entendre que ce nain possédoit une voix dont la cadence particulière invitoit les auditeurs au sommeil, ou s'il prétend lui attribuer un pouvoir magique. On n'a que des conjectures à présenter au sujet de ce nain. M. Mallet, dans sa curieuse et savante *Introduction à l'Histoire du Dannemarck*, dit que parmi les nations du Nord les Lapons étoient regardés comme des nains à cause de leur petitesse relative, et qu'en même-temps leur habileté dans les arts mécaniques leur avoit acquis la réputation de grands magiciens. Peut-être le petit individu dont il est fait mention dans ce passage étoit un Lapon. Ossian, piqué de ce que Patrice a voulu lui faire entendre, cherche à lui prouver que depuis le premier des héros

qu'il a connus jusqu'au dernier, même jusqu'au nain qui appartenoit à Fingal, ils lui étoient plus chers et plus agréables que lui.

(7) En qualité de chef, Ossian encourageoit le talent qu'il cultivoit comme Barde.

(8) Une chose à remarquer dans ces passages c'est qu'Ossian n'y est pas représenté comme ailleurs, vieux et infirme, mais gémissant de la contrainte que lui impose la religion chrétienne. Les missionnaires trouvant les chefs irlandois passionnés pour la gloire des armes, hautains et impatiens de toute espèce d'injure, pensèrent qu'il étoit impossible de maîtriser leurs ames sans porter à l'excès la doctrine de l'Evangile. Cette idée leur réussit. Le même enthousiasme qui précipitoit ces heros dans les combats les jetta dans les cloîtres.

(9) Allusion à un Poëme dont voici le sujet. Mac-Connacher et Aïnlé furent oubliés dans une fête de Fingal. Piqués de cette négligence de leur chef, ils abandonnèrent ses drapeaux, et se rangèrent sous ceux de son ennemi, Airgean, roi de Lochlin. La beauté d'Aïnlé inspira de l'amour à l'épouse d'Airgean; elle prit la fuite avec lui et son compagnon, et se rendit en Irlande. Le roi de Lochlin les y poursuivit, résolu d'anéantir, s'il étoit possible, tous les héros de Fingal pour le crime d'un seul d'entr'eux. Fingal voulut engager les coupables à faire toutes les réparations qui étoient en leur pouvoir. Il offrit des conditions de paix, afin de n'être pas obligé de combattre dans une cause si peu honorable. Mais ses offres furent rejettées avec dédain, et il fut forcé de combattre. Après un carnage horrible de part et d'autre, les Irlandois triomphèrent. Aïnlé périt. Mais le poëte ne daigne pas informer ses lecteurs de ce que devint l'Hélène de ce nouveau Pâris.

(10) Allusion à un autre Poëme dont le sujet n'est pas intéressant.

(11) Le héros que Macpherson appelle Manos.

(12) Inconnu.

(13) Fingal s'étoit marié très-jeune. Cependant il devoit avoir au moins cinquante ans à l'époque de cette aventure ; car l'auteur parle plus bas de son petit-fils Oscar comme d'un guerrier déja en âge de combattre. Il n'en fait pas moins de Fingal un jeune homme plein de vigueur. C'est une légère inadvertence excusable en faveur des beautés dont fourmille ce morceau.

(14) Les guerriers de Fingal et les chefs de la race de Danan étoient ennemis ; et comme ces derniers passoient pour d'habiles magiciens, les premiers conçurent naturellement des alarmes pour la sûreté de leur chef en s'appercevant de son absence, et en se rappelant la haine acharnée et le pouvoir surnaturel des *Tuatha-de-Danans*.

(15) Comhal, père de Fingal, fut tué dans une bataille contre la tribu de Morni ; mais, par la suite, cette tribu se réconcilia avec celle de Fingal, et obéit à son chef, qui la traita avec les plus grands égards. Ainsi il ne faut regarder ce que dit Connan que comme l'effet de la mauvaise humeur.

(16) Fingal passe (chez les Irlandois) pour avoir eu le don de prédire l'avenir, et l'habitude de ronger son pouce afin de recueillir en lui-même des notions prophétiques.

(17) Ce passage semble indiquer qu'Ossian avoit déja été converti par Patrice.

LITTERATURE.

Discours prononcé par le citoyen Montucla, membre du Jury central de Versailles, à l'installation de l'Ecole centrale de Seine et Oise.

Citoyens,

Nous touchons à ce moment après lequel soupiroient tous les vrais amis de leur patrie, celui où l'instruction publique va reprendre son cours et sous de nouveaux auspices. Trop long-temps les orages continuels qui ont agité la République, attaquée au-dedans et au-dehors, en absorbant toutes les pensées de nos législateurs, les avoient mis dans l'impuissance de s'occuper convenablement de cet objet. Mais enfin la victoire couronnant de toutes parts leurs efforts pour cimenter la liberté du Peuple français, ils ont commencé à pourvoir à ce besoin de tout état bien organisé, de tout état qui aspire à une prospérité appuyée sur des fondemens solides et inébranlables.

Quel état en effet, citoyens, quelle société peut fleurir, même subsister pendant quelque temps sans l'instruction publique ? L'ignorance, ainsi que la coupable oisiveté, furent toujours les sources de presque tous les vices qui déshonorèrent l'humanité. Peut-être m'objectera-t-on l'exemple de Sparte, qui

bannit toujours de son sein les lettres, les sciences et les arts. Mais, quelle que soit la célébrité que ses institutions anti-naturelles et quelques traits de vertu sauvage lui ont donnée, quelle idée des hommes raisonnables pourront-ils jamais se former d'un peuple qui encourageoit le vol pour former sa jeunesse à piller l'ennemi ; qui faisoit danser ses filles à demi-nues dans ses fêtes publiques pour encourager la population ; qui fustigeoit une fois l'an les jeunes gens jusqu'au sang pour les accoutumer à la douleur ; qui permettoit à ses guerriers de tuer en trahison ses malheureux Ilotes pour qu'ils ne se multipliassent pas trop ; qui, jaloux de la liberté pour lui-même, ne la croyoit pas faite pour le reste des hommes, puisqu'il réduisit à l'esclavage des peuples entiers, et qu'il n'étoit point d'état plus malheureux que celui de ces Ilotes ; qui, après en avoir reçu dans une circonstance critique des services signalés, puisqu'ils combattirent pour lui, les en récompensa en en massacrant trente mille pour en diminuer l'espèce (1) ; qui enfin, de tous les arts ne connut jamais que l'art de la guerre, comme si les hommes, semblables aux bêtes féroces, n'eussent été mis sur la terre que pour se détruire les uns les autres ; et qui fit, pendant plusieurs siècles, par son ambition et ses fureurs, le malheur des autres peuples de la Grèce pour tomber enfin sous la ty-

(1) Les Ilotes étoient, chez les braves Spartiates, un peuple réduit à l'esclavage, auquel ils permettoient de se multiplier dans les fers; mais, pour qu'il ne devint pas trop nombreux, ils usoient, de temps à autre, des moyens un peu acerbes qu'on a décrits.

rannie du plus féroce des monstres qui s'abreuvèrent de sang humain, et former aujourd'hui une race de pirates sanguinaires (2).

Je n'ignore pas non plus la prétention d'un homme célèbre, savoir que les lettres, les sciences et les arts ont contribué à la dépravation de l'espèce humaine. Mais en même-temps qu'on rend justice à l'éloquence avec laquelle *Rousseau* a soutenu ce paradoxe, quel homme a resté persuadé de ses spécieux raisonnemens? Quoi donc! faudra-t-il que nous rétrogradions jusqu'aux premiers degrés de civilisation pour nous améliorer? Pour réfuter une pareille prétention, il suffit de jeter les yeux sur cette longue suite de siècles obscurcis par une profonde ignorance. Ne nous présentent-ils pas une suite à peine interrompue d'atrocités déshonorantes pour l'humanité? Le siècle des Lycaon, des Pelops et des Thieste étoit-il celui où les sciences et les lettres brilloient dans la Grèce? Et si nous passons à des peuples plus voisins encore de l'origine de la civilisation, comme les peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, quiconque connoîtra leurs guerres presque continuelles, leur esprit atroce de vengeance, et les tourmens affreux et prolongés dans lesquels ils font mourir leurs prisonniers, pourra-t-il se persuader que l'homme brut et ignorant soit plus

(2) Les pirates Dalcignotes et Mainotes sont les descendans des anciens Spartiates, et en font gloire. Ils ne se bornent pas à tuer sans miséricorde les équipages des vaisseaux qu'ils prennent, mais ils en font autant de ceux des vaisseaux naufragés sur leurs côtes.

voisin de la perfection de la nature que celui dont l'esprit est éclairé par la culture des lettres, des sciences et des arts?

Au surplus, *Rousseau* lui-même a tranché la difficulté en apprenant que nous sommes parvenus à un degré de corruption qui ne permet point de retour à notre état primitif d'ignorance et de bonté. Ainsi la chymie, qui a des moyens d'arrêter une putréfaction commençante, n'en a point quand elle est parvenue à certain degré. Puis donc que nous ne pouvons plus aspirer à cet état heureux de l'homme vivant dans les forêts de glandée ou de dépouilles sanglantes de quelques animaux pris à la course, soumettons-nous à notre sort; accueillons, autant qu'il est en nous, les genres de connoissances qui peuvent seuls aujourd'hui nous dédommager de ce bonheur.

Oui, citoyens, si les sciences, les lettres et les arts ne corrigent pas entièrement le penchant de l'homme au vice et à la corruption, du moins leur culture adoucit les mœurs; elle nous procure mille jouissances douces et innocentes: c'est elle qui embellit nos demeures, qui charme ces momens trop fréquens d'ennui ou de chagrins semés sur notre carrière, qui enfin illustre une nation, et fait passer avec éclat son nom à la postérité. De toutes les républiques de la Grèce, Athènes fut celle qui produisit ou accueillit le plus les talens de tous genres; c'est aussi celle dont le nom et l'éclat effacent ceux de toutes les autres, dont sans elle à peine saurions-nous le nom. Aussi, quand on parle de la Grèce,

l'esprit se porte naturellement sur Athènes comme si elle en eût été la capitale ; elle l'étoit en effet à certains égards, comme le séjour du génie, de l'urbanité et du goût en tout genre.

Mais à quoi bon recourir à des exemples anciens quand nous en avons qui nous touchent de plus près ? Les chefs-d'œuvres de la littérature française n'ont-ils pas fait, de notre langue, une langue presque commune à l'Europe ? N'ont-ils pas étendu notre commerce en même-temps que notre réputation ? Je ne dis rien des arts, qui ont si souvent mérité aux artistes français d'être appelés par les puissances étrangères pour y élever leurs plus beaux monumens. Quant aux sciences, quelle nation peut aujourd'hui le disputer à nos physiciens, à nos chymistes, à nos géomètres, etc. ?

C'est pour perpétuer cette gloire que les écoles centrales ont été établies ; elles doivent servir comme d'échelons pour passer des écoles primaires aux écoles spéciales, où les différens objets de connoissances humaines seront traités avec plus de développemens et de profondeur. Si nos anciennes institutions, malgré leur imperfection trop exagérée, ont néanmoins produit tant d'hommes dont le nom honore la France et l'humanité, que ne devons-nous pas attendre d'institutions plus conformes à la saine raison et à la philosophie ?

Hâtez-vous donc, citoyens, d'envoyer vos enfans puiser dans ces écoles les instructions qui doivent les mettre à portée de se rendre un jour utiles à leur patrie et à eux-mêmes.

L'étude de la grammaire, des langues anciennes et des belles-lettres leur apprendra l'art de rendre leurs idées avec grace, pureté et énergie ; elle pourra, jointe à d'autres connoissances, former de quelques-uns d'entr'eux des hommes dignes de figurer dans cette tribune où se traitent les plus grands intérêts d'une nation : l'éloquence est, dans les états républicains, le premier et le plus glorieux des talens. Mais il n'est aucun état dans la société où il ne soit utile et flatteur de savoir s'énoncer purement, et développer ses idées avec pureté et exactitude.

L'étude de l'histoire, traitée philosophiquement, (car ce n'est, sans cela, qu'un spectacle vain et sans utilité,) leur apprendra les causes de la prospérité et de la chûte des empires ; elle leur apprendra que la dépravation des mœurs, semblable à la gangrène qui attaque le corps humain, amène tôt ou tard la dissolution des corps politiques, et que cette dissolution est hâtée par l'esprit de faction, produit ordinaire de la dépravation des mœurs. Ainsi périrent Athènes, Rome, Constantinople, et tant d'autres états dont les noms n'existent plus que dans l'histoire.

La physique, la chymie et l'histoire naturelle leur ouvriront le sanctuaire d'une multitude d'arts qui reposent sur ces bases, et dont la société a un besoin essentielle. Nous ne disons rien de la satisfaction que goûte l'esprit dans l'étude de la nature, la connoissance et l'explication des phénomènes curieux qu'elle présente à chaque pas.

Les mathématiques, indépendamment de l'avantage de former et exercer la faculté du raisonnement, les prépareront à l'art militaire, à la navigation, au génie tant militaire que civil, et à un grand nombre d'arts dont les mathématiques sont en quelque sorte l'œil et la boussole.

L'étude de la législation les introduira, non dans ces dédales de loix anciennes, la plupart incohérentes et l'ouvrage des temps, du caprice et des circonstances, mais dans les principes qui auroient dû toujours guider les législateurs du genre humain.

L'étude enfin du dessin et des arts qui en dérivent leur formera le goût par la contemplation et l'analyse des belles formes, et par l'habitude de les rendre sur le papier ou sur la toile. Elle fera de quelques-uns d'eux des hommes qui pourront le disputer à nos artistes célèbres, et perpétueront la gloire de la nation française à cet égard. Le moindre avantage qui puisse en résulter sera de porter et de perpétuer dans une foule d'arts ce goût qui a rendu depuis long-temps les nations étrangères tributaires de notre industrie.

Ainsi, pendant que nos guerriers nous auront rendus redoutables aux peuples voisins, les travaux de l'esprit, du génie ajouteront aux lauriers de la victoire les palmes et les fruits des arts de la paix.

Tels sont, citoyens, l'objet et l'utilité des écoles qui vont s'ouvrir. Vous trouverez dans les professeurs que nous avons choisis des hommes pleins de zèle, qui se feront également gloire et plaisir d'ap-

planir à leurs élèves les difficultés qui hérissent souvent la route des sciences et des lettres ; qui leur donneront l'exemple des vertus civiques, et qui prépareront la génération qui va entrer dans cette carrière à rendre à la république les services qu'elle a droit d'en attendre.

BEAUX-ARTS.

MUSIQUE.

Essai sur la propagation de la Musique en France, sa conservation et ses rapports avec le Gouvernement, par J. B. Leclerc, un vol. *in*-8°. Se vend 15 s. au Cercle-Social, rue du Théâtre-Français, n°. 4, et chez Brasier, libraire, quai Voltaire, n°. 9.

Après avoir donné l'histoire abrégée des progrès de la musique en France, et avoir démontré combien cet art, en général, influe sur les destinées des nations, l'auteur établit le système qu'il a imaginé sur le changement à faire dans la musique française. Il voudroit qu'elle fût *uniforme* dans toute la République. On laisseroit subsister provisoirement, mais sans protection, la musique dramatique, et le genre *hymnique* qu'on y substitueroit seroit le seul protégé et reconnu par le gouvernement. Pour cela, le citoyen *Leclerc* veut une

nouvelle méthode élémentaire, des instrumens dont le nombre et le choix seront déterminés pour chaque canton ; un concours pour les pièces de musique composées d'après les principes reçus ; des écoles de musique dans les villes ci-devant épiscopales ; enfin, une école de perfection à Paris. Une loi spéciale consacreroit cette institution.

Nous convenons, avec lui, du pouvoir de la musique sur les ames ; nous rendrons également justice à ses bonnes intentions ; mais il nous permettra de croire la réforme qu'il propose impossible. Le progrès, la conservation même de l'art, et le caractère national s'y opposent. Il nous semble que ce moyen, loin d'agrandir et d'élever le génie, le restreindroit infiniment. Nous sommes bien persuadés que le gouvernement fera tout pour diriger les esprits vers le but désiré, et pour épurer les mœurs ; mais nous ne croyons pas qu'il doive cesser, pour cela, d'encourager les talens que réunit le ci-devant Opéra, théâtre que le Français a créé, auquel il attache une espèce de gloire, et qui excite tout-à-la-fois l'admiration et l'envie de nos voisins. Nous ne pensons pas non plus que le Français se dégoûte si tôt des théâtres lyriques, qui sont pour lui une source de jouissances variées à l'infini. La musique est l'expression fidèle des mœurs : si la nôtre est molle, efféminée, voluptueuse, c'est parce que nos mœurs le sont. Or, ce n'est pas une loi, c'est le temps qui change le caractère d'un peuple et toutes ses habitudes. Comment donc supposer que le Français passe tout-à-coup de l'enjoue-

ment à la gravité? Il y a bien d'autres choses à répondre au citoyen *Leclerc*, sans compter les argumens qu'on peut lui rétorquer avec avantage, et les assertions hasardées qu'il est facile de détruire.

Quoi qu'il en soit, on lira volontiers ce petit ouvrage, qui joint à la clarté, à l'agrément du style, des observations tout-à-fait curieuses.

MÉLANGES.

LETTRES INÉDITES DE PEIRESC (1).

Lettre du citoyen F. S. V. à A. L. Millin, en lui envoyant les lettres de Peiresc.

Vous voulez que je vous envoye quelques-unes des lettres de Peiresc qui sont en mon pouvoir. Je

(1) On a lu, dans le volume précédent, une note très-intéressante sur les manuscrits du célèbre Peiresc. Le citoyen F. S. V., qui en possède quelques-unes, a bien voulu me les communiquer, et je crois rendre un service aux lettres en les rendant publiques. J'en ai conservé scrupuleusement l'orthographe. Ces lettres sont bien propres à faire juger l'étendue d'esprit et la bonté du cœur de ce grand homme, qui ne vivoit que pour les sciences, les lettres et les arts, dont la mémoire doit être à jamais respectable pour tous ceux qui les cultivent, et qui doit être comptée, à ce titre, parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

A. L. M.

me ferai toujours un plaisir et un devoir de satisfaire votre goût éclairé pour les sciences et l'empressement que vous avez à connoître les ouvrages de nos pères dans l'etude des arts et de l'antiquité.

J'ai fait passer en 1790 à milord Buchan plusieurs des lettres de Peiresc. En voici qu'il n'a peut-etre pas reçues, parce que la guerre qui fut déclarée entre la France et l'Angleterre peu après que j'eus fait mon dernier envoi n'a probablement pas permis qu'il soit parvenu à sa destination.

Ces lettres sont adressées à M. Borilli, citoyen d'Aix, homme savant en antiquités, qui possédoit un cabinet fort bien choisi en médailles, idoles, tableaux et histoire naturelle. Louis XIII étant venu à Aix en 1622 voulut voir ce cabinet de M. Borilly; il voulut l'orner par le don qu'il fit au propriétaire de son baudrier et de son épée. Tous les poëtes français s'empressèrent de célébrer ce don par des pièces, des vers, il y en eut même de composées en grec; et Grotius, qui étoit alors à la suite de la cour comme ambassadeur de Suède, fit à ce sujet des vers latins assez beaux. M. de Peireisc écrivit ces lettres de Beaugencier, qui étoit une de ses maisons de campagne; il s'y étoit retiré pendant la peste qui affligea la Provence en 1629 et 1630, et pendant les troubles qui régnèrent aux années suivantes.

Extrait de lettre de M. de Peiresc, du 7 mars 1630. Beaugencier, près Toulon, à M. Borilli, à Aix (2).

Je vous prie d'interceder auprès de M. le consul votre frère pour que le pauvre David, imprimeur, ne perde pas sa place d'imprimeur en la maison de ville; cela feroit moins de tort a lui qu'aux consuls, a cause de tant de services de son pere et de lui. Vous scavez que toutes les fois qu'il a été question d'imprimer de bons ouvrages en françois, il s'y est preté a ma considération; que plusieurs de nos auteurs et jurisconsultes qui, dans notre province, eussent mieux aimé ecrire en latin qu'en françois, scachant mieux la première langue que l'autre; ayant, d'après mes sollicitations, composé et écrit en françois, David m'a souvent fort aidé à corriger tant le fonds que le style desdits ouvrages, tant avant l'impression qu'en corrigeant les épreuves: il a donc aquis des droits a la gratitude des gens lettrés comme vous (3).

(2) Peiresc a fait des efforts incroyables pour mettre en honneur la langue française, et pour engager les auteurs à écrire en français. Cette lettre le prouve.

(3) La famille David exerce la librairie et l'imprimerie à Aix depuis près de deux cents ans avec beaucoup de distinction.

Autre lettre du 30 octobre 1630.

Monsieur, j'ay reçu la votre du 17, avec le dessein de l'épée antique d'Avignon, que je ferai graver lorsque j'aurai la chose même. Je l'ai trouvée fort belle, fort semblable a celles que vous m'avés veû, si ce n'est quelle est un peu longue, et on scait que les anciens portoient des épées fort courtes; mais cela ne m'en fait pas soupsonner la fausseté, j'estime que ce sera une bonne acquisition a laquelle je n'epargnerai pas la valleur de la montre et de la sonnerie qu'on demende en eschange. Mais j'estime qu'il seroit bon de ne faire pas porter dans Aix cette piece, maintenant qu'il semble qu'il n'y ayt rien d'asseuré dans cette pauvre ville, si dieu n'a pitié des gents de bien que l'on fait passer pour aussi coulpables que les plus méchants, et cela parce qu'ayant été porté en ce pays des édits qui nous bouleversent dans notre constitution de pays d'etat, ils croyent devoir s'y opposer (4); c'est à l'aspect du moindre mot qu'on tourmente et qu'on calomnie. Dieu qui void le plus profond des cœurs scait bien qui sont les coulpables du mal dont on se plaint; il fera voir, s'il lui plait, l'innocence de ceux qui ont toujours

(4) Le cardinal de Richelieu avoit voulu faire de la Provence un pays d'élections, de pays d'Etat qu'elle étoit auparavant. Il y eut de vives réclamations contre ces changemens, qui ne subsistèrent pas long-temps. Mais on exila, on bannit, on confisqua les biens des principaux réclamans.

prèféré

prèféré les interets du public aux leurs propres, comme nous avons fait toute notre vie. Mais comme il nous a voulu donner des biens et des commodités, il est raisonnable qu'il les puisse oter quand bon lui semble, aussi bien que les personnes des parens et amys et que la propre santé de nos corps.

Autre du 20 décembre 1630.

Si M. Rostagni etoit homme assés courtois pour nous faire voir son trèbuchet (5), nous examinerions si c'est une chose differente de tant d'autres que nous avons. Plusieurs trèbuchets, ou balances antiques, ont pour leur servir de poids un petit buste en bronze de bacchus couronné de pampres, d'ou vient, dit-on, qu'on les appeloit *Libra*; mais je n'en avois jamais vû avec un Cupidon, comme est celui que vous m'annoncés. Envoyés-moi un dessein à peu près de la mesure; vous savés que lorsque je fais dessiner quelque monument, grand ou petit, j'aime que la copie soit de grandeur naturelle, aimant mieux gaster du papier que de me faire des idées des choses fausses, et ne m'en raportant gueres aux mesures que me donnent les peintres et dessinateurs (6).

(5) C'est-à-dire, sa balance antique.

(6) Montfaucon, dans son Antiquité expliquée, rapporte une dissertation de Peiresc sur l'arc-de-triomphe d'Orange: on y voit que Peiresc avoit fait faire des dessins de grandeur naturelle de chacun des bas-reliefs de ce monument; il avoit ensuite réduit lui-même en un seul dessin de grandeur moyenne tous ces calques. Il en agissoit ainsi ordinairement.

Pour les monnoyes du roi Jean, je pense en avoir de plus de trente ou quarante différentes sortes. Quant au mémoire que vous m'envoyates du pape Jean XXII, que l'on a cru avoir été archevesque d'Aix, je ne le pense pas; plusieurs ont écrit qu'il avoit été evesque de Cahors, et puis d'Ags, et puis d'Avignon.

Du 31 janvier 1631.

Vous m'avés bien fait venir la salive en bouche quand vous m'avés mandé l'exactitude dont usoit M. Jusberty, tant aux instructions dont je l'avois prié que au recueil des monnoyes de Provence, ou de leur cours et valleurs durant tant d'années, ce qui merite bien de n'etre pas perdu ou supprimé, non plus que l'avantage de celuy qui s'est attaché à ce labeur; et pour le rendre plus accomply il y faut joindre ce que j'ay recueilly des ordonnances qui en ont été faictes non seulement en cette province, mais aussi en celles de nos voisins dont nous imitions les espèces, et dont ils imitoient les notres, et puis comparer le tout avec les pieces mémes dont vous scavés que j'ay un grand nombre et une grande diversité; et si il peut faire une incursion sur les monnoyes ou médailles de Marseille, il marchera en beau chemin, quoique non encore bien battu. Cette rivale de Rome et fille de la Grece, Marseille, poussoit dans un temps bien avant l'art du dessein et des arts. Vous scavez que j'ai pris a singulier gré le laurier rose blanc double et triple, il vient ici à merveille comme je l'ay experimenté cet esté dernier; la graine en est

si légère que le vent me l'a presque toute emportée sans que nous fussions apperçus de sa naturalité ; il y a cependant quelques gousses sur l'arbre qui pourroient meurir si le temps se radoucit, auquel cas vous en aurés et pour vos amis ; j'en veux même faire enter sur du laurier rose rouge. Et quant aux beaux chats d'Ancyre ou Angoury, que vous savés bien que j'avois fait venir avec quelques chevres du même pays, et qui, par mes soins et les dons que j'en ay fait, sont apresent fort connus en ce pays de même qu'a Paris, je vous en reserve des plus beaux que j'aye, ayant surtout evité le melange des races (7). J'ai grandement obligation a ces animaux qui ont délivré mes livres des attaques frequentes que leur faisoient les rats ; n'aimant point d'ailleurs les chats de nos pays, je me servis de la comodité de notre ami, le sieur Pelissier, pour faire venir de ceux là de l'Asie, dont j'ai reçu souvent des demendes et des compliments.

Du 27 mai 1631.

J'ai acheté à Toullon des sandales de deux momies fort bigearrés avec les clouds dorés, et quelques medailles et gravures antiques du sieur Pelissier, qui ne voulut pas nous vendre les cailloux d'Amethiste, et vouldroit bien l'avoir faict. Je ne vous ai demendé le dessein que de la rangée des dents du cro-

(7) Gassendi, dans la vie de Peiresc, atteste que c'est à cet homme extraordinaire dans tous les genres de sciences et de curiosités que l'on doit les chats d'Angora en France.

codyle; si vous faites portraire davantage vous embarrass rés le peintre inutilement et reculerés d'autant ma curiosité de le voir qui pourroit-etre contentée sur le champ. Si vous avés faict ouvrir votre momie, je vous en blasme bien fort; vous scaviés que je m'etois repenti de ce que j'avois laissé ouvrir une des miennes ces années passées. Apresent que nous scavons a quoi nous en tenir sur l'interieur de ces sortes de corps enbaulmés, nous n'ignorons pas que les chairs internes et externes n'y sont point conservées ni dessechées, mais enlevées, qu'il n'y reste que quelques ossemens en dedans, avec de la poix ou de la terre noire propre à ces pays pardé de la, et qu'encore bien souvent les juifs ou autres marchants de plusieurs momies délabrées en composent quelqu'une sans trop d'aprest que de rajuster quelques bandelettes l'une auprès de l'autre, en enlevant les petites idolettes qui se trouvent souvent dans l'interieur, et même la résine ou autres aromates, pour les vendre à part.

A Beaugencier, le 11 *aoust* 1631.

Je reçus par Corberan votre paquet du 9 aoust, ou je trouvay le livre mss de plain chant du roi Charles II., dont je vous remercie très humblement et comme de chose que vous avés très bien jugé estre fort de mon goust. Je le feray couvrir de marroquin bien proprement pour l'honneur de notre bon roy Charles II., qui n'étoit pas moins benet que notre bon roy Réné en son temps, lequel avoit tou-

jours a sa suite deux ou trois enluminеurs ou peintres en mignature. Le roy Charles I., pere dudit Charles II., quand il eust la nouvelle de sa prinse sur la mer, dit tout hault qu'il ne le regrettoit poinct, qu'on ne lui avoit prins prisonnier qu'un prebtre qui ne faisoit qu'empecher ou servir d'obstacle à ses généreux et belliqueux desseins; néantmoins il gouvernat bien doulcement et humainement ses subjects, de quoi nous devons lui scavoir gré, ainsi qu'a notre bon roi René, qui de plus avoit bien fort le gout et l'intelligence des arts libereaux, sciences et poêsies; et à peine il sçut que le quintilien trouvé a Basles étoit paru, qu'il en écrivit a un sien ami et correspondant en Italie pour en avoir, cherchant a introduire dans notre pays de bonnes estudes et de bons maitres. Quand a M. Fredeau, qui dit avoir vu travailler le sieur Antoine Vandyk, il faudra tacher de l'accaparer, d'autant que si M. de Lyon (8) vient ce mois de septembre, comme il l'escript, pour s'en aller a Rome, il pourroit bien l'emmener, et lui plutot que le card. de Baguy. Je n'ai encore pû retirer de lui autre chose que le portrait de quelques cittrons et biggarés d'especes singulières, étant si eschaudé du costé de Toullon qu'il n'y pas moyen de le gouverner. Les PP. Capucins de Toullon le font travailler autant qu'il en a envie.

(8) Le cardinal de Richelieu, frère du ministre-arche. de Lyon, qui avoit été chartreux, puis archev. d'Aix.

10 *Septembre* 1631.

Je reçus hier soir, par M. Lombar, votre lettre du 8 avec les trois medailletes de Constantinople et un escargot de marbre d'Alexandrie, dont je vous remercie. M. Palation estoit avec moi quand votre précédente lettre me fut rendue ; je n'eus de luy qu'une patère de cuivre, mais bien conservée, et ayant au milieu deux lettres M A, et l'une de ses médailles d'or d'Honorius qui avoit la barbe et un petit sequin d'or ensemble sa monnoye d'argent qui est de Louys XII, comme roi de Naples, et non de St. Loys. Il me monstra ses deux camayeux, dont celuy qui est antique ne représente qu'une Méduse, il en vouloit cent francs, aussi ne le prins-je pas ; il avoit quelques graveures, mais le feu y estoit. J'eusse achepté son Gordian s'il me l'eusse monstré. Je suis marri de n'avoir veu M. le Lieutenant Criminel de Lyon, je lui eusse monstré la dent qu'on supposoit estre de geant, mais je la tiens estre d'elephant, et pour m'en assurer mieux je portai ma main dans la geule de l'elephant pour toucher et empoigner les siennes internes, que je trouvai de forme toute pareille ; on me là envoyé de Tunis. Au reste, je vous félicite de l'acquisition des habillemens de notre dernier comte le roi Charles 3e., dont vous devés faire grand cas. Vous scavés que ce pauvre prince, dont on ne peust dire bien ni mal avoit legué ses livres aux PP. Dominicains de St. Maximin, fors ceux de mede-

cine qu'il donna a son medecin. Un jour estant allé voir là bibliotèche de ces bons pères, je fus bien mal sati fait de ma curiosité ; quelque vieux psautier et autres livres d'heures, encore avec très-peu d'enluminures, ensemble de vieux romans fort communs en composoient tous les manuscripts, aussi est-il vrai que les livres du roy René n'y sont pas compris, car ils furent achetés par le comte de Sault, et ez mains des héritiers de celuici n'en reste plus rien que vaille. La couronne du roy Charles 3 fut donnée a St. Sauveur pour la chasse de Ste. Ursule. Il me vient un regret, car je ne scais si je vous ai remercié de ce beau poisson que M. votre fils m'a envoyé ; je l'ai reconnu estre cette même pétrification que j'avois autrefois donné a M. Templery quand je revins d'Italie, aussi est-ce de la même nature de pierre que les autres qui me sont venus du mont de St. Jean de la Rogna, et qui me sont demeurés. M. Fabry, votre parent et bon voisin, me remit les petites médailles dont vous l'aviés chargé. La plus petite, d'argent, m'avoit donné dans la visiere quand je la tenois par le revers ; mais lorsque je la tournai du côté de la tête, je m'y trouvai que *le volto Santo* de Luques, mais il est vray que c'est la plus ancienne que j'aye vu de cette sorte là, et que je garderay bien volontiers.

Du 8 Janvier 1632.

Je vous félicite du beau coutelas que vous avés eu du marquis de Conillac, qui ne peut pas estre de 400 ans s'il ressemble a celui de la pucelle d'Orléans, qui n'est pas de plus de 200 ans. Je le crois plutôt l'épée de Raymond de Turenne qui est des ancêtres du marquis, et qui fit bien du mal au pays les dernières années du 14me., et premieres du 15me. siècles : ces petits pertuis (9) qui sont sur la lame sont singuliers, il aura voulu marquer les batailles ou il s'est trouvé. Quant a ces deux statues de Jean de Bologne, elles ne pouvoient tomber entre meilleures mains que les votres. Vous me parlés de deux autres figures qui vous sont offertes ; leur matiere et l'escripture quelles portent, ne sont pas incompatibles a une plus grande antiquité que l'ordinaire ; mais le mal est que ce sont choses si difficilles a deschiffrer qu'il n'y a pas de plaisir a achepter des choses la qui soient comparables a cellui que l'on a d'achepter des choses qui se puissent deschiffrer. C'est pourquoi ces choses là dans Rome et dans Venise, et par-tout ou elles peuvent estre en commerce, ne sont pas en si grand prix que les autres antiquités, ce qui vous pourra servir d'advis en cas qu'elles fussent trop chères, car si elles etoient a prix tolérable, je ne serois pas d'avis

(9) Trous.

de les laisser eschaper. Je ne me souviens pas d'avoir veu cette médaille du prince et princesse d'Orange, et je m'en pourrois accommoder, car j'ay une suite d'une vintaine de differentes especes de monnoye des princes d'Orange ; mais si elle n'est pas proportionée par le poids aux monnoyes du temps, possible ne seroit-il pas chose qui pusse appartenir a telle, il la faudroit faire péser avec des quarts d'ecus ou autres especes courantes. L'ecu de France a pied que vous dittes seroit assés considérable, car ceux que j'avois me furent desrobés comme vous scavés. Parmi les jolies curiosités que vous m'envoyates, j'admire toujours ce beau sceau de cire verte de notre comte Louys premier, qui a régné si peu, aussi en est-il plus digne d'être conservé, et il est si large, si bien historié, que je le regarde comme l'unique en son espèce.

2 *Mai* 1632.

Je vous félicite de l'acquisition de tant de florins d'or que vous avés faits. S'il y a de la difference entre eux, il si en rencontrera quelqu'un de curieux dont je m'accomoderai. Voyés, s'il vous plaist, a quel point de richesse et de gloire le commerce avoit amené Florence, et combien peu le commerce y nuysoit au progrés des arts, puisque c'est par là qu'ils ont, pour ainsi parler, commencés a se reproduire et a s'épandre dans le reste de l'Europe. Les plus belles monnoyes d'or s'y sont fabriquées,

et c'est là que tous les rois et états en faisoient faire pour eux, de maniere que le type ordinaire, qui est le St. Jean-Baptiste, étant toujours le même, les distinctions pour les divers états n'étoient que de petites marques que l'on voyoit au haut de l'écu. Je n'ai rien veu d'imprimé concernant la mort de Charles de Cazaux (10), que ce que M. de Nostradamus en a escript, et M. du Vair dans ses œuvres, en la harangue funèbre de Libertat. Ce n'est pas que je ne croie qu'il n'y eut bien des particularités a en dire que l'on apprendroit dans des mémoires mss. du temps, et si je savois a peu prés a quel dessein M. d'Ampus desire en estre informé, je verrois si dans mes mémoires je pourrois en rencontrer, et serois aise de lui rendre service. Cependant sy ne fault-il pas vous céler l'acquisition que j'ai faite pendant ma maladie de deux gobelets d'argent antiques, qui s'emboittent l'un dans l'autre, ou il y a des petites moullures et des lettres grecques qui marquent la mesure de leur contenance, chose que je n'avois jamais vue en tous mes voyages, et qui est des plus curieuses qui me fussent encore tombées en main aussi bien que le trespied dont je suis aussi fier dans le gout qui s'y trouve comme quand vous avez recouvré quelque peinture d'excel-

(10) Charles de Cazaux voulut faire de la ville de Marseille une république sous la protection de l'Espagne pendant les troubles de la ligue. Il fut tué en 1595 par Pierre de Libertat.

lente main. Je suis bien marri, au reste, d'avoir tant gardé vos registres ; mais ma santé a été si mauvaise depuis quelque temps, et l'est tellement que je ne suis puis pas encore quitte de fievre, tant la nuit que le jour, encore avois-je été contraint de quitter le vin ces jours-ci, dont je me suis très-bien trouvé.

15 *Juin* 1632.

Je suis bien aise que le nom de cette vielle épée dont vous me parliés se soit trouvée tant a votre gout qu'a celui de M. le marquis de Canillac, et que ce soit celle de Raimond de Turenne. Otés vous de l'esprit qu'il ait jamais été fait des figures antiques de pierre fondue, non plus que des colomnes, et croyés que si les deux figures dont on vous a parlé ont été payées 400 écus, comme on a voulu vous dire, il ne faudra pas crier au larron après l'acheteur, qui pourroit bien n'en estre pas trop bon marchand par les considérations que je vous ai touchées cy devant, lesquelles diminuent grandement le prix de telles figures, en comparaison d'autres plus susceptibles de nos interprétations. Il se faudra contenter d'en avoir un griffonement s'il est loisible d'y prétendre. Au reste, je vous félicite des habitudes que vous commencés de prendre avec M. l'éveque de Grenoble, que j'ai eu l'honneur de connoître de longues mains, il est fort curieux des plantes de jardinages, aussi bien que

d'avoir des cabinets fort enrichis ; mais je ne scais pas encore si sa curiosité passe plus avant, et jusqu'aux antiquailles et autres singularités de la nature et de l'art. Je pense vous avoir fait mes remerciemens sur le beau papier de Florence que vous m'avés envoyé.

26 Juin 1632.

J'ay reçu vos deux dépéches du 18 et 20 de ce mois, ensemble un vase de marbre gris et noir, mais non pas le couvercle que j'y pensois trouver, eu égard a ce que vous m'en écrivés ; y ayant seulement un caillou capable servir de bouchon plutôt que de couvercle qui n'est pas de même matière comme vous avés cru, car c'est de marbre vert et noir ; or c'est un poids antique qui avoit été fait pour le poids d'une livre ; mais la pierre se trouve un peu courte pour la comparer a sa juste proportion, ce qui peut estre advenu par le trop long usage qui en a diminué, comme des testons qui sont trop usés et lissés, et par conséquent trop courts. Je ne vous en suis pas moins reconnoissant, ainsi que de cette petite pierre a broyer, comme aussi de ce squelette que vous m'avés envoyé, lequel mérite bien d'étre examiné de plus prés, et comparé aux autres s'il s'en peut trouver pour juger de quel animal ce peut estre, car pour un serpent il y a fort peu d'apparence, les dents ne s'y pouvant nullement

accorder (11). Ce qui me fait craindre que ce ne soit quelque race de loutre ou d'hérisson, ce qui me rendra plus curieux désormais d'en rechercher quelque tête pour en faire la comparaison. Je pensois vous avoir vu de certains petits escuellons de jaspe ou d'agathe dont j'ay veu autrefois grande quantité en plusieurs cabinets qui ne sont pas de plus grande contenance que de deux ou trois pleines cuilliers d'eau dont je ne scavois pas lors l'usage auquel cela pouvoit avoir servy, et pensois que la plus-part n'eussent été faits que pour servir de coupes a des salieres, tant je les voyois petits, mais a cette heure si j'en rencontrois qui fussent antiques, j'y trouverois possible de quoi fonder quelque jolie observation. Si vous avés meme quelques cuilliers qui tiennent quelque chose de la façon des anciens soit qu'ils soient de marbre, ou de jaspe, ou christal, ou de verre, ou de cuivre, je prendrai plaisir d'en examiner la contenance, et si les volleurs ne vous les ont retenus, il me semble vous en avoir veu deux ou trois de pierre verte comme de la prisme d'esmeraude que je reverrois volontiers, sauf de vous les renvoyer avec votre vase. Vous scavés que je fais depuis long-temps un travail sur les anciennes mesures auquel se rapportera l'inspection que je ferai des vases et cuilliers susdits, ayant

(11) Ceci prouve que Peiresc avoit déja conçu qu'il falloit sur-tout s'attacher aux dents comme le caractère le plus certain pour connoître les animaux.

A. L. M.

estudié avec assés de réussite les mesures des liquides des Grecs et des Romains, depuis le *Culeus* romain, qui contenoit 22 amphores, l'amphore qui contenoit 22 livres jusqu'a la *Ligula* ou cuillier qui revenoit a 3 dragmes et quelque chose, et depuis le διοτα ou Καδος grec, qui revenoit a environ 90 livres, jusqu'au *chema* et au cuillier grec, plus petit d'un tiers que la ligule. Je vous remercie encore des honnettes offres de votre cycle ; mais je crains bien que ce ne soit chose moderne, puisque vous dites qu'il y a des flammes sur le calice, et que l'escripture est en lettres hébraiques ordinaires, car les vrays cycles sont en lettres samaritaines. J'en reviens a vous dire que je me souviens des vases qu'avoit feu M. Templery, et je voudrois bien que vous les demendés a son fils pour moi ; j'en voudrois examiner et comparer la contenance avec les miens, je les lui renverrai exactement, je recevrois encore volontiers un certain petit vase d'argent que M. de St. Jean vous avoit donné.

Beaugencier, 18 *aoust* 1632.

Je suis bien aise d'apprendre l'acquisition que vous venés de faire de cette tete coeffée d'une si longue creste comme vous dites, que je ne saurois concevoir sans la voir ; mais je me doute bien que vous voulés que je l'aille voir sur les lieux, en vous raportant vos cuilliers et vos vases, qui m'ont bien donné de l'entretien agréable dans ma solitude ;

j'en ai bien saisi les mesures exactes, et en ai remarqué qui doivent ne se raporter qu'a des mesures dénommées par les Romains, je n'ai jamais vu de lettres numérales qu'aux deux vases d'argent dont je vous ai escrit, et ces lettres étoient grecques. Aussi n'ai-je découvert la contenance des autres vases, que parce qu'ils pouvoient renfermer de liquides. J'irai incessament vous trouver; le calme paro ssant revenu un peu dans notre pauvre province. Je vous conseille bien de faire retirer et sauver tout ce que vous pourrés des os de ce serpent ou autre animal extraordinaire, quelque ce puisse être, dont il faudra examiner la figure en son temps, si Dieu nous fait la grace d'en avoir la vue. Si c'est chose qui ne soit pas tant dans votre curiosité, je vous prie de croire qu'elle est grandement dans la mienne, et que je ne serai bien en repos, que lorsque j'aurai vu cette tête si extraordinaire que vous dites. Sur quoi je demeure votre trés humble et trés obligé serviteur,

DE PEIRESC.

J'oubliois de vous remercier des ciseaux que vous m'avés envoyé que je vous raporterai, j'y ai trouvé sur le fer une inscription dont vous ne me parliés pas; elle est en ces termes : ESTIMES LE VOVLOIR POVR VOVS SERVIR. Je m'estonne que ces lettres aient eschapé a votre vue; au reste, sur la moitié du fourreau qui reste, sont des armoiries qui sont une

croix rouge avec quatre cantons d'or ; et il y a un ch f rouge avec la croix blanche de Malthe, de sorte qu'il ne faut pas en aller chercher l'interprétation en Angleterre, comme nous faisions, ni plus loin que de quelque Lon chevalier de Malthe, français, qui vivoit il y a une centaine d'ans, lequel avoit vraisemblablement fait faire ces ciseaux pour en faire présent a sa mere, pour ne dire sa maitresse ; si le reste de la gaine n'étoit perdu, on y eut vu la représentation de quelque medaille a l'antique, ou de quelque teste d'empereur d'or, en chaperon d'azur, tant est que c'est toujours une belle piece de cabinet que serés bien de garder ; ils auroient bien convenu a M. Templery, qui cherchoit des ciseaux si grands qu'ils pussent couper une feuille de papier d'un seul coup

POESIE.

POESIE.

LE citoyen Lays, qui a reçu une lettre signée Julie, par laquelle on lui reproche la longueure du point d'orgue qu'il fait dans Panurge, vous prie, citoyen, de vouloir bien faire parvenir à l'Anonyme, par la voie de votre Journal, la réponse ci-jointe qui se chante sur l'air : *Résiste-moi belle Aspasie.*

UNE inconnue, une Julie,
Quand le public me dit *bravo*,
Me fait écrire *incognito*
Que mon long point d'orgue l'ennuie :
Eh ! comment vous contenter tous ?
Qui plaît à l'un déplaît à l'autre.
On ne peut fixer tous les goûts :
Ce secret, sans doute, est le vôtre.

Près de vous, jeune Lanternoise,
Comment échapper à l'amour ?
Cette fois je le dis tout court,
Mais n'allez pas me chercher noise ;
Car je me plais à vous donner
Tant d'esprit, de goût et de charmes,
Que l'on ne peut point lanterner
Pour vous rendre soudain les armes.

LES DEUX COTÉS DE LA MÉDAILLE,

I°. IDYLLE D'AUSONE SUR LA VIE HUMAINE.

Quod vitæ sectabor iter ? etc. etc.

Obligés de fournir la course de la vie,
Quelle est la route, amis, qui doit être suivie ?

Si d'un rôle public vous craignez l'embarras,
Si dans votre maison vous ne vous plaisez pas,
Sortez-en, voyagez : l'ennui va vous poursuivre.

Riche ou pauvre, n'importe ! aux soucis on se livre.
La richesse, jamais, ne dort en sûreté,
Et par-tout le mépris flétrit la pauvreté.
Dans les champs on gémit des soins de la culture ;
Sur les mers, trop souvent, on meurt sans sépulture.
Le célibat est triste, et l'hymen soucieux
Garde, non pas pour lui, ses biens délicieux.
La gloire des guerriers peut éblouir sans doute ;
Mais ce laurier sanglant ne vaut pas ce qu'il coûte.
Prêtez-vous votre argent ? l'on vous nomme usurier ;
Et l'emprunt vous rend serf de votre créancier.

Chaque Etat a ses maux ; chaque âge aussi nous blesse.
Il faut du nouveau-né déplorer la foiblesse.
Enfant, on le fatigue, afin de le former.
Jeune homme, il est trop vif, trop prompt à s'enflammer.
Homme fait, de ses jours la fortune s'empare ;
En de vastes projets l'ambition l'égare ;
Il combat, il navigue ; il court, à pas gênés,
Dans un cercle de soins l'un à l'autre enchaînés.

Lassé de tous ces soins qui renaissent sans cesse,
Avec impatience il attend la vieillesse,
Il l'invoque, elle accourt, et comblant ses malheurs,
Courbe son corps tremblant sous le poids des douleurs.
On l'appelle de loin; de près on la redoute.
Ce qu'on n'a point séduit, et ce qu'on a dégoûte.
Mortels, avec horreur, nous voyons le trépas;
Nous serions désolés si nous ne mourions pas.
On verroit des humains refuser l'empirée;
Oui, de l'état des Dieux l'éternel e durée
Ne mettroit dans nos cœurs qu'un éterne regret,
Comme sur le Caucase, où le fils de Japet
Se plaint que Jupiter, par un excès de haine,
A l'immortalité le condamne et l'enchaîne.

Des fléaux opposés dont nous sommes battus
S'étendent à nos mœurs et même à nos vertus.
J'ouvre l'histoire :. ô ciel! quels contrastes j'observe?
Hippolyte se perd par sa chaste réserve.
Le plaisir qu'il évite ose-t-on le goûter?
L'exemple de Térée a droit d'épouvanter.
Des bienfaiteurs du monde ont tremblé pour leur vie,
Tandis qu'à des tyrans on ne l'a point ravie.
Carthage! on te punit d'avoir manqué de foi;
Mais Sagonte est fidèle et souffre plus que toi!
Recherchez les humains, cultivez leur estime!....
Pythagore! ta secte a péri pour ce crime.
Loin d'eux, à cet aspect, fuyez, intimidé!....
Pour ce crime, autrefois, Timon fut lapidé.
Quel parti préférer, et quel exemple suivre?

Les souhaits insensés dont notre esprit s'enivre
Se détruisent l'un l'autre, et le destin jaloux
Tire nos plus grands maux de nos vœux les plus doux?
On cherche les honneurs. Jouit-on de leur pompe?
Hélas! l'ambitieux, s'il croit jouir, se trompe.

Il aspire, en esclave, à ramper sous autrui,
Pour en voir, à son tour, d'autres ramper sous lui.
Il redoute l'envie, et sans cesse il l'irrite.
Des fameux écrivains on vante le mérite.
Leur gloire est un tourment qui détruit leur repos;
Mais aussi quel sommeil que le calme des sots!

Orateur éloquent défendez l'innocence;
Sauvez-la sans compter sur sa reconnoissance.
L'ingratitude suit les bienfaits les plus grands.
Souvent les bienfaiteurs sont aussi des tyrans.
On sait trop quel ennui, sous un dehors qui brille,
Ronge en secret le cœur des pères de famille;
Mais vieillir sans enfans, c'est risquer d'autres maux
Pour n'offrir qu'une proie à des collatéraux.
Qui ménage son bien est taxé d'avarice.
Le libéral reçoit le nom d'un autre vice.

Quoi qu'on fasse, en un mot, c'est un malheur constant;
Des autres, ni de soi, l'on n'est jamais content.
De contrariétés l'homme est un assemblage;
Et quiconque a vécu doit dire, avec un sage:
Qu'il seroit moins à plaindre et moins infortuné
S'il fût mort en naissant, ou s'il ne fût pas né.

Ces plaintes sont bien anciennes; car l'Idylle d'*Ausone* n'est qu'une amplification de quelques vers de *Posidippe*, auteur comique grec, qui vint trois ans après *Ménandre*, et qui fit trente comédies, dont nous n'avons que ce fragment.

2°. Suidas, qui a conservé les vers chagrins de *Posidippe*, nous a transmis aussi l'antidote qu'y opposa le philosophe *Métrodore*. Et voici, à-

peu-près, comment ce philosophe parodia l'auteur comique, et soutint l'optimiste avant *Léibnitz* et *Pope*.

Quel que soit ton genre de vie,
Au bonheur tu peux aspirer!
Travailles-tu pour t'illustrer?
De gloire ta peine est suivie.

Sans peine, au sein de ta maison,
Tu peux goûter un sort tranquille.
Aux champs, la nature fertile
Te sourit en chaque saison.

Tu jouiras, si tu voyages.
Car es-tu riche? alors ton bien
Te vaudra tous les avantages.
Es-tu pauvre? on n'en saura rien.

Serres-tu les nœuds d'hyménée?
Tu te fais un sort plein d'appas.
Si ces nœuds ne te flattent pas,
Ta liberté n'est pas gênée.

Père, à tes fils donnant tes soins,
En eux tu chéris ton ouvrage.
Sans enfans, dans ton dernier âge,
L'avenir t'inquiète moins.

La jeunesse, robuste et fière,
Est pour toi l'âge des plaisirs.
La vieillesse a des souvenirs;
Elle couronne ta carrière.

Loin de toi la funeste erreur
Qui dit que c'est un mal de naître!
Mortel, te vouer au malheur,
C'est t'insulter sans te connoître.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

VERS SUR LE PRIX DE POÉSIE OUBLIÉ PAR L'INSTITUT.

Frange miser calamos vigilata quæ prælia dels.
JUV.

QUOI! Phœbus à nos vœux autrefois si facile,
Dans le séjour des arts cherche en vain un asyle!
L'Institut le rejette, et l'ardent Méssidor
Lui défend d'aspirer à sa médaille d'or.
La liberté peut-elle excuser ce délire?
Et croit-on s'annoblir en dégradant la lyre?
Etoit-ce ainsi qu'Athène accueilloit les talens?
Les muses dans ses jeux triomphoient tous les ans;
Là Sophocle, Euripide, illustrant le théâtre,
Se disputoient les vœux de la Grèce idolâtre;
Ici de la beauté l'on vantoit les écrits,
Et Corinne à Pindare osoit ravir le prix.
Et nous, dignes rivaux de cette Grèce antique,
Nous pouvons des beaux vers sevrer la République!....
« Oui, plus grands, moins séduits par la futilité,
» Si nous donnons des prix, c'est à l'utilité.
» Un sage avec raison exila les poëtes;
» Leurs écrits tout au plus sont bons pour les toilettes.
» Que Colin d'Harleville aille au-delà des mers,
» Avec son Iliade asservir l'univers. »

» Une montre aux marins est bien plus nécessaire,
» Et Le Pautre obtiendra la médaille d'Homère ».

Dites-moi cependant, restaurateurs des arts,
Quel temps mérita mieux vos vigilans regards?
Dans nos fameux débats la lyre négligée,
Par d'utiles honneurs dût être encouragée;
Laisserez-vous périr le Pinde menacé?
Et le trône du goût sera-t-il renversé?
Quelle digue opposer au torrent des Vandales?
Du moderne Hélicon feuilletez les annales.

Des arts la politique obstruant le chemin,
Marche en reine au lycée un feuillet à la main;
En vain pour ranimer leur vigueur épuisée
Lycophron aux neuf Sœurs offre un nouveau musée,
Dans ses bruyans concerts Phœbus appesanti
Au son des instrumens meurt comme Algarotti.
Déja l'on s'affranchit du joug de la censure;
L'insolent hémistiche affronte la mesure;
L'alexandrin boiteux, dans ses lois violé,
Sur des pieds inégaux se traîne mutilé;
Et du stérile auteur malheureuse victime,
D'une oiseuse épithète il accuse la rime.
Sur la scène on l'écorche, et des acteurs bourreaux
En nouveaux Attila transforment nos héros.

Si l'auguste harmonie est par-tout insultée,
Notre langue si chaste est au moins respectée....
Non, chacun la viole, et le zélé Sicard
Parle encore à des sourds en défendant son art.
L'obscur néologisme, effroi de la grammaire,
Se joint, nouvel alphée, à la langue adultère.
Un fleuve débordé, dans son cours orageux,
Roule des flots plus clairs sur des sillons fangeux;

Et d'un son moins funeste à l'oreille meurtrie
La scie, au fer glissant, mord le marbre qui crie.

Voltaire dans la tombe auroit-il emporté
Le moule ingénieux où son vers fut jeté ?
O grand Rousseau ! ta lyre est-elle donc brisée ?
N'est-il plus de lauriers dans la France épuisée ?
Le traître calembourg, épée à deux tranchans,
De ses coups imprévus poignarde le bon sens ;
Pour voler au sommet de la double colline,
L'un fait une charade, et l'autre la devine.
On charge les journaux du poids de son esprit ;
Delille se repose, et Jean Campagne écrit.

Eh ! faut-il s'étonner que l'éclat du Parnasse
Dans nos jours de discorde incessamment s'efface ?
Quel poëte, des Dieux assez abandonné,
Va pâlir sur des vers quand il n'a pas dîné ?
Qui, sans l'espoir du gain, dans son sublime étage,
Peut d'une seule haleine écrire un long ouvrage ?
Quels beaux vers tenteront les prudens imprimeurs ?
Est-il même un courtier propice à nos rimeurs ?
La faim monte avec eux la côte aganippide.
Athène à Périclès a dû son Euripide :
A quels emplois chez nous il resteroit soumis !
L'amour est sans poëte, et Tibulle est commis.

Toi qui nourris la nuit une lampe savante
Pour dormir dans le Louvre et survivre aux quarante,
Livre au feu tous tes vers, ou plutôt aux souris
Dont la dent obstinée assiége tes lambris :
Et vouant à Cérès une main plus utile,
Traîne un pesant rateau sur la glèbe indocile :
On va chez Vauvineux, pour prolonger tes jours,
Du souple agiotage apprendre les détours :

Le temps fuit ; Mars bientôt dédaignant ton courage,
Refusera ton bras appesanti par l'âge :
D'un profond havresac ose charger ton dos,
Ou la rame à la main viens gourmander les flots ;
Ravis plus de trésors aux champs de l'Amérique,
Que n'en ravit Danton aux saints de la Belgique ;
Mais fuis de l'Hélicon le séduisant abord.
Apollon et Plutus sont rarement d'accord.
En vain le Dieu des vers a daigné te sourire,
Les besoins dévorans consumeront ta lyre.
Voltaire, dans Ferney, par son faste orgueilleux,
De l'humble Genevois éblouissoit les yeux.
A son château couroient les princes et les belles ;
Jamais les chastes Sœurs ne lui furent rebelles ;
Jusques dans sa vieillesse, au sein d'un doux repos,
Il jouit dans leurs bras du fruit de ses travaux ;
Mais à Delille, hélas! que sert sa renommée !
Elle n'est plus pour lui qu'une vaine fumée,
D'une vapeur stérile elle enivre ses sens,
Il faudroit être un Dieu pour se nourrir d'encens.

Et pourtant quelle époque illustra plus l'empire,
Et dût mieux obtenir les honneurs de la lyre ?
Pour un cœur généreux qu'il est doux de chanter
Un peuple indépendant que rien n'a pu dompter !
En prodiges fameux quel temps fut plus fertile ?
Le ciel devoit Homère à la valeur d'Achille.
Que d'Achilles français languiront ignorés !
Par la froide Clio seront-ils illustrés ?
O Poésie! accours, prends ta lyre immortelle ;
La France est triomphante ; ah! triomphe avec elle !
Oui, toi seule as le droit de chanter nos guerriers.
Va, commerce avec eux de gloire et de lauriers :
Eh! qu'on ne dise plus que ta gloire éclypsée
Est par la politique à jamais effacée ;

No vit-on pas jadis à ta puissante voix,
S'assembler les mortels dispersés dans les bois?
N'est-ce pas ton génie, oracle de la Grèce,
Qui du divin Solon éclaira la sagesse,
Contint les factions d'un légitime frein,
Et par de justes lois sut animer l'airain?
Dans l'horreur des combats ta voix fut écoutée.
Sparte fut invincible aux accords de Tyrtée.
Le Dante plus fougueux en des temps abrutis,
Réveilla les Toscans à Rome assujétis;
Combattit, écrivit avec la même audace,
Et jusque sur son trône effraya Boniface.
Son siècle étoit barbare, et les arts florissans
Sortirent de leur tombe à ses divins accens.
Viens donc, ô Poésie! embellis nos rivages,
Réunis tous les cœurs, bannis tous les orages,
Et le front couronné des palmes de la paix,
Viens raffermir nos lois par de nouveaux bienfaits.

TH. DESORGUES.

CONTE.

PELOIS ET MÉSILI,

CONTE PASTORAL.

Que la fortune est bisarre ! Il semble que les cabanes ne devroient pas connoître les caprices ! Sans passions, sans désirs, sans besoins, la houlette n'eût jamais dû voir son existence troublée, et la naïve candeur, ferme dans ses jouissances, eût toujours dû ignorer l'inconstance du sort. Peloïs et Mesili, un cœur pur et sans perdre leur innocence, éprouvèrent cependant des malheurs jusqu'alors inconnus dans la prairie. Les peines d'amour avoient bien pénétré sous le chapeau de paille : plus d'un berger avoit raconté à son fidèle Médor les rigueurs de la favorite ; elle avoit dansé avec Myrtil ; elle lui avoit refusé des regards qu'elle affectoit de porter sur Lisimon ; mais aucun n'avoit été aussi à plaindre que Peloïs et Mésili.

Peloïs vivoit chez son père. Sa cabane étoit la plus élégante de la contrée, parce que ses troupeaux étoient les plus gros et les plus nombreux. Mésili avoit ignoré les auteurs de ses jours. Elevé par les soins du père de Peloïs, l'amitié la plus douce avoit réuni deux cœurs formés pour elle.

Peloïs et Mésili s'étoient toujours regardés comme frères ; leur existence paroissoit se confondre ; les mêmes sentimens, la même volonté faisoient naître les mêmes plaisirs, et conduisoient les mêmes desseins.

La reconnoissance, cette vertu si chère aux belles ames, étoit devenue nécessaire à l'existence de Mésili, sans qu'il connût parfaitement le motif secret qui la rendoit si vive pour lui. Les soins les plus ordinaires, les moindres témoignages de tendresse augmentoient sa sensibilité dès qu'ils lui étoient adressés par celui qu'il croyoit être son père. Chaque jour quelque bonté nouvelle faisoit naître de nouveaux sentimens ; et, quoique l'ame d'un fils doive s'ouvrir sans réserve aux caresses d'un père, Mésili, en la développant toute entière, craignoit que son amour ne parût trop foible encore, comme si ces caresses lui eussent été moins dues !

Il alloit rarement seul indiquer à ses moutons les pâturages abondans : Peloïs n'eût pas été heureux s'il n'en eût partagé le plaisir. Un jour, contre leur habitude, et par le conseil du père, ils se partagèrent leurs moutons pour les conduire sur des côteaux opposés. Mésili, occupé de cette séparation, entra dans le bois, laissant son troupeau sous la seule garde d'Azor. A peine eut-il fait quelques pas, qu'il se trouva sur un tapis de gazon plus verd que ceux qu'il venoit de fouler. Un foible ruisseau perdoit son onde dans l'épaisseur de l'herbe fleurie. Des saules plantés autour replioient leurs branches vers un centre commun, et sembloient lui porter

l'hommage des chèvre-feuilles dont ils étoient entrelacés ; un rosier touffu occupoit le centre, et on eût dit qu'un Dieu renouveloit chaque jour l'éclat des roses nombreuses dont il étoit couvert. Flatté de cette rencontre, Mésili sentit plus vivement l'absence de Peloïs, et il se promit bien de ne pas revoir sans lui un lieu aussi embelli.

Avant de se retirer, il voulut s'approcher du rosier pour respirer le parfum qui s'échappoit de son sein. Mais quelle fut sa surprise, lorsqu'il apperçut entre ses différentes tiges la surface d'un marbre poli ! Sa blancheur contrastoit avec des caractères d'azur qui présentoient les expressions suivantes : *Ici l'amour a donné le jour à Mésili : l'amitié l'a confié aux soins du berger Peloïs jusqu'à l'instant plus heureux où sa mère pourra le voir sans danger.* Que de sentimens à-la-fois cette lecture fit naître dans l'ame de Mésili ! La douleur et la crainte vinrent ensemble troubler son repos et détruire son bonheur. Peloïs n'étoit plus son frère ! Son amitié pouvoit s'altérer dès qu'il en seroit instruit. Quel père, d'ailleurs, pouvoit le chérir comme celui de Peloïs ? Et l'incertitude d'être moins aimé de son vrai père ne devoit-elle pas remplir son cœur de doutes et de peines? Un torrent de larmes vint arrêter le cours de ses réflexions ; et, après avoir baisé le tapis témoin de ses premiers soupirs, il s'échappa du bois et se hâta de retourner à la cabane. Il s'avançoit dans le dessein d'interroger le père de Peloïs. Dès qu'il fut auprès de lui, vingt fois l'expression se forma sur ses lèvres, vingt

fois elle y expira, et la timidité si intéressante dans les cœurs simples vint s'unir à la douleur de n'être plus le frère de Peloïs pour le forcer au silence.

Cependant mille soupirs venoient interrompre les discours de Mésili : plus il recevoit de caresses de la part de son père adoptif, plus son cœur oppressé sentoit le besoin de s'épancher. L'amitié l'emporta. Jaloux du titre de frère de Peloïs, et craignant de voir s'altérer un sentiment qui faisoit son bonheur, il résolut de se taire et d'attendre du temps l'explication de sa découverte. Tandis que ses instans s'écouloient dans une douleur cachée, que ses peines sillonnoient sur ses joues flétries la pâleur et les soucis, le printemps amenoit dans le canton les fêtes d'usage. Plusieurs devoient y fixer les plaisirs. La course sur-tout avoit disposé tous les cœurs à la joie. Le jour est arrivé, et chaque berger se rend dans la plaine pour attirer, par sa vélocité, les regards de sa bergère, et venir ensuite recueillir sur ses lèvres de feu la récompense de ses efforts. La course est ouverte ; chacun s'élance, et Mésili est vainqueur. Un chevreuil orné de myrthes et de rubans est le prix de sa légèreté, et les félicitations de Peloïs, le seul plaisir vrai qu'il eût goûté depuis plusieurs mois.

Les actions du berger se rapportent toujours à sa bien aimée. A son réveil, il lui consacre ses premières pensées ; elle occupe son cœur dans tous les instans du jour, et des songes flatteurs augmentent, par leur aimable désordre, la vivacité d'un amour aussi pur qu'il est sage et réservé. Le

désir de mériter les regards de sa favorite l'anime dans les jeux, et si son zèle lui prépare la victoire, son but est d'en offrir le prix à l'objet qu'il aime. Mésili n'avait pas encore fait de choix; l'amitié de Peloïs avoit jusqu'alors suffi à son cœur. A qui devoit-il offrir le chevreuil qu'il venoit de recevoir? Sans doute à la bergère que ses yeux lui indiquoient comme la plus belle, et que la renommée faisoit regarder comme la plus sage. Zuloë étoit cette bergère, ce fut à elle que le chevreuil fut présenté. Toute l'assemblée applaudit; le bonheur de Mésili parut assuré, la sagesse et la beauté avoient fixé ses vœux. Le seul Peloïs, pour la première fois, ne partagea point le plaisir des éloges prodigués à son frère.

Cependant le cœur de Mésili étoit libre. L'amour n'avoit eu aucune part dans son offre, l'estime avoit tout fait. Peloïs, au contraire, aimoit Zuloë : mourir ou en être aimé, tel devait être son sort. Quel coup terrible la démarche de Mésili ne porta-t-elle pas à son cœur! Il crut voir un rival dans un frère; et la nécessité du silence pour ménager l'honneur de Marguerite, son amitié presqu'aussi impérieuse que son amour, tout vint se réunir pour l'accabler. Quel changement! ces instans rapides qui, auparavant, lui faisoit tant redouter la fin des jeux, s'arrêtèrent tout-à-coup devant la douleur et le menacèrent de ne donner aucun terme à la fête. Ce terme arriva enfin; les douces instances du sommeil parvinrent à faire prendre le chemin des cabanes, et Peloïs put se livrer à tout son malheur.

Tandis que Mésili redoutoit l'instant où la vérité

viendroit lui ravir ses douces illusions, où Peloïs ne seroit plus son frère, et où la tendresse changeroit d'objet; tandis que, malheureux des diverses idées qu'un événement aussi malheureux lui suggéroit, il arrosoit de ses larmes les mains du vieux Peloïs, que tant de soins lui rendoient plus cher que ne pourrait jamais l'être l'auteur de ses jours, Peloïs cherchoit à étouffer son amour pour Zuloë, et à laisser Mésili jouir en paix d'un choix qu'il croyoit réel. Triste, abattu, chaque jour dévoroit ce teint de rose qu'il avoit reçu de la nature, et l'amitié, si bienfaisante pour ceux qu'elle protège, faisoit le malheur de ce berger par les sacrifices qu'il vouloit lui faire. Mésili évitoit la rencontre de Peloïs, dans la crainte de cesser de l'appeler son frère. Peloïs évitoit celle de Mésili pour ne pas lui faire connoître son dévouement et son désespoir. Plusieurs mois se passèrent dans ces tourmens. La gaieté naïve de la houlette avoit fui; la sombre réflexion, si étrangère dans la prairie, avoit su y pénétrer. Peloïs et Mésili suivoient leurs troupeaux et ne les conduisoient plus. Les larmes, les soupirs amers, le dénouement redouté de leurs peines occupoient leur esprit et leur cœur, et leur sensibilité étoit morte à tout autre objet.

Aimables surprises que la naïveté rend plus piquantes dans les cabanes! innocens baisers que la candeur dirige, et dont la pudeur la plus sévère n'oseroit se plaindre! tendres soins que la franchise prodigue, et que l'étude ou la flatterie ne souillèrent jamais! présens simples d'un ruban ou d'une fleur

qui

qui provoquez cette rougeur tendre que la timidité répand sur le front des bergères! intéressans loisirs que le berger consacre à des chansons, à une houlette, à des guirlandes pour sa bien-aimée, vous n'existiez plus pour Peloïs: l'amour avoit tout cédé à l'amitié. Résolu de renoncer à son amour, ce berger n'étoit plus occupé que de son sacrifice, et laissoit à Mésili tous les moyens d'entretenir Zuloë, dont il n'approchoit plus. Mésili, presqu'inconnu de Zuloë, n'avoit jamais porté ses regards sur elle, et la seule crainte de n'être plus le frère de Peloïs faisoit tout son malheur. C'est ainsi que la générosité la plus étendue et l'amitié la plus vive paroissoient s'être réunies pour répandre sur les jours de ces deux bergers le désespoir et la douleur.

Cependant une situation aussi pénible ne pouvoit pas durer plus long-temps; elle eût amené la dissimulation, et la houlette ne la connut jamais. L'ombre du soir chassoit, sur les côteaux, les dernières lueurs du soleil, et Mésili ramenoit ses moutons vers les cabanes, lorsque deux voyageurs s'arrêtèrent devant celle de Peloïs. Ils prièrent le vieillard de les suivre pour quelques instans dans le bois voisin, et ils prirent le sentier qui conduisoit au rosier de Mésili. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils déclarèrent au vieillard que Mésili étoit leur fils, et ils en offrirent des preuves certaines en rappelant les circonstances de sa naissance. Ils furent aisément reconnus, et ils se hâtèrent de rejoindre la cabane. Mésili et Peloïs furent aussitôt appelés pour apprendre qu'ils n'étoient point

frères. Des larmes abondantes furent toute leur réponse, et la nature ne put l'emporter sur l'amitié.

Malgré les caresses que Mésili reçut de ses parens, malgré les tendres sollicitations de celui qu'il avoit jusqu'alors appelé son père, la nuit se passa dans les pleurs. Dès le matin il sortit de la cabane, prit le chemin des bois, et cette course, qui n'avoit pour objet que d'ouvrir un libre cours aux soupirs et aux regrets, redonna le bonheur aux bergers et à leurs pères. En entrant dans le bois il apperçoit des caractères gravés sur l'écorce d'un peuplier; il s'approche, et lit ces mots : *O Mésili! Peloïs croyoit qu'il devoit mourir plutôt que de cesser d'aimer Zuloë. Il doit cependant ce sacrifice à l'amitié; elle seule pouvoit le rendre possible. Jouis en paix de ton choix; je ferai des efforts pour être heureux de votre félicité.* A peine Mésili a-t-il lu, qu'il court à la cabane et se précipite dans les bras de Peloïs. Il l'invite, le presse de lui donner l'explication de ce qu'il vient de lire, et interrompt, par mille sanglots, l'aveu qui lui est fait par son frère. Aussitôt chacun s'assemble. Les confidences mutuelles redonnent aux bergers la joie et le calme; l'union de Peloïs et de Zuloë est arrêtée, et les parens de Mésili, touchés de tant de vertus, sensibles à l'attachement des deux frères, leur promettent qu'ils ne seront point séparés, et que leur intention est de faire élever une cabane pour eux-mêmes, et de se fixer dans le séjour des vertus pures.

Fortune! si tes caprices parviennent quelquefois à

porter leurs désordres dans la prairie, l'innocence, qui la protège, ne tarda pas à les bannir, et le bonheur renaît toujours pour la houlette.

J. T. Brugnière.

SPECTACLES.

Théatre de la rue Feydeau.

L'Original est le titre d'une comédie en un acte, dont on vient de donner la première représentation à ce théâtre.

Damis et *Lainval*, assidus chez *Célimène*, jeune femme d'une humeur douce et gaie, en sont devenus amoureux. L'un, petit-maître décidé, ne veut pas soupirer en vain si long-temps; il veut savoir s'il est un objet d'amour ou de haine. Au surplus, il prétend bien connoître les femmes, et en dit assez plaisamment beaucoup de mal. L'autre est un céladon plein de franchise et de timidité qui brûle en secret, et qui craint de se perdre par un aveu trop précipité. *Célimène* se plaît à leur laisser ignorer ses sentimens: elle a crayonné leurs portraits; mais rien n'indique encore quel est l'amant préféré. Le fat se flatte de dissiper bientôt cette incertitude: il court chez *Célimène*. Quelques instans après nos amans reparoissent; mais on a enlevé un portrait; il ne reste que celui de *Damis*.

Ce dernier ne voit plus alors que son triomphe, et connoît trop bien les femmes pour en douter. Il est impatient de revoir son amante, dont il prévoit même d'avance toutes les réponses. Pour convaincre *Lainval* de son expérience et de son bonheur, il le fait cacher dans un cabinet à portée de tout entendre. *Célimène*, qui a surpris leur conversation, feint un moment de tenir le langage que *Damis* lui a prêté ; mais elle se déclare enfin pour son rival, à qui elle accorde sa main.

Le citoyen *Hoffmann* a trompé beaucoup de personnes par le titre de cette pièce. Elle n'offre rien de ce qu'on croyoit y voir. Sans caractère principal, sans intérêt, sans but moral, l'auteur a suppléé à tout cela par beaucoup d'esprit et par un style très-brillant. Il fondoit sans doute son succès sur le jeu du citoyen *Fleury* et de la citoyenne *Contat*. Son espérance n'a point été déçue ; et, grâces aux talens distingués de ces artistes, sa comédie, si l'on veut l'appeler ainsi, a été favorablement accueillie du public.

J. L. G.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Lycée des Arts a tenu, le 30 messidor, sa quarante-quatrième séance publique.

Voici quel a été l'ordre de ses travaux :

Après le compte rendu de quantité de mémoires très-importans qui ont été lus dans les séances particulières par *Bouillon-la-Grange*, *Besfon*, *James Moodi*, *Régnier*, etc. le public a remarqué et applaudi successivement :

I. Un rapport de *Lunell* sur une manufacture de végétaux artificiels par le citoyen *Wentzel*.

II. Un rapport de *Désessart* sur un modèle de sein artificiel propre à allaiter très-commodément les enfans dans les hôpitaux, présenté par la veuve *Boulhaud*, ancienne sage-femme.

III. Un rapport de *Désaudrais* sur un très-utile perfectionnement de la gravure en bois, par l'artiste *Duplat*, demeurant rue Nicaise, à l'ancien magasin de l'Opéra ; industrie précieuse à laquelle il a apprêté, par le polipage, une ressource qui peut être de la plus grande utilité pour les arts et l'industrie publique.

IV. Un rapport du même sur l'artiste *Gaudet*, mécanicien, demeurant rue Mesnil-Montant, n°. 6, et sur une mécanique qui présente un perfectionnement intéressant dans le tour guilloché, en même-temps qu'il offre un chef-d'œuvre surprenant de l'art de forger et fini dans les plus grandes proportions, de manière à égaler au moins tout ce que les Anglais ont fait de plus parfait dans ce genre (*Médaille*).

V. Mention honorable a été faite d'un mortier ou enduit propre à couvrir les carreaux des appartemens, et qui n'est pas plus cher, par l'artiste *Gardet*, demeurant rue de la Montagne-Geneviève, chez le maître de pension. Cet enduit a l'avantage de prendre telle couleur que l'on veut, et de n'avoir pas besoin d'être ciré ni frotté : il suffit de le laver, et il peut conserver tout son brillant pendant cinq ou six années.

VI. On a fort applaudi le citoyen *le Monnier* dans une dissertation grammaticale, et dans une fable sur les vers à soie.

Le citoyen *le Préville* a été écouté avec le même plaisir; il a lu une fable intitulée : *Le Dogue et le Roquet.*

VII. Tous les suffrages se sont réunis sur la citoyenne *Guimard*, dont l'éloge a été amené adroitement par le citoyen *Désaudrais* dans un rapport fait sur la danse, qui a été fort accueilli.

VIII. Enfin, la distribution des prix aux élèves du Lycée a achevé de répandre sur cette séance le plus vif intérêt, et d'y mettre le cachet de l'utilité publique.

L'Institut national a nommé pour son bibliothécaire le citoyen *Saugrain*, qui étoit chargé de la conservation de celle de M. de *Paulmy*, qui vient d'être accordée à l'Institut.

Le Bureau de consultation des Arts et des Sciences vient d'être supprimé. L'Institut national est chargé de continuer ses travaux.

Le Lion de la Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle, dont le citoyen *Toscan* nous a tracé une histoire si intéressante, vient de mourir.

On suit avec activité le moulage des statues antiques pour les distribuer dans les départemens.

Les projets de monumens pour la décoration des places publiques sont exposés au Palais du Muséum, salle du *Laocoon*.

Le cours de chymie théorique par le citoyen *Fourcroy*, et celui des arts chymiques par le citoyen *Brongniart*, ont commencé dans l'amphithéâtre du Muséum d'Histoire naturelle les 11 et 12 messidor, à cinq heures du soir.

Le cours d'Iconographie naturelle, ou de l'art de dessiner les productions de la nature, donné dans le même établissement par le citoyen *Vanspaendonck*, a commencé le 12 thermidor à la bibliothèque du Muséum à onze heures du matin, et sera continué tous les jours pairs, à l'exception du décadi.

Le ministre de l'intérieur, le citoyen *Bénézech*, par une lettre du 6 floréal a autorisé l'imprimerie nationale à imprimer les observations que le bureau des longitudes est chargé de publier. Elles sont en grand nombre. Il y a trente-cinq mille étoiles observées à l'école militaire depuis sept ans. Le citoyen *Dargnier*, célèbre astronome de Toulouse, a envoyé une sixième suite d'observations qui s'étend de 1791 à 1796. Les précédentes avoient été imprimées à ses frais en deux volumes *in*-4°., et ensuite dans les mémoires de la ci-devant académie de Toulouse.

On y joindra les observations de d'*Agelet*, dont le commencement est dans les mémoires de l'académie des sciences de 1789 et 1790.

Les observations faites à l'observatoire depuis son établissement ;

Celles de *Joseph de Lille* et du citoyen *Messier* à l'observatoire de la marine ;

Celles du citoyen *Lemonnier*, qu'on avoit commencé d'imprimer au Louvre, *in-folio*, jusqu'à l'année 1745, et qu'il a continuées jusqu'au commencement de novembre 1791, temps où une attaque de paralysie a terminé la carrière littéraire (mais non la vie) de cet illustre et infatigable astronome. Il naquit à Paris au mois de novembre 1715, et il commença d'observer dès le mois de septembre 1732 ; ainsi il a près de soixante ans d'observations.

Les réparations que le gouvernement avoit ordonnées à l'observatoire de la marine à Marseille sont terminées ; les instrumens mieux placés qu'ils ne l'étoient, et le citoyen *Thulis*, directeur-adjoint de cet observatoire, va reprendre la suite des observations qu'il y fait depuis sept ans. Il a été nommé membre de l'Institut national. C'est un motif de plus pour espérer de son zèle une nouvelle moisson d'observations : le beau climat qu'il habite lui offre des occasions continuelles d'être utile à l'astronomie.

On écrit de Harderwyck que le professeur Jean *Willmet*, qui remplit avec distinction la chaire de langues orientales à cette université, y remit, le

16 juin dernier, la place de recteur magnifique à son collègue Herman *Bosscha*, professeur d'histoire, d'éloquence et de langue grecque (connu par un très-bon recueil de poésies latines), et qu'il prononça, à cette occasion, un discours sur le génie poétique des Hébreux; *de Hebræorum ingenio, ad poesin imprimis composito.* Le même jour P. J. *Van Maanen* prit possession de sa chaire de médecine et de chirurgie par un discours consacré aux progrès de la dernière de ces sciences dans la république des Provinces-Unies; *de studio chirurgico, nostra in patria melius excolendo et illustrando.*

Le cabinet d'histoire naturelle de feu M. le chanoine *Jean Gessner* à Zurich étoit, pendant la vie du savant possesseur tellement fréquenté des voyageurs, et plusieurs auteurs en ont parlé avec tant d'éloge, que la plupart des naturalistes ne peuvent manquer d'en être instruits.

Ce cabinet est un des premiers en curiosités naturelles; il contient, dans la classe des *vers*, une belle collection de *mollusca*, parmi lesquels se distinguent de très-grandes étoiles de mer, hérissons de mer et têtes de Méduse; ensuite de la classe des têtes de testacées, une collection complète de *coquillages* rangés d'après le système de *Linné*, avec des supplémens à chaque espèce d'après *Martini* et *Schroter:* ces espèces y sont pour la plu-

part en double avec des variétés, et il s'y trouve des pièces fort rares qui se distinguent par la grandeur et la diversité, spécifiées précisément dans un catalogue. Les meilleures pièces furent dessinées exactement d'après nature, et enluminées au mieux sous la direction de *Gessner*, par *Geisler*, excellent artiste. Il s'y trouve, entr'autres, un charmant *conus admiralis summus*, un *cardium costatum*, *ostreum malleus*, d'une grandeur et beauté admirable; *ostreum cornucopiæ*, *mytilus crista galli*, chitons, argonautes, nautiles, limaçons, anomies; *trochi* de la nouvelle Zélande, et d'autres rares espèces, etc.; *perspectivi*, *telescopia*, *lepades prægrandes*; *veneres*, *dione*, etc.; *volutæ mitræ*, *olivæ*; *buccina harpæ* de toutes les espèces.

Les testacées à double coquilles s'y trouvent presque toutes en double. Enfin, les richesses et l'étendue de la collection entière de ces coquillages ne sauroient se décrire en si peu de lignes. Il y a aussi une charmante collection de *litophytes* et de *zoophytes*, dont les pièces les plus précieuses sont peintes sur des feuilles particulières, comme, par exemple, *madrepora fungites*, *musica*, *labyrinthus*, *etc.* — Toutes sortes de corails, gorgones, etc., sans y compter la collection d'œufs d'un grand nombre d'oiseaux, dessinés de même soigneusement d'après la nature; celle de plusieurs poissons séchés, squelettes de tortues, de lézards; une autre de papillons, parmi lesquels se distingue papil. Eq. *Paris* et *Midamus*, et *Phal. Bomb.*

atlas ; et celle de *Carabes*, où vous trouvez un couple de superbes *scarabæi fullones* et un scarabée brillant de Virginie.

Du *règne végétal* il y est une grande provision de toutes sortes de *semences* rangées systématiquement partie dessinées soigneusement d'aprés nature ; puis une collection complète des différentes espèces de bois avec leurs noms.

Du *règne minéral*, Gessner a laissé une très-riche collection de tout ce qu'il y a de connu en pierres, terres, sels, métaux, mines, produits des volcans, etc. rangés la plupart d'après *Linné* et *Wallerius*, parmi lesquels on remarque une collection nombreuse et instructive de crystaux, marbres polis, mines d'argent, de cobalt, mercure, cuivre, fer, et d'autres métaux tirés des mines de Furstenberg, de Saxe, Deux-Ponts, Hongrie, Tyrol, Baygorry, du Saint-Gothard; de précieux ambres, produits des volcans de la Solfatare et de l'île d'Elbe, zéolithes, schorls, couleurs de terre, pierres polies arrangées artistement, jaspes superbes, agathes et pierres précieuses. A tous ces fossiles se joint encore une collection de pierres produites dans les animaux, du précieux bézoar, jusqu'à la pierre de la vessie.

De plus vous y voyez, de ce dernier règne, une collection très-ample et complète de pétrifications de diverses contrées, particulièrement de la Suisse, où il se trouve des pièces extrêmement rares et précieuses. Une rangée de morceaux de bois pétrifiés, polis d'un côté ; dendrites polis ; un couple d'anthro-

polites, dont l'un est le fameux *homo antediluvianus* de *Scheuchzer*. Des superbes chamites, glossopètres, astrolithes, etc. des coquillages calcinés, etc. s'y distinguent supérieurement. On trouve encore joint à la plupart des pièces de cette entière collection de curiosités naturelles l'écriteau original de la personne dont *Gessner* les a reçues, et les dessins enluminés des mines, pierres précieuses et pétrifications les plus remarquables exécutés avec grand soin par les artistes très-renommés C. G. *Geissler*, d'Ausbourg, et J. R. *Schellenberg*.

Outre ce cabinet il y a la bibliothèque de *Gessner*; elle contient un grand nombre de livres rares et précieux.

Le cabinet et la bibliothèque sont à vendre, soit ensemble ou séparément.

Les amateurs s'adresseront, avec des lettres affranchies, à Jean-Henri *Fussly* fils, à Zurich en Suisse.

La société batave des sciences, établie à Harlem, a tenu sa grande séance annuelle le 21 mai dernier. Le président a rendu compte des mémoires parvenus à la société sur les divers programmes dont le terme, fixé pour y répondre, est nouvellement échu. Ces programmes étoient au nombre de six; la société a regretté de n'avoir aucune couronne à donner. Deux de ses questions sont absolument demeurées sans réponse. Elle a reçu un seul mé-

moire, jugé insuffisant sur trois autres; et deux mémoires, mais également trouvés insuffisans, sur la sixième. La société a laissé tomber trois de ces questions, et elle a maintenu, comme sujets des prix qu'elle donne, celles-ci:

1°. « Puisqu'il est incontestable que la culture de » certaines branches de la physique est d'une uti- » lité très-étendue, tant pour l'économie domesti- » que en général, que pour chacun de ceux qui se » consacrent à cette culture en particulier; et, at- » tendu qu'il seroit ainsi à souhaiter qu'il existât, » du moins dans chacune des principale villes, un » établissement convenable, où chaque citoyen, qui » en auroit le désir, fût à portée de puiser ces con- » noissances; la société promet sa médaille (ou 30 » ducats) à celui qu'elle jugera avoir tracé le meil- » leur plan pour parvenir à ce but, c'est-à-dire, » à établir une instruction convenable pour les ci- » toyens non-lettrés et peu fortunés dans les bran- » ches de la physique les plus essentiellement utiles ». — Les mémoires doivent être envoyés avant le premier novembre 1797. Celui qu'elle avoit reçu portoit pour devise:

« Ecrivez pour le maître, et non pour l'écolier!

2°. « Quel est le résultat des découvertes les plus » modernes de la chymie sur *la nature de la fer-* » *mentation?* et quels sont les avantages qu'en peu- » vent recueillir les manufactures ou métiers qui

» employent des matières fermentantes »? — même terme pour y répondre.

3°. « Quel jour le système chimique de *Lavoisier*, » et la manière de rechercher, d'après ce système, » les principes constitutifs des matières animales, » végétales et autres, répandent-ils sur la connois- » sance physique du corps humain? Jusqu'à quel » point peut-on y puiser la désignation des choses » qui peuvent être utiles ou nuisibles à celui-ci? » Enfin, quels avantages la médecine est-elle à » portée d'en recueillir actuellement »? — A ré- pondre avant le premier novembre 1798.

Les nouvelles questions proposées par la Société sont :

1°. « Entre les divers procédés tendans à rendre « propres à la production de végétaux nutritifs les » terreins sabloneux des landes et des *dunes*, quels » sont ceux que les découvertes modernes de la chy- » mie sur les principes constitutifs des plantes, ainsi » que sur la principale cause de la stérilité des » terreins en question, désignent comme les meilleurs » et les plus avantageux »? — A répondre avant le premier novembre 1797.

2°. « Attendu que dans plusieurs contrées étran- » gères on a commencé à défricher et à utiliser » des terreins sablonneux semblables à ceux de nos » *dunes*, et qu'il seroit intéressant pour le parti que » l'on se propose aujourd'hui de tirer de celles-ci,

» de connoître le résultat des diverses expériences » faites à cet égard ; la société demande une expo- » sition succincte de ces expériences et de leurs » succès plus ou moins désirés, tracée d'après des » renseignemens authentiques ; de manière que les » expériences heureuses soient décrites avec assez » de détail et de soin pour pouvoir servir de gui- » des, et que celles qui ont échouées indiquent » les cas analogues où il n'y auroit pas de succès » à espérer ». — A répondre avant le premier no- vembre 1797.

3°. « Comme il arrive fréquemment dans les tem- » pêtes que les moulins-à-vent sont mis en mouve- » ment malgré leur *arrêt*, et qu'ainsi ils prennent » feu, l'on demande s'il n'y auroit pas un moyen » plus sûr que l'*arrêt* ordinaire pour prévenir cet » accident, ou si l'on ne pourroit pas tellement per- » fectionner l'*arrêt* ordinaire, que le danger en » question ne fût jamais à craindre. ». —A répon- dre avant le premier novembre 1798.

4°. « Une histoire naturelle et une exacte des- » cription des baleines, dans laquelle on ait parti- » culièrement pour objet d'indiquer les endroits » où elles se trouvent communément, et les moyens » de les découvrir, ainsi que les procédés les plus » simples, les plus expéditifs et les plus sûrs pour » les mettre à mort et pour s'en emparer ». — A répondre avant le premier novembre 1798.

La Société a encore dans cette séance raffraîchi le

le souvenir d'un assez grand nombre de questions proposées par elle depuis plus ou moins de temps, et pour lesquelles le concours reste toujours ouvert. Il y en a cinq pour le terme du premier novembre 1796, trois pour le premier novembre 1797, et cinq pour un temps indéfini ; on les trouvera dans son programme ou dans ses *retro-acta*. — Les memoires en Hollandais, latin, français ou allemands doivent être adressés au secretaire de la Société, le citoyen *M. Van Marum*. Parmi les nouveaux membres qu'elle s'est donnés, on remarque le citoyen *Thouin*, professeur de culture au Muséum d'Histoire naturelle, et membre de l'institut national des sciences à Paris.

On connoît l'idolâtrie des Anglais pour *Shakespéare*. Elle faisoit attacher une grande importance à un volume *in-folio* publié à Londres l'année dernière, sous le titre de *Shakespea're Manuscripts*, et qui doit être suivi de deux autres. L'éditeur *Ireland* rend compte, dans sa préface, des peines qu'il s'est données pour constater l'authenticité des diverses pièces (*miscellaneous papers and legal instruments*) qu'il offre au public. Ce sont des *Facsimiles* (ou copies calquées) de la main de *Shakespéare* : ils consistent en une lettre à la reine Elisabeth, suivie de sa réponse ; en une lettre et une pièce de vers de galanterie à Anne *Hathereway*, devenue depuis la femme de *Shak*

kespéare, etc. Mais ne voilà-t-il pas que *Malone*, le plus savant des éditeurs du tragique anglais, vient de renverser toutes ces prétentions, et de ranger *Ireland* au nombre des faussaires, dans une lettre au comte de *Charlemont*, intitulée : *An Enquiry in to the authenticity of certain miscellaneous papers and legal instruments, attributed to Shakespeare?* etc. (*in*-8°. de 456 pages. A Londres, chez Cadell, 1796.) Il a fait graver, dans trois planches, vingt-quatre *Facsimiles* de *Shakespéare*, dont la comparaison avec ceux d'*Ireland* démontre la supposition de ceux-ci. Il prouve de plus, par des observations sur la langue, sur l'orthographe, sur certains faits historiques, sur le caractère personnel de *Shakespéare*, sur l'état de l'art dramatique au seizième siècle, combien l'éditeur *Ireland* se montre ignorant sur tous ces points, et combien il a démérité la publique confiance. On siffla en même-temps, au théâtre de Drury-Lane, une de ces pièces prétendues nouvellement découvertes de *Shakespéare*, la tragédie de *Vortigern*, évidemment cousue de scènes disparates et défigurées de *Macbeth*, *Richard III*, etc.

La *Société d'agriculture* d'Amsterdam, dans sa séance publique du 26 avril dernier, après avoir adjugé deux prix d'encouragement (l'un d'une tabatière d'argent de la valeur de six ducats, l'autre d'un exemplaire du recueil complet de ses mémoires)

à Henri *Van Schaik* et à Girard *Buys*, tous les deux cultivateurs, a annoncé que le programme, qu'elle avoit publié pour la seconde fois en 1795, n'avoit pas été répondu encore cette année d'une manière satisfaisante, et cependant elle ne l'a point retiré, attendu son intérêt ; mais elle le maintient avec quelques modifications comme sujet du prix pour l'année 1797. Nous nous dispensons de l'insérer, parce qu'il est entièrement relatif à des localités du ressort exclusif des habitans. La Société a promis un autre prix, concernant l'établissement d'*Ecoles vétérinaires* dans les Provinces-Unies, et fixe l'envoi des mémoires jusqu'au premier décembre 1798. Enfin, elle a renouvelé le souvenir de plusieurs questions antérieurement proposées par elle, sur l'extirpation des mauvaises herbes, connues sous les noms de *sinapis arvensis*, L. *convolvulus arvensis*, L., etc. ; sur l'application de la météorologie à l'agriculture, sur le défrichement des landes et des communes, sur l'instruction élémentaire de la jeunesse dans les campagnes. — Elle se propose de publier incessamment, et par parties détachées, un *traité élémentaire d'agriculture à l'usage des écoles.* Cette instruction aura pour objet les terres labourables, les prés, la nourriture des bestiaux, les pruductions de cette nourriture, les vergers et les potagers. Les mémoires adressés à la Société peuvent être écrits en hollandais, en latin, en français, en anglais et en allemands. Il faut les adresser franc de port à ses secrétaires, H. *Calkoen*

ou J. P. *Everwyn-Glimmer*, l'un et l'autre avocats à Amsterdam.

On aime à voir la Convention nationale Batave, généralement animée d'un très-bon esprit, s'occuper aussi singulièrement dans sa sagesse du grand ouvrage de l'éducation. Elle a regardé les réformes que l'éducation publique réclame dans les Provinces-Unies comme étant spécialement de son ressort; mais elle aura construit un édifice imposant et régulier avant de s'entourer de débris. Dans sa séance du 10 juin, une commission nommée par elle, et composée des citoyens *Kantelaar*, *Van Lennep*, *Pasteur*, *Gulié*, *Lublink*, *Floh et Vatebender* lui rendit compte, par la bouche du premier, des trois ouvrages relatifs à cette tâche; le premier ayant pour auteurs les citoyens J. J. *Schneiter* et C. *Rogge*; le second le citoyen *Vatebender*, membre de la commission (nous l'avons annoncé dans un des précédens numéros de ce journal), et le troisième le citoyen J. *Ankringa*, de Leemvaerde. La commission a donné de justes éloges à chacune de ces productions; mais elle a reconnu que, présentées par leurs auteurs comme de simples essais, elles ne remplissent pas toute l'étendue du plan que les législateurs bataves doivent se proposer, et qui ne pourra guères être rempli qu'après qu'eux-mêmes auront assis, sur de nouvelles bases,

la constitution de leur patrie. Elle a proposé à l'assemblée de nommer une nouvelle commission spécialement chargée de lui présenter un *projet d'Institution nationale* (pour autant que celle-ci peut être du ressort de l'administration), à laquelle commission seront adressés les mémoires susdits, et tous autres qui seront communiqués à l'avenir, pour éclairer et guider cet important travail. La Convention batave, adoptant les conclusions de ce rapport, a nommé pour commissaires les citoyens *Van Lennep*, *Kantelaar*, *Lublink*, *Floh*, *Bacot* et *Ryswyk*.

Le 15 thermidor au-soir, le Lycée des arts a rendu un hommage funèbre à la mémoire du célèbre *Lavoisier*, membre de cette société. La séance a été ouverte par un discours de *Mulot*, sur le respect dû aux morts. Fourcroy a lu ensuite une notice sur Lavoisier; et Charles Désaudrais, une ode sur l'immortalité de l'ame. Enfin, on a exécuté un hiérodrame, dont le sujet est la *mort de Lavoisier*; la musique de ce morceau est de Langles, membre du conservatoire. Laïs et Chénard y ont chanté. Nous reviendrons sur cette séance.

C'est le citoyen Tourton, fils du banquier de ce nom, qui a remporté le premier prix de la course qui a eu lieu le jour de la fête de la liberté, et le

citoyen Bocher le second. Le premier prix a été un sabre ; l'autre, une paire de pistolets.

Le prix de la course des chevaux a été gagné par le cheval présumé normand *le Veneur*, appartenant aux citoyens Villate et Carpentier, marchands de chevaux, monté par le citoyen Carbonel. Le second, par le cheval limosin *Azor*, monté par le citoyen *Henry Francony*. Le premier prix a été un très-beau cheval tout équipé, et le second une paire de pistolets.

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Histoire de l'Académie des Sciences, année 1789, avec les mémoires de mathématique et de physique pour la même année, tirés des registres de cette Académie. A Paris, de l'imprimerie de Dupont, rue de la Loi, l'an II de la République, 762 pages *in*-8°., avec onze planches.

Ce volume, imprimé en 1792, n'a été publié que quatre ans après par des circonstances relatives à la révolution.

Il contient dix-neuf mémoires d'astronomie, entr'autres sur la théorie des satellites de Jupiter, sur l'obliquité de l'écliptique, sur l'aplatissement de la

terre et sur la stabilité de la mer ; la suite des observations de huit mille étoiles circompolaires par *Lalande ;* des observations de 1790 faites à l'observatoire par *Cassini , Nouet , Perrny , Ruelle ;* des observations de Mercure et autres, faites ou calculées par *Lalande ;* un mémoire sur la seconde comète de 1788, par *Messier ;* des observations d'étoiles, par d'*Agelet ;* des mémoires sur le calendrier des épactes et sur les marées des équinoxes, par *Lalande ;* des observations sur les satellites de Jupiter, par *Maraldi ;* un mémoire sur la figure des planètes, par *Legendre ;* le catalogue des étoiles de la nébuleuse du Cancer, par *le Monnier ;* des remarques sur les tables du Soleil et sur l'accélération de la Lune, par le même ; un mémoire sur les réfractions, par *le Gentil ;* un autre sur l'antiquité de la sphère et de quelques constellations, par le même ; une nouvelle détermination du mouvement moyen de Vénus et de son aphélie, par *Lalande.*

Journal de l'Ecole polythechnique, ou *Bulletin du travail fait à cette Ecole , troisième cahier , in*-4°. Se trouve à Paris chez les citoyens Regent et Bernard , libraires, quai des Augustins, n°. 37.

On ne sauroit faire trop d'éloge de ce journal, dont nous avons déja parlé. On doit d'autant plus compter sur l'exactitude des matières, qu'il est im-

primé sous les yeux de l'administration de cette école.

Le cahier que nous annonçons contient des mémoires intéressans sur l'*analyse mathématique*, sur la *chymie*, sur la *physique générale*, le *dessin* et l'*architecture*.

SCIENCES.

PHILOSOPHICAL TRANSACTIONS of the royal society of London for the Year 1795. Part. 2, pag. 221, 591, *in*-4°.

Ce volume contient, outre la description du télescope de Herschel, un grand détail d'opérations trigonométriques faites de 1791 à 1794, par les ordres du duc de Richemond, alors général de l'artillerie; elles sont du lieutenant-colonel Edouard Williams, du capitaine William Mudge, et de M. Isaac Dalby, et comprennent cinquante lieues de longueur au midi de l'Angleterre, à l'orient et à l'occident de Portsmouth.

Dès 1763, on avoit formé le projet d'une carte trigonométrique de l'Angleterre aux dépens de l'Etat; l'économie de Greenville l'empêcha. En 1783 un mémoire de Cassini de Thury détermina le roi d'Angleterre à reprendre ce projet à ses frais. Le général Roy, qu'il en avoit chargé, en exécuta une partie; sa mort, arrivée le 30 juin 1790, sembloit avoir fait perdre de vue ce travail; mais le duc de

Richemond a obtenu l'agrément du roi pour le faire reprendre.

On a mesuré, en 1791, une base de 27,404 pieds avec des chaînes faites par M. Ramsden, dont la dilatation a été calculée et réduite à 62 degrés du thermomètre anglais, environ 13 du thermomètre français ; les angles ont été pris avec un théodolite de Ramsden, de 2 pieds de diamètre, dont la description a été donnée dans les transactions de 1790. Les cercles français, dont on a vu ci-devant la description, peuvent donner une précision encore plus grande ; mais nous conviendrons volontiers que celle de l'instrument anglais est suffisante pour l'objet de la carte.

En 1794 on a mesuré une autre base de 36,574 p. dans la plaine de Salisbury, pour servir de vérification ; et l'on voit que sur 127 mille pieds il ne s'est trouvé que 2 pieds de différence entre des résultats de différentes années.

Ces opérations ont donné les longitudes et latitudes d'un grand nombre de points des hauteurs au-dessus du niveau de la mer, des réfractions terrestres depuis $\frac{1}{7}$ jusqu'à $\frac{1}{10}$ de banc intercepté ; mais le plus grand nombre est entre $\frac{1}{13}$ et $\frac{1}{15}$.

GÉOMÉTRIE.

Traité des progressions par addition, ou *des séries algébriques, terminé par de nouvelles vues sur la quadrature du cercle, et précédé par un discours sur la nécessité d'un*

nouveau système de calcul, troisième édition, par le citoyen DE FORTIA. A Paris, chez Nyon, libraire, quai des Quatre-Nations ; Desenne, Palais-Egalité, nos. 1—2, l'an IV de la République française, juin 1795, 266 p. *in*-8o.

L'auteur, en remontant à l'histoire des mathématiques, prouve qu'il faut introduire de nouveaux rapports dans la science de la quantité, et que chacun deviendroit une source de découvertes même dans les mathématiques mixtes qui tiennent à tous les besoins de l'humanité.

Il fait voir comment il a été guidé à un nouveau système, celui de la puissanciation, et il donne les moyens les plus simples de calculer les puissances: cette nouvelle carrière, que le génie ouvre au génie, n'a pas encore été suivie par les géomètres: les savans ont leur routine comme les autres; mais il y a lieu d'espérer que les nouveaux développemens de l'auteur lui feront de nouveaux prosélytes.

ASTRONOMIE.

ERATOSTHENIS Catdsterismi, cum interpretatione latina et commentario curavit Jo. Conrad. Schaubach, inspector licey illustr. meinengensis. Epistola C. G. HEYNE, cum animadversionibus in Erastothenem Gottingæ, 1795, 130 pages *in*-8°. avec deux planisphères.

Cet ouvrage, dont le texte grec occupe trente-

cinq pages, contient une description succincte des anciennes constellations. La réputation de l'auteur, qui observoit à Alexandrie 250 ans avant l'ère vulgaire, rend cet ouvrage intéressant. Il étoit défiguré par les copistes et les traducteurs. M. Schaubach a compulsé tout ce qui pouvoit lui aider à rétablir le texte par le moyen de Théon et Hyginus, Phavorinus et Eudocia ; des conjectures critiques de Arnaldus, Ruhnkenius, Valkenarius, Wesselingius, Koppiersius, Heyne ; ensorte que cette édition d'Erastothène l'emporte de beaucoup sur tout ce qui avoit été fait jusqu'à présent.

On trouve, à la fin du livre, les figures des anciennes constellations gravées sur deux hémisphères.

L'origine fabuleuse des constellations est expliquée par Erastothène dans le sens des traditions mythologiques ; il faut voir, à ce sujet, l'*Origine des Cultes* par Dupuis, dont nous avons donné un ample extrait.

Astronomical observations made at the royal observatory at Greenwich in the year 1794, *by the Rev. revil Masketyne, in-folio.*

Ces observations, qui sont un trésor pour l'astronomie, commencent à 1765. Ainsi, nous en avons déja trente années. Celles-ci vont de la page 257 à la page 297 du troisième volume.

Les observations de Paris, dont la publication a été suspendue par la révolution, vont aussi se reprendre : le ministre de l'intérieur, par une lettre

du 6 floréal (25 avril 1796), a autorisé le bureau des longitudes à faire imprimer, par l'imprimerie nationale, le volume qui est prêt actuellement; et les 36 mille étoiles du citoyen Lalande en feront partie.

Connoissance des Temps à l'usage des Astronomes et des Navigateurs pour l'an V de la République française, du 23 septembre 1796 au 21 septembre 1797, publiée par ordre du Bureau des Longitudes. A Paris, de l'imprimerie de la République; et se trouve chez Dupont, rue de la Loi, n°. 14, 392 p. *in*-8°. Prix, 4 liv. 10 s.

Cet ouvrage, que l'académie des sciences publioit depuis 1679, est connu de tous les marins et de tous les savans; mais les additions nouvelles dont le citoyen Delalande a enrichi ce volume méritent d'être annoncées. On y trouve un catalogue précieux de mille étoiles circompolaires, un journal d'astronomie depuis 1782, temps où finissoit l'histoire de l'astronomie de Bailly; une indication de tous les livres d'astronomie qui ont paru l'année dernière; une nouvelle détermination de l'orbite de Mercure; un mémoire de M. de Mendoza sur la manière de calculer les longitudes en mer; des observations du citoyen Thulis, du citoyen Duc-la-Chapelle, du citoyen le Français, de M. Barry, astronome de Manheim, du citoyen Flaugergues, du citoyen Mongin, du citoyen Blachière, de M. Cagnoli de

Vérone, et de plusieurs autres astronomes, fruit de la vaste correspondance que le citoyen Delalande entretient avec tous les astronomes de l'Univers.

Botanique.

Herborisations des environs de Montpellier, ou *Guide botanique à l'usage des Elèves de l'Ecole de santé, ouvrage destiné à servir de supplément à la* Flora Monspeliaca, *par* Antoine Gouan, *professeur de Botanique, associé de l'Institut national.* A Montpellier, chez Izar et Ricard, imprimeurs des corps administratifs, place d'Encivade, n°. 208, *in*-8°. br.

Nommer Gouan, nommer Daubenton, c'est rappeler des hommes dont les noms seront à jamais révérés des amis de la nature; tous deux dans leur respectable vieillesse cultivent encore l'histoire naturelle, et la cultivent avec succès.

Nous avons annoncé il y a quelque temps le *nomenclator plantarum*, avec la traduction du citoyen Gouan, de cet illustre ami du grand Linnæus, le volume qu'il publie est intitulé *Herborisations des environs de Montpellier*, il est destiné à servir de guide aux jeunes élèves de l'Ecole de Santé. Il est rédigé dans le même goût que le *Herborisationes Upsalienses*, qui se trouvent dans les aménités académiques de Linnæus.

Le citoyen Gouan nomme seulement les plantes communes; il ne s'arrête qu'à celles qui lui parois-

sent mériter quelqu'observation ; il renvoye pour le reste à ses *illustrationes botanicæ* et à sa *Flora Monspeliaca.*

Cet ouvrage est infiniment précieux pour ceux qui étudient la botanique à Montpellier ; il l'est aussi pour ceux qui veulent connoître les plantes qu'on y peut rencontrer ; il l'est pour tous les botanistes, à cause des observations que le citoyen Gouan y a semées.

L'ouvrage est précédé d'une courte description de la situation de Montpellier, d'une note sur le mercure coulant qu'on y trouve, et d'une indication des naturalistes qui ont illustré cette ville.

Gouan et Broussonet sont aujourd'hui la gloire de cette ville sous ce rapport. Broussonet, si estimable par ses travaux et par l'aménité de son caractère, dont l'amitié m'a été chère, dont le souvenir m'étoit précieux, et dont le retour dans sa famille, dans sa patrie et au bonheur m'a pénétré d'une joie bien vive.

MÉDECINE.

An inaugural experimental dissertation, etc., c'est-à-dire, *Dissertation inaugurale expérimentale, dans laquelle on tâche de constater les effets morbifiques du gaz acide carbonique ou de l'air fixe sur les corps en santé, et la manière dont ils sont produits, par Guillaume* BACHE. A Philadelphie, 72. p.

L'auteur, après avoir constaté par une suite d'expériences, la réalité de ces effets, et en avoir re-

cherché les causes, s'occupe des moyens curatifs. Il conseille une forte circulation d'air, l'inspiration d'air dans les poumons, l'aspersion d'eau froide sur la figure, l'application de la glace sur d'autres parties du corps, et il veut sur-tout qu'on s'abstienne de la saignée.

Klein Aufsatzen medicinischen inhalts, etc. c'est-à-dire, *Petits Traités relatifs à la Médecine, par J. H. Jugler.* A Stendal, 1795, 194 p. *in*-8°.

Sammlung practisch chemischer abhanlungen, etc. c'est-à-dire, *Recueil de Mémoires de chymie-pratique, et mélange d'observations, par W. A. Lampadius, Tome I.* A Dresde, 1795, *in*-8°. de 235 p.

Beytrage zur Kriegartzney witsenchaft, etc. *par J. C. Jager, médecin de garnison à Francfort, avec des supplémens par J. V. Muller, et une préface de Baldinger*, 2 vol. *in*-8°. de 336 p. et de 503 p. A Francfort, 1794 et 1795.

C'est le *Code de Médecine militaire de Colombier*, enrichi des observations et des découvertes de *Monro, Hamilton, Hainemann*, et autres.

J. A. Ehrlich, chirurgische aufreizen, c'est-à-dire, *Voyages relatifs à la chirurgie, et observations faites principalement dans les hôpitaux de Londres, avec des figures re-*

présentant des instrumens nouveaux ou perfectionnés, etc. *par J. A. Ehrlich.* A Leipsic, 1795, *Tome I*, de 279 p.

De vivitali sanguini deneganda, vita autem propria solidis quibusdam corporis partibus adserenda, curæ iteratæ, auctore. J. F. Blumenbach. A Goettingue, 1795.

Lentis cristallinæ structura fibrosa. Dissertatio inauguralis, quam, præside J. C. Reil, defendit S. G. Sattig. A Halle en Saxe, 1794, *in*-8°. de 134 pages, avec une planche représentative.

F. Sehraud, Aphorismi de politia medica. A Pest, 1795, de 176 p. *in*-8°.

ERRATA.

Fautes essentielles à corriger. — T. II, N°. 5, p. 123, l. 16, *Droit de la Nature et des Gens*, lisez : *Droit de la guerre et de la paix.*

N°. 6, p. 169, l. 24, *application*, lisez: *inapplication.*

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toute sorte d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans le Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroit régulièrement le premier et le quinze de chaque mois.

LIVRES

Qui se trouvent à l'Imprimerie du Magasin Encyclopédique.

ANTIQUITÉS NATIONALES, ou *Recueil de Monumens, pour servir à l'Histoire générale et particulière de la France*, tels que *Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques*, etc. tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux et autres lieux devenus Domaines nationaux; par A. L. MILLIN.

Il paroît déja 4 volumes *in*-4°. à 42 livres le volume, et 4 volumes *in-fol.* à 72 liv. le volume, en feuilles. (*On ne tire ce dernier format qu'à 200 exemplaires.*) Chaque volume est composé de 4 à 500 pages et d'environ 60 Estampes.

Les Monumens décrits dans cet ouvrage sont presque tous aujourdhui détruits ou dégradés; l'auteur a encore beaucoup de Mémoires et de Dessins. Le cinquième volume est sous presse.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE NATURELLE à l'usage de la jeunesse, par *le même*. Ouvrage qui a remporté le prix, au jugement du Jury, pour les Livres élémentaires, un volume *in*-8°. 3 liv.

MINÉRALOGIE HOMÉRIQUE, ou *Description des Minéraux dont il est question dans les Poëmes d'Homère*; ouvrage où se trouvent des détails sur l'histoire des Arts dans la haute Antiquité; par *le même*, *in*-8°. 1 liv. 10 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Monumens Antiques*; par *le même*. 1 l. 4 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Pierres gravées*, *in*-8°. 1 liv. 4 s.

On a tiré de ces deux Ouvrages douze exemplaires sur papier vélin: le prix est de 5 liv.

NOTICE *sur la vie de* LAMOIGNON-MALESHERBES; par le citoyen *Dubois*, seconde édition, *in*-8. 1 liv. 10 s.

TABLE des articles contenus dans ce numéro.

MAMMIFÈRES.

Extrait d'un mémoire sur le Myrmecophaga capensis, lu à la Société philomatique par le citoyen Geoffroy, 289

ENTOMOLOGIE.

Observations sur les organes de la génération de l'Iule applati, par le citoyen Latreille, 291

CHYMIE.

Moyens d'obtenir la baryte pure, par les citoyens Fourcroy et Vauquelin, 292

Extrait d'une lettre du cit. Louwerenburg, *au cit. Vanmons,* 294

MÉTÉOROLOGIE.

Lettre du cit. Ducnesne, *professeur d'Hist. naturelle, au citoyen Millin,* 296

MÉDECINE MILITAIRE.

Extrait d'un avis sur les moyens de conserver ou de rétablir la santé des troupes à l'armée d'Italie, 298

MÉCANIQUE.

Mémoires sur différentes questions de la science des constructions publiques et économiques, par le cit. Aubry, 321

LITTÉRATURE GRECQUE.

Les vingt-quatre livres des choses incroyables de l'île de Thulé, par Antonius Diogénès, *traduits par* J. B. C. Grainville, 325

POÉSIE ERSE.

La Chasse de Fingal, 338

LITTÉRATURE.

Discours prononcé par le cit. Montucla *à l'install. de l'Ecole centrale de Seine et Oise,* 356

BEAUX-ARTS.

Musique.

Essai sur la propagation de la Musique en France, par J.-B. Leclerc, 363

MÉLANGES.

Lettres inédites de Peiresc, 365

POÉSIE.

Couplets, 385

Les deux côtés de la Médaille, par François de Neufchâteau, 386

Vers sur le prix de Poésie oublié par l'Institut, par Th. Desorgues, 390

CONTE.

Pélois et Mésili, 395

SPECTACLES.

L'Original, 403

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Lycée des Arts, 405

Cabinet de J. Gessner, 410

Sociétés Bataves des Sciences, 413

Manuscrits de Shakespéar, 417

Société d'Agriculture d'Amsterdam, 418

Instruct. publique en Hollande, 420

Fête de Lavoisier, 421

Fête de la Liberté, ibid.

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Histoire de l'Académie des Sciences, 422

Journal de l'Ecole polytechnique, 423

Sciences.

Philosophical Transactions, 1795, 424

Géométrie.

De Fortia. *Traité de progressions par addition, ou des séries algébriques, etc.* 425

Astronomie.

Eratosthenis Catasterismi, etc. 426

Astronomical observations, etc. 1794, 427

Connoissance des temps, 1796 à 1797, 428

Botanique.

A. Gouan. *Herborisations des environs de Montpellier,* 429

Médecine.

G. Bache. *An inaugural experimental dissertation, etc.* 430

(N°. 8.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER,

Daubenton, Delille, Desfontaines, Dolomieu, Fontanes, Fourcroy, Hallé, Hauy, Herman, Lacepede, Lagrange, Laharpe, Lalande, Lamark, Langlès, Laplace, Lebrun, Leroy, L'heritier, Mentelle, Morellet, Noel, Oberlin, Pastoret, Sicard, Suard, etc. etc. contribuent, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant, une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte, enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et de gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau du Magasin Encyclopédique, rue S. Honoré, N°. 94, vis-à-vis le passage S. Roch.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

MATHÉMATIQUES.

Mélanges mathématiques, ou *Mémoires sur différens sujets de Mathématiques tant pures qu'appliquées, par le Commandeur de Nieuport, de l'ordre de Malte, membre de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, premier recueil, contenant deux planches.* A Bruxelles, chez M. Lemaire, imprimeur-libraire, rue de l'Impératrice, 1794, plus de 300 pages *in*-4°.

Dans un assez long avant-propos, l'auteur rend compte de divers mémoires que contient ce volume. Son style est quelquefois celui d'un étranger; mais les mathématiciens ne s'occupent guères que de leurs calculs, et le langage n'est pour eux qu'un moyen analytique de faire connoître leurs idées aux autres hommes. Sous ce point de vue, l'auteur n'a rien négligé pour satisfaire ses lecteurs. « Loin de » moi, dit-il, cette puérile vanité de n'être entendu » que de quelques géomètres du premier rang! J'ai » cherché, au contraire, à me mettre à la portée » d'un plus grand nombre de lecteurs, en reprenant » toujours les choses d'assez loin, et en citant, » pour des détails ultérieurs, les auteurs les plus » familiers. Mon but a été non-seulement de reculer

» de quelques pas les bornes des connoissances que » m'ont transmises ceux qui m'ont précédé dans » cette carrière, mais encore d'en faciliter l'accès » à ceux qui voudroient y entrer après moi ».

Le premier de ces mémoires remplit seul plus des deux tiers du volume. Il est tiré, en partie, de deux mémoires que l'auteur avoit présentés successivement, il y a plusieurs années, à l'académie des sciences de Paris, et dont le premier devoit être imprimé parmi ceux des savans étrangers. Las des retards continuels qu'éprouvoit l'impression de ce volume, et se trouvant du loisir, l'auteur est revenu sur cette matière; une foule de vérités nouvelles s'est présentée à lui, et il s'est déterminé à refondre ces deux mémoires en un seul, tel qu'il le donne ici. On y trouve des recherches savantes sur l'intégration aux différences partielles qui admettent une intégration de l'ordre immédiatement inférieur. Les équations du premier ordre et d'un degré quelconque entre trois variables, celle du premier ordre et du premier degré entre quatre variables, les équations à trois variables d'un ordre et d'un degré quelconque y sont intégrées avec habileté, et l'auteur ne craint pas de lutter contre nos savans les plus exercés en ce genre, tels que Monge et Cousin. Un tableau récapitulatif qui termine ce mémoire donne le moyen d'en faire usage commodément pour les équations auxquelles peut s'appliquer la méthode de l'auteur.

Le second mémoire est une espèce de supplément au premier. L'auteur s'y occupe du lieu et de l'in-

tégration des équations différentielles à trois variables, qui ne sont point intégrales dans le sens ordinaire. Il passe ensuite à une méthode d'intégration appliquée au cas de deux pareilles équations d'un ordre quelconque, avec des réflexions sur le cas général où le nombre des variables surpasse d'une unité celui des équations. Il mérite d'être suivi dans ces profondes recherches. On sait que le système du monde, en supposant le soleil immobile, se réduit à six équations du second ordre entre les six variables qui déterminent, pour chaque instant, la position de la terre et du soleil. C'est donc de la perfection de cette méthode que l'on peut attendre la solution de ce problème important de l'astronomie-physique.

Dans son troisième mémoire, l'auteur s'occupe d'objets qui peuvent paroître moins intéressans, mais qui n'étoient pas moins dignes d'exercer la sagacité de son analyse. Je le ferai parler lui-même. « Une des premières questions de l'hydro-» dynamique, celle de déterminer la quantité de » fluide qui, dans un temps donné, s'écoule par un » orifice horisontal d'un vase entretenu constam-» ment plein, m'a fait faire une réflexion qui, toute » simple qu'elle est, me paroît avoir échappé à » tous les auteurs qui ont traité cette matière; c'est » que, dans le calcul du mouvement de ce fluide, » il faut avoir égard à celui qui est déja hors du » vase, et qui est, pour ainsi dire, encore sus-» pendu en forme de colonne. En effet, le fluide » affluant qui remplit à chaque instant le vuide qui

» se fait dans la partie supérieure du vase, n'ayant, » dans cet instant, de mouvement que celui que lui » communique, par sa ténacité, le fluide inférieur qui » l'entraîne, on ne peut douter que toute la colonne » ne contribue à ce mouvement ». C'est d'après ce principe que l'auteur donne sa solution, qui n'est pas encore rigoureuse, ainsi qu'il en convient lui-même; car la théorie des fluides échappe souvent à nos calculs. Il faudroit avoir égard non-seulement à la pesanteur et à l'attraction des parties du fluide, mais encore à sa viscosité. Il y auroit certainement une grande différence, tout égal, d'ailleurs, entre les écoulemens simultanés de l'eau par exemple, et de l'huile ou du miel, ou de toute autre matière visqueuse. Cette observation n'a point échappé à l'auteur, qui propose aux mathématiciens la solution de cette difficulté. Au reste, il a soin de comparer ses résultats avec ceux de l'hydrodynamique de Bossut, ouvrage qui doit être considéré comme le manuel des savans qui voudront s'occuper de ces sortes d'objets.

Le quatrième mémoire propose une manière nouvelle de traduire en langue algébrique le principe d'égalité de pression, et d'en déduire toutes les lois de l'hydrostatique, et spécialement la figure de la terre. Mais cette dernière application, et l'auteur en convient, n'est que de pure curiosité, l'hypothèse qui lui sert de base n'étant nullement celle de la nature. La matière ne gravite pas ainsi vers un point déterminé, mais chacun de ses élémens est attiré par la totalité des molécules qui composent

la masse dont il fait partie. La détermination de la figure de la terre, dans cette nouvelle hypothèse, présente des difficultés bien supérieures.

Dans son cinquième mémoire, l'auteur a traité différens sujets qui, après ce que l'on vient de lire, peuvent être regardés comme presqu'élémentaires. Il démontre d'abord un des principes fondamentaux du calcul des variations que l'on se contente ordinairement de supposer. Il donne ensuite une exposition élémentaire et fort simple des principes du mouvement simple, tant uniforme que varié. Il fait connoître comment on peut trouver le facteur propre à faire disparoître les radicaux d'une fonction irrationelle donnée. Il propose une nouvelle manière de se servir du levier pour élever un poids. Il résout algébriquement un problème de géométrie élémentaire relatif au cercle. Enfin, il examine, en métaphysicien habile, la résistance que nous éprouvons de la part des corps pesans.

Ce premier recueil fait désirer ceux qui doivent suivre, et que nous annoncerons avec empressement dès qu'ils seront parvenus à notre connoissance. On en trouvera un petit nombre d'exemplaires chez le libraire Fuchs, rue des Mathurins, maison de Cluny. Ce même libraire vient de publier une nouvelle édition très-bien exécutée de l'excellent *Traité de Dynamique*, par d'Alembert, *in*-4°.

A. F.

MINÉRALOGIE.

Mémoire sur les anciennes Salines situées entre les rivières de Seine et d'Arques, et sur les mines de fer qu'on exploitoit encore vers la fin du quinzième siècle dans le ci-devant pays de Bray, département de la Seine-Inférieure, par le citoyen S. B. J. Noel, de Rouen.

Le jour où l'industrie voudra seconder la nature, les eaux de la mer qui baigne nos côtes fourniront aux habitans de la Seine-Inférieure tout le sel dont ils ont besoin, et les entrailles de la terre leur offriront le fer qu'elles y recèlent. Ces réflexions se sont présentées à moi, à l'occasion du prix excessif des socs de charrue, et de l'extrême cherté du sel dans ces derniers temps. J'ai fait depuis quelques recherches; il est peut-être utile de les publier, ne dûssent-elles servir qu'à rappeler des titres utiles à l'histoire des arts dans le moyen âge, alors que par leur nature, elles doivent plutôt fixer l'attention du gouvernement sur l'abandon des Salines et des Mines de fer qu'on exploitoit autrefois, et dont le souvenir s'est presqu'entièrement perdu.

L'existence des anciennes Salines au débouché de

plusieurs vallées qui règnent le long des falaises-côtières de la Manche s'établit par un grand nombre d'actes, tels que chartes de fondations de monastères, de donations, de franchises, etc. Les concessions faites aux moines par les premiers ducs du sang normand en contiennent plusieurs, et ce sont les plus anciens titres. Le sel étant l'une des principales denrées de commerce sous les Carlovingiens, il est très-probable que les Danois trouvèrent des salines exploitées en Neustrie, quand ils en envahirent la partie maritime, et qu'elles se confondirent avec le reste des propriétés féodales dans les mains de ces conquérans étrangers.

Je remarque entr'autres anciens titres, la donation faite par Guillaume premier, duc de Normandie, de soixante mesures de sel, *sexaginta pensas salis*, (1) à l'Abbaye de Fécamp et celle de la dixme des Salines d'Oudales, *Hulnedala*, commune située à l'embouchure de la Seine, faite à la même Abbaye. Je vois par un autre titre du même âge que la fosse ou crique de Leure, placée entre la Hève et Harfleur, (car le Havre n'existoit point encore) possédoit aussi des Salines; une charte énumérative (2) des donations faites à l'Abbaye de Jumiège, contient celle de treize sommes ou charges de sel, et des hommes serfs proposés à la garde des salines de Leure. L'abbaye du Valace jouissoit également

(1) *Neustria pia*, 216.

(2) *Neustria pia*, 324--854.

de plusieurs redevances en sel, outre une saline entière qu'elle avoit à Graville, *Giraldi fossæ-villa*, crique dont la mer s'est éloignée depuis.

Mais le principal siége des salines de cette côte étoit dans la vallée d'Arques, à l'embouchure de la rivière de ce nom. Je trouve dans une charte de Robert, duc de Normandie, la donation faite à l'Abbaye de Sainte Catherine, près Rouen, d'une métairie sise à Cadecote-sur-mer, avec toutes les dépendances du fonds, savoir, les salines, etc.; l'acte est de 1030, époque de la fondation du monastère. Comme le fief de Cadecote comprenoit alors une portion de la Vallée dans laquelle Dieppe a depuis été bâti, je serois porté à croire que ces salines étoient situées près l'ancienne passe de l'Ouest du port de Dieppe, si même elles ne s'étendoient jusqu'à la place connue encore aujourd'hui sous le nom de Puis-Salé; la métairie dont il est question dans le titre contenoit cinq masures, dont la redevance annuelle étoit de cinq milliers de harengs (3), et j'ai vérifié que plusieurs maisons voisines du Puis-Salé à Dieppe avoient long-temps été soumises (4) à des redevances de harengs saurs.

Des titres plus récens établissent qu'il y avoit aussi des Salines vers la passe de l'Est du port de Dieppe, improprement appelé le Pollet. Je trouve dans un manuscrit intitulé *Cœulloir des droits de l'ar-*

(3) Archives du département de la Seine-Inférieure.

(4) Archives de la commune de Dieppe.

chevêque de Rouen, sur la ville de Dieppe, en 1396, qu'il est fait mention d'une Saline au nombre des abornemens d'un fief, sise au Pollet, et appartenant en 1391 au Chapitre de Rouen, d'où je conclus que des Salines étoient encore exploitées vers la fin du quatorzième siècle, au débouché de la Vallée d'Arques, le plus voisin de la mer.

En remontant cette même Vallée, se trouvent Estran sur la gauche et Bouteilles sur la droite. Le premier de ces fiefs étoit du domaine Ducal, le second appartenoit à l'archevêque de Rouen, en vertu de l'échange fait avec Richard-cœur-de-Lion. Trois chartes recueillies par Dumoustier (1), relatent plusieurs donations de salines ou de mesures de sel à prendre à Bouteilles; un de ces actes est daté de l'an 1027. Le *Cœuilloir des droits de l'archevêque* ajoute beaucoup à ces preuves; outre la confirmation accordée à l'Abbaye de Beaubec de la possession des vignes et salines dont elle jouissoit à Bouteilles, je vois par différens plaids d'héritages tenus à Dieppe en 1363, 1364 et 1369 que plusieurs salines sises à Bouteilles étoient soumises à des redevances en boisseaux de sel et en deniers tournois. Un petit canal appelé *la Dieppete*, qui passoit au pied de la Motte d'Epinay, s'étendoit du port de Dieppe à ces salines; je vois aussi par lettres du 16 février 1366 qu'on percevoit une rente de vingt sous tournois sur la grande saline de Bouteilles.

On y alloit encore en 1396 charger du sel en nefs

(5) *Neustria pia*, 216—854—324.

ou bateaux ; si la barque passoit les limites de la prévôté sans acquitter les droits de sortie elle étoit saisie et confisquée au profit du seigneur. Ces salines appartenoient à l'archevêque de Rouen, ou à des habitans du lieu ; le sel étoit fait par de pauvres gens qui vivoient de ce travail, en payant une redevance fixée à un denier tournois pour chaque muid de douze boisseaux.

On distinguoit plusieurs sortes de sel, tant à Estran qu'à Bouteilles. Il y avoit du sel blanc, du sel gros, du sel délié, c'est-à-dire en grain, non en masse. Des lettres de Charles VI, datées de 1404, nomment un mesureur de blanc sel pour Estran, soit pour celui qui en fait, soit pour celui qui s'y fera *par caution ou autrement*, ce qui établit que le sel s'y faisoit par ébullition et non par évaporation insensible, comme dans les marais-salans d'Oléron, de Noirmoutier, ect. En 1404, on alloit à Estran chercher cette denrée en barques ou charriots ; le sel étoit apporté dans les greniers de Dieppe pour y être ensuite vendu. Il paroit que ces salines en fournissoient beaucoup, puisqu'en 1420 Henri V, roi d'Angleterre, maître de Dieppe (6), par droit de conquête, comprit le sel au nombre des marchandises et denrées qui seroient imposées à un droit d'entrée, pour subvenir aux réparations des fortifications de cette place et des jetées de son port.

Les salines de Bouteilles existoient encore en 1471, 1487, 1491 ; c'est l'époque la plus voisine de nous

(6) Rymer *acta publica*, etc. IV, *pars* 3, 201.

que je leur connoisse. J'observerai pourtant que depuis l'établissement du Havre par François premier les salines de Leure, dont j'ai précédemment parlé, figurent encore dans l'histoire ; une d'elles existoit en 1628, malgré les changemens qu'avoit déja subi cette côte ; on la détruisit pour asseoir la citadelle que faisoit construire le cardinal de Richelieu ; c'est la dernière saline qu'aient possédé nos rivages.

Peut-être seroit-ce ici le lieu de rechercher pourquoi ces salines ont été abandonnées vers la fin du quinzième siècle ; mais le petit nombre de faits certains dont on pourroit s'aider pour éclaircir ce point de discussion rendroit nécessairement un pareil travail aussi stérile qu'infructueux. On en rejette communément la cause sur les exactions de la gabelle et du fisc, qui, pareils au vent brûlant du Midi, desséchoient toutes les branches d'industrie et de commerce qu'ils pouvoient atteindre ; mais la gabelle, soit qu'on la considère comme un droit simplement établi sur le sel, ou comme un droit exclusif de le vendre existoit depuis long-temps, et formoit une des ramifications de la tyrannie féodale. Sous le premier rapport, elle remonte à l'an 1150 au moins (7), d'après les titres connus ; sous le second, elle a peut-être une origine aussi ancienne que l'impôt simple et primitif qui dût naître de la propriété des salines. Il y avoit en France des greniers à sel royaux dès 1242, et quoique l'ordonnance qui fut rendue un siècle après ait fait passer jusqu'à présent Philippes de Valois

(7) MARTENE I, Anecd. Collect. 411.

pour l'inventeur de la gabelle, il est probable qu'elle s'étoit introduite en divers lieux de la France bien long-temps avant son règne, et que Louis IX lui en disputoit la triste et déshonorante priorité. Il est néanmoins présumable que les exactions des commissaires délégués *sur le fait du sel* et la rivalité des seigneurs propriétaires amenèrent la ruine des salines de Bouteilles; la mer s'étant insensiblement retirée, et le bois qu'on employoit à préparer le sel devenant plus rare et moins à la portée des salines, la concurrence de celles de Rhé, de Marennes, d'Oléron, etc., qui fournissoient cette denrée à meilleur marché, acheva ce que les vexactions fiscales avoient probablement commencé. Des prairies couvrent aujourd'hui la place que les salines occupoient à Bouteilles, le canal de la Dieppete est comblé, le souvenir même s'en est perdu.

Bien qu'il n'y ait aucune analogie matérielle entre le sel et le fer, l'identité des époques d'exploitation des salines et des mines de ce département, celle de leur abandon par un concours simultané des mêmes circonstances me déterminent à joindre les détails suivans aux observations précédentes.

La partie orientale du département de la Seine-Inférieure répond, comme chacun sait, à l'ancien pays de Bray, conquis par les Normands, et concédé à Hrolff, ou Rollon, leur chef, en 912, par Charles le simple, avec d'autres contrées de la Neustrie maritime, qui composèrent depuis le duché de Normandie. Ce pays si renommé par le grand nombre de ses bestiaux, par la qualité supérieure de ses beurres, de

ses fromages, etc., etc., possédoit aussi d'autres richesses; je veux parler des mines de fer exploitées dès les temps les plus anciens. Il seroit assez difficile aujourd'hui, pour ne pas dire impossible, de préciser l'époque des premiers travaux; la plus moderne qu'on lui puisse assigner date au moins de l'occupation des larges vallées de Bray par les Romains, sous les Césars; la plus juste, la plus véritable remonte peut-être aux temps des Celtes, encore libres, quand leurs civités gauloises se régissoient par le gouvernement républicain.

Si je ne parle ici que des anciennes mines du pays de Bray, ce n'est pas qu'on ne soupçonne avec raison que le fer aura pu se trouver aussi abondamment sur plusieurs autres points du département; dans les fonds des Loges, près Buchy, la terre encore semée de scories de fer semble indiquer d'anciennes fonderies. On a aussi plusieurs motifs de croire que les *Fosses-des-Ferrières*, dans les bois des Hogues, qui s'étendent du nord au sud, entre les vallons secs de Vaucote et d'Yport, près Fécamp, sont des restes d'anciennes mines de fer. Ces *fosses*, que j'ai dernièrement visitées, sont au nombre de soixante à quatre-vingt; leur profondeur, malgré l'affaissement des terres superposées, est de sept à dix mètres; elles ont visiblement été creusées par la main des hommes. La position des *Fosses-des-Ferrières*, l'inspection du terrein dans lequel elles furent creusées, sa localité relative, tout indique des travaux dont le souvenir même n'existe plus pour nous, dont le nom de *Ferrieres* que portent ces *fosses* est au-

jourd'hui le seul et foible indice. Il est de tradition fabulatoire dans le pays que les filles des villages voisins qui meurent vierges, après vingt ans passés, sont condamnées après leur mort à traîner une herse dans les *Ferrières* des Hogues, etc.; mais, de mémoire d'homme, aucun fantôme féminin de ce genre n'a frappé les regards du voyageur nocturne..... Revenons aux mines de l'ancien pays de Bray.

Dans la dernière tournée que j'y ai faite, de nouveaux renseignemens pris sur les lieux m'ont confirmé dans l'idée que le fer s'y trouvoit sur un bien plus grand nombre de points que je ne l'avois cru d'abord. Je vais citer quelques-unes de mes observations; elles ont pour objet de rappeler qu'il s'est exploité des mines dans le pays de Bray; qu'on les a depuis abandonnées; mais qu'il seroit peut-être aussi facile qu'avantageux d'y faire de nouvelles fouilles, et d'y mettre en quelque sorte à contribution l'intérieur de la terre, comme l'est déja pour nos besoins physiques la surface du sol.

Le canton de ce pays où l'on semble avoir le plus anciennement extrait de la terre le minéral de fer qui s'y trouve, doit avoir été celui de Forges-les-Eaux, qui aura tiré son nom des usines qu'on y avoit élevées. Forges, renommé d'ailleurs par ses eaux minérales, est entouré de landes et de bois dont le sol superficiel n'offre à la vue que des matières oxydées. Il paroît que le nombre des forges ou fourneaux à fonderie y étoit considérable, si l'on en juge par la grande quantité de scories qu'on a trouvées à deux mètres de profondeur, en élargissant la route

qui conduit de Forges à Serqueux. On voit, en examinant ces scories, qu'on fondoit la mine avec du charbon de bois; la différence des couches ligneuses conservées dans les fragmens qui en restent aide à distinguer le charbon de bois d'hêtre d'avec celui de chêne; chacun d'eux est très-facile à reconnoître au milieu des scories de fer qui occupent un asez long espace. Des fragmens des mêmes scories, mais plus gros que les précédens, se retrouvent le long de la chaussée qui, prenant du chemin de Forges à Neufchâtel, conduit à l'église de Serqueux. Ces éjections ferrugineuses des fourneaux à fonderie se sont appropriées le sable qui les entouroit, en ont condensé par aggregat les parties extérieures, et en forment aujourd'hui un grais imparfait dont la scorie de fer en est le noyau, à-peu-près comme on le remarque dans nos puddings de la pointe de la Hêve.

Quand la propriété des eaux médicinales de Forges fut reconnue en 1573, les trois sources, confondues et mêlées ensemble, couloient par une même ouverture. Un chymiste du temps (8) observe que lorsqu'on en fit nettoyer le bassin, qui s'étoit rempli d'ordures pendant les guerres qui suivirent, ceux qui y travailloient trouvèrent des paillettes d'argent si solides, qu'elles résistoient, dit-il, au couteau; mais je me crois bien fondé à les devoir considérer comme de véritables pyrites martiales d'une nature semblable à celle des aggrégations ferrugineuses qu'on

(8) Linand, Lettre sur les Eaux de Forges, etc. 8.

trouve fréquemment à peu de distance de ces sources. J'ai vérifié que sur la route de Forges à Dieppe, au bas et à droite de la première côte, est une lisière de landes monticulées qui abonde en hématites, en pyrites martiales, et que tout le sol contient des indices de la présence du fer.

La tradition porte que les fourneaux et les martinets étoient placés au midi des sources de Forges, assez près d'un étang aujourd'hui détruit. Une partie fut transportée depuis à Beaussault, sans qu'on en connoisse l'époque ; je vois seulement par un acte de 1493, extrait du Chartrier de l'abbaye de Beaubec, qu'il y avoit alors un maître des fourneaux de Forges et de Beaussault. On fondoit encore le minéral en ce dernier endroit vers l'an 1607, au rapport de Linand (9). Depuis, les fourneaux furent abandonnés, soit que le minéral manquât, soit par toute autre cause. Des fragmens et débris de creusets, de fourneaux, de briques qui se voient encore auprès du moulin et le long des rues de Beaussault, les scories de fer dont est formée la chaussée qui tend de Gaillefontaine à Neufchâtel, celles qu'on remarque dans une prairie voisine dans laquelle étoient probablement des fourneaux, déposent en faveur de cette vérité.

Ce n'est pas seulement à Beaussault qu'on a dû fondre autrefois le minéral de fer. Une pièce de terre en labour à l'est de l'abbaye de Beaubec, et qui n'est séparée de ses murs que par un gros ruisseau,

(9) Le même, etc. 4.

offre

offre encore les débris d'un fourneau qui s'y trouvoit autrefois. La terre y est, comme à Forges, couverte au loin de scories de fer; tout y indique d'anciens établissemens que le temps a détruits. La surface des montagnes du Cantal et de l'Ardèche semble toute volcanisée; l'action du feu s'y est empreinte sous des formes qui ont résisté aux ravages des vents et des eaux. Ici des témoignages aussi durables sortent de terre à chaque pas; le sol paroît n'avoir que la mine de fer pour base; elle se décèle et se retrouve partout. Les vastes landes communales de Dampierre, de Merval, d'Elbeuf en Bray; celles de Menerval, qui, sous les Romains, s'appeloit vraisemblablement *Minœrum Vallis*, vallée des mines, jusqu'à Menevieux, *Minœrum Vadum*, gué des mines; les plaines qui avoisinent Roncheroles, la Haye-en-Lyons, où des filons métalliques se présentent à la surface même de la terre, n'offrent par-tout que des indices du fer. Les noms de plusieurs endroits attestent encore d'anciens travaux. Ceux de *Meinières*, des *Mignières*, celui de *Ferrières* qui se trouve additionnel au nom de quelques communes de ces cantons, sont de cette espèce.

Mais tout ce que j'ai dit à cet égard acquiert un degré de force encore plus convaincant par les preuves que j'y vais adjoindre. Au-dessous de Saëns-la-Forêt, en tirant au nord-ouest, se trouve la commune de Belencombre, auprès de la rivière d'Arques, siége d'une fonderie considérable qui existoit encore au commencement du vingt-cinquième siècle. Il y avoit aussi une *aymeterie* et une *tressilerie*

en activité. Par la première on entendoit l'art de faire des aims ou hameçons pour la pêche ; par la seconde, celui de tirer le fer à la filière pour en obtenir le fil d'archal et le fil de haut-bert, dont on faisoit des cottes de maille pour les gens de guerre. Il falloit que Belencombre entretînt un nombre considérable d'ouvriers, puisqu'en 1405 il leur fut accordé divers privilèges et immunités à titre d'encouragement. L'invasion dont les Anglais menaçoient la France en 1415, et qu'ils exécutèrent trois ans après, rendant le fil de haut-bert plus nécessaire que jamais pour compléter l'armement des troupes qu'on leur vouloit opposer, Charles VI donna de nouveaux statuts et règlemens aux maîtres et ouvriers d'aymeterie et fil de haut-bert de la prévôté de Belencombre, qui furent confirmés et augmentés en 1416. *Les minières où l'on prenoit le fer*, est-il dit dans ces lettres, *étoient emplies et fondues, et la plus grande partie des forges cessée* (10).

On voit, entr'autres dispositions d'articles de règlemens, que chaque maître ne pouvoit posséder qu'une forge et un tressilier (je crois qu'il faut lire treffilier), c'est-à-dire, un lieu propre à tirer le fer à la filière ; qu'il devoit livrer le fil-de-fer, ou d'archal, sans le clo sir, et qu'on y en preparoit aussi de propre à faire des cardes, etc., etc. Une autre charte de confirmation de privilèges, donnée par le même Charles VI, contient les règlemens de

(10) Ordonn. R. XI. 391.

police et de communauté (11) dont useront les *ouvriers, maîtres et varlés*, tireurs de fer de Belencombre; elle fixe la quantité d'apprentifs qu'ils pourront prendre, et détermine les heures de leur travail. Une chose digne de remarque, c'est qu'un des articles porte que le fer y étoit converti en acier, et qu'il étoit alors plus estimé que celui d'Allemagne. Ces mines de fer s'étant appauvries, comme je l'ai dit plus haut, beaucoup d'ouvriers s'éloignèrent de Belencombre; Charles VI les invita de venir reprendre leurs travaux, et les dispensa de l'amende qu'ils avoient encourue. Je soupçonne, ainsi que je l'ai consigné ailleurs, dans un ouvrage (12) actuellement sous presse, où je traite des richesses locales et industrielles de mon département, qu'il a existé autrefois de pareilles mines à Maucomble, qui est plus à l'est et à la clouterie auprès d'Iloy, sur la route d'Aumale à Neufchâtel, dont les travaux cessèrent dans les mêmes temps; mais je n'ai vu nulle part qu'on se soit occupé depuis de reprendre les fouilles de ces mines, ou d'en ouvrir de nouvelles, puisque les premières paroissoient épuisées. Les changemens arrivés dans la manière de s'armer et de combattre rendirent moins nécessaire le fil-de-fer, et l'industrie des habitans s'évanouit avec les années qui suivirent. Mais le minéral est encore là dans les entrailles de la terre; la matière inerte

(11) Ordonn. R. VII. 741—743.

(12) Noel, premier Essai sur le département de la Seine-Inférieure, 59—60.

attend que des mains laborieuses l'en arrachent pour la mettre en œuvre, et la façonnent en socs de charrue, en ancres de navires, en canons même, pour la prospérité de l'agriculture, du commerce et du nom français. Bélemandre est situé sur la rivière d'Arques, dont on pourroit tirer le parti le plus avantageux pour les usines, fonderies, acieries et autres établissemens de ce genre. Puisse le génie de la République jeter un coup-d'œil favorable sur ce coin de terre, et en utiliser, pour le bonheur commun, les produits subterrannés trop négligés jusqu'à nos jours!

ANATOMIE.

Projet d'une Nomenclature anatomique basée sur la terminaison, par Constant Duméril, *élève et professeur d'anatomie à l'école de santé de Paris, ancien prévôt d'anatomie à Rouen.*

Unico generi, unica terminatio : ne confusionis nomina ansam præbeant.

Chaque science a son idiôme particulier; ce langage est une méthode analytique abrégée dans laquelle l'emploi de termes fixes et convenus dispense des longues périphrases nécessaires. Souvent, à la définition des idées qu'ils représentent, si les

objets ne portent point un nom, ils ne peuvent être indiqués ni reconnus; et quand la connoissance en seroit acquise, elle se perdroit bientôt, puisqu'elle ne pourroit être transmise d'une manière constante et durable. Mais le grand nombre d'expressions entraîne l'indispensable nécessité de les réunir sous un même ensemble, pour les disposer méthodiquement. Cette réunion constitue ce que l'on nomme *Nomenclature*. C'est une espèce de *palette* sur laquelle les nuances, déterminées par une main habile et exercée, sont fixées invariablement; de sorte que les tableaux, à la peinture desquels on les emploie, sont à jamais vrais dans leur coloris, uniformes dans leur ton.

La nomenclature est la base de toutes les connoissances exactes: si la valeur des noms reste indéterminée, comment communiquer les idées qu'ils représentent? Cependant dans presque toutes les sciences elle est arbitraire, obscure, indéfinie. Les dénominations bisarres et vagues données par le caprice, accréditées par l'usage, ont vieilli et jeté des racines profondes dans une longue habitude. Oser les attaquer est une entreprise hardie, mais utile. Quand on a pour but unique le perfectionnement d'une science, il faut s'élever au-dessus des préjugés. Fort du motif qui dirige, on n'écoute pas les réclamations intéressées; on n'entend que la voix douce et persuasive du savoir modeste et de la philosophie raisonnée.

Quand, pour une construction d'un nouveau genre, on veut joindre à la beauté de l'architecture

une stabilité complète et la disposition la plus avantageuse dans les pièces qui doivent la composer, peut-être faut-il être sourd pour ces gens qui viennent réclamer la conservation d'un édifice antique dont la masse est informe, et les fondemens menacent ruine.

Ce sont les règles de cette architecture qu'il faut établir ; elles ont été dictées par des hommes habiles : on les retrouve dans les coordinations du célèbre Linnæus, qui, raisonnant en philosophe, a écrit en maître sur cette matière.

Etoit-il une science pour laquelle une nomenclature méthodique se trouvât plus indispensablement nécessaire que l'histoire naturelle ? Comment appliquer à l'immense série des êtres qu'elle embrasse des noms qui rapportassent, à notre jugement, les objets qu'ils représentent ? Où trouver cette langue nouvelle ? Laissez ce nomenclateur à génie vaste éclairer du flambeau de la philosophie la carrière qu'il parcourt : bientôt elle est changée de face ; les sentiers sont applanis : il trace une route nouvelle, et les chemins plus praticables sont fréquentés davantage.

Ces règles sont à jamais inscrites dans la *Critica* et la *Philosophia botanica*, ouvrages concis en axiômes, forts en raisonnemens, savans en applications ; c'est un rayon lumineux qui, jaillissant de la botanique, revient se réfléchir sur toutes les autres sciences. Déjà cueillie dans le foyer que leur a présenté le génie de deux savans illustres, cette lumière a porté, dans

la chymie et l'entomologie, la clarté et la précision qui caractérisent ces sciences.

L'application de cette méthode à l'anatomie seroit-elle impossible ? Plus qu'aucune autre, cette science a maintenant besoin d'une réforme dans son langage ; tous les maitres l'avouent, tous les auteurs en sont convenus, et, dans ce moment, l'on s'en occupe avec le plus grand succès.

C'est dans ces circonstances que j'ose élever la voix pour offrir un moyen de perfectionnement. Il m'a été suggéré par l'état même de nos connoissances actuelles, et par d'autres considérations que je vais exposer ici.

Le grand nombre de mots dont l'anatomiste a besoin pour exprimer les diverses parties qu'il veut faire connoître est un défaut inévitable de la science à laquelle il se livre ; les noms lui sont tellement inhérens qu'ils paroissent la constituer ; et, malheureusement pour ses progrès, presque tous ceux qu'elle emploie sont insignifians. Aucun art, aucune méthode n'a présidé à leur naissance : fils orphelins du caprice et de la prévention, ils sont les enfans adoptifs de l'habitude. Ces noms, forgés au hasard, au lieu de lui être utiles sont à charge à la science, et, par suite, à ceux qui l'étudient.

Cependant un peu de réflexion sur cette nomenclature nous fournira peut-être les moyens de composer des termes expressifs tirés de la nature même des objets qu'ils devront peindre.

L'anatomie est la science de l'organisation animale en général ; elle a pour base la connoissance

des parties les plus solides, l'ostéologie. Mais ne seroit-il pas possible de donner aux différens genres des parties qui avoisinent cette base des noms qui exprimassent ce rapport ? Cette méthode jouiroit d'un triple avantage, celui d'être générale, constante, établie sur un fondement solide. Cette réflexion que les anciens anatomistes avoient utilisée, en l'adaptant à une partie de la dénomination des muscles humains vient d'être généralisée par un professeur célèbre qui, joignant l'érudition profonde à une sagacité extrême, en a fait l'application non-seulement à la connoissance des muscles, mais à toutes les branches de l'anatomie.

Cette méthode restreint à un très-petit nombre de termes le langage particulier ; elle soulage, d'une manière heureuse, cette faculté mentale qui rappelle à notre imagination les objets qui lui sont représentés par le nom ; elle prend ses dénominations dans les seuls termes de l'art, les fait dériver de la même manière. Le mode qu'elle met en usage est le plus naturel ; elle s'applique à la considération anatomique de tous les animaux à squelette intérieur ; enfin, d'après ce système, chaque partie porte avec elle ses caractères générique et spécifique ; ce caractère existe dans le nom : il est donc infaillible, puisqu'il est immuable et dicté par la partie même qu'il désigne.

Mais les principes qui constituent ce langage nouveau pourroient peut-être subir une modification légère qui, le rendant plus simple, le généralisant, offriroit le double avantage d'employer un moindre

nombre de termes, et de désigner la différence en même-temps qu'on prononceroit le nom. Ce caractère existe dans la désinence. Par cette méthode, le nom représente une cloche dont la terminaison seroit le battant. Ces deux parties jouissant d'un mouvement propre et isolé ne formeront aucun son, et s'ils sont mis ensemble ils en produiront un très-sensible.

Des exemples tirés des langues et des sciences viennent à l'appui du projet que j'expose ici.

Le grec et le latin, langues antiques, productrices libérales de tous les autres idiômes, offriroient au sujet que je traite des applications nombreuses. Je n'en emprunterai qu'une seule. Dans ces langages, chefs-d'œuvres de perfection, un mode particulier et constant de terminaison pour les adjectifs et les substantifs désignoit d'une manière simple, mais savante, à quel cas se trouvoit le nom, suivant qu'il se rapportoit à tel ou tel genre de déclinaison. Méthode analytique qui offroit le grand avantage d'éviter la répétition, et même l'emploi des articles ou des particules.

Quelques-unes des beautés de la langue française, mais qui malheureusement ne lui sont que secondaires, existent dans la désinence des termes qu'elle emploie. Le latin est la source intarissable pour la variété, le choix et l'harmonie des expressions où elle a puisé le plus ordinairement les siennes. C'est à cet emprunt utile que quelques-uns de ses adjectifs, et beaucoup de ses substantifs, doivent le grand avantage de faire connoître, par la prononciation

même qu'ils exigent, la propriété ou la manière d'être, l'idée qu'ils représentent (1).

En entomologie étoit-il possible d'assigner à chaque insecte une épithète qui renfermât au moins une note caractéristique? quel mode employer pour obvier à la rareté des expressions, à la confusion que devoient nécessairement entraîner les dénominations? Suivons le fil que Linnæus nous a mis entre les mains pour nous conduire dans ce labyrinthe; entrons-y sans appréhension; nous sommes assurés d'avance d'en retrouver l'issue. C'est à la terminaison qu'il a recours. Je ne prends pour exemple que l'un de ses genres, celui de Phalène, qui, dans sa méthode, est le plus nombreux. Après avoir établi des subdivisions en familles, d'après des caractères communs pour cette longue série d'êtres naturels, voyons comment il distribue les noms triviaux qu'il leur assigne.

(1) En voici un exemple.

Substantifs qui désignent

La cause ou faculté.	*L'effet ou l'action.*
Irritabilité.	Irritation.
Unité.	Union.
Sensibilité.	Sensation.
Gravité.	Gravitation.

Adjectifs

Passifs ou qui dépendent.	*Actifs ou qui produisent l'action.*
Métaphorique.	Incisif.
Enigmatique.	Lénitif.
Poëtique.	Corrosif.
Sarcotique.	Sensitif.

NOMENCLATURE DES PHALÊNES.

Genre.	Subdivisions.	Terminaisons.			
Phalana.	Geometræ. antennis pectinatis.	aria. . .	urticaria. . . .	viridaria. . . .	Betularia. . . etc.
	Geometræ. antennis setaceis...	ata. . . .	urticata. . . .	viridata. . . .	Purpurata. . .
	Tortrices.	ana. . .	urticana. . . .	viridana. . . .	Maculana. . .
	Pyrales.	alis. . .	urticalis. . . .	viridalis. . . .	Proboscidalis.
	Tinea.	ella. . .	urticella. . . .	viridella. . . .	Evonymella. .
	Alucita.	dactyla.	mono dactyla.	fusco dactyla.	Ptero dactyla.

Cette considération n'a pas échappé au génie pénétrant de Fabricius, dont l'ouvrage nous offre des applications semblables pour tous les genres nombreux dans lesquels il a établi des subdivisions. Méthode ingénieuse qui, ne livrant à la mémoire que le plus petit nombre possible de mots, lui rappelle cependant par un premier nom le caractère du genre, celui de la subdivision par la désinence du nom spécifique; et enfin, par ce nom lui-même, celui de l'espèce ou de l'individu. Conception heureuse qui assujettit, pour ainsi dire, les facultés naturelles aux règles de l'art.

Entomologistes habiles, savans illustres, qui avez tracé ces grandes routes dans l'étude de la nature, recevez les hommages de ceux que vos lumières y conduisent et y éclaireront à jamais!

La nomenclature chymique offre le plus haut degré de perfection auquel le langage d'une science puisse atteindre; elle se rapproche de l'entendement humain par le contact le plus intime; c'est une application immédiate du raisonnement à la mémoire. Sa langue est si exacte, qu'elle a présenté à l'esprit la pensée qu'elle veut exprimer avant même d'avoir fini de la prononcer. C'est ainsi que, pour exposer les combinaisons ou doubles ou triples entre les corps, il a suffi aux créateurs célèbres de cette langue nouvelle de faire varier la terminaison du radical composant. Règle générale qui, s'appliquant spécialement à indiquer la présence des corps oxydables, les dénote, quelle que soit la forme qu'ils affectent. C'est ainsi que pour désigner les combinaisons diverses d'une

même substance, il a suffi d'en faire varier la terminaison, dont la similitude rappelle l'identité de genre. On a fait, par exemple, de *phosphore*, *phosphoreux*, *phosphorique*, *phosphure*, *phosphate*, *phosphite*, *phosphoré*: de sorte que de toutes les autres substances susceptibles de s'acidifier par leur combinaison avec l'oxygène, et par suite de s'unir avec presque tous les corps, *sulfureux*, *sulfurique*, *sulfure*, *sulfate*, *sulfite*, *sulfuré*, etc.

Offrir pour l'anatomie une nomenclature établie sur une base semblable n'est pas une idée neuve, et je ne la présente pas pour telle. Je désire rendre l'étude de l'organisation animale plus générale, plus facile; je ne cherche pas à innover, et le seul avantage que j'ambitionne est celui d'être utile.

L'expérience m'a prouvé que je pouvois resserrer dans des bornes très-étroites le langage anatomique, et ne livrer à la mémoire que la dénomination d'un seul genre de parties, en abandonnant celle des autres au jugement, au simple raisonnement: tel étoit mon désir.

J'emploie dans cette méthode le même mot diversement terminé, suivant l'objet auquel je l'applique. Ce terme général est la dénomination même de l'os, autour duquel semblent se grouper les différens genres de parties. Je le regarde, avec les organes et les viscères, comme seuls substantifs; toutes les autres parties communes ont une nomenclature adjectivée presque semblable; cette similitude rappelle leur position; la diversité de leur terminaison

les différencie. Cette désinence devient une note caractéristique et indicative du genre ; elle procure l'avantage de l'omission du nom générique devant chacune des espèces.

Je ne trace pour ainsi dire ici que le croquis du projet de nomenclature anatomique basée sur la terminaison ; je n'oppose point, ainsi que je le pourrois faire, les nouvelles dénominations à celles qui sont usitées ; il est très-facile d'y suppléer. Les exemples que je cite sont extraits d'un travail offert l'année dernière au professeur chargé de l'enseignement de l'anatomie à l'école de santé de Paris. Le tableau complet de ces dénominations en démontre la possibilité. Je place consécutivement les noms des diverses parties pour faire sentir toutes les variations dont ils sont susceptibles ; c'est une espèce de paradygme où chacune d'elles viendra chercher l'expression qu'il lui appartient.

Il faut observer que dans cette méthode tous les noms de parties communes se composent de deux autres : l'un, que je nomme *l'initial*, désigne le point d'où la partie qu'on veut indiquer tire son origine ; et dans le muscle, par exemple, c'est celui de l'attache ou le moins mobile. Cette première portion du nom prend sa terminaison en *o*. S'il se trouvoit une autre partie en tout semblable, mais distincte, elle prendroit la désinence *i*. L'autre portion du nom que j'appelle *terminale* est absolument fixe à sa terminaison ; c'est celle que j'applique à chaque genre de parties. Par cette méthode on désignera

Tableau d'une méthode de nomenclature anatomique basée sur la terminaison.

								Terminaison franç.
L'Os. . . .	Le sternal. . .	costal. . .	c'avial.	huméral. . .	radial. . .	pubial. . .	fémoral. . . tibial. . etc.	al.
	sternale. . . costale. . . claviale , etc.							
La Région.	La sternienne.	costienne.	clavienne. . .	humérienne.	radienne.	pubienne.	fémorienne. tibienne. . .	ienne.
	sternea. . . costea. . . clavica , etc.							
Le Muscle.	Le sternien. . .	costien. . .	clavien. . . .	humérien. .	radien. .	pubien. .	fémorien. . tibien. . . .	ien.
	sterneus. . . costeus. . . clavicus , etc.							
Le Nerf.	Le sternique. .	costique. .	clavique. . . .	humérique. .	radiique.	pubique. .	fémorique. . tibiique. . . .	ique.
	sternicus. . costicus. . clavicus , etc.							
L'Artère.	La sternaire .	costaire. .	claviaire. . . .	huméraire. .	radiaire. .	pubiaire. .	fémoraire. . tibiaire. . . .	aire.
	sternaria. . costaria. . claviaria , etc.							
La Veine.	La sternale. . .	costale. . .	claviale. . . .	humérale. . .	radiale. .	pubiale. .	fémorale. . . tibiale. . . .	ale.
	sternalis. . costalis. . clavialis , etc.							

Quant aux [illegible] glandes et membranes, parties qui, pour la plupart, n'ont pas encore reçu de nom pro et spécifique, on les désignera par leur position. On diroit, par exemple :

Les Glandes [illegible] *inguinales , sacrées , lombaires , mésentériques , maxillaires , auriculaires , linguales , etc.*

Les [illegible] entièrement connus et consacrés dans la langue française par un long usage, tels que *foie , cœur , [illegible] , lait , poumons , dents , oreille , œil , etc. etc.* on les conserveroit religieusement, m [illegible] les objectiver, on prendroit alors pour base leur nom latin ou grec le plus usité, ainsi :

Le Cerveau. . . *cerebre. . cérébrien. . cérébrienne. . cérébrine. . cérébrale. . cérébrée. .*
La Lèvre. . . *labe. . . labien. . . labiène. . . labiare. . . labiale. . . labiée. . .*
La Rate. . . *splen. . . splénienne. . . splénien. . . splénique. . . splénaire. . . splénale. . . splénée. .*

Application de la méthode.

Le	— frontal.	au lieu de	Os du front ou coronal.
L'Epicranio.	— frontienne.		Région de l'épicrane et du front.
L'Occipito .	— frontien.		Muscles frontaux et occipitaux. Le fronto-occipital.
Le Sourcilio.	— frontique		Nerf frontal ou sourcilier.
La Sourcilio.	— frontaire		Artère frontale.
La Labio. .	— frontale.		Veine préparate ou frontale.

donc ainsi les muscles, grand et petit zygomatique, moyen et petit fessier.

Zygometo.—	} *Labien.*	*Ilio.*	} *Trochanterien.*
Zygometi.—		*Ilii.*	

J'offre cet apperçu aux hommes instruits qui s'occuperont de la rénovation du langage anatomique. Je sais qu'il ne suffit pas de créer une langue, qu'il faut encore la faire adopter; mais je n'ai pas encore acquis dans la science assez de droits pour coopérer à ce grand travail (2). Cependant j'ai cru rendre la dénomination plus naturelle, plus exacte et plus facile en faisant porter à chaque genre de parties une terminaison semblable et unique. J'ai exposé mes motifs, tel est mon but. Heureux si j'ai réussi!

Constant Duméril.

(2) *Nomina vera partibus imponere anatomicis genuinis tantùm in potestate est.*

Rapport fait à la Société d'émulation de Rouen par les citoyens Aubert, Mésaize, Thuillier *et* Pluvinet, *sur les Pièces anatomiques nouvellement exécutées par le citoyen* Laumonier, *chirurgien en chef de l'hospice d'humanité à Rouen.*

La Société nous a chargé de lui présenter un aperçu de ce qu'offroit de plus important la collection de préparations anatomiques artificielles rassemblées dans le cabinet de notre laborieux associé, le citoyen Laumonier. Nous vous lui soumettre cet apperçu.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans le détail d'une multitude de pièces naturelles préparées et injectées avec tout le soin et tout l'art possibles par des procédés imaginés ou perfectionnés par le citoyen Laumonier, pièces dont l'ensemble présente de la manière la plus distincte et la plus complète les différens systèmes de circulation, les divers ordres de vaisseaux remplis d'injections diversement colorées. Nous ne pourrions, sans nous exposer à faire un ouvrage volumineux, essayer de suivre dans les différentes préparations les routes du sang, de la lymphe, de la bile et de toutes nos autres humeurs, routes dans lesquelles l'art de notre associé nous eût conduit. Nous nous bornerons à vous dire que les injections faites par le citoyen Laumonier ont

si

si bien réussi, qu'en les voyant on est tenté de résoudre affirmativement la question : si tout le corps animal est composé de vaisseaux, et qu'au moyen de ces injections on distingue cette multitude de canaux de secours, de conduits de rechange que la nature a accumulés dans nos organes pour suppléer aux voies qu'elle a habitude de tenir, dans le cas où celles-ci viendroient à être obstruées ou détruites. On n'y voit point les efforts de l'art, augmentant le calibre des vaisseaux, remplir par leurs volumes exagérés les intervalles que la nature a laissés entre les roseaux que représentent leurs ramifications ; tout au contraire, il y est tellement distinct que l'œil armé d'une loupe y suit avec plaisir les enlacemens des ramuscules les plus déliés.

Mais, si nous passons aussi rapidement sur les pièces naturelles injectées par les soins du citoyen Laumonier, nous avons à fixer toute votre attention sur les pièces d'anatomie que cet artiste infatigable a exécutées cette année, lesquelles, conformément au décret du mois de ventôse de l'an troisième, doivent être déposées dans les cabinets de l'École de Santé de Paris.

Vous vous rappelez que, jusqu'à ce que le citoyen Laumonier eût porté en anatomie l'art de l'imitation au degré qu'il lui a fait atteindre, la Toscane surpassoit la France et les autres pays dans ce genre d'industrie, et que les chefs-d'œuvres de Mascagni, conservés à Florence, étoient ce qu'il y avoit encore de plus parfait en ce genre. Vous vous rappelez aussi que ce fut le désir d'assurer à l'industrie

nationale le triomphe que, dans cette partie, lui préparoient les talens du citoyen Laumonier, qui engagea la Convention à ordonner la formation d'une collection de pièces préparées par notre associé, lesquelles pièces effaceront celles conservées à Florence, et par le merveilleux de leur exécution, et parce qu'elles réuniront les détails les plus précieux de tous les divers systêmes vasculaires à ceux de la plus fine névrologie, tandis que Mascagni fut borné dans les pièces à représenter le systême des vaisseaux lymphatiques (1).

C'est avec la plus vive satisfaction que nous vous annonçons que les intentions que la Convention a manifestées dans le décret de ventôse précité nous paroissent se réaliser d'une manière qui surpasse les espérances.

Nous allons vous tracer une esquisse de quatre pièces nouvellement préparées par le citoyen Laumonier, dans l'exécution desquelles il s'est montré supérieur à lui-même. Elles présentent une imitation si parfaite que leur vue inspire l'effroi.

Première Pièce.

La première pièce représente la moitié gauche de la tête, du cou et du thorax, ainsi que la face palmaire du bras gauche dans toute son étendue.

Les tégumens communs renversés sur les parties

(1) Voyez le rapport des citoyens Dessault et Hallé, N°. 4 du Tome premier du Magasin encyclopédique.

latérales laissent appercevoir dans la graisse qui tapisse leurs surfaces internes tous les vaisseaux sanguins ou lymphatiques et les nerfs cutanés qui se distribuent dans ces tégumens. La plupart de ces vaisseaux tiennent encore au tronc qui les a produits, ce qui donne la facilité de remonter à leur origine.

Dans le fond de la pièce on voit les os, les muscles et les aponévroses dans lesquels serpentent et se ramifient les vaisseaux sanguins, artériels et veineux, distingués les uns des autres par les couleurs que leur donnent ordinairement les injections diversement teintes dont on a coutume de les remplir. Les principales divisions et subdivisions des nerfs s'y font remarquer sous leurs formes et leurs couleurs naturelles. Mais ce qui fait le plus singulier mérite de cette pièce, c'est la manière dont le système lymphatique absorbant y est exécuté. Il faut, pour s'en faire une idée, suivre les vaisseaux qui le composent, les voir naître de radicules à peine sensibles sortant des extrémités des doigts et de la surface des toiles cellulaires, et former ensuite, dans leur passage à travers les glandes de l'avant-bras et de l'aisselle, les enlacemens les plus multipliés.

Le jeu, la mollesse, la flexibilité, la semi-transparence de ces tubes capillaires, leurs nodosités, leurs sinuosités, tout y est exprimé avec une perfection qui rend l'illusion complète. Il semble que la vie vient de finir, et que les fluides sont au premier instant du repos.

Deuxième Pièce.

La seconde pièce offre, sous une coupe du crâne et des mâchoires, le système nerveux de la face; l'origine, la division et la distribution des trijumeaux, que dans l'ordre numérique on nomme la cinquième paire; les anastomoses de ces nerfs avec ceux des yeux; la formation du ganglion-ophtalmique, celle du ganglion de Mekel; l'origine et la distribution du nerf-vidien; les nombreuses correspondances sympathiques de tous ces nerfs avec le nerf facial ou petit lympathique de Winslow; l'anastomose de la corde du tympan avec le maxillaire-lingual; la distribution du nerf maxillaire-dentaire inférieur dans toute la longueur de la mâchoire inférieure, ses anastomoses au-dehors par le trou mentonnier.

Troisième Pièce.

La troisième pièce offre aux regards les intestins grêles et une des faces du mésentère dont les vaisseaux sanguins et lactés seroient injectés. Une partie de la membrane du mésentère est enlevée, et laisse appercevoir à nud les vaisseaux de tout genre et les glandes du premier et du second ordre. L'œil y croit reconnoître la mollesse et la flexibilité du tube intestinal. Le mouvement vermiculaire semble à peine arrêté. Les extrémités des vaisseaux sanguins en général, troncs, ramuscules, mailles, roseaux y sont distribués avec tant d'art qu'il faut examiner attentivement cette pièce pour ne pas s'y tromper,

en la prenant pour le sujet même injecté disséqué. Les vaisseaux lactés y sont jetés avec une facilité telle qu'on y soupçonneroit de la négligence si ce n'étoit réellement une copie sévère de la nature. Les vaisseaux arrivent de tous les points, et suivent toutes sortes de directions pour accompagner ensuite les vaisseaux sanguins dans une partie de leur trajet, et se porter après d'une manière plus ou moins régulière vers les glandes, dans lesquelles ils s'enfoncent et se subdivisent de la manière la plus détaillée.

Quatrième Pièce.

La quatrième pièce est une double coupe de la tête et du tronc qui se prolonge jusqu'à la moitié supérieure de la cuisse gauche.

L'état de mort s'y reconnoît à l'affaissement et à la vacuidité des vaisseaux. Les parties molles privées de ton et de soutien se laissent aller suivant les lois de la pesanteur. Le coloris est d'une vérité surprenante. On y remarque avec étonnement et satisfaction les effets les plus difficiles à rendre, tels que la semi-transparence du tissu cellulaire, le luisant orienté des aponévroses. Rien n'est négligé pour compléter l'illussion; on y voit le sang qui vient de couler des bouches déclives des vaisseaux, et s'est coagulé. Cette pièce est, en un mot, un chef-d'œuvre d'imitation. Entr'autres particularités on y remarque une coupe transversale de la cuisse gauche, où les chairs sont dans cet état moyen de

relâchement et de rétraction qui s'observe dans le sujet que la vie n'anime plus.

Mais le principal mérite de cette pièce ne consiste pas dans la perfection imitative du coloris; l'objet que l'Anatomie y trouve à étudier, et la manière savante dont il est exécuté, rendent cette pièce encore plus recommandable.

Elle représente dans les plus grands détails la distribution des nerfs grands sympathiques et de toutes les anastomoses au moyen desquelles s'établit cette grande et étonnante correspondance qui lie l'homme physique à l'homme moral, et l'homme moral à l'homme physique,

Pour vous donner une idée de la manière dont le citoyen Laumonier a représenté les organes importans dont il s'agit, nous ne pouvons mieux faire que de les considérer avec lui comme ayant leurs centres dans les ganglions semi-lunaires (2). Des

(2) On sait quel a, pendant long-temps, été l'embarras des anatomistes qui cherchoient à assigner dans le cerveau une origine au grand symphatique. Les uns croyoient la trouver dans la huitième paire; les autres la voyoient dans la cinquième; ceux-ci dans la sixième. On a trouvé en même-temps à ce nerf des racines dans la cinquième paire et la sixième; on a même sur-ajouté la septième (*a*). Petit (l'ancien) a le premier osé dire que le nerf intercostal ne partoit pas du cerveau (*b*), et pendant long-temps il fut combattu

(*a*) Voyez Haller, *Physiologica elementa*, T. IV, sect. VI, et la dissertation sur l'origine des nerfs intercostaux dans le premier volume de ses *Opera minora*.

(*b*) Histoire de l'Académie royale des sciences, 1727.

bords internes de ces ganglions s'élève le lacis nerveux qui envoie des filets à presque tous les viscères de l'abdomen, et que les anatomistes connoissent sous le nom de plexus solaire. Des parties supérieures et inférieures de ces mêmes ganglions se détachent des cordons qui parcourent haut et bas tous les espaces intervertébraux, et s'établissent une correspondance active et passive, au moyen de doubles et triples filets du grand sympathique, à toutes les paires de nerfs que produit la moëlle épinière et avec une grande partie de ceux qui émanent de la moëlle allongée. On y distingue tous les nodus et ganglions sous les formes et les dimensions variées que la nature leur a attribuées.

L'anastomose du filet carotydien avec la sixième paire, et avec ce qu'on appelle la branche inférieure du nerf-vidien, se trouve représentée du côté droit de la manière dont les anatomistes l'avoient connue et décrite avant que le citoyen Laumonier eût découvert dans un sujet, dont les nerfs dans un

par tous les anatomistes qui se laissoient égarer par une fausse analogie, et consultoient plutôt le préjugé que l'observation. Je crois que le public ne me saura pas mauvais gré de lui rappeler la dissertation soutenue à Strasbourg, en 1780, sur l'origine des intercostaux par Demetrius Jwanoff: elle m'a paru étayer l'opinion de Petit sur des raisons sans réplique, et peut n'être pas assez connue, n'ayant, je crois, été annoncée que dans le Journal des Savans. La découverte faite par le citoyen Laumonier du ganglion caverneux est le complément des démonstrations qu'on peut donner de son opinion sur l'origine du grand symphatique.

état pathologique avoient un volume extraordinaire, le *ganglion*, qu'il nomme *caverneux*, et plusieurs filets de communication, au lieu d'une simple anastomose (3). Le côté gauche de la pièce anatomique présente la découverte du citoyen Laumonier, mise en relief par son art.

Nous finirons par quelques réflexions sur les avantages qui peuvent résulter de la construction des pièces anatomiques artificielles, lorsqu'elles réunissent les divers genres de perfection que présentent celles du citoyen Laumonier. Sans doute elles ne pourront jamais dispenser l'homme studieux qui se destine à exercer l'art de guérir, d'interroger la nature elle-même ; mais ne sera-ce rien que de le guider dans la laborieuse recherche qui fait l'objet de ses études anatomiques; et lorsqu'après avoir dans sa jeunesse donné toute son attention à ces importantes études, sa mémoire, où se sont accumulés depuis des faits pratiques, ne lui suffira pas pour lui retracer les détails multipliés des parties qui composent nos organes, n'est-il pas évident qu'il trouvera un secours singulièrement avantageux dans les pièces anatomiques. Leur vue servira à lui faire retrouver les chaînons qui manquoient à la liaison de ses idées. Qu'on ne nous objecte pas que la pièce artificielle pourra induire en erreur; que sa couleur peu conforme à la nature dans le principe, ou altérée depuis que la pièce a été construite, ne sauroit

(3) C'est le 10 août 1786 que le citoyen Laumonier a fait la découverte dont il est question. Il l'a publiée dans le Journal de Physique du mois de novembre 1792 (vieux style).

donner une juste idée du sujet ; l'objection tombe lorsque c'est un artiste et un anatomiste tel que le citoyen Laumonier qui s'est chargé de sa préparation ; il y a prévenu jusqu'aux craintes que l'on peut concevoir sur l'altération que subissent ordinairement les objets d'imitation exécutés en cire. Cette altération prompte tient à ce que communément ils ne sont, pour ainsi dire, qu'enluminés ; au lieu que les pièces de notre associé sont formées de cires paitries avec les matières colorantes ; et ses pièces dureront autant que ces tableaux bien empâtés qui font la gloire de l'Ecole flamande.

LITTERATURE ORIENTALE.

Notice sur la vie et les ouvrages de Sa'adi, d'après les manuscrits persans de la Bibliothèque nationale, par L. Langlès.

Le nom de ce poëte si fameux dans la Perse, et même dans toute l'Asie méridionale, n'est pas tout-à-fait étranger à nos bons littérateurs d'Europe. Malheureusement ils ne peuvent le connoître que d'une manière très-imparfaite d'après les traductions tronquées et infidèles d'un seul de ses ouvrages. Le *Gulistân*, composé il y a plus de quatre cents ans, passe encore aujourd'hui pour un modèle de style et de goût que plusieurs poëtes de la même nation ont voulu

imiter sans avoir pu jamais l'égaler. Je ne prétends pas cependant élever des doutes sur le mérite bien reconnu du *Beharistân* (le séjourdu printemps), par le mollaDjâmy, du *Niguiâristân*, et autres productions calquées sur le *Gulistân*. Au reste, comme je présenterai des analyses et des extraits de ces différens ouvrages, le lecteur pourra au moins juger de la fécondité, du génie et de la justesse des idées des différens écrivains. Celui d'entr'eux qui perdra le moins sous la plume du traducteur ne doit pas être regardé comme le dernier.

Le Gulistân n'est pas l'unique ni même le meilleur ouvrage de Sa'ady; il en a composé beaucoup d'autres qui peuvent soutenir le parallèle avec celui-ci, mais dont les titres même ne se trouvent pas dans les meilleurs catalogues imprimés de MSS. orientaux. J'ai cru bien mériter des orientalistes, et même des littérateurs, en travaillant à remplir cette lacune importante en bibliographie. Je me suis d'autant plus volontiers livré à ce travail, que la traduction complette et presque littérale du *Gulistân*, qui m'a long-temps occupé, m'a familiarisé avec le style et la manière de Sa'ady, et convaincu de sa supériorité sur tous les autres écrivains persans. En collationnant deux magnifiques manuscrits des *œuvres* de ce poëte qui sont à laBibliothèque nationale, je crois m'être procuré un catalogue complet de ses productions. Mais avant d'en présenter les titres et des extraits il faut faire connoître le personnage. Je laisserai ce soin à un de ses compatriotes, dont je ne suis que l'interprète. Je traduirai donc la notice qui se

trouve dans le *Tadzkerat ûl-Cho'arâ* (l'histoire des poëtes) composée par Daoulet-Châh, célèbre biographe persan (1).

(1) Daoulet Châh, surnommé *El-ghâzy-ûl-Samarqândy*, (le guerrier de Samaroande) capitale da la Transoxiane, dédia son ouvrage à un prince poëte, savant et curieux, nommé *A'ly Chyr*, qui commandoit dans le Khoraçân sous le règne de Myrzâ Hhoçaïn, arrière petit-fils du grand Tymour (Tamerlan).

Ce recueil est divisé en sept parties qui contiennent la vie et une notice des ouvrages des cent vingt-sept principaux poëtes de la Perse qui ont paru depuis environ l'an 400 de l'hégire (1009 de l'ère vulgaire) jusqu'en l'an 812 (1409 de l'ère vulgaire). On trouve, au commencement du volume, la vie de dix fameux poëtes arabes qui florissoient au commencement du mahométisme. Le premier est *Lebi Abou Oqaïl*, qui vivoit du temps de Mohhammed. Il attachoit, selon la coutume des poëes arabes, ses ouvrages à la porte du temple de la Mekke, aussi vénéré autrefois des Arabes idolâtres, qu'il l'a été depuis de tous les Musulmans. Ce poëte étoit idolâtre; mais ayant vu un chapitre du Qorân que Mohhammed avoit fait suspendre à la porte du même temple, il retira le sien, et embrassa la religion de ce prophète, persuadé que son style et sa manière avoient quelque chose de divin. On trouve à la fin de cet ouvrage les éloges de six poëtes persans contemporains de l'auteur. Les princes A'ly Chyr et Myrzâ Hhoçaïn sont du nombre.

Daoulet Châh étoit contemporain de Djâmy, le premier des poëtes persans après Sa'ady, dont il a imité la manière, particulièrement dans le Behâristân (le séjour du printemps). Il mourut en l'an de l'hégire 892 (1486 de l'ère vulgaire).

Quoique le *Tadzekérat ûl-cho'arâ* soit le meilleur traité biographique qui existe en persan, il s'en faut de beaucoup que l'auteur ait traité son sujet avec toute l'extension dont il étoit

Histoire du Modèle des Religieux, le Cheykh-Musslehh-êddyn Sa'ady, tirée et traduite du *Tadzkerat ûl Cho'arâ*. Nos. 246 et 247, *persans* de la Bibliothèque nationale.

Ce cheykh fut surnommé *Musslehh-êddyn* (le restaurateur de la religion). Tous les hommes instruits conviennent de toute la sagesse et la bonté de sa conduite. Il vécut cent deux ans (2). Il en con-

susceptible. On peut d'abord lui reprocher, avec raison, de ne donner que de bien foibles détails sur la vie et les actions particulières des personnages dont il parle. Ses recherches critiques sont bien superficielles : néanmoins, avec toutes ces imperfections, le fond du sujet étoit si intéressant que l'auteur n'a pu le dénaturer entièrement, et son ouvrage sera toujours regardé comme un mélange à-la-fois extrêmement agréable à la lecture et très-utile pour l'histoire de la littérature orientale. Il renferme des fragmens considérables de poëtes dont les œuvres sont devenues extrêmement rares. Soit exactitude, soit flatterie, l'auteur a soigneusement recueilli tous les traits de générosité des différens princes musulmans envers les poëtes et les gens-de-lettres. On y voit combien la littérature et les beaux-arts étoient cultivés et favorisés dans l'Arabie et dans la Perse à une époque où toute l'érudition européenne étoit circonscrite dans la logique d'Aristote et dans la somme de St. Thomas, où nos ancêtres, soumis à des rois stupides, tyrannisés par des seigneurs aussi cruels qu'ignorans, et dominés par des prêtres astucieux, végétoient dans l'ignorance, la superstition et la barbarie.

(2) Cent dix ans suivant le Manuscrit n°. 246, et cent vingt suivant d'Herbelot, *bibliothèque orientale*, page 729, première édition.

sacra trente à l'étude des sciences, trente autres à différens pélerinages, et il parcourut les quatre coins du monde ; après avoir fait le métier de porteur d'eau pendant douze ans, il resta trente autres années assis sur le tapis de l'obéissance. O la belle vie! que celle qui est ainsi employée.

Il naquit (3) sous le règne du sulthan Atabek-Sa'ad Ben-Zenky. Son père demeuroit à la cour de ce souverain, et c'est ce qui a valu à notre poëte le surnom de Sa'ady.

La collection de ses œuvres se nomme ordinairement la *salière des poëtes.*

Il commença ses études au collège Nizamien, fondé à Baghdâd par le visir Nizam-al-Mulk, qui lui donna son nom. Sa'ady suivit les leçons du prince des cheykhs, le savant Aboulfaradje. Ensuite il se plongea dans la science intérieure, et se livra aux exercices de piété. Il se rendit disciple du grand-cheykh A'bdoul-qadir, et fit avec lui un pélerinage. Il renouvela quatorze fois cette œuvre pie, le plus souvent à pied, et combattant contre les infidèles (les chrétiens croisés). Il alla quatre fois dans l'Anatolie (4) et dans l'Inde; c'est pour cela qu'il a

(3) A Chyraz, capitale de la Province de Fars, en 571 de l'hégire (1175 de l'ère vulgaire).

(4) « Il fut fait esclave par les Francs dans la Terre-Sainte, et travailla, en cette qualité, aux fortifications de Tripoly. Un marchand d'Alep le racheta de cette captivité moyennant dix écus d'or, et lui en donna cent autres pour la dot de sa

dit dans un de ses ouvrages, intitulé : *le Boustân* ou *le Verger* :

« J'ai parcouru les quatre coins du monde, et j'ai vécu avec toutes sortes d'hommes.

» J'ai trouvé mon nécessaire par-tout, et j'ai tiré un épis de toutes les gerbes. »

On raconte que vers la fin de sa vie le cheykh se retira dans un monastère non loin de Chyrâz, et qu'il n'en sortoit pas. Sa principale occupation étoit la prière, l'obéissance et la contemplation. Les souverains, les grands, les gens de bien venoient le visiter et lui apportoient ordinairement les mets les plus exquis. Le cheykh en mangeoit une partie et mettoit ce qui lui restoit dans une corbeille suspendue à la fenêtre de sa cellule ; c'étoit le chemin des bucherons de Chyrâz, en passant sous les fenêtres de Sa'ady, ces malheureux profitoient des viandes et des friandises.

On dit qu'un homme prit l'habit de bucheron pour essayer de piller une table qu'il voyoit toujours si bien servie. A peine eut-il levé la main vers la corbeille que cette main se sécha en l'air. Il s'écria : » cheykh, viens à mon secours.— « Es-tu, répondit le cheykh, du nombre de ces malheureux bucherons que le chagrin et la misère empêchent de dormir, et dont les mains sont remplies de durillons à

fille qu'il lui fit épouser ; mais cette femme lui causa les plus vifs chagrins : il s'en plaint amèrement dans son Gulistan ». *Bibliothèque orientale*, page 729.

force de travailler? mais si tu es un brigand chargé de son filet, de ses armes, et disposé à ne pas faire de quartier, pourquoi donc te plaindre sans avoir reçu de blessures? » Cependant le cheykh guérit ce misérable en lui adressant la parole, et lui donna en outre les mets que renfermoit la corbeille.

Un saint personnage de Ghyrâz fut ravi au ciel pendant son sommeil; on y faisoit beaucoup de bruit: en prêtant l'oreille, il entendit les esprits dire à demi-voix: « ce seul distique de Sa'ady le Ghyrâzyen, l'emporte sur les cantiques et les hymnes que chantent tous les anges pendant une année entière.» Le saint religieux se réveilla et courut à la cellule du Cheykh, qui lui-même ne dormoit pas. Il parloit tout seul à demi-voix en écrivant le distique suivant:

« Chaque feuille d'un arbre vert est pour le sage un feuillet du livre qui lui enseigne l'existence du créateur. » Le religieux demanda au cheykh des nouvelles de sa santé, et lui raconta ce qu'il avoit vu pendant son sommeil.

Sa'ady étoit d'un caractère très-enjoué, fécond en saillies, et plein de douceur et d'amabilité. Malgré sa vie contemplative, il s'asseyoit souvent parmi les gens de mérite, et même parmi les grands, qu'il amusoit par ses bons mots, et qu'il instruisoit par ses sentences. Un jour il eut avec le savant Hemmâm-êddyn, de Tauryz, son contemporain, une aventure qui mérite d'être racontée. Ce personnage si recommandable par son esprit, l'étoit encore da-

vantage par les qualités de l'ame. Il avoit des places éminentes, et jouissoit d'une grande fortune.

Sa'ady étant à Tauryz, entra dans un bain public où il trouva Hemmâm-êddyn (5), accompagné d'une suite nombreuse. Le cheykh, par politesse, lui versa une tasse d'eau sur la tête. Hemmâm-êddyn demanda au cheykh quelle étoit sa patrie. — Chyrâz, répondit celui-ci. — Je suis bien étonné qu'à Tauryz on fasse plus de cas d'un homme de Chyrâz que d'un chien. — C'est tout le contraire chez nous, reprit Sa'ady en souriant; car à Chyrâz un habitant de Tauryz est au-dessous d'un chien. » Hemmâm prit une tasse qu'il renversa en disant au cheykh, qui étoit chauve : — Pourrois-tu m'expliquer pourquoi la tête des habitans de Chyrâz ressemble au dehors de cette tasse ? — Volontiers, lui répliqua Sa'ady, quand tu m'auras dit pourquoi l'intérieur de la tête des habitans de Tauryz ressemble au-dedans de cette même tasse ». Enfin, tous deux sortirent de la salle de bain, et le cheykh alla s'asseoir dans un coin.

Hemmâm avoit, comme tous les grands seigneurs, un esclave de la plus rare beauté, occupé à l'éventer tandis qu'il se tenoit droit entre le jeune homme et Sa'ady. — Parle-t-on d'Hemmâm dans ton pays,

(5) Hemmâm-êddyn Tebryzy, (natif de Tauryz) contemporain de Sa'ady, mourut l'an de l'hégire 713 (1314), sous le règne d'Aldjaïtou, surnommé Mohhammed Ghayaz-êddyn, empereur de la dynastie des Monghols. Il étoit prodigieusement riche; mais ses ouvrages sont moins connus que ceux du pauvre Sa'ady.

dit-il

dit-il à celui-ci ? — Oui, et l'on en fait le plus grand cas. — Sais-tu quelques-uns de ses vers ? — En voici un que je me rappelle :

Hemmâm est un voile qui me cache mon ami (6).....

(L'autre hémistiche renferme une pensée amoureuse que je ne comprends pas, sans doute à cause de mon inexpérience dans un genre de galanterie heureusement moins connu chez nous que chez les orientaux).

Hemmâm ne put méconnoître plus long-temps celui avec qui il s'entretenoit.

Je parie, lui dit-il, que vous êtes Sa'ady. — Cela est vrai, répond le cheykh. Aussitôt Hemmâm tombe à ses pieds en lui faisant mille excuses ; ensuite il le conduit à sa maison, où il le force d'ac-

(6) Voici comment d'Herbelot a traduit ce vers dans sa *bibliothèque orientale*, page 446, première édition :

Entre celui que j'aime et moi il y a, Hemmâm, un voile qui nous sépare ; mais il est temps désormais que je le tire pour jouir pleinement de sa vue.

J'ose assurer que ce n'est point le sens des vers rapportés par Daoulet Châh ; mais, comme le second hémistiche renferme une idée fort obscène, il est possible que Lamaï, auteur du *Defter lethaif*, d'après lequel d'Herbelot a travaillé, ait spiritualisé ces vers ; ar une légère altération. En effet, le commentaire du même auteur sur ces vers semble confirmer ma conjecture : « Le voile dont il est parlé nous » empêche de voir Dieu. Ces vers signifient : Le temps de » ma mort approche ».

cepter un logement, et le comble d'amitiés; souvent il s'amusoit à répondre aux odes de Sa'ady.

Ce vénérable cheykh a composé deux ouvrages charmans et pleins de délicatesse (7). Quoiqu'il n'y ait pas de ville où l'on ne connoisse le *Parterre de Roses* et le *Verger*, nous en citerons cependant quelques passages.

« J'ai appris qu'autrefois il étoit indifférent pour un religieux de tenir à la main une pierre ou de l'argent. »

« Lorsque tu es contens, peu importe que ce soit avec de l'or ou du plomb. »

« Un monarque souvent est plus pauvre qu'un derviche. »

« Une drachme suffit à celui-ci, et Feridoun en régnant sur la Perse désiroit encore. »

« Un pauvre content est un roi qui se nomme indigent. »

« Si l'ambition ne le tourmente point, il est plus heureux qu'un souverain avare et insatiable. »

« Un jour sur les bords du Tigre une couronne parloit ainsi à un religieux : « Je donnois autrefois » des lois à un vaste empire, et je portois un » croissant.

(7) Il savoit les principales langues de l'Orient et le latin. On prétend qu'il lut avec une attention particulière les œuvres philosophiques de Sénèque. *Kæmpfer, amœnitat. exoticæ*, page 371.

» Je m'emparai de l'Yrâq, et je méditois la con-» quête du Kirmân quand les *Kirmâns* (les vers) » ont dévoré la tête qui me portoit. »....

Le cheykh Sa'ady mourut dans la ville inexpugnable de Chyrâz, sous le règne d'Atabek. Un poëte composa le distique suivant sur la mort de cet illustre personnage.

« La nuit du vendredi, dans le mois de chawâl, l'an sept cents de l'ère arabe :

« L'aigle de l'esprit pur du cheykh Sa'ady secoua la poussière de son corps, de ses aîles et de ses plumes. »

Le tombeau de Sa'ady est maintenant à Chyrâz un lieu de plaisance embelli par un canal et une piscine, avec une jolie chapelle. Les vœux et les prières de tous les hommes de mérite sont dirigés vers cet endroit.

A la notice biographique que je viens de traduire j'ajouterai quelques détails tirés de différens voyageurs d'une véracité et d'une exactitude reconnues, tels que Kœmpfer, Niebuhr, Will. Franklin.

Le Tombeau de Sa'ady se voit encore aujourd'hui à quelque distance d'un fauxbourg de Chyrâz, nommé *Mossellâ*, au pied de cette portion de montagnes fameuses par les vestiges des pieds de Saint-Elie, d'où elle a tiré son nom *Kouhi qadem Khedr* (montagne des pieds du châtré, *Elie*). Il y a un jardin, une chapelle funéraire et une fontaine qui porte le nom de Sa'ady. Le jardin, planté sur

un sol sablonneux, n'offre rien de remarquable. La chapelle est en briques, au milieu du verger, et ne diffère pas des autres mausolées ordinaires; elle est octogone; chaque côté a trois pas de longueur sur dix pas en carré. Le péristile, ou eyvân, est ouvert de tous côtés. Trois niches, disposées l'une auprès de l'autre, ornent le haut, et forment une espèce d'étage supérieur. On ne remarque dans l'intérieur qu'une tombe de pierres sans ornemens; il n'y a plus même ni gardien ni lecteur. Les murs noircis par une épaisse fumée attestent la quantité de lampes qui brûloient autrefois en l'honneur du défunt. Le mausolée tombe absolument en ruine. La fontaine, située hors du jardin, est couverte par un petit pavillon joliment bâti; l'eau ne s'y arrête pas; elle coule doucement par une petite rigolle, et se décharge dans un trou semblable à un puits. Cette source vient d'une portion pierreuse de la montagne voisine par un petit conduit creusé sous terre, et reparoît ensuite sur la surface.

Le dessus des portes est orné d'inscriptions que le temps a détruites ou effacées. Dans l'interieur on descend, par un escalier de vingt-quatre degrés de pierre, à la fontaine qui a trois pieds de profondeur et plusieurs de largeur; elle est remarquable par sa clarté, sa fraîcheur et la quantité de petits poissons qu'elle nourrit. Les fréquentes visites des curieux ont rendu ces poissons très-familiers; dès qu'on leur jette quelques grains, ou autre nourriture, on les voit accourir de tous côtés pour saisir leur proie. Les vainqueurs l'emportent dans leur retraite; les

autres regardent leurs bienfaiteurs, et semblent provoquer leur générosité. Graces aux préjugés superstitieux des Persans, ces poissons semblent participer à la vénération dont jouit le poète, à qui ils appartiennent. On se feroit un scrupule de les prendre ou seulement de les troubler. Ce vivier est célèbre dans toute la Perse, et c'est une des premières curiosités que l'on montre à ceux qui arrivent à Chyrâz. M. Niebuhr, qui visita cette ville en 1768, parle de cette piscine et de ses habitans; il avoue n'avoir jamais vu une aussi grande quantité de poissons. Au reste, ce bassin et la chapelle sépulcrale de Sa'ady tombent en ruines, et les cruelles révolutions qui déchirent la Perse depuis la mort de Kerym-Khân empêchent les plus dévots musulmans de s'occuper d'œuvres pies.

Enfin, malgré l'aversion superstitieuse des Persans pour les représentations humaines proscrites par le Qorân, ils ont fait et conservent les portraits de Hhâfiz et de Sa'ady. On les voit encore au-dessus des portes de la maison des sept derviches. Tous deux sont représentés en pied. Hhâfiz a l'ancien costume persan. Son teint est frais comme la rose; deux larges moustaches bien noires en font ressortir la blancheur. Il paroît avoir environ trente-six ans.

L'autre portrait, celui de Sa'ady, représente un vieillard vénérable portant une grande barbe blanche. Il a l'habit de derviche : ce sont de longues robes flottantes. Il tient dans la main droite une

petite canne d'ivoire recourbée, et de l'autre un encensoir (8).

Les ouvrages de ces deux poëtes jouissent parmi les Persans d'une telle réputation, qu'ils ne peuvent se décider à regarder comme honnête homme celui qui n'y a pas cherché les principes de la sagesse et les règles d'une bonne conduite. On les trouve dans les colléges, dans les palais, dans les maisons particulières et dans les cafés : c'est dans ces derniers endroits surtout, continuellement remplis d'une foule d'oisifs, qu'on lit ces ouvrages. Le lecteur, entouré d'un nombreux auditoire, fait une pause à la fin de chaque paragraphe pour qu'on ait le temps de méditer les préceptes qu'il renferme. Quelquefois il le relit une seconde fois, et continue ainsi jusqu'à la fin de la séance (9).

Après avoir rassemblé tous les détails que nous avons pu découvrir sur la vie de Sa'ady, nous allons nous occuper de ses ouvrages.

(8) *Franklin's observat. on a tour from Bengale to Persia*, pages 96 et 97.

(9) *Kæmpferi amœnit. exot.* p. 372.

La suite au prochain N°.

NUMISMATIQUE.

Dissertation sur les Médailles satyriques, par Gourdin.

Sunt et dubiis quæ sæpe Numismata mentes suspensas habuere notis, interpretis nullo explicanda, viris necdùm benè cognita nostris.

(Georg. Vionnet, Museo numario, p. 12, v. 69.)

Il y a environ un siècle qu'il s'éleva une grande question parmi les antiquaires au sujet d'une médaille d'or du cabinet du roi. Cette médaille présente la tête de Gallien couronné d'épis, avec ces mots : GALLIENAE AVGVSTAE. Le nom d'une femme autour de la tête d'un Empereur parut à plusieurs une satyre numismatique. Spanheim (1), Foy-Vaillant (2), Baudelot (3), Bandury (4), de Grainville (5) se crurent d'autant mieux autorisés

(1) Trad. des Césars de Julien, note 294.

(2) *Num. præst. imperat.* T. II, p. 384.

(3) Lettre à M. l'abbé de Valmont sur la nouvelle explication qu'il a donnée d'une médaille d'or du cabinet du roi, 1698. — Réponse à M. G..... (Galland), où l'on examine plusieurs questions d'antiquités, entr'autres la dissertation imprimée depuis peu sur le Gallien d'or du cabinet du roi, 1698.

(4) Num. impér. Rom. T. I, p. 154, n. 5.

(5) Mém. de Trévoux, juin 1712.

à la regarder comme telle que Julien, dans ses *Césars*, représente Gallien entrant au banquet des Dieux avec l'habillement et la démarche d'une femme (6), la légende du revers, VBIQVE PAX, tandis qu'alors la guerre désoloit toutes les provinces de l'Empire, confirmoit parfaitement la pensée de ces savans.

Cependant le P. Hardouin (7), l'abbé de Vallemont (8), Galland (9) ne voulurent point voir de satyre dans cette médaille : ils cherchèrent à en donner plusieurs explications favorables ; mais ces explications étoient peut-être plus ingénieuses que satisfaisantes (10).

Ces antiquaires, le P. Hardouin sur-tout, posent pour principe que les Romains étoient trop graves

(6) V. Césars de Julien par Spanheim, note 203, p. 92.

(7) *Ad Plinii, Hist. nat.* T. I, p. 370.

(8) Nouvelle explication d'une médaille d'or du cabinet du roi, 1698.

(9) Lettre touchant la nouvelle explication, etc. A Caen, 1698.

(10) Il est ridicule de dire, avec Hardouin, que dans ce temps-là une même consonnance a fait confondre la diphtongue avec la lettre simple. Cette erreur pourroit avoir lieu, peut-être, lorsque l'on parle, mais non lorsque l'on écrit, sur-tout lorsque l'on sépare les lettres. — La raison de Galland, qui veut que ce soit ici une faute du monétaire, n'a pas plus de valeur. V. *Frœlichius de numis monetar. veter vitiosis.* — Quant à l'abbé de Valmont il ne faut, pour détruire son assertion, qu'en lire la défense dans sa seconde lettre.

pour se permettre, sur leurs médailles, des plaisanteries indignes de la majesté de l'Empire (11).

D'après ce principe, Christ-Adolphe Klotzius a prétendu que l'antiquité n'offroit absolument aucune médaille satyrique, et que la première en ce genre ne remontoit qu'à l'an 1512 de notre ère ; que Louis XII la fit frapper pour se venger de Jules II, qui avoit mis la France en interdit (12).

Examinons ce principe, dont la vérité a pour base des faits incontestables, mais réduisons-le, pour ainsi dire, à sa juste valeur, et nous nous apercevrons bientôt que la conclusion qu'on voudroit en tirer est trop générale, trop étendue, et par conséquent devient fausse et mal déduite.

Les Grecs, sans doute, se gardoient bien d'éterniser par des médailles la honte de leurs ennemis défaits, eux qui n'élevoient qu'en bois les trophées de leurs victoires, de crainte qu'ils ne fussent trop durables (13).

Les Romains, dont au moins, dans les premiers

(11) *Ut supra*, p. 448.

(12) *Hist. numor. contumeliosor. et satyric.* p. 133, *in*-12. Altemburg, 1765. A en juger par le titre piquant de cet ouvrage, on imagine que l'auteur va donner réellement l'histoire des médailles satyriques de tous les peuples et de tous les âges ; mais il semble ne l'avoir entrepris que pour faire valoir cette médaille de Louis XII contre le Pape, et quelques autres frappées contre Christine et contre Louis XIV.

(13) Diod. Sicul. L. XIII, Cap. IX. — Plutarque, Demandes des choses romaines traduites d'Amiot, n. 37.

temps, toute la politique consistoit à étendre, par des conquêtes, les limites de la République, et à lui acquérir de nouveaux citoyens, devoient être, à l'égard des vaincus, aussi modérés que les Grecs (14). Aussi remarque-t-on que, malgré la haine et le mépris qu'ils avoient pour les Juifs, ils ne se permirent rien d'injurieux à cette nation sur les médailles qu'ils firent frapper en l'honneur de Tite et de Vespasien après la prise de Jérusalem (15).

Ainsi, sous ce point de vue, le principe posé

(14) *Claudian. de laud. Stilicon.* III. 150. *Florus*, Lib. III, Ca. II.

(15) Comme sur plusieurs médailles de Vespasien et de Tite on voit une caille avec ses petits, plusieurs ont pensé qu'elles avoient été frappées pour insulter la nation juive. Oiselius (*Thesaur. numism. select.* p. 85, tab. 16); le P. Pedrozi (*Museo farnesiano*, T. II, t. 20, n. 7, p. 339; et t. 21, n. 7, p. 354), ainsi que le P. Jobert (Sc. des Médailles, T. I, p. 413, édit. 1739) l'assurent formellement. Mais J. Bimard, dans ses *remarques* sur Jobert (*ibid.* p. 430), réfute cette opinion. Cassiodore dit bien que les Romains, maîtres de Jérusalem, ont fait sculpter un porc sur une des portes de cette ville, mais il ne dit point que ce fut pour insulter aux Juifs: *In fronte ejus portæ, quâ Bethlæm egreditur, sus sculptus in marmore, significans Romanæ protestati subjacere Judæos.* Pourquoi plutôt cet animal qu'un autre si ce n'étoit pour insulter aux Juifs? C'est que bien avant la ruine de Jérusalem le porc étoit représenté sur les enseignes romaines comme nous l'apprend Festus: « *Porci effigies inter militaria signa quintum locum obtinebat, quia, confecto bello, inter quos pax fieret, eâdo porca fœdus firmari solebat* (Lib. XIV, p. 356) ».

par le P. Hardouin (16) et par ceux qui ont adopté son sentiment est absolument vrai, et l'on peut dire que les anciens peuples ont, à cet égard, laissé aux modernes un grand et bel exemple de modération, mais que ceux-ci ne l'ont pas toujours assez suivi.

Ce même principe, considéré sous un autre point de vue, sera encore très-vrai.

Le sénat, les villes municipales, les colonies n'ont jamais dû, je ne dirai pas sur les monnoies, mais même sur les médailles particulières (17), se permettre aucun trait de raillerie, aucune allusion maligne à l'égard des empereurs ou des impératrices, parce qu'un corps doit toujours se respecter. Un particulier, sur ce point, semble avoir plus de liberté; il peut, avec impunité, ce qu'un corps n'oseroit sans se compromettre.

Le sénat, les villes municipales, les colonies n'ont donc pu se permettre ce que des princes, des monarques se sont quelquefois permis, parce

(16) . . . . *Cùm in nummis antiquis, saltem latinis nil planè sit ludicrum aut scurile, nihil Romanâ gravitate ac majestate indignum.* (*Ut suprà*, p. 448)

(17) On a agité, plus d'une fois, si les médailles étoient des monnoies ou non. On trouve, sur ce sujet, une dissertation dans les Mémoires de Trévoux, juin 1707, p. 1085, où l'on donne les raisons pour et contre. La quatrième preuve pour la négative se tire des médailles injurieuses parmi lesquelles on cite celles de Gallien, et la cinquième, pour l'affirmative, se tire de même du défaut de sérieux de certaines médailles.

qu'un prince, un monarque ne doit être, en ce moment, considéré que comme un individu puissant à la vérité, et dont les volontés, même ridicules, trouvent des approbateurs dans ses courtisans. Il n'est donc pas étonnant que les effets de sa haine, de sa vengeance, de son orgueil, de ses passions se transmettent d'âge en âge par des monumens censurés tout bas dans le temps par des gens sensés, et proscrits tout haut par la postérité équitable. Telle est la médaille de Louis XII contre Jules II (18).

Nous ne croyons donc point que les médailles sur lesquelles se trouve le S. C., ou toute autre marque d'autorisation publique, soient jamais des médailles satyriques, quoiqu'elles puissent le paroître.

Nous ne pensons pas non plus que certains revers, certaines inscriptions des médailles autorisées que quelques-uns, dit le P. de Grainville (19), par une lâche complaisance, regardoient comme des éloges,

(18) V. Thuan. hist. lib. 1, p. 11, édition de Genève, 1626. — Varillas prétend que l'inscription de cette médaille doit s'entendre de la réforme des mœurs du clergé ; Hardouin soutient qu'il s'agit ici d'une croisade contre le Soudan d'Egypte, dont Babylone est la capitale. La légende autoriseroit jusqu'à un certain point l'opinion du P. Hardouin, si elle n'étoit démentie par l'histoire ; mais elle seroit bien extraordinaire dans le sens de Varillas. Au reste, ces deux sentimens ont été réfutés par Christ-Sigismond Liebe (*Prodromi reformationis pia memoria recolendæ, sive nummi Ludovici XII, regis gallor. epigraphe. Lipsiæ*, 1717), et par Deylingius (Observat. sac. Part. III, Dissert. 50, p. 399).

(19) Mém. de Trévoux, juin, 1712, p. 1093 et suiv.

aient réellement dû, dès le temps même, être considérées par les personnes sages et réfléchies comme des monumens d'une raillerie insultante.

Nous n'admettons pas même, avec Spanheim, que ces sortes de revers et d'inscriptions soient des avis détournés, des leçons indirectes données aux princes, par lesquelles, en faisant semblant de dire ce qu'ils étoient, on les avertissoit réellement de ce qu'ils devoient être (20).

Nous sommes persuadés que, quand les éloges donnés aux empereurs, aux impératrices sur des médailles avouées, reconnues, revêtues de l'autorisation du sénat, des villes municipales ou des colonies sont démenties par tous les historiens, on doit les regarder comme des monumens honteux d'une adulation sans pudeur, et rien de plus.

Sans doute une fausseté aussi grossière, un mensonge aussi révoltant ne pouvoient en imposer aux citoyens sages et sensés, et même ces hommes dont l'ame avoit encore quelqu'énergie, blâmoient en secret, et méprisoient en gémissant un corps qui s'abaissoit jusqu'à l'imposture pour flatter un tyran, souvent un monstre. Mais personne ne soupçonnera que ce corps sans ame ait jamais eu l'intention de livrer au ridicule, d'immoler au sarcasme le despote dont il recevoit si bénignement des fers.

Or, sous plusieurs empereurs le sénat étoit dans

(20) *De usu et præstantia numismatiq.* T. I, Dissert. III, p. 118.

une telle abjection qu'il divinisoit jusqu'aux débauches les plus infâmes, jusqu'aux cruautés les plus exécrables de ses maîtres (21).

Pour juger à quel point le sénat et le peuple étoient avilis, étoient dégradés, je ne veux que l'excès de cette joie insolente à laquelle ils s'abandonnoient lorsqu'ils étoient délivrés d'un tyran.

Après la mort de Néron on vit paroître deux

(21) Que l'on examine les médailles de ce monstre dont l'histoire a rougi de rapporter les excès de débauche et de cruauté, les médailles de Commode, et l'on jugera jusqu'à quel point de bassesse non-seulement le sénat, mais les villes municipales et les colonies ont porté l'adulation. On sera justement indigné et révolté de voir sur le revers d'une de ses médailles une femme debout devant un autel, une patère à la main, avec ces mots : *Auctor pietat. P. M. tr. P. XIII. imp. VIII. cos. VI. P. P.*; de lire sur d'autres : *Felicia Tempora. —Jovi exsuper. P. M. tr. P. XIIII. cos. V. P. P.—Providentiæ Aug. — Sal. gen. hum. cos. VI. P. P.* (Vaillant, *num. imp. rom. præst.* T. I, p. 95 et seq. — *Num. imper. à populis Græcè loquent*, p. 66—75).

Une flatterie aussi révoltante ne doit point étonner de la part d'un corps que Caligula rassembloit à la hâte au milieu de la nuit, et cela, pour l'insulter en dansant devant lui (*Dionis epitome à Jo. Xiphilino*, p. 131). Personne n'ignore que le dessein de cet empereur étoit de créer son cheval consul (*ibid.* p. 134) : et comment ne se seroit-il pas donné le cruel plaisir d'outrager un corps qui s'étoit attiré tout son mépris, un corps que ses menaces faisoient trembler, un corps enfin qui, par un acte authentique, ordonne des sacrifices solemnels pour éterniser la clémence du plus barbare des hommes (*ibid.* p. 134) ?

médailles de Galba : sur le revers de la première la Victoire tient un laurier d'une main, une corne d'abondance de l'autre, avec ces mots : VICTORIA P. R. Sur celui de la seconde, VICTORIA, et la Victoire grave sur un bouclier P. R. (22)

On frappa de même, lorsque Commode eut été assassiné, deux médailles de Pertinax, sur l'une desquelles une femme debout et vêtue tient dans la main droite une couronne, symbole de la joie comme de la victoire, dit Hyginus, et dans la gauche une corne d'abondance, avec cette inscription : LAETITIA TEMPORVM. COS. II. Sur l'autre, de même une femme debout et vêtue qui tient dans sa main droite un dez, et dans la gauche une corne d'abondance. Ces mots autour du type : LIBATIS CIVIBVS (23).

Ces médailles, sans doute, sont injurieuses à la mémoire de Néron et de Commode ; mais elles sont bien plus un monument de l'esclavage honteux du sénat et du peuple.

La raillerie, la satyre sont les armes de l'impuissance, mais non de la bassesse ; elles annoncent assez de courage pour désirer la vengeance, et trop de foiblesse pour se livrer à son ressentiment.

Or, le corps entier d'une nation, le sénat qui le représente, ne sont jamais dans cet état ; ils ne connoissent point de milieu entre la puissance souveraine

(22) Vaillant, *Num. imper. præstant.* T. II, p. 29.

(23). Vaillant, *ibid.* p. 203.

et l'esclavage absolu. Parcourons l'histoire de tous les peuples et de tous les âges, nous reconnoîtrons aisément que l'esprit qui anime un corps national se porte presque toujours vers ces deux extrêmes. Ainsi le peuple de Rome, sous ses consuls, prenoit les armes pour le moindre mécontentement, et se retiroit sur le mont Aventin : ainsi le sénat, sous les empereurs, baisoit humblement la main du despote qui lui imposoit un joug de fer, et félicitoit publiquement Néron d'avoir commis un parricide (24).

Le corps d'une nation dédaigne donc de s'armer de la satyre, ou n'ose le faire; car on ne s'amuse point à tourner en ridicule celui que l'on fait trembler, et quand il peut nous anéantir d'un seul de ses regards, on n'est point assez hardi pour l'insulter ouvertement.

Je crois donc avoir raison d'avancer que toute médaille qui porte S C, ou toute autre marque d'autorisation, ne peut passer pour une satyre, quoiqu'elle paroisse en offrir les caractères : elle n'est souvent que la preuve d'une lâche et révoltante adulation.

Je me garderai cependant d'en conclure, avec Klotzius, qu'il n'existe absolument aucune médaille antique qui porte les marques de la raillerie et de l'injure.

Il ne faut point assimiler les particuliers au corps,

(24) Sueton. Neron. Claud. Cap. XXXIV.

ni

ni de ce que le sénat, les villes municipales et les colonies n'ont fait frapper aucune médaille satyrique, en conclure que les particuliers n'aient jamais osé le faire, ce seroit mal raisonner.

La satyre, quelle qu'elle soit, je l'ai déja dit, est un moyen de vengeance occulte et secrète. On s'en sert hardiment dans les ténèbres. La vengeance suppose de la vigueur et de l'énergie ; mais le moyen qu'elle emploie peut prouver la foiblesse et l'impuissance.

Ce n'est point que quelquefois, soutenu par cette vigueur et cette énergie, on n'oublie sa foiblesse et son impuissance : la satyre alors devient une arme dont on use en plein jour.

Consultons l'histoire, nous verrons que ces deux manières d'exercer la satyre n'étoient point inconnues aux particuliers de Rome.

On sait ce que chantoient les soldats de Jules-César lorsqu'après la conquête des Gaules cet empereur entra dans Rome en triomphe (25).

Auguste voyant tous les écrits que l'on répandoit contre lui, ordonna qu'on en recherchât les auteurs qui se cachoient sous des noms étrangers (26). Le peuple, en plein théâtre, lui fit l'application injurieuse d'un vers de la pièce que l'acteur prononçoit (27). Et lorsque ce prince eut représenté l'as-

(25) *Id. Jul. Cæs.* Cap. XLIX.

(26) *Id. Octav. Cæs.* Cap. LV.

(27) *Ibid.* Cap. LXVIII.

semblée des Dieux dans un festin où étoit Apollon, on cria dans les rues que les Dieux avoient affamé la ville, et qu'Auguste étoit vraiment Apollon; mais Apollon le bourreau (28). Enfin, son goût pour les meubles précieux et sa passion pour les jeux de hasard firent le sujet de deux épigrammes, dont l'une fut écrite au bas de sa statue au temps de la proscription, et l'autre publiée pendant la guerre de Sicile (29).

Tibère ne fut-il point, par un jeu de mots insultant, appelé *Bibere*, à cause de son ivrognerie; et surnommé *Caprin*, à cause de ses débauches dans l'île de Caprée (30)? Ne fit-on point contre lui les vers les plus sanglans (31)? Pendant plusieurs nuits les rues de Rome ne retentirent-elles point des cris de ceux qui lui redemandoient Germanicus (32)? Enfin, au théâtre ne lui reprocha-t-on point, de la manière la plus dure, la dissolution de ses mœurs (33).

La raillerie, la satyre bravèrent jusqu'à la cruauté de Néron. Et tandis que le lâche sénat préconisoit ses crimes les plus atroces, des particuliers les lui reprochoient par des épigrammes grecques et latines (34).

(28) Cap. VII.

(29) Cap. LXXI.

(30) *Id. Tiber.* Cap. XLII et XLIII.

(31) Cap. LIX.

(32) Cap. LII.

(33) Cap. XLV.

(34) *Id. Nero. Claud.* Cap. XXXIX.

On divulga, par un distique, ses débauches secrètes avec Poppée (35) ; on insulta ses statues de la façon la plus outrageante (36); enfin, il essuya la censure d'Isidore-le-Cynique et de l'Histrion-Datus (37).

S'il falloit une grande intrépidité pour reprocher en face à des tyrans ou la barbarie de leur conduite, ou l'infamie de leurs mœurs, il ne falloit pas moins de prudence pour répandre les épigrammes que l'on faisoit contre eux; il étoit même plus dangereux de les irriter ainsi. Celui qui se cache prouve sa crainte; et qui craint, si jamais il est découvert, devient nécessairement la victime de celui qu'il a irrité ; car l'homme cruel est toujours lâche. Les reproches vrais de la vertu fière et sévère le font trembler; mais il immole impitoyablement à sa vengeance ceux qui, d'une main mal assurée, osent décocher contre lui les foibles traits d'une raillerie même innocente.

On eut donc souvent recours, pour exercer la satyre, à un moyen qui exposât moins au danger d'être découvert : on grava sur des pierres des emblêmes, des symboles, qui étoient des allusions malignes à la conduite et aux mœurs des empereurs et des impératrices. Alors, presqu'assuré de l'impunité, on devint plus hardi, on ne craignit point de mettre quelquefois sur ces pierres les noms des personnages tournés en ridicule, et l'on accompagna

(35) *Id. Otho.* Cap. III.

(36) *Nero.* Cap. XLV.

(37) Cap. XXXIX.

ces noms des épithètes les plus injurieuses. Telle est, entre bien d'autres que je pourrois citer, une pierre gravée au haut de laquelle on lit : MESSAL ; au bas, CLAVDI ; autour, le mot INVICTA, à chaque lettre duquel répond un *phallus* ; au milieu est un limaçon (38).

On voit dans quelques cabinets des figures revêtues de la toge, un rouleau, ou *volumen*, à la main, dont la tête et les pieds sont ceux d'un ours (39) ; on voit même un âne couvert de la toge (40).

Si l'on a, chez les Romains, employé ces différens moyens de ridiculiser, de railler, d'injurier les per-

(38) Winckelman, description des pierres gravées du cabinet de Stosch, p. 443.

Voyez aussi *Recueil des Monumens du culte secret des Dames romaines*, *in*-8°. 1787, seconde partie, ouvrage qui fait suite à un autre intitulé : *Monumens de la vie privée des douze Césars d'après une suite de pierres gravées sous leur règne*, *in*-4°. 1786.

La collection de pareils monumens ne pouvoit être avouée que par un antiquaire dont l'érudition et les remarques sensées lui auroient tout au plus servi de passe-port : telle qu'elle est, elle ne présente presqu'aucun autre intérêt que celui de prouver que la débauche la plus infame a été un crime de plus qui a déshonoré la plupart des empereurs et des impératrices.

(39) Le comte de Caylus possédoit une de ces figures ; il en avoit vu une semblable dans la Bibliothèque des Jésuites à Rome (Recueil d'Antiquités étrusques, grecques, romaines et gauloises, T. III, n. 28).

(40) Cet âne se trouve dans le cabinet du cardinal Albani, (*ibid.*)

sonnes en place, est-il en ce cas probable qu'on ait négligé de le faire par la voie des médailles, voie aussi sûre que celles des pierres gravées, et plus commode pour multiplier ces sortes d'épigrammes.

On ne peut nier qu'on y ait eu recours, puisque l'on rencontre des médailles qui portent absolument tous les caractères de la raillerie, de l'injure et de la satyre.

Telles sont entr'autres les médailles appelées *Spintriennes*, médailles infames frappées à l'occasion des débauches auxquelles on prétendoit, non sans raison, que Tibère se livroit dans l'île de Caprée. Je dis auxquelles on prétendoit que Tibère se livroit, parce qu'il étoit bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en être instruit dans d'aussi grands détails que ceux dans lesquels Suétone est entré ; et le récit qu'il en fait est si révoltant, que par cela même il paroît suspect (41).

(41) Suétone entre dans des détails dont il étoit presqu'impossible que l'on fût instruit. Tibère étoit un prince cruel et débauché ; la haine que le peuple lui portoit éclata dès qu'on le vit retiré dans l'île de Caprée. La défense même d'en approcher fit naître les soupçons les plus étranges. On se crut en droit d'imaginer sur le compte du prince des infamies de toute espèce. Au reste, la manière dont Suétone les décrit a été blâmée par Bodin (*Meth. histor.* Cap. IV) ; par Muret, (*Orat.* 17) ; par Tillemont (Histoire des Empereurs, T. II, p. 488) ; et quoique Politien (*Præfat. in Sueton.*), Erasme (*Epist. dedicat. Sueton. Dion.* etc.) et Lamothe-le-Vayer (Jugement sur les principaux Historiens) aient cherché à l'excuser, il n'en est pas moins vrai qu'il paroît probable que cet historien a chargé ses tableaux, et que, n'ayant pu être té-

Les opinions touchant les médailles spintriennes sont extrêmement partagées. Les uns les attribuent à Tibère lui-même (42); les autres les lui refusent (43); quelques-uns les regardent comme frappées pour les fêtes de Vénus (44); d'autres pour être distribuées aux spectateurs lorsqu'on représentoit des sujets lascifs (45); d'autres, enfin, sont persuadés qu'il faut les mettre au rang des petits cadaux qu'on se faisoit mutuellement dans le temps des Saturnales (46).

moin de ces débauches, sa vertu même et l'honnêteté de son ame, assez bien prouvées par ses liaisons intimes avec Pline, n'ont pas peu contribué à lui faire grossir les objets pour en inspirer plus d'horreur.

(42) Patin, Numism. impér. p. 29.

(43) Spanhem, *de usu præstant. Num. Veter.* Dissertation XIII, p. 521.

(44) *Clemen. Alexander.*

(45) Spanhem, *ut suprà.*

(46) Klotzius, *Histor. num. contumel. et satyr.* p. 41 et seq.

De ces divers sentimens celui de Klotzius est certainement le moins soutenable. L'opinion de ceux qui attribuent les Spintriennes à Tibère n'est appuyée sur le témoignage d'aucun historien. Suétone, qui dit que Tibère avoit rassemblé des peintures lascives, ne parle point de médailles de ce genre, à moins que par le mot *sigillum* on n'entende en cet endroit une médaille, comme le fait Patin. Mais si Tibère eût fait frapper de pareilles médailles, elles se fussent répandues dans Rome, et ce trait d'infamie eût été rendu par Suétone avec plus de force et d'énergie. La preuve, peut-être la plus grande en faveur de ceux qui pensent que Tibère distribuoit ces mé-

Les lettres numérales marquées sur une des faces de ces médailles ont encore beaucoup exercé la sagacité des savans, et ont donné lieu à des conjectures diverses (47).

Si, après tant d'habiles gens, nous osions dire notre sentiment, nous serions portés à croire que ces médailles ont été frappées pour dévoiler aux yeux de Rome entière les débauches auxquelles on soupçonnoit, non sans preuves, que Tibère se livroit dans l'île de Caprée; que pour les répandre avec plus de facilité et sans crainte d'être découvert, on imagina d'abord d'y imprimer des lettres numérales comme sur celles qui servoient de *marques* pour entrer au spectacle, afin de les confondre et de les faire passer avec ces sortes de marques dont elles avoient la forme et la grandeur (48). Mais la fraude pouvoit

dailles à ses compagnons de débauche, est de dire qu'Adisson, en voyageant en Italie vers l'an 1699, en trouva encore dans l'île de Caprée. Mais ce voyageur en conclut qu'elles ont été frappées contre Tibère (*Remarks of Several parts of Italy.* Lond. 1705.).

(47) Comme ces sortes de nombres se trouvent sur d'autres médailles, on les a diversement interprétés. Les uns croyent qu'ils marquent la puissance tribunitienne (Patin, p. 29); les autres l'année de l'Empire (Havercamp, p. 287): Dulodorus, cité par Beger (Thes. brand. T. II, p. 611), ne pense pas de même: *Id ipsum* (dit-il, en parlant du nombre dans une couronne et sans inscription) *faciit ut coronam ad victoriam quandam venereum referamus.*

(48) Voyez Thes. moreil. num. imper. Aug. tab. 43. —

être reconnue ; il falloit mettre dans le secret les donneurs de marques, sorte de valets sur l'ame desquels la moindre crainte, le plus léger espoir ont ordinairement le plus grand empire. Ce premier moyen de se sacher parut donc peu sûr ; on eut recours à un autre, ce fut de faire tomber ces médailles au milieu des spectateurs sans qu'ils pussent savoir d'où elles partoient. Voilà pourquoi Martial dit qu'elles tomboient des nues (49), comme sembloient en tomber, au rapport de Claudien (50), les petits présens que l'on faisoit aux spectateurs.

Aux médailles spintriennes on pourroit en ajouter quelques autres d'une satyre plus décente :

1°. Un Maximin, au revers duquel sont trois enseignes légionnaires avec cette inscription : S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. Est-il probable qu'on

Golzium, Num. Aug. tab. 68. — *Nonnium comment.* — Spanhem, Diss. XIII, p. 521. — *Essay* on *Medals*. Lond. 1764.

(49) *Nunc veniunt subitis lasciva numismata nimbis*, Lib. VIII, Ep. 79.

(50) *Quippe velut denso curventia numera nimbo.*
(Conf. Prob. 45.)

Ce vers s'explique par un autre de Martial :

Nunc dat spectatas tessera larga feras.

On jetoit, au milieu des spectateurs, des petites boules ou des petits cubes de bois sur lesquels étoient représentés un cheval, un bœuf, etc. et l'Empereur donnoit ce qui étoit représenté sur la boule ou sur le cube que l'on avoit pu saisir.

y donne au plus méchant des hommes le titre de *meilleur des princes*, que ce soit le sénat et le peuple qui le lui donnent, et cela dans un temps où il n'étoit point à Rome (51)?

2°. Une Salonine avec ces mots: AVG. IN PACE, tandis que la guerre embrâsoit tout l'Empire (52).

3°. Une médaille de la même, au revers de laquelle Rome assise présente une Victoire à Gallien, qui est debout; au tour: ROMAE INVICTAE; et alors toutes les provinces étoient infestées par les Barbares et occupées par trente tyrans (53).

4°. On pourroit peut-être citer encore le revers, sans inscription, d'un Commode. On y voit cet empereur qui s'avance à droite, tandis qu'une Minerve, dans l'attitude d'une personne qui veut s'échapper à gauche, tient un peu derrière sa tête une couronne qu'elle semble lui ôter. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la position respective de ces deux figures ne laisse pas même lieu à l'équivoque *an dat*, *an tollit*. Il ne faut, pour en être convaincu, que comparer cette médaille avec une autre du même empereur, sur laquelle une Victoire le couronne, et généralement avec toutes celles où se rencontre un type semblable (54).

(51) Patin, p. 455.

(52) Vaillant, *Num. præst.* T. II, p. 387.

(53) *Id. ibid.* p. 388.

(54) Patin, imp. rom. numism. p. 265.

Il seroit fort aisé de grossir cette liste (55) ; mais il nous paroît plus à propos d'examiner quels doivent être les caractères d'une médaille pour qu'elle soit réputée satyrique. Ces caractères sont les suivans :

1°. Que la médaille ne porte, comme nous l'avons déja observé, aucune marque d'autorisation ; car, quoique les auteurs des pièces satyriques se soient quelquefois cachés sous des noms respectables (56), il ne faut point en conclure que l'auteur ou le graveur d'une médaille injurieuse ait jamais osé y mettre celui du sénat, d'une ville municipale ou d'une colonie.

2°. Que cette médaille soit rare, ne soit jamais de différentes grandeurs, quoiqu'on la trouve de différens métaux.

(55) Si on se livroit à des conjectures même fondées, on reconnoîtroit la satyre dans un grand nombre de médailles et d'autres monumens antiques. Le mot PVDICITIA sur une médaille de Faustine, celui de VENERI VICTRICI, de MATER CASTRORVM, à laquelle Tristan (*Com.* T. I, p. 646) applique ce passage d'Arnobe, Lib. IV : *Etiam ne militaris Venus castrensibus flagitiis præsidet*, ne peuvent-ils pas être regardés comme autant de censures de la conduite de Faustine ?

Parmi les peintures d'Herculanum, le char traîné par un perroquet et conduit par une cygale a paru aux auteurs qui en donnent la description, *una satyra parlante :* ils pensent que c'est une allusion au nom de cette empoisonneuse *Locusta*, dont Néron s'est servi pour se défaire de Claude et de Britannicus. V. T. Tavola, 47.

(56) Marc. Ant. Sabellicus, *Comment. in Sueton.* Cap. LV, *de Augusto.*

Sa rareté, sur-tout aujourd'hui, doit être extrême, parce que, 1°. dans l'origine elle n'a point dû être commune ; 2°. dans le temps même le prince intéressé à la rechercher a dû la faire supprimer ; 3°. dans la suite, comme elle n'offroit à une nouvelle génération qu'une raillerie peu piquante, elle a dû être refondue comme tant d'autres.

Si on la rencontre de divers modules, on peut assurer qu'elle n'est point une vraie satyre, parce qu'on ne voit absolument aucune raison pour qu'on l'ait répété de grandeurs différentes.

3°. Que le revers présente naturellement une allusion maligne, un trait de satyre ou d'injure confirmé par l'inscription.

4°. Enfin, que l'explication en soit simple, aisée, frappante, s'accorde avec l'histoire pour peindre les mœurs de celui qui en est l'objet, et qu'on ne puisse, sans faire, pour ainsi dire, violence au sens qu'elle présente, en donner une explication favorable.

Sans la réunion de tous ces caractères nous ne pensons point qu'il soit prudent d'affirmer que telle ou telle médaille soit une satyre.

De plus, si l'on fait attention que la raillerie, pour être bonne, doit être assaisonnée d'un certain sel, qu'elle plait d'autant plus qu'elle est moins apparente, on observera que dès le temps même une médaille satyrique devoit être une espèce d'énigme dont quelques circonstances, souvent peu communes, donnoient le mot, et que ces circons-

tances n'ayant pas toujours été transmises jusqu'à nous, il ne nous est presque plus possible de la deviner.

Quelquefois encore l'auteur qui ne vouloit être compris que par les initiés, cachoit sa pensée sous l'ambiguité du sens, sous l'équivoque des termes (57).

Enfin, avant que de prononcer il faut, 1°. s'assurer que la médaille est vraiment antique, et qu'elle n'a point été retouchée. On sait que les Italiens ont usé plus d'une fois de cette supercherie pour faire croire très-rares des médailles fort communes. Par cette altération dans le *recto*, dit un auteur anglais (58), on peut faire d'un Claude frappé à Antioche

(57) Ces sortes d'énigmes ne sont point absolument rares: je pourrois citer, entr'autres, une médaille de Néron sans légende, et au revers $\frac{\text{B. C.} \mid \text{R. S.}}{\text{T. G.} \mid \text{E. B.}}$ (V. Mém. de Trévoux, juin 1707, p. 1090); une de Justinien, dont le P. Hardouin a donné l'explication (*ibid.* mai 1708, p. 816).

(58) Les solutions que l'on donne ordinairement de ces sortes de problèmes numismatiques sont assez arbitraires et plus vraisemblables que certaines. Pour en juger, prenons la médaille de Faustine, au revers de laquelle Cérès debout sur un globe tient un flambeau de chaque main, avec ce mot: SOVSTI. Comme ce mot ne forme aucun sens, on convient que chaque lettre est initiale. Un savant ayant cru y remarquer un trait ou brandon de feu au-devant de la première lettre, l'a rendu ainsi: *Fulmen Sacerdotali Ordini, Venenum Senatui, Tæda Imperio.* Le P. Tournemine, à qui cette explication fut envoyée, ainsi que plusieurs autres, pense que le monétaire a distribué ces lettres de manière à ce qu'elles marquassent deux rapports de Faustine avec Cérès, l'un glorieux: *Salus Orbis,*

un Othon, d'une Faustine une Titiane, d'un Marc-Aurèle un Pertinax. 2°. Voir si la médaille n'a point été refrappée. On rencontre quelquefois des Faustines, des Antonins, des Marc-Aurèles à demi-effacés sur lesquels on a imprimé la tête de Posthume. 3°. Considérer si la médaille n'est point composée de deux soudées ensemble. 4°. Examiner si l'on n'a point effacé la devise pour lui en substituer une autre. Ces sortes de fraudes, dit l'auteur anglais déja cité, peuvent être cachées avec tant d'arts qu'elles en imposent même aux antiquaires, et qu'il faut souvent des yeux bien exercés pour les découvrir. 5°. Enfin, il est bon d'observer qu'après Gallien, les tyrans qui usurpèrent les rênes de l'Empire se succédoient avec une telle rapidité que les monétaires n'avoient souvent pas le temps de finir leurs médailles. Ils ont alors plus d'une fois donné au successeur le revers gravé pour le prédécesseur; c'est ainsi qu'on lit : PACATOR ORBIS sur le revers d'un Marcus qui ne régna que trois jours.

Vxor Saturni, Terræ Imperanti; l'autre, désavantageux : *Sic Omnium Vxor, Sic Terras Incendit* (Mém. de Trévoux, février 1707, pages 250 et 262). Le S. C. marqué sur cette médaille doit empêcher de la regarder comme satyrique, à moins qu'on ne dise, avec quelques auteurs, que les monétaires, ou par eux-mêmes, ou à l'instigation de quelques particuliers, donnoient quelquefois à leurs médailles des revers équivoques, comme celui où l'apothéose d'Antinoüs est représenté par un griffon (animal consacré aux Furies ainsi qu'à Apollon) qui enlève cet infame compagnon de débauches d'Hadrien. — *An Essay on Medals, in*-8°. *London*, 1784.

Concluons de toutes ces observations que, malgré l'assertion de Klotzius, l'antiquité offre plus d'un exemple de médailles injurieuses et satyriques, comme l'a très-bien montré Prosper-Marchand (59); mais avouons qu'il est souvent assez difficile de prononcer si telle médaille est vraiment une satyre ou non, et qu'il n'est point étonnant que les antiquaires les plus habiles soient quelquefois partagés de sentiment sur la plupart.

BIOGRAPHIE.

Notice sur la vie et les travaux de LAVOISIER, *lue le* 15 *thermidor, an IV, au Lycée des Arts, par* FOURCROY.

LE Lycée des Arts ne se borne point à encourager les hommes utiles, et à offrir aux talens dans leur activité les palmes civiques qu'ils méritent; il appelle encore la reconnoissance publique sur les morts illustres dont les travaux et les découvertes ont honoré leur siècle et leur pays. A ces titres, un monument va bientôt s'élever, dans cette enceinte, à la mémoire de Lavoisier. Pourquoi faut-il

(59) Dictionnaire historique, ou Mémoires critiques et littéraires, 1758, article *Médailles*, note C, page 48 et suivantes.

que ce nom, cher aux sciences, rappelle de si déplorables souvenirs ! Que ne pouvons-nous dérober à l'histoire l'irréparable outrage que la tyrannie a fait à la philosophie, en immolant un citoyen vertueux, un savant illustre, qui, après tant de services rendus à sa patrie, lui en promettoit encore tant d'autres ! Respectable et malheureuse victime ! ton sort lié à celui de Condorcet, de Malesherbes, de Bailly, rappelle le sort de Socrate, et nous retrace les forfaits des Anitus modernes. Ah ! du moins que nos regrets attestent à la postérité la grandeur de notre perte et le sentiment profond de nos douleurs ; que le spectacle de ta gloire et le récit de tes conquêtes sur la nature versent quelque consolation dans nos ames ; que le chêne et le laurier cachent, s'il se peut, les cyprès sanglans qui recouvrent ta tombe !

Antoine-Laurent Lavoisier, né à Paris le 16 août 1743, reçut une éducation soignée. A vingt-trois ans, un mémoire sur la meilleure manière d'éclairer, pendant la nuit, les rues d'une grande ville, lui valut une médaille d'or que l'Académie lui décerna le 9 avril 1766 ; deux ans après il fut admis dans cette célèbre société savante, dont il a constamment été un des plus utiles coopérateurs. Toutes les branches des sciences mathémathiques et physiques eurent des droits sur ses veilles. On le vit successivement s'occuper de la prétendue conversion de l'eau en terre, de l'analyse du gypse des environs de Paris, de la crystallisation des sels, des effets produits par la grande loupe du jardin de

l'Infante, du projet de faire arriver l'eau de l'Yvette à Paris, de la congélation de l'eau, des phénomènes du tonnerre et de l'aurore boréale. Des voyages faits avec Guettard dans toutes les parties de la France lui fournirent les matériaux d'une description lithologique et minéralogique de cet empire, consignée dans une carte déja fort avancée; les mêmes matériaux servirent de base à un grand travail sur les révolutions du globe et sur la formation des couches de la terre, travail dont on trouve deux belles esquisses dans les mémoires de l'Académie, pour 1772 et 1787. Tous les momens et toute la fortune de Lavoisier furent bientôt voués à la culture des sciences, et il sembloit destiné à contribuer également aux progrès de toutes, lorsqu'une circonstance telle qu'il ne s'en présente que rarement dans les fastes de l'esprit humain, décida son choix, l'attacha exclusivement à la chymie, et le conduisit rapidement à l'immortalité. Nous parlons de la découverte si célèbre des fluides élastiques: Black, Cavendish, Macbride et Priestley venoient de faire connoître aux physiciens un monde nouveau; ils venoient de commencer une époque qui devoit marquer dans les annales du génie, comme celles des découvertes de l'électricité, de la boussole, de l'imprimerie, etc. Ils ouvroient aux physiciens un trésor inépuisable de causes et d'effets profondément cachés jusques-là dans le sein de la nature. Lavoisier, frappé dès 1770 de la grandeur et de l'importance de cette découverte, y vit tout-à-coup une intarissable source de vérités;

il

il sentit, par une sorte d'instinct, ou plutôt par la puissance du génie, jusqu'où cette magnifique carrière qui s'ouvroit devant lui pourroit le conduire, et combien elle influeroit sur le sort des sciences physiques. Entraîné dans cette route encore inconnue, il devint bientôt créateur, détruisit une foule d'erreurs, renversa tous les préjugés, vainquit tous les obstacles; il fut le fondateur d'une doctrine devenue fameuse par ses succès, et c'est comme tel que nous devons le présenter dans cette esquisse, parce que c'est là le monument durable qui le fera vivre long-temps dans la mémoire des hommes, et dont l'envie, la médiocrité, l'amour-propre et le vandalisme n'effaceront jamais les trophées.

A peine les premières notions sur les découvertes de Black et de Cavendish sont-elles parvenues en France, et déja Lavoisier s'étoit empressé de répéter leurs expériences, de les varier de diverses manières, de confirmer et d'étendre leurs résultats. Jaloux de ne donner que des faits nouveaux ou mieux vus que ceux qui étoient annoncés, il ne se pressoit pas de les faire connoître; il les recueilloit, les comparoit, il vouloit qu'ils fissent un corps complet de doctrine. Il fallut le forcer, en quelque sorte, vers la fin de 1773, pour lui faire présenter à l'académie son premier ouvrage, sous le titre de *Nouvelles Recherches sur l'existence d'un fluide élastique fixé dans quelques substances, et sur les phénomènes qui résultent de son dégagement ou de sa fixation.* Celui du docteur Priestley *sur différentes espèces d'air* venoit de paroître

à Londres : la vaste étendue de ses expériences, l'ensemble que le physicien anglais embrassoit sembloient faire craindre aux amis de Lavoisier qu'il ne fût prévenu sur beaucoup de points par Priestley, et qu'il ne perdît ainsi une partie du fruit et de la gloire de ses recherches. Lavoisier céda à leurs instances, et voilà pourquoi cet ouvrage ne contient que des premiers apperçus sur plusieurs objets, et quelques-uns même qu'il a depuis contredits ; mais il n'en est pas moins précieux par l'excellente méthode qui y règne, par les vues, et sur-tout par les expériences rigoureuses qu'il renferme. C'est le premier traité où les procédés chymiques soient décrits avec une exactitude qu'on chercheroit en vain dans tous ceux qui l'ont précédé : il offre une méthode d'opérer absolument différente de celles qu'on avoit encore pratiquées, et capable de faire changer de face à la chymie : cet ouvrage commença pour les vrais connoisseurs une révolution dans la science. Lavoisier se montra tout-à-coup dans la chymie ce que Kepler, Newton et Euler ont été dans les mathématiques et la géométrie : il ouvrit véritablement une carrière que le génie seul pouvoit découvrir ; il changea bientôt et l'art d'opérer, et l'art de raisonner en chymie ; il devint comme le centre de tous les travaux, de toutes les découvertes sur les fluides élastiques faites depuis 1774 jusqu'en 1792. En faisant une application ingénieuse de ces découvertes, en recommençant avec une précision inconnue les expériences des autres, en y trouvant ce que leurs auteurs n'y avoient point

vu, il se les est presque toutes appropriées, il leur a donné le caractère de clarté, de précision qui distinguoient toutes les productions de son esprit. En un mot, il a été un de ces philosophes, un de ces génies originaux et rares qui impriment aux connoissances humaines un caractère différent de celui qu'elles avoient avant eux, et qui leur communiquent un mouvement, une direction que rien n'annonçoit qu'elles dussent prendre.

Son premier ouvrage n'étoit qu'une introduction à ses grands projets, et que le préliminaire des changemens immenses qu'il devoit opérer dans la science : Lavoisier sentit qu'en offrant tant de vues et une méthode si nouvelle d'expérimenter et de raisonner en physique, il ne lui étoit plus permis de marcher dans les sentiers battus ; il sentit qu'avec les instrumens exacts dont il annonçoit le premier l'usage, et dont l'emploi sembloit, par cela même, devoir lui être familier, on alloit exiger de lui des résultats inattendus ; il prévit que, pour se tenir à la hauteur où il s'étoit élevé tout-à-coup, il ne devoit pas interrompre un seul instant la suite des travaux qu'il avoit entrepris. Alors il disposa tout pour donner une activité constante à ses recherches, et une grande authenticité à ses expériences. Sa fortune fut consacrée à l'agrandissement de la science ; sa maison devint un vaste laboratoire où rien ne manquoit. Les plus habiles ingénieurs furent occupés à lui construire des instrumens infiniment meilleurs que ceux qu'on avoit employés avant lui, des appareils nouveaux et pré-

cieux par leur délicatesse et leur exactitude : rien ne lui coûtoit pour une si belle et si utile occupation. A ce premier avantage de la fortune, dont si peu d'hommes savent profiter pour le bonheur de leurs semblables, Lavoisier en réunit plusieurs autres dont il sut également tirer parti. Il tenoit chez lui, deux fois la semaine, des assemblées auxquelles étoient appelés les hommes les plus distingués dans la géométrie, la physique et la chymie ; des conversations instructives, des entretiens semblables à ceux qui avoient précédé l'établissement des académies y devenoient le centre de toutes les lumières. On y discutoit les opinions des hommes les plus éclairés de l'Europe ; on y lisoit les passages les plus frappans et les plus neufs des ouvrages publiés chez l'étranger ; on y comparoît les théories avec les expériences ; les savans de toutes les nations y étoient admis : Priestley, Fontana, Blagden, Ingenhoutz, Landriani, Jacquin le fils, Wath, Bolton, et d'autres physiciens et chymistes illustres d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, s'y trouvoient réunis avec Laplace, Lagrange, Borda, Cousin, Meunier, Vandermonde, Monge, Guyton, Berthollet. Je n'oublierai jamais les heures fortunées que j'ai passées dans ces doctes entretiens ; tout ce que j'y ai entendu et recueilli d'utile pour les progrès des sciences et pour le bonheur des hommes ne sortira jamais de ma mémoire. Parmi les grands avantages de ces réunions, celui de tous qui m'a le plus frappé, et dont l'inappréciable influence s'est bientôt fait sentir dans le sein de l'Académie des

Sciences, et par suite dans tous les ouvrages de physique et de chymie publiés depuis vingt ans en France, c'est l'accord qui s'est établi entre la manière de raisonner des géomètres et celle des physiciens. La précision, la sévérité du langage, la méthode philosophique des premiers ont passé peu-à-peu dans l'esprit des seconds; les physiciens se sont rectifiés à l'école des géomètres; ils se sont moulés, en quelque sorte, sur leur forme. C'étoit au foyer de toutes ces lumières que Lavoisier travailloit. Quand il avoit quelqu'expérience capitale ou importante par le nouveau résultat qu'elle lui offroit, et par l'influence qu'elle pouvoit avoir sur toute la théorie de la science, quand sur-tout cette expérience contredisoit les théories adoptées jusque-là, après s'être assuré en particulier du succès qu'elle présentoit, il la répétoit devant sa société choisie, qu'il en rendoit toute entière et plusieurs fois de suite témoin; il appeloit, sur cette expérience, les objections et la critique la plus sévère, et ce n'étoit qu'après avoir convaincu ses amis, après avoir détruit les difficultés qu'on lui avoit faites, ce n'étoit enfin que lorsqu'il ne restoit plus de nuages et d'incertitudes qu'il publioit sa découverte.

C'est ainsi que se fondoit, par la convenance des goûts, par le rapprochement d'hommes éclairés, et par le même amour pour la vérité, une école dont Lavoisier étoit le fondateur, dont l'expérience sévèrement et rigoureusement instituée, étoit le seul, le vrai démonstrateur, et dont le mode précis

et mathématique de raisonner en théorie, faisoit le caractère distinctif. Cette école, où chacun étoit élève et maître tout-à-la-fois, a duré depuis 1776 jusqu'en 1792; sa grande activité date de 1780 jusqu'en 1788. Ces huit années ont été marquées par les découvertes les plus importantes, par les travaux les plus suivis : c'est dans leur cours que se sont opérés les changemens les plus singuliers et les plus heureux dans la marche et les fondemens de la science chymique. A cette époque, les théories anciennes ont été combattues et renversées; la doctrine vague et incertaine du phlogistique a disparu devant l'exactitude des expériences modernes; c'est l'époque, en un mot, de la création réelle, de l'institution solide de la doctrine pneumatique et de l'école française qui en a posé la première et la dernière pierre. Tels ont été les secours dont Lavoisier s'est entouré pour établir une nouvelle doctrine chymique qui lui appartient exclusivement, et qui se trouve entièrement consignée dans les mémoires insérés parmi ceux de l'académie depuis la publication de son premier ouvrage en 1775 jusqu'au temps où une nomenclature nouvelle, travail commun de plusieurs chymistes français, a lié, par des dénominations méthodiques et raisonnées, tous les points saillans et vérifiés de cette doctrine. Muni de ces moyens de succès, de toutes les ressources que peuvent fournir le talent, le travail opiniâtre, la fortune et l'association d'un nombre choisi d'hommes distingués, Lavoisier dut encore plus à son génie : ses contemporains l'ont aidé sans le conduire ni le

guider ; s'il les a quelquefois associé à ses travaux, s'il leur a constamment soumis ses résultats, s'il a recueilli leurs lumières pour jeter un plus grand éclat sur ses découvertes, et pour les couvrir de leur autorité, comme d'un égide, la postérité doit apprendre, par leur propre témoignage, que la la gloire de cet illustre chymiste n'a rien à redouter d'une aussi heureuse association ; qu'il n'a presque rien emprunté des témoins, des coopérateurs même de ses travaux, et qu'après avoir conçu la nécessité et le plan de la grande révolution qu'il méditoit depuis plusieurs années, ses collègues n'ont été appelés par lui que pour en appuyer l'exécution qu'il a réellement commencée, poursuivie et achevée.

Quarante mémoires successivement lus dans les séances de l'Académie des Sciences depuis 1772 jusqu'en 1793, et insérés dans les vingt volumes qui répondent à ces années, offrent à ceux qui étudient l'histoire de la chymie dans cette éclatante période de sa gloire, une série de découvertes et de résultats sur tous les grands phénomènes de la chymie, et spécialement sur la combustion en général et en particulier, sur la nature et l'analyse de l'air atmosphorique, sur la formation et la fixation des fluides élastiques, sur les propriétés de la matière de la chaleur, sur la composition des acides, sur l'augmentation de poids des corps brûlés, sur la décomposition et la recomposition de l'eau, sur la dissolution des métaux, sur la végétation, les fermentations et l'animalisation. Toutes les découvertes, tous les faits que renferment les mémoires de La-

voisier, tous les résultats qu'ils consacrent, constituent un ensemble si bien lié, un enchaînement si naturel d'idées et de phénomènes, qu'il est impossible de ne pas y reconnoître une première conception du génie, le produit nécessaire d'une seule idée primitive, un ouvrage d'un seul jet, qui n'a pu sortir que d'une tête forte et créatrice, et telle que les fastes de l'esprit humain n'en montrent que quelques-unes dans la succession des siècles. Outre l'effort du génie nécessaire pour créer ce plan, pour concevoir cette vaste théorie, il a fallu que la nature eût donné à Lavoisier un courage et une constance inébranlables pour qu'il ait pu suivre, pendant plus de quinze ans, la route qu'il s'étoit ouverte, sans se détourner un seul instant, sans faire un faux pas, sans être arrêté ni ralenti par les obstacles de tout genre, et toujours croissans, qu'on lui a opposés; car une trop malheureuse expérience apprend que ceux qui, dans les sciences comme dans la politique, se proposent de montrer quelques vérités nouvelles aux hommes, doivent attendre, pour prix de leur zèle et de leur philantropie, de la part des passions et des préjugés, une résistance et des combats qui se terminent souvent par la proscription et la mort.

Les savans qui cherchoient avec Lavoisier la vérité de bonne-foi dans l'étude de la nature, convaincus de la réalité des faits qu'il ne cessoit de leur offrir, de la concordance de toutes les expériences qu'il accumuloit, ont cédé à ses démonstrations, ont adopté les bases de sa doctrine, et se

sont réunis à lui en 1784, pour en rendre les fondemens plus solides, et pour terminer en commun l'édifice durable de la théorie pneumatique. Alors Lavoisier, fort de l'assentiment des chymistes français les plus distingués, croit devoir réunir dans un seul faisceau, et concentrer en quelque sorte dans un tableau plus resserré, toutes les vérités nouvelles qu'il avoit énoncées séparément ; il les lie par leurs rapports, il en fait un ensemble méthodique qui, en changeant totalement la marche suivie jusque-là dans les livres élémentaires, forme de nouveaux principes de chymie, qu'il publie en 1789. C'est dans ce dernier ouvrage de Lavoisier qu'on trouve rassemblées toutes les découvertes qu'il a faites pendant vingt ans, ainsi que toutes les modifications ingénieuses qu'il a portées dans les machines et dans les procédés de l'art chymique. C'est un livre absolument neuf, où la science est présentée sous une forme entièrement différente de celle qu'elle avoit eue jusque-là, où le résultat de la révolution qu'elle éprouvoit depuis vingt-cinq ans, par la constance et la grandeur de ses travaux, est consigné dans tous ses développemens. Voilà le véritable fondement de la gloire immortelle que Lavoisier s'est acquise, et le point de vue sous lequel la justice des ses contemporains doit devancer pour lui celle de la postérité. C'est sur-tout par ce côté que Lavoisier s'est distingué de Priestley, si célèbre par ses grandes et nombreuses découvertes sur les fluides élastiques, mais si différent d'ailleurs du chymiste français, par la marche qu'il a suivie et

par la nature de ses recherches; rapprochés par la nouveauté et la multiplicité de leurs expériences, combien ces deux célèbres physiciens ne s'éloignent-ils pas par les résultats qu'ils en ont tirés ?

Dans les ouvrages de Lavoisier tout est régulier, méthodique, ordonné; on voit dans ses nombreux mémoires la série d'un immense travail, la même pensée-mère qui plane sur les détails, qui les rapproche, qui les lie, qui les rapporte à un centre commun. Dans Priestley, une foule d'expériences, de découvertes s'offrent de toutes parts; vous êtes étonné par le nombre et la diversité des faits nouveaux; mais en même-temps, frappé de leur incohérence, de leur opposition, de leur contradiction, vous faites de vains efforts pour accorder tant de résultats différens, tant de pièces éparses. Lavoisier vous conduit et vous éclaire également dans une route droite et large où vos pas sont assurés et certains. Priestley ouvre à vos yeux mille routes nouvelles, mais sans communication entr'elles, sans rendez-vous commun, sans que vous puissiez apercevoir où vous allez, ni quand vous vous reposerez. Le travail de Lavoisier est un écheveau formé d'un seul fil, qu'on dévide avec facilité; et celui de Priestley vous offre un peloton composé d'un grand nombre de fils différens, par la force comme par l'étendue, et qui se rompent sans cesse entre vos mains.

Avec ces titres à l'immortalité et à nos hommages, combien Lavoisier n'en a-t-il pas réuni d'autres à la reconnoissance publique et aux regrets des

amis des hommes? Quels services n'a-t-il pas rendus aux manufactures, aux sciences, aux savans et aux artistes! Régisseur des poudres, il en a perfectionné la fabrication, et a fait supprimer les recherches des maisons pour recueillir le salpêtre, dont il a quintuplé le produit; membre du bureau de consultation, il s'est occupé sans cesse du sort des inventeurs, et il a été un des plus ardens distributeurs des récompenses nationales; commissaire pour l'établissement des nouvelles mesures, il a été un des coopérateurs de ce beau travail: il n'a pas été moins utile dans les divers essais qui avoient pour but le perfectionnement de la fabrication des assignats. Les expériences d'agriculture, sous le point de vue de la *reproduction de la consommation* comparée à la population, et embrassant toute l'arithmétique politique, l'ont occupé pendant neuf ans: l'ouvrage intitulé : *Richesses territoriales de la France*, qu'il a publié comme l'extrait d'un grand travail qu'il méditoit, et dont il amassoit depuis long-temps les matériaux, doit le faire placer parmi les écrivains les plus dignes d'éclairer les nations sur leurs véritables intérêts. Membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais, à la fin de 1787, il y montra constamment cette douce philantropie, cet amour de l'ordre, ces lumières épurées, si utiles pour la réforme des abus, sollicitée dès-lors par le vœu de tous les gens de bien. Appelé à la trésorerie nationale en 1791, il établit un ordre de comptabilité tellement sévère et simple, qu'on pouvoit connoître tous les soirs l'état exact des caisses publiques.

Lavoisier a été un des plus grands administrateurs de la France, et la République a perdu en lui un des citoyens qui l'auroient plus utilement servie par ce genre de mérite si rare, quoique si nécessaire. Par-tout il a porté le même esprit de méthode, de clarté et de précision. A ces avantages des lumières et des connoissances, il joignoit toutes les qualités du cœur: ami fidèle, bon parent, bon époux, simple et pur dans ses mœurs, modéré et sage dans ses passions, régulier dans toute sa conduite, sa vie intérieure étoit un culte perpétuel des vertus domestiques.

Outre l'accueil paternel et les services de tout genre qu'il a rendus aux jeunes gens peu fortunés que leur goût et leurs dispositions engageoient dans la carrière des sciences, il assistoit sans faste et dans le silence une foule de malheureux: les habitans de plusieurs communes du département de Loir et Cher, où il possédoit des terres, conserveront long-temps le souvenir de sa bienfaisance et de son active humanité. Combien de fois les asyles de l'indigence et de la douleur ne l'ont-ils pas vu avec sa digne compagne! Combien de larmes n'ont-ils pas essuyées en commun! Douce et consolante vertu, tu consacreras le souvenir de Lavoisier parmi les infortunés, comme son génie et ses immortelles découvertes consacreront sa mémoire parmi tous les amis des sciences et des arts!

Voilà l'homme qu'un crime atroce a enlevé à la patrie, aux sciences, aux arts, au monde entier, qui pouvoit le réclamer comme un de ses bienfai-

teurs. Voilà le bon citoyen, le savant célèbre, le philosophe illustré par tant de travaux glorieux, qui, au milieu d'une carrière éclatante, et liée de si près à la prospérité publique, est précipité dans la tombe par des brigands féroces qui ne sont touchés ni par les vertus, ni par les talens, ni même par l'intérêt de leur propre pays et de l'humanité toute entière ; qui, sourds aux cris de l'Europe, comme à ceux de leur propre conscience, se font un jeu barbare de la vie des hommes, et sacrifient à leur sanguinaire idole une existence si précieuse à la patrie..... Le cœur se glace au souvenir d'un forfait aussi épouvantable, et la plume se refuse à en tracer le récit. Hommes de bien, majorité imposante des Français, patriotes purs et invariables, qui n'avez vu dans la révolution et dans l'établissement de la République que la perspective consolante d'un meilleur ordre de choses, et la douce espérance de l'amélioration du sort d'un grand peuple ; citoyens éclairés, philosophes, savans, artistes, amis des lettres, qui avez cru, et qui croirez toujours que le progrès des lumières présage et amène, après les orages politiques, une plus grande prospérité parmi les hommes ; vous tous que la tyrannie anarchique menaçoit également, et qui ne lui avez échappé que parce qu'elle n'a pas eu le temps de consommer ses exécrables projets; vous qui étiez tous marqués comme des victimes, et que l'échafaud, que les monstres appeloient *niveleur* et *révolutionnaire*, attendoit indistinctement, reportez-vous à ce temps affreux où Lavoisier a péri

avec tant d'autres illustres martyrs de la liberté, du savoir, des talens et des vertus; rappelez-vous cette époque si déplorable et si affligeante pour l'histoire de notre révolution, où nos larmes devoient se cacher dans nos cœurs, pour ne point avertir la tyrannie de notre sensibilité, où les moindres signes de compassion et de pitié étoient pour la horde dominante des aveux de complicité avec ceux qu'elle déclaroit coupable, où la terreur éloignoit les uns des autres même les amis, où elle isoloit les individus des familles jusques dans leur foyer, où la moindre parole, la plus légère sollicitation pour les malheureux qui vous précédoient dans la route de la mort, étoient des crimes et des conspirations; relisez ces fatales pages de notre histoire, et répondez à ceux qui puisent dans ces horribles sacrifices des doutes perfides ou des calomnies plus criminelles encore, contre des hommes à qui l'on supposoit quelque pouvoir ou quelque influence pour arrêter ces attentats; ces hommes n'avoient-ils pas mérité, aux yeux des tyrans, le sort de Lavoisier, par leurs travaux et leur vie consacrée toute entière à l'utilité publique? Leur arrêt n'étoit-il pas déja prononcé? Quelques jours encore, et leur sang ne se méloit-il pas à celui de cette illustre victime? Le juge-bourreau n'avoit-il pas annoncé que la République n'avoit plus besoin de savans, et qu'un seul homme d'esprit suffisoit à la tête des affaires?

Puisse le génie de la France écarter à jamais de son sein d'aussi horribles catastrophes! Puissent l'oubli de si grands malheurs et l'union entre les ci-

toyens préparer à la République les hautes destinées que le courage, la constance et les lumières des Français lui promettent ! Et toi, ombre chérie du philosophe dont nous retraçons aujourd'hui les travaux et la gloire, si tu voltiges en ce moment dans cette enceinte, sois témoin de nos regrets, accepte les palmes que nous décernons à ta mémoire, et laisse au milieu de nous la trace ineffaçable des vertus, du génie qui ont illustré ta vie, et du courage stoïque qui a honoré ta mort !

MORALE.

Réflexions nouvelles sur la nécessité où sont tous les citoyens d'apprendre un métier, par DE BUGNY.

Vous avez inséré, citoyen, dans votre cinquième Numéro de cette année, une dissertation intéressante où l'on combat la nécessité que Rousseau impose à tous les citoyens, même les plus opulens, d'apprendre un métier. Les principes de l'auteur s'accordent merveilleusement avec nos préjugés et l'apathie qui préside à notre éducation actuelle, et ils ne m'en ont paru que plus dangereux. J'espère que vous voudrez bien accorder une place à ceux que j'y oppose. En ouvrant ainsi votre journal à des discussions sur les sujets les plus importans à l'or-

dre social, vous ne pouvez qu'y ajouter un nouvel intérêt.

Je mets de côté l'autorité de Rousseau, et même celle de la constitution, qui vient de faire de l'opinion de cet auteur une loi républicaine (1). Cependant si je jette les yeux sur notre situation actuelle, ne semble-t-il pas que ce sublime écrivain ait été doué d'une intelligence prophétique qui lui fit avertir les hommes de ne plus compter que sur leurs propres ressources. La révolution qu'il a prédite est arrivée; une foule de nouveaux riches se sont élevés, tandis que plusieurs classes nombreuses de l'Etat sont tombées dans la misère; et c'est au moment où tant d'infortunés sont livrés au désespoir, faute d'avoir à leur disposition des ressources manuelles, qu'on vient nous en représenter l'inutilité! Je ne peindrai pas cette foule d'émigrés, la plupart nés pour une vie aisée, et qui, maintenant, ne doivent leur subsistance qu'aux arts utiles ou agréables qui servoient d'amusement à leur jeunesse. Mais voyez à Lyon, à Marseille, à Toulon, et dans tous les pays ravagés par les fléaux révolutionnaires, combien de malheureux réduits à une indigence affreuse pour ne pas savoir suppléer à leur fortune par leur propre travail! A

(1) J'insiste d'autant moins sur l'autorité de la constitution, que cet article isolé ne tient en rien aux principes et aux mœurs qui doivent être l'effet des lois nouvelles. On y voit malheureusement trop de ces articles qui ne tiennent pas à l'ensemble, ou qui ont un but qu'ils n'atteignent pas. C'est que la constitution nouvelle est un composé d'excellens matériaux, mis en œuvre par des législateurs médiocres.

Paris

Paris même, sous nos yeux, quelle multitude d'individus que la banqueroute générale de l'état et des particuliers, déguisée sous le nom de paiement en assignats ou en mandats, force de recourir, pour soutenir leur existence, ou à leurs talens, ou aux manœuvres les plus basses lorsqu'ils en sont dépourvus. J'aime à croire à notre bonheur futur et à l'ordre qui, désormais, va régner sur la France; car, quel est l'homme qui voudroit supporter la vie s'il étoit encore obligé de la traîner à travers les horreurs dont nous avons été les témoins? Cependant nous sommes dans une constitution républicaine, et, de l'aveu de tous les publicistes, c'est la plus exposée aux troubles et aux orages. Ce sont même, selon Fergusson, les dangers qui l'environnent qui rendent le citoyen si passionné pour sa patrie. Voyons, par l'exemple des républiques anciennes et modernes, combien ce gouvernement est sujet aux troubles et aux séditions. Les émigrations sont pour lui une sorte de transpiration nécessaire, parce qu'étant le plus favorable à la population, l'état se trouve obligé de se décharger, à divers intervalles, du superflu qui lui pèse. Il n'y a donc pas un seul républicain qui puisse s'assurer de n'être pas réduit à vivre de son industrie et de son travail.

Croit-on, d'ailleurs, que l'homme qui sent que toute son existence réside dans sa fortune, et que, sans elle, il n'est plus rien, soit bien propre à ressentir tous les élans de l'énergie républicaine? Ne fût-il jamais obligé de choisir entre sa conscience et son intérêt, il n'en est pas moins avili par cet

assujétissement des biens étrangers à sa personne. Pour être véritablement libre, il faut pouvoir se dire à soi-même : Quelles que soient les injustices de la fortune ou de mes semblables, je puis exercer par-tout mon état d'homme.

L'auteur anonyme s'étend en longs raisonnemens pour prouver que la classe des gens qui pensent ne peut se livrer à un métier d'une manière assez lucrative. Il me suffira de lui opposer cette multitude d'émigrés et de citoyens déchus de leur aisance qui ont cependant employé avec succès cette ressource. D'ailleurs, en ne mettant, comme il le fait, dans la classe pensante que ceux qui joignent *à l'habitude de la réflexion, à des études suivies et analytiques* la capacité de *saisir un grand ensemble et de former de vastes combinaisons*, elle se trouvera réduite à si peu de personnes, que je ne crois pas qu'on doive faire un cours d'éducation exprès pour elles. Si Montesquieu, Buffon ou Voltaire avoient voulu apprendre à faire des souliers, je suis persuadé que Rousseau lui-même les en eût détournés. Il est malheureusement trop vrai que, dans toutes les classes, ceux qui marquent par leurs talens sont en trop petit nombre pour ne pas faire exception ; c'est par le commun des hommes que l'on doit établir des règles.

L'auteur ne veut pas qu'on fasse *un crime aux philosophes de leur aversion pour le travail des mains.* Le ciel m'en préserve : je n'écris pas pour les philosophes, mais pour les hommes vulgaires, pour mes semblables. Il prétend que le

poëte *agrandit son être* tandis que le ciseleur *dégrade le sien.* C'est selon ; le ciseleur qui grave le portrait d'un grand homme peut s'élever l'ame comme le poëte qui le chante. Mais le versificateur qui prostitue ses talens est bien plus vil que le *ciseleur qui façonne des breloques.*

L'anonyme nous cite, en l'approuvant, *un homme vraiment philosophe*, et jouissant d'une fortune aisée, qui eût désiré un *domestique pour l'habiller des pieds à la tête.* D'abord j'ai déja dit qu'il ne falloit pas faire de règles pour les philosophes : c'est leur génie qui leur indique celles qu'ils doivent suivre. Mais il en infère de-là qu'il faut favoriser le penchant du philosophe à ne pas travailler. Croit-il donc que ceux dont la main n'est habituée de manier que des dez ou des cartes se livreroient au travail avec plus de plaisir ? Devra-t-on aussi favoriser leur penchant ? Si cette aversion *naturelle* aux occupations mécaniques est si louable, pourquoi les philosophes eux-mêmes ont-ils tant prodigué d'éloges à ceux qui ont, au péril de leur vie, arraché les sauvages à leur oisiveté ordinaire ? Leur aversion pour le travail n'est-elle pas aussi naturelle que celle du philosophe ? Au moins leurs loisirs n'ont jamais rien de dangereux. Pourroit-on en dire toujours autant des occupations oiseuses de la multitude de nos penseurs actuels ?

Notre auteur ne croit pas qu'un homme d'esprit puisse se plaire long-temps à faire la même chose. Comment donc Rousseau s'est-il assujéti, pendant tant d'années, à copier de la musique ? Cette oc-

cupation paroît-elle plus attrayante qu'un ouvrage mécanique ? Il nous apporte en preuve l'exemple d'un fils d'horloger qui lui a dit s'ennuyer d'*une uniformité* qui ne lui ramenoit les mêmes occupations que tous les quinze jours. Tout ce que cela prouve, c'est qu'il n'aimoit pas son état. Je lui opposerai un millier de femmes d'esprit qui s'occupent chaque jour du tricot sans ennui. Quel métier cependant ramène plus d'*uniformité ?* L'anonyme semble croire que les professions sont plus ou moins ennuyeuses en raison de ce qu'elles réveillent plus ou moins la faculté de penser. Je ne suis pas du tout de ce sentiment. Il seroit trop long de s'étendre sur ce qui produit l'ennui ou l'agrément d'une profession. Il me semble que les métiers ennuyeux sont ceux qui tiennent notre attention sans cesse attachée sur des objets que nous méprisons ou qui nous déplaisent : plus alors ils nous obligent à penser, plus ils nous deviennent odieux. Voilà l'explication la plus simple de l'ennui de ce fils d'horloger dont nous parlions tout-à-l'heure. Les professions agréables sont, selon le caractère des individus, tantôt celles qui les conduisent dans un cercle de pensées qui les amusent ou qui flattent leur cupidité, tantôt celles qui, sans fatiguer beaucoup, ne laissent qu'un léger exercice à la faculté de penser, ou bien celles qui, par leur facilité, n'occupant légèrement que les bras, laissent la tête s'abandonner à son gré au cours de ses idées.

Un métier ne détruit pas plus l'action de la pensée que le jeu de cartes, et certainement beaucoup

moins que la musique. Cependant il ne paroît pas que notre auteur déconseille de s'y livrer. Mais bien loin de blâmer les états qui suspendent la faculté de réfléchir, qui est le penseur qui n'en a pas senti le besoin? Reste à savoir s'il vaut mieux que ce soit avec un métier utile que dans des occupations oiseuses. Plus l'esprit s'est occupé d'objets qui tendent ses ressorts, plus il a besoin d'une douce distraction : le travail des mains ne peut-il pas lui en servir tout aussi bien que la promenade ou que la musique ?

Je suis obligé de contredire l'anonyme, même lorsqu'il semble d'accord avec Rousseau. Ce grand écrivain établit, il est vrai, dans son Emile, deux classes absolues ; l'une, de gens qui pensent ; l'autre, de gens qui ne pensent pas ; mais lorsqu'il a fait cette ingénieuse division, il n'avoit en vue que les mariages. Notre auteur, en la transportant à la question sur les métiers, devoit y joindre des modifications indispensables : il falloit distinguer les professions non par leurs apparences, mais par la manière dont elles absorbent notre faculté de penser ou par le cercle étroit auquel elles bornent nos idées. La musique formera le premier échelon. Cet exercice est celui qui tue le plus la méditation. Le chant fut toujours le moyen le plus usité pour écarter des réflexions importunes, d'où l'on voit que le préjugé qui fait regarder les musiciens comme une des classes les moins pensantes, n'est pas sans fondement. Cette échelle comprendra ensuite les métiers qui n'exigent qu'un pur exercice des bras. Les

plus bruyans sont toujours ceux qui abrutissent le plus. Ainsi, l'on verra d'abord le travail des métaux, ensuite la coupe des pierres, la tisseranderie, la fabrique des étoffes, et tous les métiers qui tiennent plus à l'habitude de la main qu'à l'intelligence. Je placerai ici les arts qui exigent une méthode qui se diversifie selon les circonstances : tels que la menuiserie, la charonnerie, l'orfévrerie, la ciselure. Ensuite viendroient les peintres, les sculpteurs, les architectes, les musiciens compositeurs. C'est à ces beaux arts que commence véritablement le domaine de l'esprit, et quelquefois celui du génie. On doit voir après eux les professions qui semblent se dégager entièrement de la matière, telles que celles du médecin et du jurisconsulte. Il seroit peut-être curieux d'examiner comment il se fait que l'esprit s'habitue à ne raisonner juste que dans une certaine sphère d'idées ; comment il se fait que tel médecin et tel jurisconsulte très-habiles dans leur état paroissent inepties dès qu'ils veulent s'étendre sur des matières qui leur sont étrangères, d'où il sembleroit que le raisonnement peut devenir, dans un praticien, ce qu'est le mouvement du bras dans le tisserand, une sorte de mécanisme auquel l'habitude donne le branle. Conjecture trop hardie peut-être, et qui exigeroit de longs développemens. On doit voir au-dessus de tous les états et de tous les métiers la profession de littérateur et de philosophe dont chacun des travaux est une méditation.

Cette échelle classeroit les professions dans un

certain ordre philosophique qui ne seroit pas celui de leur utilité et de leur importance réelle ; mais si elle étoit bien faite, elle détruiroit beaucoup de préjugés : on y verroit que tous les états se tiennent l'un à l'autre par une gradation bien marquée, et que les métiers les plus mécaniques en apparence ne sont pas toujours ceux qui donnent le moins d'exercice à la pensée ; et même ce n'est pas toujours par la place qu'occupe sa profession sur l'échelle que l'on doit mesurer l'esprit d'un homme, mais par les progrès qu'il lui fait faire ; il est tel menuisier, ou, peut être, tel forgeron qui exerce son état avec plus de réflexion que plusieurs médecins ne font le leur.

Si je n'avois en vue que la seule indépendance, je pourrois conseiller également d'apprendre quelques arts d'agrémens. Dans la position où se trouve actuellement l'Europe, il est certain que celui qui possède dans un certain degré de perfection la peinture, la musique ou le dessein, trouvera toujours des ressources assurées ; mais plus un enfant doit jouir des faveurs de la fortune, plus il importe qu'il apprenne de bonne heure à apprécier les plaisirs du pauvre et à compatir à sa misère. En partageant ses travaux, il apprendra qu'il n'est qu'un homme comme lui, et souvent bien moins utile. Ne craignez pas qu'il *boive à la bouteille* du journalier : c'est bien moins la crapule qu'on doit redouter aujourd'hui que cette corruption raffinée qui a détruit parmi nous toute moralité.

Combien de fois, dit-on ailleurs, ne faudra-t-il

pas fermer nos livres et reprendre nos outils? Ne sembleroit-il pas, en vérité, que toute notre jeunesse républicaine n'est occupée que de lectures utiles? Qu'elle consacre seulement au travail des mains le temps qu'elle occupe à la lecture des romans, à des jeux nuisibles, ou à la composition de vers indécens ou futiles, son éducation ne fera qu'y gagner, et elle apprendra un métier sans aucune perte de temps.

Combien de fois ne faudra-t-il pas quitter nos livres? Est-ce donc la lecture ou le travail qui est la plus noble occupation de l'homme? Veut-on faire de nos nouveaux citoyens autant de savans et d'auteurs? Je souris de pitié quand je vois de prétendus républicains élever à grands frais tant d'établissemens pour les sciences et les lettres, et mépriser à tel point les mœurs qu'ils achèvent d'anéantir, tout ce qui pourroit les conserver encore.

Sans admettre tout ce qui a été dit contre les sciences, les lettres et les arts, il me paroît certain cependant qu'ils ne peuvent suffire seuls pour nous rendre heureux, et qu'ils ne conviennent pas à la plus grande partie des individus. Tout homme, avec le temps, deviendra un bon artisan; mais peut-on espérer que même parmi les gens bien élevés, le plus grand nombre fera ses délices des sciences et des lettres? Pour former un littérateur médiocre il faut des dispositions naturelles accompagnées de circonstances favorables, et ce concours se rencontre assez rarement. Quand nous faisons des plans pour le perfectionnement de l'espèce humaine, ayons tou-

jours en vue la partie la plus nombreuse des individus qui la composent ; et parce que nous sommes littérateurs, ne veuillons pas forcer tous nos semblables à l'être. C'est même une question très-importante, et encore indécise, que de connoître jusqu'à quel point il est à désirer que les sciences, les lettres et les arts soient cultivés dans les divers gouvernemens, et si la multitude d'artistes et de littérateurs médiocres ne peut pas devenir un fléau dans un Etat. Le plus sûr effet de la culture des lettres est d'enivrer les jeunes têtes des fumées de l'orgueil et de l'ambition, de les agiter d'une foule d'idées et de leur inspirer le désir d'innover. Combien cette disposition n'est-elle pas à craindre sous une constitution républicaine? Enfin, les Etats où il y a le plus de gens instruits sont-ils ceux où il y a le plus de gens heureux (2)?

Ce qui m'a étonné le plus dans un écrivain philosophe, c'est de voir l'anonyme placer sur la même ligne l'homme de métier et le domestique. N'est-il

(2) Si ces réflexions sont accueillies avec indulgence, j'en hasarderai de nouvelles sur les moyens de déterminer jusqu'où il est important d'étendre la faculté de penser dans un Etat républicain. J'examinerai si l'état de méditation ajoute au bonheur de l'homme, et jusqu'où il importe de communiquer à l'artisan et au journalier l'habitude de réfléchir. Je verrai ensuite si la nature ne nous offre pas de guide dans cette difficile carrière; et si je réussis à saisir quelles sont ses vues, il me sera aisé de reconnoître combien nos institutions sociales s'écartent de leur vrai but.

pas aisé de voir quelle différence énorme il y a entre une dépendance indirecte qui n'affecte que les bras et celle qui soumet jusqu'à la volonté même ? Laissant de côté les lois monarchiques et républicaines, également d'accord à rejeter le témoignage et jusqu'aux votes des domestiques ; oubliant les républiques anciennes, où leurs fonctions étoient toujours exercées par de véritables esclaves, n'est-il pas évident que la personne entière du valet est sous la dépendance du maître ? Souffririez-vous un domestique qui soutiendroit des opinions directement contraires aux vôtres ? Est-ce le service seul qu'on exige de lui ? n'est-ce pas encore les manières et le ton de sa servitude ? Au lieu que le journalier qui a fait sa tâche est aussi indépendant que vous-mêmes.

Il seroit plus simple, dans la nécessité, de se jeter dans les métiers qui n'exigent pas d'apprentissage, je le crois : mais ils sont moins sûrs et plus encombrés ; d'ailleurs ce qu'ils n'exigent pas en adresse ils le demandent en force, et l'adresse est bien moins rare que la force dans la classe élevée.

L'auteur insinue que l'homme qui sait mourir est toujours indépendant ; mais c'est sur-tout à bien vivre qu'il est intéressant pour l'ordre social qu'on instruise les hommes.

Voulant absolument rendre philosophes tous les jeunes citoyens de la classe aisée, il demande s'il ne seroit pas plus utile qu'ils sussent manier tous des instru-

mens. Mais, pour en faire utilement la comparaison, ne faut-il pas des dispositions plus qu'ordinaires?

Je crois avoir détruit les difficultés qu'on opposoit aux principes de Rousseau, sur la nécessité qu'il impose aux gens bien élevés d'apprendre un métier. Je hasarderai maintenant quelques autres questions qui ne me paroissent pas moins importantes. Un nouvel ordre de choses vient de s'élever qui détruit une partie de nos relations sociales. Des recherches ambitieuses, un ordre de devoirs tracés par la classe opulente, des affaires dont le fondement n'existe plus occupoient les loisirs des gens aisés. Une fois que la paix aura ramené l'ordre et la tranquillité, a-t-on senti de quelle conséquence seroit dans l'Etat cette multitude de personnes dans une oisiveté forcée? Croit-on que les sciences, les lettres et les arts suffisent pour les occuper? Chez les Grecs et chez les Romains les affaires continuelles de la place publique, l'obligation où étoient tous les citoyens aisés de faire la guerre en personne, les spectacles fréquens, les exercices continuels du corps auxquels on voit que Pompée se livroit encore dans un âge fort avancé, occupoient sans danger tous leurs momens oisifs. Quels seroient les moyens d'y suppléer parmi nous? Les Romains et les Grecs passèrent de la liberté au despotisme, lorsqu'ils n'eurent plus que des mœurs dégradées, et qu'ils eurent perdu leurs principes religieux. Nous, au contraire, nous arrivons à la liberté lorsque nous n'avons plus ni religion, ni moralité. Quelles conséquences funestes la

République doit-elle craindre de cette position ? quels seroient les moyens de les prévenir ?

Je me flatte que les citoyens sentiront toute l'importance de ces questions, et chercheront à les résoudre.

DE BUGNY.

LITTÉRATURE LATINE.

Académiques de Cicéron, avec le texte latin de l'édition de Cambridge, et des remarques nouvelles, outre les conjectures de Davies et de Bentley, suivies du commentaire latin de Pierre Valence, par David Durand, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de la traduction française du Commentaire de Valence, par de Castillon. A Paris, chez Barbou frères, imprimeurs-libraires, rue des Mathurins, 2 vol. *in*-12 broc.

Les gens-de-lettres accueilleront sans doute avec autant d'empressement que de reconnoissance cette nouvelle édition de l'ouvrage de M. *Durand*. La première avoit été publiée à Londres, par l'auteur lui-même, en 1740, en un volume *in*-8°. Elle contenoit, outre la traduction française, le texte des Académiques avec des notes, et l'excellent commen-

taire latin de P. *Valence*. Elle étoit devenue extrêmement rare, même en Angleterre. L'ardeur avec laquelle on la recherchoit, le haut prix qu'on y mettoit prouvent qu'on faisoit le plus grand cas du travail de M. *Durand*. Nous osons garantir qu'il ne trouvera pas moins d'amateurs avides en France. La préface est savamment écrite, et suppose une connoissance profonde de la philosophie ancienne. Il y donne une analyse exacte des Académiques, que *Cicéron*, dégoûté de la vie, et sur-tout de son siècle, composa déja sexagénaire.

D'abord elles n'étoient que deux dialogues intitulés du nom du principal interlocuteur; l'un *Catulus*; l'autre *Lucullus*. Cet ouvrage fut d'autant plus goûté qu'il étoit d'un genre nouveau; les dames même voulurent être initiées dans les secrets de la philosophie. Cependant *Cicéron*, peu satisfait de ses premiers essais, remania son traité, et sans altérer le fond de ses sentimens, il les exposa d'une manière plus pleine, quoique plus serrée, mais plus vive et plus brillante. Enfin, des deux entretiens il en fit quatre qu'il dédia à son ami, comme on le voit par le titre *ad Varronem*, et encore mieux par la lettre qu'il lui écrivit : « Il faut » l'entendre, dit M. *Durand*, sur ce nouvel ou» vrage; jamais il n'a rien écrit de si exact. Qu'on » ne lui parle plus de son *Catulus*, ni de son *Lu*» *cullus* : le plus grand plaisir qu'on puisse lui faire, » c'est de les laisser tomber dans l'oubli, sûr de l'im» mortalité pour les autres ».

Le public n'en pensa pas de même ; il préféra toujours son premier ouvrage. Entraîné par ce jugement, il retoucha très-légèrement les *Académiques*, changea le début des deux livres, et les publia dans les formes ; car elles n'avoient été lues jusqu'alors que sur les copies qui s'en étoient répandues. On eut donc, pendant plusieurs siècles, les *grandes* et les *petites* Académiques, c'est-à-dire, celles de *Varron*, en quatre livres ; celles de *Catulus* et de *Lucullus*, en deux livres seulement.

Mais, lors du naufrage presqu'universel des trésors littéraires, il arriva le contraire de ce que *Cicéron* désiroit : les *grandes* Académiques ont péri ; tout ce qui est échappé se réduit aux douzième et treizième premiers chapitres du livre premier ; c'est tout au plus la seizième partie d'un ouvrage que son auteur estimoit tant. Les *petites* Académiques ont été moins maltraitées : si le *Catulus* est perdu, nous avons du moins encore, en entier, le *Lucullus*, qui, avec le fragment de *Varron*, compose tout ce qui reste des deux Académiques.

La traduction que nous annonçons n'est pas d'un homme à qui la faim ou l'intérêt mettoit la plume à la main. Dans ces deux cas, la précipitation avec laquelle on travaille nuit à la perfection, parce que l'un est autant pressé de satisfaire son besoin, que l'autre sa cupidité. On doit donc lire avec confiance celle de M. *Durand*, qui, à beaucoup de fidélité, nous a paru joindre quelqu'élégance et assez de pré-

cision et de clarté dans le style. Elle seroit bien digne de trouver place dans la collection des traductions françaises des œuvres philosophiques de *Cicéron.*

Cette collection vient d'être publiée par *Bozérian* et compagnie, mais non pas d'après l'idée et le plan que M. *Durand* lui-même en donne. Celui-ci l'a conçue en homme savant, et les autres l'ont exécutée en spéculateurs. Elle n'offre donc, suivant nous, que le mérite de la réunion. Du reste, à moins de supposer à tous les lecteurs un grand fond d'érudition, les philosophes anciens ne se peuvent comprendre qu'à l'aide d'éclaircissemens. Il falloit donc, pour lui donner tout le degré d'utilité convenable, que chaque sujet fût accompagné des meilleures notes et des plus nécessaires. Il falloit y ajouter aussi, toutefois par extrait, ce que nous avons de plus important dans les dissertations propres à développer les systèmes de l'ancienne philosophie. Par exemple, on auroit pu tirer de grands secours des savantes remarques du président Bouhier; du petit ouvrage de l'abbé d'Olivet, intitulé: *Théologie des Philosophes*, qui se trouve dans sa traduction, des deux livres, et sur-tout du commentaire de *Pierre Valence*, dont les citoyens Barbou nous offrent aujourd'hui la traduction française à la suite des Académiques. Elle est digne de figurer à côté de celle de M. *Durand.*

Ce commentaire porte aussi le nom d'*Académiques*, la lecture en est indispensable pour la par-

faite intelligence de *Cicéron*. L'auteur y trace d'abord l'origine de la philosophie; il fait ensuite un grand éloge de la doctrine de *Socrate*. De-là il passe aux principes de *Platon ;* puis il vient au grand sujet de la dispute entre *Zénon* et *Arcésilas*, et examine, pèse, d'après *Cicéron*, mais d'une manière plus étendue, les armes de l'un et de l'autre. Il discute, après cela, les subtilités du portique, et s'y arrête assez de temps ; c'est l'endroit le plus travaillé de son livre. Il s'occupe ensuite de *Pyrrhon*, d'*Anthiocus*, de *Chrysippe*, de *Carnéade* et de *Philon*, si peu connu, mais qu'il caractérise, comme les autres, par les traits qui lui conviennent. Il finit par *Epicure*, dont il développe, avec la même habileté, le véritable système sur le témoignage des sens, tout autrement que *Cicéron* ne l'a présenté. Tel est, à peu de chose près, le contenu du livre de *Pierre Valence*. Bien différent de cette foule de commentateurs et d'interprètes qui ont plus embrouillé qu'éclairci la matière, il a répandu par-tout la lumière avec profusion. Cet ouvrage, qui forme tout le second volume, est précédé de la vie abrégée de l'auteur. Il est bien étonnant que les dictionnaires historiques n'en parlent pas. Nous regrettons beaucoup plus de n'avoir aucun détail sur M. *Durand*. Voici ce qu'on en lit à la fin de l'avertissement, en tête du premier volume, et c'est tout ce qu'on sait de ce savant.

« David *Durand*, ministre français du Temple de » Saint-Martin à Londres, et membre de la Société » royale

» royale, naquit en 1679, à Saint-Pargoire, dans » le Bas-Languedoc, diocèse de Béziers, aujourd'hui » canton du district de Lodève, département de » l'Hérault. Il est mort à Londres, le 16 janvier 1763, » âgé de 84 ans, suivant le *Gentleman's Magasine*, » année 1763. Vol. 33, pag. 64 ».

J. L. G.

POESIE.

Fables et Contes en vers, par Mérard-Saint-Just. A Parme, de l'imprimerie de Bodoni, 1792; et à Paris, chez l'auteur, rue Ste.-Anne, dite Helvétius, *in*-12 broché, édition tirée à vingt-cinq exemplaires sur papier vélin.

C'est une entreprise hasardeuse de vouloir courir la même carrière que *la Fontaine*. Le genre de la fable, par sa simplicité, n'offre aucune difficulté en apparence, et l'on se croit volontiers assez de force pour arriver au but. Mais le peu de succès de tous ceux qui ont paru jusqu'ici dans l'arêne prouvent que beaucoup d'efforts peuvent à peine arracher quelques applaudissemens. On a beau invoquer pour soi le *Tentasse decorum est*, l'amour-propre humilié se console mal-aisément d'une chûte; et rarement l'on est bien avec soi-même quand on est mal avec le public. A Dieu ne plaise que ce soit notre intention d'alarmer le citoyen M. S. J. Loin

de craindre pour lui l'aventure de Perrette et du Pot-au-Lait ; nous espérons, au contraire, que ce second recueil sera vu d'un œil aussi favorable que ses premiers essais.

Dans une espèce d'avant-propos, il nous apprend que ces fables, divisées en deux livres, sont, pour la plupart, tirées de *Gay*, célèbre fabuliste anglais. Ayant travaillé d'après un si bon modèle, on lui pardonnera volontiers de compter sur quelque gloire. Il parle un peu de *la Fontaine*. Et comment n'en point parler ? Du reste, il renvoyé à *Chamfort*, *Naigeon la Harpe*. Mais il ajoute qu'il ne le croit pas *inimitable*, il est au moins bien difficile de l'imiter. Personne n'a possédé, comme *la Fontaine*, l'art de conter sans art. C'est là tout son secret ; aucun de ses concurrens ne l'a deviné. Il ne s'efforce point de paroître simple, il l'est, et sans trivialité : il ne court point après le bel esprit, il a le bon. Ces grâces, cet air de négligence, d'abandon, de naïveté, cette variété de tons qui le caractérisent, les retrouve-t-on dans les écrivains du même genre ? Certes, on peut dire cela sans être enthousiaste, et tout en convenant des défauts du bonhomme.

Quoi qu'il en soit, nous ne laisserons pas de rendre justice au talent du citoyen M. S. J., et nous sommes persuadés que le nombre de ses lecteurs ira au-delà des vingt-cinq exemplaires, auxquels il a modestement borné son édition. Sa morale est bonne, et découle assez naturellement du sujet.

Nous ne finirons point cet article sans donner un

exemple de la manière de notre auteur. Nous citerons la fable du *Renard mourant ;* elle est la troisième du livre second.

Un vieux Renard achevoit sa carrière ;
Il touchoit presque à son heure dernière :
Plus n'avoit d'appétit : signe certain de mort
Chez les Renards. Prêt d'achever son sort,
Et de passer le Styx, qu'on ne repasse guère,
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Sentant son extrême foiblesse,
Ses enfans assemblés, recueillant son esprit,
Les yeux mouillés de pleurs et le cœur tout contrit,
Il prononça ces mots pleins de sagesse :
Renoncez à l'iniquité,
Mes chers enfans ! suivez mes avis salutaires.
Que mes attentats sanguinaires
Ont offensé l'humanité !
Je suis un grand coupable. O mes chers fils ! pourquoi
Ces Canards égorgés ! Que j'en ai l'ame émue !
Un remords dévorant me tue....
Otez vîte de devant moi
Ces funèbres objets. Des Canards ! Où ? mon père,
Dit un de ses fils : je ne voi
Poule ni Coq, la fille ni la mère.
J'ai trop suivi mes gloutons appétits,
Reprend le moribond ; mon ame repentante....
Pourquoi cette troupe glousante
Me redemandant ses petits

A peine nés ? — La fièvre, je présume,
Ou vous fait délirer, ou nous aveugle tous :
Nous n'appercevons rien, mais rien autour de vous,
Coq-d'inde, ni chapon, et pas même une plume ! —
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
La vieillesse, aujourd'hui si rare parmi nous,
A mes maux met enfin un terme :
J'ai porté le carnage en mainte cour de ferme ;
J'étois craint seul plus que dix loups.
J'ai beaucoup vu : croyez un père qui vous aime.
Réglez vos passions, réglez tous vos désirs ;
On ne vit point heureux, et point de vrais plaisirs
Sans être bien avec soi-même.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Si, lui répondit un d'entr'eux,
Nos grands-pères, tous nos ancêtres,
Et vous en convenez, ont été des fripons,
Ne faisant jamais grace aux Poules, aux Chapons,
Se moquant encor de leurs maîtres,
Rester fripons aussi doit être notre lot.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Nous ferons donc comme les autres.
Quand nous serions de vraiment bons apôtres,
Qui nous croira repentis,
Et dans le fond convertis ?
Nous passerons toujours pour de francs hypocrites,
Soyez-en sûr. Ce que vous dites

Est bel et bon ; mais nous sommes à jeun.
Mon père, un Coq, une Poulette,
Lui bien gras, elle bien grassette,
Duiroit plus à chacun
De vos enfans, que si belle morale
Que votre frayeur nous étale.
Hélas ! qu'il soit donc fait ainsi,
Réplique le mourant; et puisque jusqu'ici.....
Ne me trompé-je pas ? j'entens un Coq qui chante !
Courez après, mes fils : cessons cet entretien.
Contre le mal qui me tourmente
Je sens que chair de Coq peut me faire grand bien.

On liroit encore avec assez de plaisir celle des *Deux Escamoteurs*, et quelques autres. Nous ferons cependant un reproche à l'auteur, c'est d'intercaler trop souvent des vers de deux, trois et quatre syllabes. Il est fondé sur l'économie de *la Fontaine* à cet égard. Nous avons remarqué que ce maître, plein de goût, emploie très-rarement ces sortes de vers, et que par-tout où il les place, ils font image. C'est le contraire dans le citoyen M. S. J. Presque tous sont oiseux, et embarrassent la marche du poëme. Notre observation n'est peut-être pas aussi minutieuse qu'on le pense ; en l'examinant de près, en comparant, on en reconnoîtra sans peine la justesse.

LA MORT DE LAVOISIER,

Hiérodrame mis en musique par le citoyen LANGLÉ, *professeur national du Conservatoire, et membre du Lycée des Arts, paroles de* CHARLES DÉSAUDRAY.

(*Symphonie d'ouverture et marche funèbre, pendant lesquelles des Lévites jettent des fleurs sur le sarcophage, et l'ornent de guirlandes.*)

CHŒUR.

Nos pleurs sont ceux d'une douleur sincère;
Nous perdons un ami, nous pleurons tous un frère:
Voyez ce deuil affreux, ces lugubres apprêts;
Cœurs sensibles! venez partager nos regrets.

(*Bruit d'orage terminé par un coup de tonnerre, que suit une consternation générale.*)

UN CORYPHÉE DE L'EXTÉRIEUR.

De l'Amitié, la retraite tranquille
N'est-elle pas le plus sûr asyle
De la paix et du vrai bonheur?
D'où naissent ces alarmes?
Je vois couler vos larmes!
D'une sombre douleur
D'où vient que votre ame est atteinte?
Par-tout ici je vois l'empreinte
Du désespoir et du malheur.

SECOND CORYPHÉE DE L'INTÉRIEUR.

Ah! de nos maux le récit plein d'horreur,
Vous étonnera davantage!

Fatigué d'un long esclavage,
Le Peuple avoit repris ses droits;
Soudain le plus terrible orage
De ses nouveaux tyrans vient seconder la rage,
Et de l'humanité briser les saintes lois.

Du sein de leurs mères tremblantes
Je vois arracher les enfans!
De ces épouses expirantes,
J'entends les longs gémissemens:
Le fils redemander son père,
La sœur tomber près de son frère!
Ah! ce spectacle de douleur
Afflige encore et déchire mon cœur.

RÉCITATIF.

Tandis qu'au-dehors l'airain tonne,
(*bruit du canon*)
Et fait de nos guerriers respecter la valeur,
De la mort au-dedans l'heure fatale sonne! . . . .
(*tocsin*)
Par-tout une morne stupeur
Abandonne aux bourreaux la victime innocente;
La France entière ne présente
Que l'épouvante et la terreur!

Que vois-je?..... Tout-à-coup on se presse, l'on crie!
Au milieu de ce peuple égaré, furieux,

Victime de la tyrannie,
Quel est ce martyr glorieux
Que suit à l'échafaud un regard douloureux?.....
Son front est animé du beau feu du génie!
C'est Lavoisier!

LE PREMIER CORYPHÉE.

Grands Dieux!
Ce digne ami des Arts, ce mortel précieux!
Il porte dans sa main la palme du Lycée (1).

LE SECOND CORYPHÉE.

Ah! d'un juge injuste et cruel,
L'ame féroce est offensée
De cet hommage fraternel!
« Avec tant de talens, avec tant de lumières,
» On est, dit-il, de fait, suspect et criminel,
» Il doit périr »!

LE PREMIER CORYPHÉE ET LE CHŒUR.

O honte! ô comble de misères!
O souvenir trop affligeant!

LE SECOND CORYPHÉE.

A la mort condamné, cependant il espère
Qu'il pourra terminer un travail important:
Pour être utile encore il lui faut un instant,
De quelques jours il veut que l'on diffère!.....

(1) *Le Lycée des Arts lui a décerné une couronne trois jours avant sa mort, et la lui a portée à la Conciergerie.*

Un vandale (2), à ces mots répond en rugissant ;
« Dans le fond des tombeaux emporte ta science ;
» De tes arts nous saurons nous passer à présent ;
» C'est du fer qu'il nous faut, il suffit à la France ».

LE PREMIER CORYPHÉE.

Dieux ! quel excès de cruauté !

LE SECOND CORYPHÉE.

On l'entraîne soudain..... le supplice s'apprête.

LE PREMIER CORYPHÉE.

La vertu, le talent, rien n'est donc respecté !

LE SECOND CORYPHÉE.

L'amitié veut parler !..... mais lui-même il l'arrête (3).
(4) Le coup fatal est à l'instant porté.
(*Coup de tamtam.*)
Rien n'a pu le soustraire à leur férocité !...
Mais le fer assassin qui fait tomber sa tête,
Laisse passer son ame à l'immortalité.....

On répète le Chœur :

Nos pleurs sont ceux d'une douleur sincère,
Nous perdons un ami, nous pleurons tous un frère !

(2) *Réponse mémorable du brigand Dumas.*

(3) *Il a empêché ses amis de faire des démarches qui pouvoient les compromettre.*

(4) *Cinq heures sonnent.*

LE PREMIER CORYPHÉE.

Vos cris sont impuissans ; on ne les entend plus ;
De vos nouveaux destins que l'aspect vous console :
Quand la mort a frappé, la cruelle s'envole,
En se jouant de nos vœux superflus.

AIR TRIOMPHAL.

De tout côté la trompette guerrière
Annonce à l'Univers vos étonnans succès ;
Bientôt la plus brillante paix
A tous les arts va rouvrir la carrière,
Et rendre enfin le bonheur aux Français.
Tant de puissance, tant de gloire
Doit mettre un terme à nos regrets ;
Il faut que le sombre cyprès
Cède aux lauriers de la victoire.

LE SECOND CORYPHÉE ET LE CHŒUR.

Notre frère a cessé de souffrir,
Son corps seul a péri, son ame vit sans doute (5),
De l'éternel bonheur, libre, elle suit la route ;
Il nous entend, il nous écoute ;
A jamais il vivra dans notre souvenir.

LE PREMIER CORYPHÉE.

Pour réparer les maux de la patrie,
Bientôt, sous le règne des lois,
Le commerce et les arts vont reprendre leurs droits,
Et verser les trésors d'une heureuse industrie.

(5) SINE DUBIO, *sans aucun doute !*

Des utiles talens consacrez les bienfaits,
Ouvrez à Lavoisier les fastes de l'histoire ;
Pour honorer son génie à jamais,
Qu'un monument s'élève à sa mémoire.

CHŒUR GÉNÉRAL.

Des utiles talens consacrons les bienfaits,
Ouvrons à Lavoisier les fastes de l'histoire ;
Pour honorer son génie à jamais,
Qu'un monument s'élève à sa mémoire.

(Bruit triomphal de l'harmonie, au son duquel s'élève une pyramide décorée du buste de Lavoisier, dont la tête est ceinte de la couronne immortelle décernée au génie.)

SPECTACLES.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE-NATIONAL.

LA comédie nouvelle jouée à ce théâtre, et qu'il a plu à l'auteur d'intituler : *Les Deux Lettres*, est en deux actes et en vers, mêlée d'ariettes.

Le fond de cette pièce est un mari sottement jaloux. Si l'on veut prendre un tissu de ruses très-ordinaires pour de l'intrigue, et quelques gestes pour de l'action, elle passera pour un chef-d'œuvre dramatique.

Belfor, las du veuvage [illegible] à quarante ans *Rosalie*, jeune [illegible] riche que belle.

Valcour possédoit son cœur depuis long-temps; il ne l'ignoroit pas. Il résolut donc de les mettre tous deux à l'épreuve. D'abord il imagine de composer une lettre dans laquelle il contrefait l'écriture de sa femme : il lui suppose un retour vers son rival et un besoin de le voir. *Rosalie* survient ; elle se félicite du bonheur qu'elle goûte dans les bras de son époux ; mais celui-ci la tente, en lui rappelant l'énorme différence d'âge qui existe entre eux, l'esprit enjoué de *Valcour*, et sur-tout son attachement pour ce jeune homme, qui réunit à la fraîcheur de la jeunesse un caractère aussi aimable. Soit par surprise d'un pareille langage, soit pour ne pas se décéler, *Rosalie* se retire. Le jaloux recommande sa lettre à *Lucette :* quoiqu'elle soit de sa main, il feint de croire qu'elle est de son épouse. Tout frapé qu'il paroisse de cette démarche, il respecte trop *Rosalie* pour soupçonner sa vertu. *Valcour* se présente assez à temps pour épargner une course à Lucette, qui lui remet la lettre. *Rosalie* est censée, comme nous l'avons dit, lui demander une entrevue. Mais en homme sage, prudent, et qui connoît les bienséances, il ne veut pas, il ne doit pas voir celle qui lui fut si chère. Le mari s'est mis en tête de ne point éloigner *Valcour;* il exige au contraire qu'il jouisse d'une liberté entière dans la maison, et qu'il accompagne sa femme par-tout. On a beau lui remontrer la bisarrerie, l'imprudence d'une telle conduite, il n'écoute rien. *Belfor* a une fille de son premier mariage; il la destine à *Valcour. Julie,* c'est son nom, à qui on en a déja parlé, acceptera vo-

lontiers sa main ; rien de plus naturel. Malgré le soin que prend *Rosalie* d'éviter la présence de son ancien amant, un hasard les rapproche. On se rappelle son bonheur passé, on se plaint du sort ; mais *Valcour* ne doit désormais compter que sur une simple amitié ; il lui est même défendu de paroître davantage. Ce discours l'étonne d'autant plus, qu'il ne peut le concilier avec le style qui règne dans la lettre qu'il croit être de *Rosalie*.

Le théâtre change et laisse voir un jardin. *Belfor* entre dans un petit cabinet à gauche, et se met à écrire. Dans cette seconde lettre *Rosalie* est encore supposée parler elle-même et demander un rendez-vous. Sur ces entrefaites paroît *Valcour* tout déconcerté ; il est déjà prévenu qu'il sera obligé de faire retraite et de renoncer à *Julie*, dont il est tombé très-subitement amoureux. Mais il est consolé par *Belfor*, qui lui promet sa fille, et lui enjoint d'être plus assidu que jamais au logis. *Rosalie* arrive, accompagnée de *Lucette ;* elle tient une lettre portant un congé absolu pour *Valcour :* on veut la faire lire au mari, qui s'en défend avec vivacité. Cependant, loin d'être d'avis qu'on le chasse, il s'obstine toujours à vouloir que sa maison soit ouverte à toute heure à son ami. Observons que *Belfor* a fait un échange des deux lettres ; il a gardé celle écrite par sa femme, et a donné la sienne à *Lucette* pour être remise à *Valcour*. Celui-ci apprend la ferme résolution qu'on a prise de l'expulser. Pour s'en assurer on décachete la lettre, qu'on présume venir de *Rosalie* ; mais leur étonnement est au

comble, puisqu'au lieu d'un congé il y est question d'un rendez-vous pour minuit. *Julie* ne peut croire sa belle-mère coupable d'une telle imprudence; elle soupçonne son père; on s'arrange donc pour le faire dupe de sa propre ruse. Il est nuit; on se retire; *Valcour* reste au jardin. *Julie* revient sous un habillement pareil à celui de *Rosalie*. Le jaloux ne tarde pas à se mettre au guet: il surprend sa fille, qu'il prend pour sa femme. Afin de pouvoir tout entendre, il se cache dans un bosquet à droite. *Valcour* parle de son amour dans des termes capables d'alarmer *Belfor*, qui bientôt se fait connoître. *Rosalie*, *Lucette* et le jour qui reparoît concourent à tirer le jaloux de sa méprise. Il s'avoue vaincu, et pense que le meilleur parti est de satisfaire *Julie* en l'unissant à *Valcour*.

Il est aisé de voir que l'auteur auroit pu aussi bien intituler cette rapsodie: *les Trois Lettres*. Mais quoiqu'un titre doive être exact, et en quelque sorte l'abrégée d'une pièce, on lui passeroit encore cette insignifiance, si les défauts dont la comédie fourmille étoient rachetés par la correction et l'élégance du style, par quelques détails agréables, par quelques situations comiques. Mais tout est froid, rien n'y est motivé. La jalousie de Belfor, foiblement prononcée, ne produit aucun effet marquant. Il y a de la petitesse, de l'invraisemblance dans ses moyens. En un mot, c'est un événement romanesque mis en dialogue et très-mal versifié. Il y a des pièces de ce genre qui doivent faire oublier celle du citoyen Dérieux. Nous sommes

portés à croire que le jeu des artistes a plus contribué au succès momentané dont elle a joui, que les méchans couplets contre les maris. La musique nous a paru sans grace et sans chaleur.

J. L. G.

THÉATRES.

Lettre au Rédacteur du Magasin encyclopédique.

CITOYEN-RÉDACTEUR,

VOUS aimez les lettres; permettez-moi quelques questions sur un art que j'idolâtre ; et pour répondre il ne vous en coûtera, si vous voulez, qu'un monosyllabe à la fin de chaque *alinea*.

Thalie et Melpomène nous firent-elles dans le dernier siècle la réputation la plus incontestable? Ont-elles porté notre langue dans les pays les plus lointains, et forcé nos ennemis même à l'adopter?

Est-il vrai que nos auteurs, nos acteurs, pour la plupart, nos amateurs, aient perdu de vue toutes les finesses de l'art dramatique, et que la connoissance de ses règles soit utile à la gloire des uns et au plaisir des autres?

Est-il vrai que l'Univers littéraire ait les yeux sur nous, et brûle de voir ce que nous allons faire pour

ramener le goût, l'ordre, la décence, où règnent la barbarie, le désordre, l'immoralité ?

Est-il vrai que dans une république naissante, et dans un pays sur-tout où le théâtre est le seul prône du peuple, il soit bien nécessaire que rien d'impur ne découle de cette première source d'instruction ?

Pensez-vous qu'à travers nos mille et un professeurs, un professeur dramatique fût de trop et figurât mal ?

Pensez-vous que le théâtre, ce livre immense, fermé dès les premières pages pour la médiocrité, et sans cesse ouvert pour le génie, ne demande pas un homme tout entier?

Pensez-vous que chez un peuple jaloux de se montrer grand et magnifique en tout, il ne soit pas ridicule d'opposer l'économie à l'établissement d'une chaire de plus ?

Pensez-vous enfin, les gens de goût pensent-ils que cette chaire dramatique soit nécessaire à l'art, à notre gloire, à nos plaisirs ? C'est ici que je demande un *oui* ou un *non* bien prononcé.

Bon ! va finement s'écrier la malignité, l'auteur veut être professeur. Eh pourquoi pas ? Mais que la chaire échappe à la futilité ; qu'un artiste profond y fasse des efforts pour ramener les beaux jours de Thalie, de Melpomène, mes vœux sont comblés, et je le signe :

CAILHAVA.

REPONSE.

RÉPONSE.

Il est certain que les chefs-d'œuvres de Molière, de Corneille, de Racine et de Voltaire ont élevé au dernier degré de gloire la réputation littéraire du nom français.

Il est vrai que la connoissance du théâtre semble se perdre à mesure que le goût des spectacles paroît se répandre davantage, parce qu'il a gagné toutes les classes de la société, et que les études préparatoires, qui peuvent seules former le jugement, sont anéanties.

Je ne sais ce que le citoyen Cailhava entend par un *professeur dramatique*; est-ce pour enseigner l'art de composer et d'écrire des pièces de théâtre? Dans ce cas il seroit inutile; car cet art ne s'enseigne pas, et les règles établies doivent être professées dans les cours des belles-lettres, dont l'art dramatique est une partie.

Veut-il parler d'une *chaire de déclamation?* Cet art a toujours été enseigné; il y a eu pendant longtemps une école de déclamation, à la tête de laquelle étoient les citoyens Préville et Molé. Cet art peut véritablement s'enseigner, sur-tout dans ce qui tient à l'habitude du corps et aux gestes.

Dans tous les cas, nous ne croyons pas qu'on puisse choisir un littérateur plus éclairé dans l'art dramatique, que ne l'est l'auteur de l'*Art de la Comédie*, le citoyen Cailhava.

A. L. M.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le directoire exécutif a approuvé un nouveau règlement qui lui a été présenté par le ministre de la guerre, sur l'organisation, l'administration et la police des hôpitaux militaires, et en a ordonné l'exécution.

L'article VIII du titre III de ce règlement, porte qu'il sera établi des cours-pratiques d'instruction dans les hôpitaux militaires permanens de Lille, Metz, Strasbourg, Toulon, et du Val-de-Grace à Paris.

Le citoyen Daix, interprète national et maître de langues, place des Victoires, n°. 12, a établi chez lui des lectures dramatiques et des leçons-pratiques de déclamation.

Cette institution nouvelle dans son genre, quoique plus spécialement destinée à favoriser et encourager dans les étrangers le goût et l'étude de la langue française, peut encore devenir utile et agréable aux nationaux même qui désirent perfectionner leur éducation. Elle leur offre d'abord une récréation honnête et intéressante dans la lecture animée et expressive des chefs-d'œuvres de la scène française, faite par des personnes consommées dans cet art plus difficile qu'on ne pense. Elle leur offre ensuite les moyens, introu-

vables ailleurs, de s'y exercer eux-mêmes par degrés dans une société choisie et distinguée, au sein de laquelle ils peuvent former tout-à-la-fois leurs manières, leur esprit et leur cœur à l'abri des inconvéniens et des dangers qu'ils rencontreroient infailliblement dans les sociétés dramatiques connues sous le nom de *Comédies bourgeoises*, où l'éducation la mieux soignée et la plus accomplie vient ordinairement échouer contre les deux écueils les plus funestes à la jeunesse, le goût de la paresse et la dépravation des mœurs.

LIVRES DIVERS.

BOTANIQUE.

ANNALEN der Botanik Herausgegeben, von doctor PAULUS USTERI. — Annales de Botanique, rédigées par PAUL USTERI, vingtième Cahier. Leipsic, 1796, *in*-8°.

Ce nouveau cahier contient quelques essais importans, tels que des élémens de philosophie botanique, par le professeur Linck; une notice biographique sur le Botaniste Kœnig; la réimpression de la monographie de M. Jaquin, intitulée: *Oxalis*, ouvrage devenu très-rare; enfin, plusieurs extraits et récensions; il est accompagné de six planches.

Ceux qui désireroient se procurer la collection des Annales de Botanique peuvent s'adresser au bureau du Magasin.

Chymie.

Réfutation de la théorie pneumatique ou de la nouvelle doctrine des Chymistes modernes, présentée article par article dans une suite de réponses aux principes rassemblés et publiés par le citoyen Fourcroy dans sa philosophie chymique, précédée d'un supplément complémentaire de la théorie exposée dans l'ouvrage intitulé : Recherches sur les causes des principaux faits physiques auquel celui-ci fait suite et devient nécessaire, par J. B. Lamarck, de l'Institut national de France. A Paris, chez l'auteur, au Muséum d'Histoire naturelle, et chez Agasse, libraire, rue des Poitevins, un gros volume *in*-8°. broché. Prix, 4 l. 10 s. en num.

Agriculture.

Le Cultivateur anglais, ou *Œuvres choisies d'agriculture et d'économie rurale et politique*, d'Arthur Young, *traduit de l'Anglais par les citoyens* Lamare, Benoist *et* Billecocq; *avec des notes par les citoyens* Parmentier, Delalauze, *coopérateurs du* Cours

complet d'Agriculture, *et* Arnould, *auteur de la* Balance du Commerce.

Arthur Young est considéré en Angleterre comme le premier cultivateur-pratique, et ses écrits sont regardés en Europe comme les meilleurs qui aient paru sur l'agriculture. Personne n'a plus travaillé sur cette matière. Sa vie entière a été consacrée à l'avancement du plus utile de tous les arts; il en a analysé tous les principes et étudié tous les procédés. Non content du champ qu'offroient à ses observations sa ferme et son voisinage, il a visité l'Angleterre du nord ou sud, et de l'est à l'ouest; il a parcouru l'Irlande, une partie de l'Ecosse, de l'Italie, de l'Espagne, et la France entière, pour en examiner le sol, en comparer les cultures, les produits et les ressources. Il a consigné dans plusieurs volumes le récit de ces divers voyages, les premiers qui aient été entrepris dans cette intention; il a fait lui-même l'application des connoissances qu'il avoit acquises. De nombreux essais sur toutes les parties de l'économie rurale font la matière de plusieurs écrits dans lesquels il donne les détails et les résultats de plus de deux mille expériences qui, la plupart, lui ont coûté plusieurs années d'observations. Ce qui en rend le récit particulièrement précieux, c'est que ces expériences ont été faites par un fermier en plein champ, et non par un spéculateur, dans une caisse ou dans un jardin. Les frais y sont par-tout exactement pesés avec les produits. Young décrit et analyse en philosophe,

mais il a exécuté en praticien. Il ne conseille, dit-il, que ce qu'il a pratiqué lui-même, ou vu pratiquer avec avantage.

En traitant plusieurs questions d'économie rurale, il a souvent occasion d'examiner des parties essentielles de l'économie politique, telles que la division des terres, la population, le commerce, les manufactures, les impôts, etc. Sur plusieurs de ces objets il a différé d'opinion avec des écrivains devenus célèbres par des théories qu'a souvent démenties l'expérience.

Ces écrits, si estimés en Angleterre, sont peu connus parmi nous.

L'*Arithmétique politique*, traduite en partie par *Tréville*, étoit le seul qui eût été lu en France. Quelques auteurs pilloient *Young*, et ne le citoient pas. Le succès mérité de son *Voyage en France*, fait en 1788, 1789 et 1790, a répandu le nom de son auteur, et fait naître le désir de connoître ses autres écrits. Le gouvernement lui-même a jugé que des instructions aussi détaillées, aussi complettes, pouvoient être, dans les circonstances actuelles, d'une grande utilité aux cultivateurs, aux manufactures et aux arts. Il a cru devoir ouvrir à ceux que le goût ou la nécessité appellent en ce moment à la culture des terres, une source d'enseignement où ils pûssent trouver à-la-fois des exemples et des leçons. Invités par lui à faire, sur la totalité des œuvres d'*Arthur Young*, le travail que nous nous proposions de borner à ses *Annales d'Agriculture*, l'encouragement qu'il veut bien

donner à notre entreprise nous garantit qu'elle recevra du public un accueil favorable.

Cette collection, destinée principalement aux agronomes, sera sans doute précieuse aux personnes que la révolution a poussées du tourbillon des vaines occupations vers l'activité paisible de la vie champêtre ; elle sera également utile aux manufacturiers, aux commerçans, aux hommes instruits qui se destinent à l'administration, et sur-tout à ceux que les suffrages publics auront appelés aux pénibles honneurs de la législature : pour peu qu'ils aient réfléchi sur la puissance des nations et sur les causes qui la déterminent, ils doivent savoir combien l'agriculture, mère de tous les arts, influe sur la prospérité des peuples, et ils seront curieux de connoître à fond un système de culture qui, sur un territoire borné, sur un sol médiocre, sous une législation vicieuse, a élevé la nation anglaise à un rang que sembloit lui refuser la nature.

Les ouvrages d'*Arthur Young* ont paru à différentes époques depuis 1768 jusqu'en 1795. La science, ainsi que l'auteur, ont fait, pendant ce temps, assez de progrès pour que des vérités, nouvellement démontrées, aient rendu inutiles des discussions antérieures. Nous avons pris soin de retrancher ce qui est devenu superflu ; nous retrancherons de même plusieurs articles empruntés des auteurs français, ou tellement particuliers aux localités et aux usages anglais, qu'ils soient pour nous absolument inutiles.

Tout nous porte à croire qu'au moyen de ces

diverses réductions ; la collection entière formera quinze, et n'excédera pas dix-huit volumes *in*-8°. de quatre cents pages environ chacun, grande justification, papier carré fin, caractères neufs de cicéro Didot, interligué, avec des planches.

Cet ouvrage se délivrera par livraison de deux volumes ; chaque livraison paroîtra régulièrement tous les mois, à commencer du premier frimaire prochain, an V.

Toutes les mesures sont rigoureusement prises pour que l'imprimeur ait toujours à l'avance quatre volumes de manuscrits, afin que les livraisons n'éprouvent nul retard. Ainsi, l'ouvrage complet aura paru au premier thermidor, an V, en lui supposant dix-huit volumes.

On n'imprimera que pour le nombre de citoyens qui se feront inscrire. On ne paie rien à l'avance si l'on veut : on invite seulement les personnes qui désireront se procurer cet ouvrage d'adresser, franc de port, *avant le 15 fructidor prochain*, au citoyen Buisson, imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20, à Paris.

Fin du Tome II.

TABLE DES ARTICLES.

SCIENCES ET ARTS.

PHILOLOHICALS transactions, Pag. 424
Journal de l'Ecole polytechnique, 383
Histoire de l'Académie des Sciences, 422

MATHÉMATIQUES.

Mélanges mathématiques, etc. par le Commaudeur de Nieuport, 438

MÉCHANIQUE.

Mémoires sur différentes questions de la science des Constructions publiques et économiques, par le citoyen *Aubry*, 321
Perfectionnement de l'Horloge astronomique, par le citoyen *Garnier*, 174
Fabrication de Canons, 280
Description d'une Machine à fendre le Cuir, par *Gillet*, 172

GÉOMÉTRIE.

De Fortia, Traité de progressions par additions, ou des séries algébriques, 425

ASTRONOMIE.

Erathosthenis Catastherismi, etc., 426
Astronomicals observations, etc. 1794, 427
Connoissance des Temps, 1796 à 1797, 428

PHYSIQUE.

Lettre sur le Galvanisme, par M. *Léopold Vacca Berlingieri*, 145
Journal de Chymie et de Physique, par *P. J. Kasteteyn*, 12
Expérience aérostatique, 257

BOTANIQUE.

Observations sur les manuscrits de Dioscorides, de la Bibliothèque nationale, par *A. L. Millin*, 152
Collection de Plantes, 279
A. Gouan, herborisations des environs de Montpellier, 429
Annales de Botanique, par *Paul Usteri*, 562

MÉTÉOROLOGIE.

Lettre du citoyen *Duchesne*, professeur d'Histoire naturelle, au citoyen *Millin*, 296

MINÉRALOGIE.

Mémoire sur les anciennes Salines du département de la Seine-Inférieure, etc. par *S. B. J. Noël*, 438

ZOOLOGIE.

Description de deux nouvelles espèces d'Animaux, par le citoyen *Bosc*, 26

MAMMIFÈRES.

Extrait d'un Mémoire sur le *Myrmecophaga capensis*, lu à la Société philomatique par le citoyen *Geoffroy*, 289
Éléphans du Sthathouder, 274
Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique, par *Levaillant*, 27

ENTOMOLOGIE.

Description du Kermès mâle de l'Orme, par le citoyen *la Treille*, 146
Observations sur les organes de la génération de l'Iule applati, par le citoyen *la Treille*, 291

ANATOMIE.

Jani *Bieuland*, oratio de fabrica corporis humani, etc. 134
Rapport sur les Pièces anatomiques de Laumonier, 464
Projet d'une Nomenclature anatomique, etc. par *Duméril*, 452

CHYMIE.

Extrait d'une lettre du citoyen *Louwerenburg* au citoyen *Van Mons*, 294
Moyens d'obtenir la Baryte pure, par les citoyens *Fourcroy* et *Vauquelin*, 292
Réfutation de la Théorie pneumatique, etc., par *Lamarck*, 564

ARTS CHYMIQUES.

Nouveau Savon pour les Laines, par *Chaptal*, 171

MÉDECINE.

Extrait d'un Mémoire du citoyen Lassus, 30
Nic. Corn. de Fremery oratio, 134
Epistolæ Halleri ad Levelingium scriptæ, 133
Medicinische litteratur, par *Paul Usteri*, 131
Des Glaires, des causes et de leurs effets, etc. par *Dessin-Dubreuil*, 132
Kritik der praktischen artzneykunde, etc. par *Kramp*, 133
G. Bache, an inaugural experimental dissertation, etc. 435
Waarneming, etc. Observation sur l'usage du *Rhus radicans* dans la Paralysie, par *P. E. Kok*, 168

MÉDECINE MILITAIRE.

Instruction sur les Eaux minérales à l'usage des Troupes, 162
Tableaux des Hospices d'Eaux minérales, 167
Extrait d'un avis sur les moyens de conserver ou de rétablir la santé des Troupes en Italie, 298
Sur les Hôpitaux militaires, 562

CHIRURGIE.

Remarques sur les lésions de la tête, par *Lombard* père, 564

AGRICULTURE.

Le Cultivateur anglais, ou Œuvres choisies d'Agriculture d'Arthur Young, traduit de l'anglais par *Lamare*, etc. 565

POLITIQUE.

Manuel révolutionnaire, 281
Problême à résoudre, 282

JURISPRUDENCE.

Journal de la Justice civile, criminelle, etc. 134

GÉOGRAPHIE.

Géographie enseignée par une méthode nouvelle, etc., par le citoyen *Mentelle*, 135

VOYAGES.

Voyage de la Billardière, 70

ECONOMIE POLITIQUE.

Précis des Procès-verbaux des Administrations provinciales, 129

HISTOIRE.

Histoire romaine, par *Rollin*, 136
Elémens de l'Histoire romaine, etc. par *Mentelle*, ibid.
Humaniora Erstes Stuck, 137
Réponses à des questions sur les Etats-Unis de l'Amérique, etc. 138
Conjuration d'Orléans, 286

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Lycée des Arts, 405
Sociétés bataves des Sciences, 413
Tableau des Cours de l'Université de Goettingue, 192
Séance publique de l'Institut national, 220
Programme des Prix proposés par l'Institut national, 258
Ecole de Géométrie, 273
Cabinet de J. Gessner, 416
Fête de la Liberté, 421
Fête de Lavoisier, 421
Université de Leyde, 277
Etat des Lettres en Hollande, 278
Translation de la Bibliothèque de l'Arsenal à l'Institut national, 128
Repertory of arts, 117
Mort de P. J. Gisecke, 116
Ecole d'économie rurale vétérinaire du département du Rhône, 113
Académies de Suède et de Hollande, 119
Peintures de Mortimer, 118
Séance publique du Lycée des Arts, 109
Cours d'Archæologie et de Langues orientales, 125
Télescope d'Herschel, 273
Instruction publique en Hollande, 420

Statue de Voltaire, 274
Société d'Agriculture d'Amsterdam, 418
Manuscrits de Shakespéare, 417

ARCHÆOLOGIE.

Introduction à l'Etude des Monumens antiques, par *A. L. Millin*, 178

GLYPTOGRAPHIE.

Introduction à l'Etude des Pierres gravées, par *A.* L. *Millin*, 182
Echange des Pierres gravées, 272

NUMISMATIQUE.

Dissertation sur les Médailles satyriques, par *Gourdin*, 487

MYTHOLOGIE.

Le Polythéisme analysé, 239

BIOGRAPHIE.

Notice sur les travaux de Lavoisier, par *Fourcroy*, 510
Biographical Sketches, 138
Notice sur Flandrin, par *F. H. Gilbert*, 187

MÉTAPHYSIQUE.

Observation sur le Sentiment du Beau et du Sublime, par *Emmanuel Kant*, 175

MORALE.

Question sur les Métiers, 56
Nécessité d'apprendre un Métier, par *de Bugny*, 427
Morale d'un Adorateur, etc. par *Blanvillain*, 140

GRAMMAIRE.

Instruction des Sourds-Muets, par *Sicard*, 32

LITTÉRATURE.

Mémoire du citoyen Fontanes sur quelques Notes écrites par Voltaire à la marge d'une édition de Virgile, 196
Discours prononcé par le citoyen Montucla à l'installation de l'Ecole centrale de Seine et Oise, 356

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Notice sur la vie et les ouvrages de Sa'ady, 473

LITTÉRATURE GRECQUE.

Les Vingt-Quatre Livres des Choses incroyables de l'île de Thulé, par *Antonius Diogénès*, traduits par *J. B. C. Grainville*, 326

LITTÉRATURE LATINE.

Traduction des Académiques de Cicéron, par *David Durand*, 540
Traduction de Dante, 226

POÉSIE EBSE.

La Chasse de Fingal, 338

POÉSIE.

Couplets, 385
Les deux Côtés de la Médaille, par *François Neufchâteau*, 386
Ode à nos Sybarites sur la Moisson, par *le Brun*, 204
Voyage de Chantilly, etc. par *Damin*, 141
Les Charmes de la Solitude, par la citoyenne *Dubocage*, 193
Fables et Contes mis en vers, par *Mérard-Saint-Just*, 545
Hiérodrame, par *Charles Désaudray*, 550
L'Hôpital des Fous, conte, par *Andrieux*, 207
Vers sur le Prix de la Poésie oublié par l'Institut, par *Th. Desorgues*, 390

CONTE.

Peloïs et Mésili, 393

THÉATRES.

Leçons-pratiques de déclamation, 222
Lettre au Rédacteur du Magasin sur l'établissement d'une Chaire dramatique, par *Cailhava*, 559
Réponse à la lettre du citoyen *Cailhava*, par *A. L. Millin*, 561

SPECTACLES.

Administration de l'Opéra, 273
Les Sabotiers, 105
Coraly, 219
Marianne, 215
L'Original, 403
Arlequin-Hagard, 108
Les Deux-Lettres, 555

ROMANS.

Le Sérail, *ou* Histoire des Intrigues secrètes du Grand-Seigneur, par *Grasset-Saint-Sauveur*, 141

BEAUX-ARTS.

Essai sur la propagation de la Musique en France, par *J. B. le Clerc*, 363

MÊLANGES.

Aventures de Messire Anselme, 287
Soirées amusantes, 287
Lettres inédites de Peiresc, 565
Bibliothèque britannique, 145

Fin de la Table du Tome II.

LIVRES

Qui se trouvent à l'Imprimerie du Magasin Encyclopédique.

ANTIQUITÉS NATIONALES, ou *Recueil de Monumens, pour servir à l'Histoire générale et particulière de la France*, tels que *Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques*, etc. tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux et autres lieux devenus Domaines nationaux ; par A. L. MILLIN.

Il paroît déja 4 volumes *in*-4°. à 42 livres le volume, et 4 volumes *in-fol.* à 72 liv. le volume, en feuilles. (*On ne tire ce dernier format qu'à 200 exemplaires.*) Chaque volume est composé de 4 à 500 pages et d'environ 60 Estampes.

Les Monumens décrits dans cet ouvrage sont presque tous aujourdhui détruits ou dégradés; l'auteur a encore beaucoup de Mémoires et de Dessins. Le cinquième volume est sous presse.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE NATURELLE à l'usage de la jeunesse, par *le même*. Ouvrage qui a remporté le prix, au jugement du Jury, pour les Livres élémentaires, un volume *in*-8°. 3 liv.

MINÉRALOGIE HOMÉRIQUE, ou *Description des Minéraux dont il est question dans les Poëmes d'Homère* ; ouvrage où se trouvent des détails sur l'histoire des Arts dans la haute Antiquité ; par *le même*, *in*-8°. 1 liv. 10 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Monumens Antiques*; par *le même*. 1 l. 4 s.

INTRODUCTION *à l'étude des Pierres gravées*, *in*-8°. 1 liv. 4 s.

On a tiré de ces deux Ouvrages douze exemplaires sur papier vélin : le prix est de 5 liv.

NOTICE *sur la vie de* LAMOIGNON-MALESHERBES; par le citoyen *Dubois*, seconde édition, *in*-8°. 1 liv. 10 s.

TABLE

Des articles contenus dans ce numéro.

MATHÉMATIQUES.

Mélanges mathématiques, etc. par le Commandeur de Nieuport, 433

MINÉRALOGIE.

Noel. *Mémoires sur les anciennes Salines du départ. de la Seine infér.* 438

ANATOMIE.

Duméril. *Projet d'une nomenclature anatomique*, 452

Rapport sur les pièces anatomiques de Laumonier, 464

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Notice sur la vie et les ouvrages de Sa'ady, 473

NUMISMATIQUE.

Gourdin. *Dissertation sur les Médailles satyriques*, 487

BIOGRAPHIE.

Fourcroy. *Notice sur la vie et les travaux de Lavoisier*, 510

MORALE.

De Bugny. *Nécessité d'apprendre un métier*, 527

LITTÉRATURE LATINE.

Durand. *Traduction des Académiques de Cicéron*, 543

POÉSIE.

Mérard-Saint-Just. *Fables et Contes en vers*, 545

Désaudray. *Hyérodrame*, 550

SPECTACLES.

Les deux Lettres. 555

THÉATRES.

Cailhava. *Lettre au Rédacteur du Megagasin encyclop.* 559

A.-L. Millin. *Réponse à la lettre précédente*, 561

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Sur les hôpitaux milit. 552

Leçons-pratiques de déclamation, ibid.

LIVRES DIVERS.

Botanique.

Usteri. *Annalnen der Botanik*, 563

Chymie.

J.-B. Lamarck. *Réfutation de la théorie pneumatique*, 564

Agriculture.

Arthur Young. *Le Cultivateur Anglois, etc.* ibid.

Table, 569

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toute sorte d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans le Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier et le quinze de chaque mois.